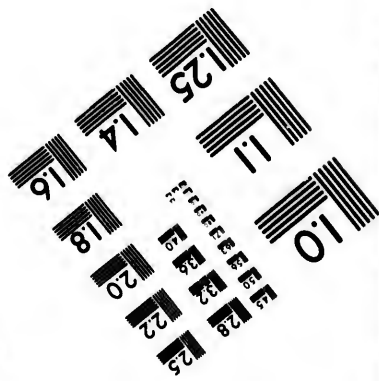
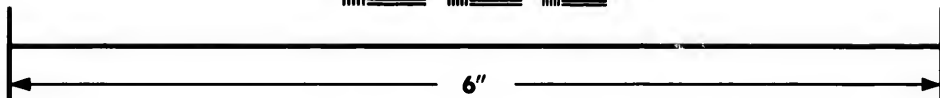
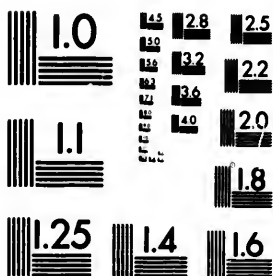


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

18  
20  
22  
25  
32  
28

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10  
11  
12  
13  
14  
15

**© 1982**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

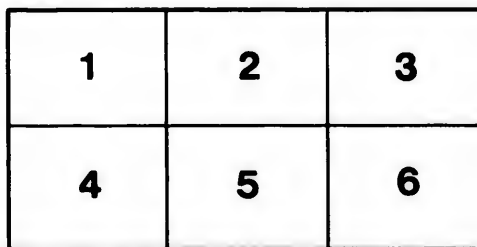
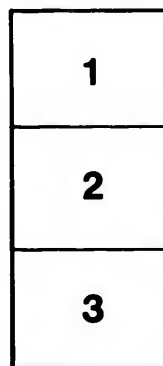
Library of the Public  
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

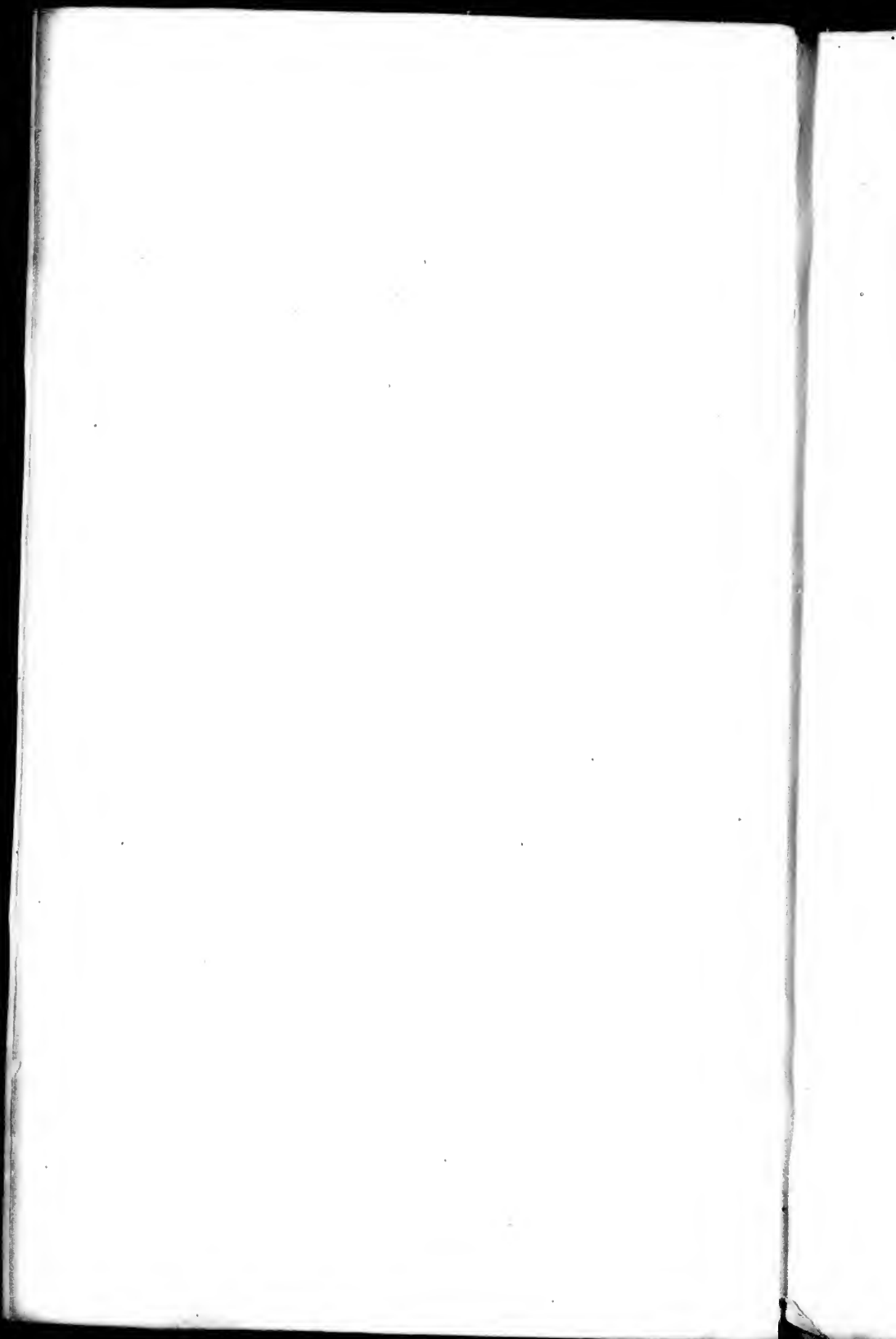
La bibliothèque des Archives  
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



HISTOIRE  
DES  
INDIENS DES ÉTATS-UNIS

---

MONTPELLIER, TYPOGRAPHIE DE BOEHM.

---

2





HISTOIRE  
**DES INDIENS**  
DES ÉTATS-UNIS

FAITE

D'APRÈS LES STATISTIQUES ET LES RAPPORTS OFFICIELS  
QUE LE CONGRÈS A PUBLIÉS EN 1851

Information respecting the History... of the Indian Tribes... published by authority of Congress...  
Philadelphia, 1851, 3 vol., in-fol.

PAR

ARMAND MONDOT

PROFESSEUR DE LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE À LA FACULTÉ DES LETTRES DE MONTPELLIER.

---

PARIS

DURAND, LIBRAIRE, RUE DES GRÈS-SORBONNE, 7  
Pres le Panthéon.

1858

IN

Dess  
les  
em

C  
est  
les  
sur  
et q  
cisi  
le v  
nem

HISTOIRE  
DES  
**INDIENS DES ÉTATS-UNIS**



CHAPITRE PREMIER

---

**Dessin de cette histoire.—Authenticité des documents d'après lesquels elle est faite. — Vue générale des objets qu'elle embrasse.**

On a beaucoup écrit, depuis que le nouveau Monde est découvert, sur les peuples qui l'habitaient avant les Européens. Que de relations et d'histoires faites sur ce sujet! Mais aussi que d'assertions hasardées et qui se contredisent! Manquant d'une autorité décisive en ces matières, la critique ne pouvait y démêler le vrai d'avec le faux, lorsque récemment le gouvernement des États-Unis pensa qu'il lui appartenait de

tirer au clair ce qui s'était dit sur les Indiens, et de découvrir ce qu'on n'en savait pas. La science et la curiosité publique lui demandaient cette enquête. Tout la lui conseillait : l'intérêt, le devoir, le soin de son honneur. En effet, depuis 1783 il surveille, contient et secourt un grand nombre de ces tribus. Protégeant surtout celles de l'Est et du Sud, il leur fournit annuellement des subsides considérables. C'est pour les maintenir en paix, les régir et les amener doucement à la pratique des arts faciles, qu'il a créé le bureau des affaires indiennes. Il a dû quelquefois aussi les traiter avec rigueur, et ses intentions n'ont pas été toujours bien interprétées.

Déterminé par ces motifs, le congrès de Washington porta, le 3 mars 1847, un décret par lequel il enjoignait au ministre de la Guerre de *recueillir tous les documents et les statistiques qui pourraient éclaircir les vicissitudes passées des Indiens, leur condition présente et leurs destinées futures*. En vertu de cet ordre, une commission fut formée. On choisit pour la présider, un publiciste dont les écrits ne sont pas moins estimés en Europe qu'en Amérique. C'est M. Henri Schoolcraft qui, s'étant engagé dès sa jeunesse dans le bureau indien, s'y était élevé par son mérite jusqu'aux premiers emplois.

« Sans prévoir, dit-il lui-même, que l'État m'in-

» viterait un jour à publier mes découvertes sur la  
» race rouge, j'avais employé plus de trente ans à les  
» faire et à les vérifier. Je n'avais d'abord entrepris ces  
» recherches que dans l'intérêt de mes fonctions ; mais  
» bientôt je trouvai des charmes inattendus dans cette  
» acquisition de connaissances de plus en plus curieuses.  
» Durant de si longues années passées au milieu de ces  
» hommes, j'avais pu les examiner sous tous les aspects,  
» tandis que grâce à mes relations avec eux ils se mon-  
» traient à mes yeux sans déguisement. Ce qui avait le  
» plus contribué à leur faire abaisser devant moi la dé-  
» fiance qu'ils tiennent opiniâtrément élevée entre eux  
» et les hommes blancs, c'est que j'avais épousé la fille  
» d'un de leurs chefs, jeune Indienne en qui l'éducation  
» distinguée qu'elle avait reçue à Philadelphie, avait  
» développé les plus belles qualités de l'esprit et du  
» cœur. A cause de cette alliance, les hommes rouges  
» me considéraient comme un des leurs : ils me con-  
» fiaient sans réserve les secrets de leurs dogmes, les  
» mystères de leurs confréries, les craintes et les es-  
» pérances qui leur font accomplir des cérémonies cho-  
» quantes au premier aspect. »

C'est en ces termes que le modeste Schoolcraft ex-  
pose une partie des raisons qui l'avaient fait choisir  
pour présider la commission d'enquête. Il avait à ses

Indiens, et de  
science et la en-  
quête. Tout  
le soin de son  
eille. contient  
s. Protégeant  
ur fournit an-  
C'est pour les  
er doucement  
ré le bureau  
fois aussi les  
l'ont pas été

le Washington  
lequel il en-  
veillir tous les  
t éclaircir les  
ition présente  
et ordre, une  
la présider,  
moins estimés  
Schoolcraft  
s le bureau  
squ'aux pre-

l'État m'in-

ordres les nombreux fonctionnaires du bureau indien, qui étaient, comme lui, familiarisés de longue-main avec les dialectes et les usages de ces tribus. Il dut réclamer aussi le concours des missionnaires, des érudits et de tous ceux qui étaient à même de fournir des renseignements utiles. Afin de bien diriger les recherches de tant d'investigateurs, on dressa des programmes détaillés. Des nombreuses questions ainsi proposées, nous énoncerons ici celles dont l'éclaircissement complet et méthodique va faire le principal sujet de cet ouvrage.

Dans quelles conditions se trouvaient les Indiens de l'Amérique du Nord lorsqu'ils furent reconnus par les navigateurs espagnols, vers le commencement du xvi<sup>e</sup> siècle? — Quels furent leurs premiers rapports avec les Européens? — Pour quelles causes les tribus de l'Est et du Sud ont-elles été contraintes d'émigrer à l'ouest du Mississipi? — Comment ont-elles opéré ces déplacements? — Quelle a été la politique du cabinet de Washington envers elles? — Pouvaient-elles être traitées avec une libéralité plus débonnaire? — N'ont-elles pas abusé de ces ménagements? — Leur population de cent vingt mille âmes s'est-elle accrue ou diminuée? — Sous quel régime se sont-elles constituées dans leurs nouveaux territoires? — Quelle est aujourd'hui leur situation physique

et morale?—Combien d'églises ont-elles?—Comment s'y exerce le ministère évangélique, et quels fruits a-t-il produits?—Combien d'écoles y a-t-il?—Quelle instruction s'y donne, à quels élèves, avec quel succès?—Quelle est, dans chacun de ces cantons, la quantité de bétail, de terres cultivées, de récoltes, de ressources diverses?—Ces peuplades sont-elles en voie d'amender leurs lois, leur police, leurs mœurs, leurs affaires?—Quels sont les nouveaux services qu'on pourrait leur rendre?—

Quel est l'état physique et moral des tribus insoumises qui sont, depuis soixante ans, sous la surveillance des États-Unis?—Ont-elles gagné ou perdu en population, en principes de morale et de religion, en ressources matérielles?—Quels sont leurs usages, leur régime intérieur, les divers degrés de leur barbarie?—En quoi consistent les postes entretenus au milieu d'elles par le gouvernement américain?—Pourrait-on rendre ces établissements plus utiles?

Quelles catégories peut-on établir entre les deux cent trente mille Indiens qui se trouvent dans les provinces nouvellement annexées: l'Utah, le Texas, le Nouveau-Mexique, la Californie?—Comment les explorateurs officiels ont-ils pu en constater le nombre, les habitudes, les divers degrés de férocité?—Quels dangers courent les caravanes et les colonies des envi-



rons?—Quels moyens a-t-on proposés pour réprimer, en les morigénant, ces hordes dévastatrices?

A quels caractères reconnaît-on que ces peuples appartiennent tous à la même race? — D'où sont-ils sortis?—A quelle époque, pour quelles causes et par quelle voie sont-ils passés dans le nouveau continent? — Quels sont originairement leurs dogmes religieux, leur culte, leurs légendes? — Quels effets leur mysticité subtile produit-elle sur leur caractère, sur leur conduite, sur leur destinée?—Ont-ils des traditions sur la création du monde, sur les annales de l'humanité, sur les vicissitudes de leur race?

Quelles différences existaient entre ces peuplades au xv<sup>e</sup> siècle?—D'où provenaient l'abjection des Sioux et la supériorité des Iroquois? — La fureur des combats, qui leur est commune à tous, est-elle naturelle, ou procède-t-elle des institutions créées pour cette fin? — Pratiqueaient-ils dans leurs guerres une tactique compliquée? — Ont-ils su comprendre et s'approprier la stratégie des nations européennes?—Quelles sont leurs coutumes primitives, la constitution de leurs tribus, la discipline des familles, la condition des femmes?

En quoi consiste leur écriture symbolique? — Quels rapports a-t-elle avec l'ancien fétichisme de l'Orient, avec les hiéroglyphes d'Égypte, avec la méthode mnémonique des rhéteurs, avec notre écriture? — De

quell  
—Qu  
sont l  
peuv  
nies  
cinat  
Qu  
qu'ou  
Quel  
la ra  
Qu  
tribu  
celle  
et à  
  
Te  
com  
« Et  
» lin  
» ob  
» me  
» je  
» d'  
» à  
» st  
» è

quelle utilité ce système de signes est-il pour le peuple ?

— Quel usage en font les sociétés secrètes ? — Quelles sont les pratiques de ces confréries ? — Certains adeptes peuvent-ils se croire réellement inspirés par des génies ? — Quelles preuves positives a-t-on de ces hallucinations ?

Quelles sont les ruines de villes et les antiquités qu'on découvre dans toute la vallée du Mississipi ? — Quels devaient être les peuples civilisés qui ont précédé la race rouge en Amérique ?

Quel est l'avenir probable des Indiens ? — Quelles tribus semblent destinées à s'éteindre ? — Quelles sont celles qui sont gagnées décidément au christianisme et à la civilisation ?

Tel est le sommaire des programmes tracés à la commission d'enquête. Encore eut-on le soin d'ajouter :

« En désignant ces sujets, nous avons voulu, non pas  
» limiter les investigations, mais les diriger sur des  
» objets solides. Nous demandons des faits et des docu-  
» ments avérés. Jusqu'ici nous n'avons eu que des con-  
» jectures et des observations superficielles : de là tant  
» d'erreurs accréditées ! de là tant de reproches adressés  
» à la politique de l'Union par des écrivains fort goûtés  
» sur le continent européen, et qui méritent à d'autres  
» égards la considération dont ils jouissent ! Il est temps

» que les objets soient vus et connus dans leur réalité.  
» Il s'agit tout à la fois d'éclaircir une importante partie  
» de l'histoire, de disculper notre gouvernement, et  
» de découvrir de nouveaux moyens d'être utile aux  
» peuples qui nous ont précédés sur cette contrée.»

C'est avec ces sentiments généreux et d'après ces instructions, que la commission se mit à l'œuvre dans le mois de mars 1847. Trois ans et demi après, en juillet 1850, son président remettait au ministère de la Guerre une immense quantité de documents dont il avait vérifié l'authenticité. Ces matériaux remplissent aujourd'hui trois volumes in-folio de 6 à 700 pages chacun. Avons-nous besoin d'ajouter que cet ouvrage, imprimé qu'il est aux frais du gouvernement de l'Union, est orné de planches magnifiques, et qu'il réunit les conditions extérieures de splendeur qu'un aussi grand État doit donner aux monuments qu'il élève aux annales de son pays ? Était-ce trop d'ailleurs que ce luxe typographique pour reconnaître le zèle et les succès des membres de l'enquête ? Mais quelques soins qu'on ait prodigués à cette collection, on n'a pu lui donner que les qualités qu'elle comporte : l'exactitude, la clarté, l'abondance. C'est un assemblage de documents recueillis par différentes mains, et n'ayant d'autres rapports entre eux que leur but commun d'éclaircir l'histoire, les mœurs et les destinées de la race rouge.

Toutefois nous serions injuste envers l'ordonnateur de ces mémoires, si nous ne voyions en lui qu'un habile économiste qui discute avec une rare sagacité les questions d'intérêt politique soulevées par un tel sujet. Qu'il ait senti que le côté pratique devait prédominer, nous le croyons volontiers. Mais en cela même il s'est laissé guider par son humanité plus que par son patriotisme : s'il désire indiquer de nouveaux moyens d'humaniser ces peuples, c'est plutôt pour leur propre avantage que pour celui de son gouvernement. Il déplore leur abaissement moral; il compatit à leurs souffrances; il recommande à notre sympathie ces *frères formés comme nous à l'image de Dieu, appelés aux mêmes destinées, mais rejetés par quelque fatalité hors de la carrière de progrès où nous marchons*. Son plus ardent désir, c'est qu'ils y soient ramenés. C'est pour cela qu'il sonde leurs antiquités, leurs mœurs et leurs croyances.

Cette religieuse philanthropie n'empêche pas son esprit philosophique d'approfondir les grandes questions soulevées par cette étude. Quoi de plus important, en effet, pour l'histoire des races humaines, que de rechercher à quelle époque et pour quelles causes ces peuplades ont quitté l'ancien continent pour aller, à travers les Océans, s'établir dans le nouveau? Quoi de plus instructif que de comparer leurs idiomes avec

nos langues, leur pictographie avec notre écriture, leur mythologie avec celle des autres nations, leurs traditions sur l'origine du monde avec les récits de notre Genèse? Ces considérations ont un attrait impérieux pour le savant Américain. La supériorité d'intelligence avec laquelle il concilie ces différentes vues, nous ont inspiré autant de vénération pour ses vertus que d'estime pour ses talents, et nous serions heureux de faire partager ces sentiments à nos lecteurs.



Class  
XV  
Po

L  
jour  
aujo  
selo  
en  
cupé  
les  
l'Or  
jusq  
par  
qu'i  
con  
sen  
ché  
Éta  
rid

écriture, leur  
leurs tradi-  
cits de notre  
ait impérieux  
d'intelligence  
es, nous ont  
us que d'es-  
reux de faire

## CHAPITRE II

Classification des tribus indiennes d'après leurs territoires au  
XVI<sup>e</sup> siècle.—Premiers rapports des Européens avec elles.—  
Politique des États-Unis envers celles de l'Est et du Sud.

Les tribus indiennes des États-Unis n'ont pas toujours été morcelées et dispersées comme elles le sont aujourd'hui. Au xvi<sup>e</sup> siècle, elles étaient groupées, selon leurs ressemblances de mœurs et de dialectes, en sept nations principales. Les Apallachians occupaient le rivage septentrional du golfe du Mexique, les deux rives du Mississipi jusqu'au confluent de l'Ohio, la Floride et les côtes de l'océan Atlantique jusqu'à la Savannah. C'est là qu'ils furent reconnus par Pamphilo Narvaez, l'an 1527. Leur industrie, qu'ils devaient peut-être à leur voisinage du Mexique, consistait à faire de grossiers tissus de coton et à semer un peu de maïs dans des terres à peine défrichées. Leurs possessions ont suffi pour former cinq États : la Louisiane, le Mississipi, l'Alabama, la Floride et la Géorgie.

Au nord de la Savannah, dans la contrée où sont aujourd'hui les deux Carolines, étaient alors établis les Chicoréans. Ils furent les premiers exposés aux entreprises des aventuriers espagnols. Ponce de Léon, gouverneur de Porto-Rico, vint les attaquer dès l'an 1510, et périt dans un combat qu'il leur livra ; ce qui n'empêcha pas la compagnie qui se forma vers cette époque pour exploiter les mines de Saint-Domingue , d'en surprendre un grand nombre par un piège odieux. Elle envoya trois vaisseaux en vue de leurs côtes, sous la conduite de Lucas Vasquez de Ayllon. Les équipages descendirent à terre, et, amorçant les Indiens par des liqueurs fortes, ils les attirèrent en grand nombre sur les ponts des navires. Ensuite, remettant tout à coup à la voile, ils les emmenèrent, malgré leurs cris de désespoir, pour les enchaîner et les faire travailler aux mines. A l'ouest des Chicoréans, sur les deux flancs des Alléghanys, erraient les Achelaques, dont le chevalier de Soto put décrire les habitudes vagabondes dès l'année 1540. C'est à leur place que fleurit aujourd'hui l'État du Tennessee. La nation des Achelaques et celle des Chicoréans étaient peu nombreuses au milieu du xv<sup>e</sup> siècle. Il serait difficile aujourd'hui d'en discerner les restes, si tant est qu'il en existe.

Au nord de ces deux peuplades habitaient les Iroquois,

qui s  
déco  
et le  
l'Ou  
jusq  
Sain  
cinq  
L'ar  
disse  
Balt  
hing  
ils d  
régio  
se m  
conq  
cisse  
M  
les l  
du  
Suc  
ave  
Car  
l'O  
che  
sou  
to

qui s'étaient rendus redoutables longtemps avant la découverte de Christophe Colomb. Possédant les cimes et les deux flancs des Alléghanys, ils s'étendaient à l'Ouest jusqu'aux bords de l'Ohio, à l'Est presque jusqu'aux rivages de la mer, et au Nord jusqu'au fleuve Saint-Laurent. Ils formaient la ligue belliqueuse des cinq-nations et reculaient chaque jour leurs frontières. L'arrivée des Européens mit un terme à leur agrandissement. Ce fut sur leurs terres que furent fondées Baltimore, Boston, Philadelphie, New-York, Washington. Ainsi dépossédés par de puissantes colonies, ils durent se retirer vers le lac Ontario. C'est dans ces régions fertiles en gras pâturages, qu'ils continuent à se montrer les premiers de leur race, non plus par les conquêtes, mais par la culture des terres et l'adoucissement des mœurs.

Moins fortement constitués, mais plus nombreux que les Iroquois, les Algonquins occupaient les deux rives du fleuve et du golfe Saint-Laurent. Descendant au Sud le long des côtes maritimes, qu'ils disputaient avec avantage aux Iroquois, ils possédaient tout le Canada et s'étendaient indéfiniment au Nord et à l'Ouest. Quant aux deux versants des Montagnes rocheuses, celui de l'est, depuis les sources du Missouri jusqu'au golfe du Mexique, était possédé dans toute son étendue par les Dacotahs; celui de l'ouest,



depuis la Colombie jusqu'au même golfe, était la patrie encore plus vaste des Shoshones.

Malgré les différences et les haines meurtrières qui séparaient ces nations, elles conservaient assez de traits communs pour démontrer qu'elles étaient issues de la même origine et que leurs destinées avaient été longtemps unies. Elles se ressemblaient par les traits du visage et leurs qualités physiques. Elles avaient le même fond de croyances et de pratiques religieuses, la même fureur des combats, les mêmes armes, le même entraînement vers la chasse et la pêche, les mêmes engins pour prendre les animaux, le même usage d'offrir le calumet, d'immoler les prisonniers, de scalper les ennemis tués. Enfin, elles avaient des traditions conformes sur l'émigration et les vicissitudes de leur race.

Divers Européens, les uns navigateurs ou fondateurs de colonies, les autres simples voyageurs, reconnurent ces peuplades pendant le cours du xvii<sup>e</sup> siècle. Ils purent les visiter, en déterminer les territoires, en étudier les usages et décrire ce qu'elles avaient entre elles de différent ou de semblable. C'est en confrontant ces observations multipliées, que le bureau des affaires indiennes a tracé une carte où nous voyons toute l'étendue des États-Unis partagée, comme elle l'était en 1600, entre les sept nations de la race rouge. Les

Espagnols, les Anglo-Saxons et les Français qui fondèrent des colonies sur les côtes de l'Atlantique, eurent de rudes combats à livrer à ces peuples qu'ils déposédaient. Il est aisé de comprendre que ces luttes avaient pour objet de refouler les indigènes du Sud au Nord et de l'Est à l'Ouest. Cependant il ne paraît pas qu'aucune de ces nations européennes eût adopté un plan régulier de conduite envers eux jusqu'à l'époque où les colonies anglaises se séparèrent de leur métropole.

A peine les États de l'Union furent-ils assurés de leur indépendance, qu'ils se préoccupèrent de leur conduite à tenir envers les indigènes. Les règles qu'ils se tracèrent et dont ils prétendent ne pas s'être départis, se résument dans cette parole de Washington : *Nous avons tant d'avantages sur les Indiens, que nous devons les traiter avec tous les ménagements possibles.* Ce fut sur une motion de ce grand homme que, dès l'année 1796, on établit de nombreuses factoreries en leur faveur. Ces hommes agrestes se laissaient facilement duper dans leurs échanges par les trafiquants européens, parce qu'ils ignoraient la véritable valeur des denrées livrées ou reçues. La nouvelle administration eut pour objet de prévenir ces injustices, en servant d'intermédiaire dans ces transactions. Tout commerce immédiat fut interdit aux spéculateurs.

Cette institution, qui dura vingt-cinq ans, coûta 300,000 dollars (1,626,000 francs). Elle ne fut pas aussi utile qu'on l'avait espéré ; mais les bonnes intentions qui l'avaient fait fonder, ne sont pas douteuses.

Le traité qui assurait l'indépendance des États-Unis fut signé l'an 1783, et dès l'année suivante le nouveau gouvernement obtint des Iroquois la vente régulière de la Pensylvanie. Ce traité n'était que le début d'un système de cessions amiables qui s'est poursuivi jusqu'à nos jours. Nous avons les copies officielles de ces actes, qui sont au nombre de cent-six, depuis 1784 jusqu'en 1840. Nous y voyons indiqués, non seulement les prix, les bornes, les étendues des terres cédées, mais les réserves et les stipulations des cessionnaires. Ces achats ont eu pour but de faire passer la race rouge à l'ouest du Mississippi. Cette mesure semblait indispensable à l'agrandissement normal des nouvelles colonies ; mais si l'on veut se convaincre qu'elle l'était encore davantage à la conservation de la race indigène, on n'a qu'à consulter les débats qui eurent lieu à ce sujet dans les assemblées législatives.

« Hé quoi ! s'écriait en 1824 le sénateur Elliot, que  
» sont devenues les hordes populenses qui couvraient  
» le sol des premiers États ? Des tribus belliqueuses du  
» golfe Saint-Laurent, qui disputèrent si hardiment le  
» terrain à nos pères, il ne reste que deux mille cinq

• cents personnes aussi dégénérées au physique qu'au  
 • moral ! La puissante ligue des cinq-nations, qui  
 • fut si longtemps la terreur de New-York, ne compte  
 • plus que cinq mille âmes ! Les vaillantes peuplades  
 • qui luttèrent si longtemps contre les colons de la  
 • Pensylvanie et du Maryland, sont éteintes ou tellement  
 • épuisées qu'on ne peut en retrouver les restes ! Dans  
 • la Virginie, Jefferson comptait encore en 1607 plus  
 • de quarante tribus, et maintenant il n'y survit que  
 • quarante-sept individus de la race rouge ! Dans la  
 • Caroline du Sud, on n'en trouve que quatre cent cin-  
 • quante, et dans celle du Nord il n'y en a pas un ! La  
 • Géorgie renfermait en 1804 plus de trente mille  
 • indigènes ; elle n'en a maintenant que quinze mille :  
 • la moitié a péri dans l'espace d'une génération ! Sans  
 • doute quelques-uns de ceux qui manquent ont émigré,  
 • d'autres ont succombé dans les combats ; mais que  
 • sont devenus ces centaines de mille dont la disparition  
 • ne peut être attribuée ni à la fuite ni à la guerre !  
 • Semblables à un promontoire de sable que mine sans  
 • relâche le battement des vagues, ils sont incessam-  
 • ment absorbés par les flots de la population euro-  
 • péenne qui fondent sur eux de toutes parts. Hâtons-  
 • nous de les soustraire à cette influence destructive ,  
 • sans quoi il n'en restera bientôt plus assez pour  
 • nous indiquer où sont les tombeaux de leurs pères ,

• et pour raconter comment leur triste race a disparu  
• de dessus cette contrée ! »

Ce discours fut prononcé pendant la législature de 1824. Mais ce fut l'année suivante que cette question fut complètement éclaircie. Le président James Monroë adressa, le 27 janvier 1825, un message au Sénat, pour proposer de cantonner à l'ouest du Mississipi les Indiens qui se trouvaient encore au nombre de 97,000 dans les États du Sud et de l'Est. Tout en reconnaissant les droits que ces indigènes avaient à leurs territoires héréditaires, il faisait observer que cette possession leur était pernicieuse. « L'expérience a démontré, » disait-il, qu'il est impossible, du moins tant qu'ils » sont dans l'état actuel, de les incorporer à la population blanche. Il est également évident que leur condition présente ne peut pas durer ; ils se dépravent » chaque jour davantage et dépérissent rapidement. » S'ils ne sont pas soustraits au plus tôt aux influences » destructives qui les entourent, leur extinction totale » est inévitable et imminente. Leur déplacement est » donc nécessaire ; mais l'humanité, la justice et notre » honneur demandent que nous le leur rendions le plus » avantageux possible. Il faut obtenir leur libre consentement, leur assigner de nouvelles terres équivalentes à celles qu'ils délaisseront, les leur faire agréer, » leur en garantir la possession à perpétuité, les pré-

« munir contre les désordres à craindre dans une pa-  
« reille mutation, les aider à se constituer un gou-  
« vernement régulier, et à s'ouvrir des voies faciles vers  
« leur amélioration physique et morale. » Après ces  
considérations générales, le président indiquait en dé-  
tail les mesures à prendre, les églises à bâtir, les  
écoles à fonder, les fermes-modèles à établir, les in-  
demnités à payer, les subsides à fournir, les encou-  
ragements de toute espèce à donner.

Au message du président J. Monroë étaient an-  
nexés des rapports plus explicites de M. Calhoun, ministre de la Guerre, et des tableaux de statistique dressés par M. M'Kenney, directeur du bureau des affaires indiennes. On y exposait avec une lucidité parfaite la situation physique et morale des tribus qui devaient émigrer, l'étendue de leurs territoires, leurs besoins, leurs prétentions, leurs relations précédentes avec les divers États, les difficultés que chacune d'elles pourrait soulever.

Ce fut sur ces données que s'ouvrirent les débats dans les assemblées législatives. L'importante question du cantonnement des Indiens fut donc traitée au grand jour : publicité qui par elle-même était un sûr garant de justice et d'humanité. En lisant les discours prononcés en divers sens, les objections faites, les décisions adoptées, on reconnaît que ce déplacement,

bien loin de léser ces tribus, était le seul moyen de les préserver d'une ruine prochaine et totale. Entre autres circonstances propres à manifester les sentiments qui animaient les membres du Congrès, nous en ferons remarquer une qui est bien significative.

Les terres que les tribus occupaient dans les États du Sud et de l'Est, s'élevaient à 77 millions d'acres (35 millions d'hectares). Les députés du Nord venaient de se concerter en vain pour obtenir l'abolition de l'esclavage, et ils n'ignoraient pas qu'en ajoutant aux États du Sud cette étendue de 35 millions d'hectares, ils allaient donner à la traite des nègres un immense encouragement. Malgré cette considération, qui fut développée dans les débats, l'intérêt des tribus indiennes l'emporta, et les députés du Nord votèrent pour le projet d'acheter les terres que les indigènes possédaient encore à l'est du Mississippi.

Confirmée par cette loi, la politique déjà pratiquée depuis près de quarante ans prit une marche plus ferme et plus rapide. Les fonctionnaires du bureau des affaires indiennes durent s'appliquer à faire comprendre à ces peuplades souffrantes l'avantage et la nécessité de s'éloigner des établissements fondés par des Européens. Les missionnaires donnèrent avec zèle les mêmes conseils. Mais cet empressement semblait rendre les indigènes plus soupçonneux et plus exi-

geants. Ils demandaient des indemnités exorbitantes; ils refusaient les terres qu'on devait leur donner en échange; ils demandaient qu'elles fussent doublées ou quadruplées; ils s'engageaient à partir, et, quand ils avaient touché les premiers paiements, ils tuaient les signataires des traités et se croyaient ainsi déliés de leurs obligations.

En accusant les Indiens de mauvaise foi, nous n'entendons pas dire que du côté opposé, et surtout de la part des États particuliers, il n'y ait eu des intrigues, des surprises, des rigueurs excessives, des injustices même. Dans l'Alabama, dans le Mississipi et surtout dans la Géorgie, on en vint plus d'une fois à des collisions meurtrières. Notre plan ne nous permettant pas d'exposer avec détail ces négociations compliquées et ces luttes regrettables, nous nous bornerons à raconter en gros ce qui se passa dans la Géorgie.





Ge  
I  
d  
c

pr  
qu  
rite  
cet  
le  
un  
te  
pa  
tic  
ex  
ét  
m  
co  
ti

### CHAPITRE III

---

**Cessions de territoires faites par les Indiens de la Géorgie. — Difficultés soulevées par leur mauvaise foi. — Condescendance et générosité du gouvernement de l'Union. — Gratifications et sommes énormes payées aux tribus.**

En 1825, cinquante chefs indiens de la Géorgie prirent, au nom de leurs tribus, l'engagement de quitter cette province pour aller occuper d'autres territoires sur la droite du Mississippi. Les conditions de cet échange étant faites, le traité fut sanctionné par le Sénat. Cependant il se forma parmi ces peuplades un parti de mécontents qui tuèrent les principaux auteurs de cette cession, refusèrent d'émigrer et se préparèrent à résister par la force. Le gouvernement particulier de la Géorgie arma de son côté pour faire exécuter les conventions. Le président du Congrès, qui était alors M. Adams, crut devoir intervenir. Il examina la question, conçut des scrupules sur le traité conclu, pensa qu'il ne convenait pas d'en exiger l'exécution par la force des armes, et envoya le général Gaines

avec une armée d'observation sur les confins de la Géorgie. Cette province, en voyant arriver des troupes fédérales destinées à contenir les siennes, se mit en insurrection ; les États limitrophes se disposèrent à la soutenir, et la guerre civile était imminente. Le président Adams, justement alarmé, rouvrit des négociations avec les Indiens mécontents du premier contrat, et leur en fit conclure un second plus avantageux pour eux. Mais le Sénat consulté rejeta ces nouvelles conventions, et déclara, par un vote presque unanime, que les premières n'avaient pas cessé d'être obligatoires.

Dans cette difficulté, le sénateur Benton, chef du comité des affaires indiennes, suggéra l'idée de gagner par des présents les Indiens signataires du nouveau traité, et d'obtenir ainsi d'eux le rétablissement des premières clauses. Le pouvoir exécutif refusa de recourir à cette espèce de subornation. Alors le chef du comité, qui savait que les négociations des Indiens sont rarement exemptes de supercherie, prit des informations secrètes, et découvrit que les chefs qui avaient signé les nouvelles stipulations, s'étaient concertés pour détourner secrètement à leur bénéfice particulier une somme de cent soixante mille dollars (867,200 fr.). Une fois maître de ce secret, il s'adressa directement à eux, et leur fit comprendre que le Sénat ayant résolument rejeté le second pacte, ils se trouvaient eux-

mêmes doublement intéressés à rétablir les clauses du premier. C'est ce qui eut lieu, avec des complications et des embarras dont le sénateur Benton raconte les détails dans ses mémoires.

Ce contrat de 1825 ne débarrassa la Géorgie que de la moitié des Indiens qui s'y trouvaient établis. Quant aux autres, ce fut trois ans après qu'ils s'engagèrent, par un nouveau traité, à passer à l'ouest du Mississipi. L'auteur de cette négociation, qui était M. James Barbour, alors ministre de la Guerre, s'engageait, de son côté, à leur donner une plaine magnifiquement arrosée par quatre rivières, qu'une loi votée en 1819 par les deux chambres avait attribuée à l'État de l'Arkansas. Cette mesure administrative paraissait doublement illégale : d'un côté, elle abrogeait une loi fédérale ; d'un autre côté, elle enlevait à l'un des États légalement constitués la moitié des terres arables. Le sénateur Benton fit éloquemment ressortir ces irrégularités ; plusieurs membres du Congrès se prononcèrent dans le même sens. Malgré cette opposition, les conventions faites par le ministre de la Guerre furent maintenues. Les Indiens reçurent une grosse indemnité, et la plupart d'entre eux allèrent s'établir sur le territoire distrait de l'Arkansas. C'est ainsi que, pour ne pas faire aux Indiens une injustice qui n'aurait été qu'apparente, on permit qu'un État particulier fût lésé

dans ses droits acquis, et que les lois fondamentales de l'Union fussent violées.

Mais la douceur et la tolérance envers eux furent portées bien plus loin. Plusieurs d'entre eux s'étaient alliés par des mariages avec des familles de race blanche ; ils s'étaient également incorporé cinq cents nègres : il en était résulté une population fort mélangée, qu'on appelait *Séminole*. Ces métis commencèrent par refuser, en 1828, d'opérer leur émigration. En 1829, ils portèrent plus haut leurs prétentions, et voulurent se constituer en État indépendant, tout en restant dans la Géorgie. Le gouvernement particulier de cette province s'y opposa, et l'affaire fut portée devant les assemblées législatives, en 1830. Le président Jackson fit lui-même ressortir, dans un rapport remarquable, ce qu'avait d'exorbitant cette prétention des Séminoles, d'abord de rester dans la Géorgie au mépris de leurs engagements réitérés, et en second lieu d'y former un État indépendant. Néanmoins, il poussa la condescendance jusqu'à proposer qu'il leur fût alloué une nouvelle indemnité de 500,000 dollars (2,710,000 francs), à la condition qu'ils iraient à l'ouest du Mississipi rejoindre la tribu à laquelle ils appartenaient. Une partie de cette gratification fut en effet payée ; de nouvelles négociations eurent lieu, et malgré cela, les Séminoles se trouvaient encore dans la Géorgie en 1835.

Le général Jackson, qui touchait alors à la dernière année de sa présidence, se sentit humilié de ne pas avoir terminé cette affaire. Il ordonna des mesures de rigueur ; mais les sénateurs de l'opposition lui suscitant des obstacles, il nomma une commission pour tenter de conclure un quatrième traité avec ces peuples, qui avaient éludé les précédents. Vers les derniers mois de 1835, fut signé un pacte nouveau par lequel les Séminoles renonçaient à toutes leurs possessions à l'est du Mississipi, et s'engageaient à se retirer auprès des autres parties de leurs tribus, à l'ouest de ce même fleuve. Du reste, pour ce déplacement, le gouvernement de l'Union leur accordait une nouvelle indemnité de 5 millions de dollars (27,100,000 fr.); il devait, en outre, pourvoir aux frais de leur voyage, de leur nouvel établissement, de leur subsistance pour un an après leur arrivée, de la création de plusieurs écoles. Ces gratifications, jointes à d'autres dépenses nécessitées par cet arrangement, portaient la somme à déboursier par les États-Unis à 12 millions de dollars (64,240,000 francs). C'est ainsi que pour racheter des Indiens leurs titres supposés sur un coin de la Géorgie, on leur comptait, selon le calcul de M. Benton, plus d'argent que n'en avait coûté toute la Louisiane ; en outre, on leur assignait pour leur nouveau séjour, un territoire équivalent à celui qu'ils semblaient céder.

Tant de concessions faites aux Séminoles récalcitrants , peuvent paraître invraisemblables à ceux qui sont prévenus contre la politique du Congrès. Mais, comme tous ces détails furent l'objet de débats forts animés dans les assemblées législatives ; comme nous avons les discours prononcés par les chefs de l'opposition , MM. Clay, Webster , Calhoun ; comme le sénateur Benton , qui était alors président du comité des affaires indiennes , raconte tout au long dans ses mémoires, et les négociations et les intrigues auxquelles cette affaire donna lieu ; comme ce projet de loi n'obtint pas au premier vote la majorité dans le Sénat ; comme une motion formelle pour en demander le rejet fut faite par M. Clay, et cela sous prétexte que les Indiens étaient lésés dans leurs droits et qu'ils n'avaient donné leur consentement que par surprise ; comme, enfin, les documents de toute espèce surabondent pour éclaircir ce point, ceux qui doutent que la justice et l'humanité aient été consultées par l'Union dans sa politique envers la race rouge, ne trouveront pas une occasion meilleure de fixer leurs idées et de dissiper leurs préventions.

Ces préventions sont anciennes chez nous ; mais elles ont été récemment résumées avec un talent qui leur a donné une force et un éclat tout nouveaux. C'est le célèbre historien de la *Démocratie en Amérique* qui s'est

constitué le défenseur de ces prétendues victimes de l'Union. Que ses plaidoyers étincellent d'esprit; qu'ils soient inspirés par de nobles motifs; qu'on y admire la portée philosophique et la justesse d'observation habituelles à l'auteur, qui peut en douter? Que les griefs de tyrannie qu'il impute aux Européens en général, ne soient pas sans fondement, je l'accorde volontiers. Depuis plus de quatre-vingts ans que deux races presque antipathiques se froissent l'une contre l'autre, la plus faible a dû nécessairement éprouver bien des dommages: c'est le pot de terre qui chemine côte à côte avec le pot de fer. Mais faut-il rejeter sur les intentions des hommes ce qui n'est que la marche fatale des événements? N'est-il pas juste aussi d'insister sur la double administration des provinces de l'Union américaine, et de distinguer soigneusement la conduite des États particuliers d'avec celle du gouvernement central? Que la Géorgie, par exemple, dans son impatience de se débarrasser de quelques hordes de déprédateurs, ait employé contre eux des expédients peu légitimes; qu'elle ait tendu des pièges à leur rapacité, cela peut être. Mais le cabinet de Washington, loin de conniver à ces abus, s'est efforcé de les corriger. M. de Tocqueville le reconnaît lui-même, lorsqu'il dit: *Celui-ci (le gouvernement central) voudrait sincèrement sauver les restes des indigènes.*



Il le reconnaît aussi en peignant de si belles couleurs la contrée de l'Arkansas concédée aux Indiens de la Géorgie. Ainsi l'éloquent avocat de cette race infortunée, en faisant éclater ses plaintes, en a clairement limité la portée; et c'est cette restriction que nous tenions surtout à faire remarquer. Il semble qu'en Amérique on n'a pas bien compris les distinctions que notre illustre publiciste a sagement établies; sans cela le sénateur Benton se serait-il donné tant de peine pour défendre la loyauté des États-Unis, qui n'était pas réellement mise en question? Ne nous plaignons pas toutefois de cette susceptibilité tout américaine, puisqu'elle nous a valu des détails si précis sur les indemnités payées à ces tribus. Laissons parler le sénateur Benton.

« Voulant opposer, dit-il, aux assertions de l'historien français une réfutation aussi durable que les archives de notre nation, je fis dans le Sénat la motion qu'on dressât une statistique officielle de toutes les cessions faites par les Indiens depuis l'établissement du gouvernement fédéral en 1789, jusqu'en 1840, — tribu par tribu, cession par cession, année par année, — pendant cinquante ans, avec l'indication précise du nombre d'acres et du prix de chaque contrat.

» La motion fut accueillie, le relevé de ces diverses

ventes fut dressé avec exactitude et revêtu des signatures de Van Buren, président; de Poinsett, ministre de la Guerre; et de Hartley Crawford, directeur des affaires indiennes. D'après ce document, la somme payée par les États Unis aux Indiens s'élevait, en 1840, à 85,000,000 de dollars (460,700,000 francs); si l'on ajoute 5 ou 6 millions de dollars payés pour des ventes plus récentes, on dépasse le chiffre de 90 millions de dollars! C'est six fois plus que ne nous a coûté la Louisiane! Nous n'avons pas donné la moitié de cette somme pour acheter la Floride et la Californie! Et néanmoins, dans l'acquisition de ces trois provinces, il s'agissait du territoire et de la juridiction; tandis que dans les ventes que les Indiens nous ont faites, ils n'ont pu nous céder que le sol. Quelque significatifs que soient ces calculs pris en gros, ils le sont encore davantage quand on les considère dans leur application spéciale aux tribus dont M. de Tocqueville nous a fait de si touchantes peintures. Les Creeks ont reçu 22 millions de dollars pour 25 millions d'acres: ce qui fait 7 millions de plus que nous n'avons donné à la France pour la Louisiane, et 17 millions de plus que nous n'avons payé à l'Espagne pour la Floride. Les Choctaws, pour 20 millions d'acres, ont reçu, en sus des terres données en échange, 23 millions de dollars, c'est-à-dire 3 millions de plus que nous n'avons

compté pour la Louisiane et la Floride. Les Chérokées, pour 7 millions d'acres, ont reçu 15 millions de dollars, exactement le même prix que nous avons soldé pour la Louisiane et la Californie. Ajoutez 3 millions de dollars comptés aux Chickasaws, vous aurez 56 millions de dollars (303,520,000 francs), sans parler des 30 millions de dollars partagés entre des tribus moins importantes.

» Il n'est pas hors de propos de faire ici mention de ces petites tribus, et de rappeler ce que nous leur avons fourni en sus des 30 millions de dollars (162,600,000 francs), pour améliorer leur condition et les encourager à s'adonner à l'agriculture. Bornons-nous à parler du traité conclu, en 1829, avec les Osages, traité qui avait été précédé d'un grand nombre d'autres non moins avantageux et à cette tribu et aux tribus semblables. Nous nous sommes engagés à fournir annuellement à ces Osages deux forges pourvues d'outils avec quatre ouvriers-instructeurs, cinq cents livres de fer, soixante livres d'acier, un moulin avec un meûnier, une scie mue par l'eau avec un bon charpentier, mille vaches avec leurs veaux, deux cents laies avec leurs portées, mille charrues, mille chevaux avec leurs harnais, vingt-huit paires de bœufs, mille haches, mille houes, dix fermes-modèles dont chacune doit contenir six gros wagons et seize

charriots. En outre, nous devons payer 30,000 dollars pour indemniser les voisins de cette tribu, et 6,000 pour compenser des retenues exercées sur les annuités précédentes. Tels sont les avantages que nous faisons, en 1839, à l'une de ces petites colonies, laquelle en avait reçu de pareils dans six traités précédents.

» Nous n'avons pas fait de moindres sacrifices pour les autres peuplades, afin de les détourner de la chasse et de leur faire préférer l'éducation des troupeaux et la culture des terres. C'est dans le même dessein que nous avons établi et entretenu au milieu d'elles des écoles, des missions, des sociétés de tempérance. On sait aussi que le gouvernement de l'Union a institué, pour traiter les affaires indiennes, un bureau spécial avec un personnel nombreux. Le directeur général, qui réside à Washington, envoie des intendants dans chaque province, des interprètes et des agents dans chaque canton. Il s'assure, par des inspecteurs, que les Indiens soient protégés dans leurs personnes et dans leurs biens, que les échanges soient faits avec eux selon les prescriptions légales, qu'on ne leur achète aucune des denrées qui leur sont nécessaires, qu'on ne leur vende rien qui puisse leur nuire. Au nombre des objets prohibés sont les liqueurs enivrantes; et telle est la sévérité des lois à cet égard, que le contrevenant doit être puni par le retrait de sa patente, par la con-

fiscation de toutes ses marchandises, par son expulsion de la contrée.

» En faut-il davantage pour prouver que la politique invariablement suivie depuis cinquante ans envers ces peuples par le gouvernement central, porte l'empreinte de l'humanité la plus généreuse, et que nous n'avons jamais cessé de les protéger, d'améliorer leur condition, de les attirer doucement vers les habitudes sociales? »

Non, sans doute, il n'en faut pas davantage, et le sénateur Benton a raison de croire que ces faits, ces dates, ces chiffres, suffisent pour une apologie complète. Pourquoi donc ne s'est-il pas contenté d'exhiber ces documents authentiques? Avait-il besoin d'y mêler des assertions contestables? Ne devait-il pas surtout s'interdire une âpreté de langage qui ne pouvait que nuire à sa cause?



Conti  
nole  
Miss

No  
hcmn  
trita  
Las C  
xvii s  
de la  
facilit  
en 18  
tudes  
rance  
voral  
conv  
et le  
clare  
par/  
cent

## CHAPITRE IV

Continuation du même sujet. — Perfidie et férocité des Séminoles. — Émigration des tribus de l'Est sur la droite du Mississippi.

Nous aimons, en Europe, à nous représenter les hommes de race rouge comme paisibles, doux et traitables. Tel était, en effet, selon le témoignage de Las Casas, le caractère de plusieurs de leurs tribus au *xv<sup>e</sup>* siècle, et nous verrons que quelques peuplades de la basse Californie ont encore de nos jours cette facilité de mœurs. Mais les Séminoles qui s'obstinaient en 1835 à rester dans la Géorgie, avaient des habitudes bien différentes. Nous savons déjà quelle tolérance on avait eue pour eux, et quelles conditions favorables le président Jackson leur avait faites. Ces conventions avaient été solennellement signées. Oscéola et les autres chefs des Séminoles avaient voulu déclarer, dans les préambules du traité, *qu'ils étaient parfaitement satisfaits de la générosité du gouvernement central, qu'ils allaient bien volontairement rejoindre*

*sur les rives de l'Arkansas les autres parties de leurs tribus, qu'ils soupiraient après le moment de se réunir à leurs frères et de jouir d'une constitution assortie à leurs mœurs et à leurs croyances.*

Le gouvernement central ne doutait pas de son côté que le pacte ne dût être loyalement exécuté. Un commissaire spécial, M. Harris, fut envoyé pour faciliter cette émigration définitive. Il était muni de pleins pouvoirs pour dépenser libéralement tout ce qui lui paraîtrait convenable et pour lever toutes les difficultés. Or, le jour même de son arrivée au fort King, ces barbares exécutèrent un affreux complot contre tous les blancs qu'ils purent surprendre. Le général Wiley Thompson et le lieutenant Constant Smith, qui se promenaient en pleine sécurité à cent pas du fort, périrent criblés de balles par cinquante assassins qui firent feu sur eux. Au même signal, trois autres employés, Rogers, Kitzler et Robert, furent également tués à coups de fusil. Deux cavaliers envoyés aussitôt au général Clinch, succombèrent de la même manière. Quand les hommes du fort osèrent aller reconnaître les victimes de ce guet-apens, ils trouvèrent le corps du général Thompson percé de quatorze balles; celui de Rogers en avait reçu dix-sept; tous avaient été scalpés. On sut que celui qui avait donné le signal aux assassins des officiers, était le principal signataire

du traité, Oscéola, qui venait un moment auparavant de diner à la table du général.

Le même jour, le major Dade se trouvait en marche à la tête de cent douze hommes; son avant-garde était séparée du reste de sa compagnie par un intervalle de deux cents pas; ils traversaient un bois dont le sol était couvert de grands herbages. Tout à coup chacun des deux corps fut attaqué par des hommes embusqués, qui faisaient feu sur eux de toutes parts. Les officiers s'élancèrent à la tête de leurs soldats, les firent ranger, et coururent vers les points d'où partaient les coups; mais des ennemis invisibles continuèrent à tirer sur eux, et ces braves gens tombèrent les uns après les autres, sans pouvoir se défendre. Vainement firent-ils tout ce que l'adresse et l'audace pouvaient suggérer; ils périrent tous, à l'exception d'un seul qui parvint à se sauver en contrefaisant le mort, et qui put raconter les mutilations et les cruautés exercées contre ses compagnons d'armes. Un grand nombre d'autres meurtres furent commis à la même époque: tous les blancs qui furent surpris périrent assassinés. Une guerre de quatre ans, qui fut la conséquence de cette horrible conspiration, fut marquée par des actes de barbarie encore plus révoltants. Mais nous en avons assez raconté, pour faire comprendre que les Indiens opposent quelquefois aux voies de douceur des difficultés insurmontables.



D'après une statistique faite en 1836, 51,317 personnes de la race rouge avaient opéré leur passage à l'ouest du Mississipi; 36,950 s'étaient engagées par des traités de courte échéance à suivre ce mouvement; il n'en restait que 12,415, qui n'avaient pas encore contracté l'obligation formelle de quitter la rive gauche du fleuve. Depuis 1836, presque tout ce qui restait à faire s'est accompli, et le plan érigé en loi sous la présidence de Monroë, est bien près d'être entièrement exécuté. Que, dans ce déplacement de cent mille personnes incivilisées, il y ait eu des souffrances, des surprises, des abus d'espèces diverses, c'était inévitable, et toute la justice humaine ne pouvait pas l'empêcher. Mais que le gouvernement de l'Union y ait mis toute la bonne foi, toute la générosité et tous les ménagements possibles, c'est ce qui est certain dès aujourd'hui, et cela deviendra plus évident encore lorsque la collection des actes administratifs sera publiée tout entière.

Ici, qu'on nous permette un simple rapprochement. La France possède de grandes provinces le long de l'Atlas; l'Angleterre en a formé de bien plus vastes sur les bords du Sind et du Gange. Les Arabes et les Indiens qui en jouissaient avant elles, n'ont pas seulement l'avantage sur les indigènes des États-Unis de comprendre plus clairement le droit de propriété; mais

ils cu  
mois  
gouv  
nage  
raier  
toire  
légit  
sembl  
mod  
avec  
L  
vait  
été f  
mais  
qui  
maj  
espé  
reld  
par  
C  
iné  
qui  
tro  
vo  
co  
pr

ils cultivaient ces terres, ils les ensemençaient, ils y moissonnaient d'abondantes récoltes. Cependant ces gouvernements européens ont-ils gardé les mêmes ménagements envers les premiers occupants? Et pourraient ils produire pour chaque portion de ces territoires, le contrat authentique qui leur en assigne la légitime possession? Cette simple observation nous semble propre à faire apprécier l'esprit d'équité et de modération qui dirige le Congrès dans ses relations avec les tribus indiennes.

La somme de ces achats conclus avant 1840, s'élevait à 460,700,000 francs. Le relevé de ceux qui ont été faits depuis cette époque n'est pas encore complet, mais on peut l'évaluer au quart des précédents, ce qui porte cette somme à 575,875,100 francs. La majeure partie de ces valeurs a été payée, soit en espèces, soit en denrées; l'autre partie est encore redue, et ce sont les intérêts de cette dette contractée par les États-Unis, qui sont payés par annuités.

Ces traités synallagmatiques entre des contractants inégaux, ne témoignent-ils pas les maximes de justice qui dirigent le plus puissant? Et le plus faible ne trouve-t-il pas de nombreux avantages dans la prévoyance du généreux débiteur qui, au lieu de lui compter le prix total de ces terres, au risque de le voir promptement dissipé, garde le capital dont il paie

exactement les revenus ? Ce gouvernement protecteur porte encore plus loin sa sollicitude. Il surveille et dirige l'emploi de ces pensions annuelles. Au lieu de les déposer en espèces dans les mains des Indiens, qui se hâteraient d'en acheter des liqueurs enivrantes et d'autres superfluités pernicieuses, il en convertit une partie en denrées de première nécessité, et leur fournit du blé, du sel, des habits. Il leur fait distribuer des moutons, des bœufs, des charrues, des instruments d'agriculture. Il entretient au milieu d'eux des ouvriers instructeurs ; il ouvre des écoles et gratifie ceux qui les fréquentent ; il facilite aux missionnaires les moyens de rendre leur zèle plus fructueux. Il emploie toute espèce d'expédients pour triompher de l'insouciance des Indiens, pour engager les moins endurcis à secouer leur torpeur, à prendre le goût du travail et du bien-être qui en est le fruit. Il les traite, à la vérité, comme des mineurs ; mais il agit ainsi dans leur intérêt, et comme un tuteur intègre et dévoué qui ne retire des soins qu'il se donne, que la satisfaction de contribuer au bonheur de ses pupilles.



Situat

Le  
vent  
établi  
ment  
cinq  
viron  
roch  
depu  
clans  
deux  
dans  
État  
C  
enti  
cau  
som  
vea

## CHAPITRE V

Situation physique et morale des tribus qui ont formé des colonies sous la protection du Congrès américain.

Les Indiens considérés dans leur état présent peuvent être rangés en trois classes : 1<sup>o</sup> ceux qui se sont établis dans des territoires assignés par le gouvernement de Washington , et qui sont plus de cent vingt-cinq mille ; 2<sup>o</sup> ceux qui bivaquent , au nombre d'environ cent mille , dans les savanes à l'est des Montagnes rocheuses , et que la police armée de l'Union s'efforce depuis soixante ans de surveiller et de contenir ; 3<sup>o</sup> les clans très-divers formant une population de plus de deux cent trente mille âmes , lesquels sont répandus dans les quatre provinces de l'Ouest annexées aux États-Unis depuis onze ou douze ans.

Ceux de la première catégorie ne nous sont pas entièrement inconnus. Nous savons déjà pour quelles causes le gouvernement central les a déplacés ; quelles sommes il a dépensées pour les établir dans leurs nouveaux territoires ; quelles distributions annuelles il

leur fait d'outils , de vivres , de cabaux , de fournitures diverses ; avec quel empressement il institue chez eux des écoles , des missions , des sociétés de tempérance ; en un mot, quels encouragements il leur donne , pour les amener doucement aux habitudes sociales. Il nous reste à voir comment ces peuples ont profité de tant de secours , et nous avons à cet égard des documents authentiques.

Les Iroquois occupent une contrée fertile que le gouvernement central leur a depuis longtemps assignée, entre les Alleghans et le lac Erié. L'État de New-York, dans lequel ils sont enclavés, ne porte aucune plainte contre eux ; et rien ne fait supposer qu'ils doivent jamais être inquiétés dans cette possession. Leur population, qui est de 5,922 âmes, est distribuée en huit tribus. Chacune de ces divisions a ses chefs et son régime particulier ; mais elles nomment toutes des représentants qui forment une assemblée générale où se traitent les affaires d'un intérêt commun. Cette fédération, qui n'a été que légèrement modifiée dans ces derniers temps, est antérieure au xv<sup>e</sup> siècle, et le docte Schoolcraft a pu soutenir avec vraisemblance qu'elle a servi de modèle à la constitution des États-Unis. Les Iroquois ont huit écoles qui sont fréquentées par 841 élèves : on y apprend la lecture, l'écriture, le calcul, la langue anglaise, l'agriculture. Ils ont neuf

églises, et les offices du culte luthérien s'y célèbrent tous les dimanches. Le nombre de ceux qui se conforment aux pratiques de cette religion est de 832; mais on en compte 3,984 qui se disent chrétiens. Ils cultivent 30,838 acres de terres ( 14,000 hectares ). Ils récoltent annuellement 66,000 *bushels* de blé et 40,000 d'autres grains , c'est-à dire plus de 38,000 hectolitres de céréales , 81,000 melons , 41,000 livres de beurre , 38,000 livres de sucre d'érable . . . . . Ils nourrissent 1,303 vaches à lait , 774 paires de bœufs , 7,115 cochons , 1,902 chevaux. Nous pourrions nombrer avec la même précision leurs charrues , leurs bèches , leurs haches : car rien n'est omis dans les tableaux de cette statistique. Grâce à cette minutieuse diligence, on nous transmet sur les fermes arrosées par le Cattaraugus, plus de détails que nous n'en avons sur celles que baignent le Rhône ou la Loire. Enfin , ce qui doit achever de faire régner l'abondance chez les Iroquois , c'est qu'ils reçoivent du gouvernement de l'Union une subvention annuelle de 40,000 dollars ( 216,000 francs ). D'après ces renseignements , il est aisé de voir que ces tribus jouissent d'une grande prospérité et qu'elles sont gagnées à la civilisation , comme l'assurent les auteurs de la statistique. Ce qui confirme cette opinion , c'est que les Iroquois ont une typographie où s'imprime une gazette hebdomadaire.

Nous pouvons former les mêmes espérances sur quatre groupes d'Algonquins qui sont établis dans les États du haut Mississipi, du Michigan et du Wisconsin. Ils forment une population de 17,197 personnes, sur lesquelles 1,803 savent lire, écrire et parler anglais. 5,144 pratiquent la religion chrétienne; presque tous la professent et ont renoncé à leurs vieilles superstitions. Ils cultivent 31,000 hectares de terre, et récoltent 213,000 hectolitres de blé ou de maïs, 326,573 melons, 1,007,380 livres de sucre d'érable. En outre, ceux qui sont voisins des lacs expédient annuellement 530 barils de poisson salé.

Divers clans, réunis dans la statistique sous le nom d'Apallachians, forment une population de 5,015 âmes. Établis sur les bords fertiles de l'Arkansas, ils récoltent 109,400 hectolitres de blé ou de maïs. Ils ont 5,789 chevaux et 24,000 cochons. Quant à leur gouvernement, ils semblent avoir pris pour modèle la constitution des Iroquois. Ils reconnaissent des chefs auxquels sont confiés le pouvoir exécutif et la gestion des affaires courantes; mais l'autorité suprême réside dans les assemblées formées par les délégués des divers cantons. Les délibérations se font d'une manière solennelle; on y admet le principe de la majorité. C'est devant ces représentants que sont cités les meurtriers et les grands coupables. Il y a des condamnations à

mort  
faire  
sont  
chefs  
spéc  
Po  
quel  
plair  
en ve  
30 d  
gran  
natio  
à l'a  
tive  
et ré  
22,5  
ont c  
654  
que  
un  
et 2  
tent  
entr  
Wa  
bas  
en

mort. Dans ces réunions générales se traitent les affaires d'intérêt commun. Pour tout le reste, les clans sont indépendants les uns des autres ; ils ont leurs chefs particuliers, leur régime distinct, leur budget spécial.

Pour former l'État du Minnesota, l'Union obtint de quelques tribus de Dacotahs, la cession d'une fertile plaine qu'arrose le Missouri. Ces peuples perçoivent, en vertu de cette vente, des annuités qui s'élèvent à 30 dollars (162 fr. 60 cent.) par tête. Mais le plus grand avantage qu'ils aient retiré du voisinage d'une nation policée, c'est qu'ils se sont adonnés eux-mêmes à l'agriculture. Leur population de 6,570 âmes cultive 700 hectares de terre ; elle élève 2,186 chevaux, et récolte 13,102 hectolitres de blé, 12,350 melons, 22,525 livres de sucre d'érable, 2,920 livres de miel. Ils ont chez eux vingt-quatre écoles qui sont fréquentées par 654 élèves. Mais on est tristement surpris d'apprendre que l'enseignement évangélique n'y est donné que par un catéchiste ; aussi ne compte-t-on que 57 femmes et 24 hommes qui se disent chrétiens. Les autres restent entichés de leurs vieilles erreurs ; ils sont même entretenus dans ces superstitions par les sociétés du Wabeno et du Jeasukawin, dont nous exposerons plus bas les doctrines et les momeries. On compte encore en ce moment, parmi ces tribus de Dacotahs, 114



charlatans ou fanatiques, qui font profession d'initier de nouveaux prosélytes à ces confréries mystérieuses.

Sept autres clans de Dacotahs ont aussi vendu une partie de leurs terres à l'État du Minnesota. Ce sont les Medawakantons, qui sont au nombre de 2,250. Pour cette cession, ils reçoivent une indemnité annuelle de 204,920 francs, ainsi répartis : 54,000 fr. en espèces, une valeur pareille en marchandises, des provisions de bouche pour 28,000 fr., des bestiaux et des instruments d'agriculture pour 45,000 fr. Le reste sert pour l'établissement et l'entretien des écoles. Ces secours devraient les faire vivre dans l'aisance ; mais, jusqu'à ce jour, ils ont montré peu d'aptitude pour l'agriculture. Au lieu de nourrir les bœufs, les vaches, les brebis que l'Union leur distribue, ils les abattent et les mangent. Ils ne gardent que les chevaux, dont ils se servent pour labourer environ 200 hectares de terre. Ils récoltent 4,000 hectolitres de blé. Le gouvernement de Washington leur a fait bâtir une église et entretient chez eux six missionnaires ; mais rien n'a pu, jusqu'à ce jour, leur faire adopter la religion chrétienne. Ils sont endurcis dans leurs vieilles superstitions. On compte chez eux 150 ministres de leur ancien culte, faisant profession d'exercer la magie, de guérir les malades par des sortilèges, de prédire l'avenir, d'initier aux sociétés secrètes. L'influence de ces jon-

gleurs  
ce qu  
l'inst

Su  
ler et  
nous  
Les t  
rense  
de pe  
coche  
colte  
sont  
jardin  
hecto  
vache  
s'élèv

To  
le m  
que n  
15,0  
cham  
subs

On  
des C  
dépas  
supér

gleurs est le plus grand fléau de ces peuplades. C'est ce qui les détourne du christianisme, du travail, de l'instruction.

Sur les groupes d'Indiens dont nous venons de parler et qui représentent une population de 36,954 âmes, nous avons des détails minutieusement multipliés. Les tableaux de statistique nous donnent aussi des renseignements plus que suffisants sur une vingtaine de petites tribus. 1,134 Delawares nourrissent 1,258 cochons, 1,352 chevaux, 419 vaches à lait; ils récoltent 10,257 hectolitres de céréales; leurs champs sont encore plus fertiles en melons, en patates, en jardinage, en fruits. 475 Kickapoos recueillent 4,556 hectolitres de grain; ils élèvent 652 chevaux et 183 vaches à lait. Les céréales de 1,750 Pottawatomies s'élèvent à 17,810 hectolitres.

Toutes les tribus de cette liste sont à peu près sur le même pied. D'après les documents authentiques que nous avons sur leur compte, on reconnaît que ces 15,000 Indiens retirent de leurs bestiaux, de leurs champs, de leurs jardins, deux ou trois fois plus de subsistances qu'ils n'en consomment.

On peut en dire autant des Chérokées, des Creks, des Chickasaws, des Choctaws, qui, pris ensemble, dépassent le nombre de soixante et dix mille. Cette supériorité numérique témoigne qu'ils cultivent leurs

terres avec autant de succès que ceux dont nous avons déjà parlé. Ils occupent, entre le 32° et le 37° degré de la latitude, une contrée sillonnée dans sa vaste étendue par six grandes rivières et par d'innombrables ruisseaux. La terre, sans être cultivée, s'y couvre de gras pâturages; et pour peu qu'elle soit fécondée par le travail, elle produit en abondance le blé, le maïs, les patates, les melons, toutes les espèces de jardinage. Une heureuse alternative de vallons et de collines y favorise l'irrigation et permet de donner aux végétaux divers les expositions qui leur conviennent. Les arbres de verger s'y couvrent de fruits. Le climat en est si tempéré qu'il convient aux animaux les plus utiles aux colonies. Aussi, les États du Missouri et de l'Arkansas ont-ils revendiqué ces fertiles territoires; mais le gouvernement central s'est vu contraint de les accorder et de les maintenir à ces tribus redoutées, qui n'en auraient pas accepté d'autres. En effet, pour la gestion de leurs affaires et pour la discussion de leurs intérêts, ces peuples ne le cèdent pas en sagacité aux nations policées. Ils ont plus d'une fois mis en défaut les hommes d'État de Washington. Ils ont soutenu sans trop de désavantage plusieurs guerres contre des troupes régulières. A la suite de ces conflits menaçants ou meurtriers, ils ont toujours agrandi leurs frontières, augmenté leurs revenus, acquis de

nouve  
journa  
s'appli  
tion, i  
gnerie  
Ce qu  
ni l'in  
religio  
l'éduca  
la féco  
et les  
prendr

Les  
jouisse  
redeva  
qui dep  
rues,  
dix fer  
avons

Les  
parler  
âmes.  
de blan  
agent  
1848 :  
» d'une

nouveaux privilèges. Ils ont des imprimeries et des journaux depuis plus de vingt ans. Par malheur, en s'appropriant les arts et les ressources de la civilisation, ils en ont aussi pris les vices. La paresse, l'ivrognerie, la débauche font de grands ravages chez eux. Ce qui leur manque le plus aujourd'hui, ce n'est ni l'instruction ni l'industrie, mais la morale et la religion. Ils s'adonnent à la culture des terres et à l'éducation des troupeaux, avec un succès facilité par la fécondité du sol. L'abondance règne dans ce pays, et les nécessiteux qui s'y trouvent ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes.

Les Osages, qui sont établis au nord des Chérokées, jouissent d'une aisance encore plus grande. Ils en sont redevables aux libéralités du gouvernement central, qui depuis 1839 leur fournit annuellement mille charrettes, mille chevaux harnachés, mille vaches à lait, dix fermes-modèles et tant d'autres secours dont nous avons vu l'énumération (page 32).

Les diverses tribus agricoles dont nous venons de parler, forment une population de cent vingt-cinq mille âmes. Elles ne sont pas aussi inférieures aux colonies de blancs qu'on le suppose communément. M. Angel, agent du bureau des affaires indiennes, écrivait en 1848 : « Tous les cantons de mon district jouissent d'une véritable aisance. Celui de l'Alléghany, qui

» compte onze cents âmes , retire un revenu considérable de ses grands bois de sapin. Les scieries et les droits de flottage lui rapportent quinze mille francs par an. Le sol est de bonne qualité ; il produit d'abondantes récoltes et d'excellent jardinage. Les habitants, sauf très-peu d'exceptions, vivent fort commodément ( *in circumstances of comfort* ), et quelques-uns possèdent des propriétés considérables. » Leurs progrès en tout genre sont sensibles.

» Le canton du Cattaraugus, peuplé de treize cents personnes, s'applique plus exclusivement à la culture des terres. On remarque des preuves évidentes de prospérité et même de richesse ( *even wealth* ) dans l'aspect des maisons, des fermes, des champs, des troupeaux, des meules de paille. Ce pays peut être comparé aux plus belles contrées que cultivent les blancs. En le traversant, on ne se douterait pas qu'il est habité par des Indiens. On y voit de tous côtés des maisons fraîchement badigeonnées, des fenêtres garnies de jalousies vertes, de vastes champs enclos de murs, des greniers abondants, des chevaux convenablement harnachés, des troupeaux bien nourris. Quel encouragement que la vue de cette prospérité, pour ceux qui se font un devoir de civiliser la race rouge ! Le canton du Cattaraugus possède une scierie, une salle pour le conseil, deux églises, cinq

écoles  
reçu  
licen  
tique

»  
quatr  
conse

Par r  
partie  
dispe  
quese  
pour  
avant  
vées

» L  
vingt  
et un  
hollan  
penda  
fécon  
plais  
nière  
lui et  
Willi  
tenait  
tolitr

écoles. Parmi les Indiens qui l'habitent , plusieurs ont reçu une éducation libérale à New-York ; deux sont licenciés en droit ; un est docteur en médecine et pratique utilement l'art de guérir.

» Le canton de Tonewanta , qui est de sept cent quatre-vingts âmes , récolte plus de denrées qu'il n'en consomme, et le surplus qu'il en vend est considérable. Par malheur, la compagnie d'Ogden leur dispute une partie de leurs possessions. Ce procès, qui est très-dispendieux , retarde leurs progrès et les met quelquefois dans la gêne. Toutefois, les efforts qu'ils font pour fournir à ces gros frais finiront par tourner à leur avantage, en leur apprenant que les terres bien cultivées sont inépuisables en revenus.

» Le canton de Tuscaroras ne contient que trois cent vingt habitants. Ils ont une salle de conseil, une église et une école. La compagnie d'Ogden et la compagnie hollandaise leur causent de notables préjudices ; cependant ils vivent dans une grande aisance, grâce à la fécondité de leurs terres. Un de leurs chefs, Jean Montplaisant, m'a dit que son domaine a produit à la dernière récolte 333 hectolitres de blé ; savoir, 222 pour lui et 111 pour ses fermiers. Un autre de leurs chefs, William Chew, était tout fier de m'apprendre qu'il tenait toujours en réserve dans ses greniers 100 hectolitres de froment. Le principal chef de cette tribu,

William Montplaisant, jouit d'une fortune considérable. Sa maison est bâtie en belles pierres de taille. Outre le grand domaine dont il dirige l'exploitation, il afferme à des colons de race blanche 180 hectares d'excellentes terres. Les habitants de ce canton sont en grande prospérité. Ils professent sans exception la religion chrétienne. » L'auteur de ce rapport continue à passer en revue les cantons de son ressort, et il les représente tous dans un état florissant.

Dans une relation plus ample, que M. Lea, inspecteur du même bureau des affaires indiennes, adressait en 1850 au ministre de l'Intérieur, on remarque le passage suivant : « Tout prouve que les Indiens établis loin de nos grandes villes, prennent goût à l'agriculture, et qu'ils peuvent former en peu de temps des sociétés intelligentes, religieuses, bien réglées et parfaitement dignes de jouir de nos droits, de nos privilèges, de nos institutions libérales. Tant qu'ils étaient mêlés à la population blanche, ils succombaient à des tentations irrésistibles. Ils se sentaient attirés vers les jouissances de notre société, et leur infériorité de connaissances et de fortune les empêchant d'y parvenir par des voies honnêtes, ils s'y précipitaient par les vices et la corruption. En peu d'années ils auraient été détruits, et de leurs tribus, comme de beaucoup d'autres, il ne serait resté que les noms.

Soustr  
ils s'a  
à leur  
fitent  
tent e  
prosp  
cing à  
à leur  
sembl  
mocr  
jorité  
lontie  
les ar  
ils en  
Si  
faits  
tion ;  
nous  
égale  
rouge  
c'est  
l'Est  
moye  
Peut  
lonie  
leur:

Soustraits maintenant à ces influences pernicieuses, ils s'affectionnent aux terres qu'ils doivent transmettre à leurs enfants ; ils les cultivent avec succès ; ils profitent des secours que nous leur donnons, augmentent en nombre, et font des progrès rapides dans la prospérité (*increasing in numbers et rapidly advancing in prosperity*). La plupart d'entre eux ont renoncé à leurs usages barbares, pour adopter des institutions semblables aux nôtres. Ils ont des gouvernements démocratiques, des lois écrites, des chefs élus à la majorité des suffrages et responsables. Ils adoptent volontiers nos instruments d'agriculture ; ils pratiquent les arts mécaniques ; ils se pressent dans les églises ; ils envoient leurs enfants dans les écoles..... »

Si de tels passages n'étaient pas appuyés sur des faits avérés, on pourrait les soupçonner d'exagération ; mais, soutenus par les détails de statistique que nous venons de multiplier, ils démontrent deux vérités également importantes : la première, c'est que la race rouge n'est pas incapable de se civiliser ; la seconde, c'est que les États-Unis, en cantonnant les tribus de l'Est dans des territoires éloignés, leur ont facilité les moyens d'améliorer leur condition physique et morale. Peut-être devrait-on aider plus efficacement ces colonies naissantes, à secouer les derniers vestiges de leurs superstitions, et à résister aux empiétements des



compagnies. Toutefois, n'oublions pas que ces peuples sont excessivement jaloux de leur indépendance, qu'ils se cabrent contre tout ce qui sent la contrainte, et que l'autorité du gouvernement central a besoin de se déguiser adroitement pour ne pas les révolter. C'est grâce à tant de sacrifices et de ménagements, que ces tribus de l'Est ont renoncé à leurs habitudes nomades et féroces. Elles vivent paisiblement dans des territoires plus que suffisants pour l'accroissement de leur population et de leur fortune. Tout fait espérer qu'elles ne s'arrêteront pas au point où elles sont arrivées. Mais, pour bien apprécier les progrès qu'elles ont déjà faits, il est bon de comparer l'état où elles sont, avec celui des peuplades qui, placées aussi depuis soixante ans sous la juridiction du même gouvernement, s'obstinent encore à n'avoir avec lui que le moins de relations qu'elles peuvent.



État

e

Le

sont

puis

les É

l'Ark

fertili

mille

en ga

leurs

prem

gent

jusqu

deux

par l

entre

Mon

qui

mon

l'Ut.

## CHAPITRE VI

État présent des Indiens incivilisés qui sont surveillés  
et contenus par les États-Unis depuis soixante ans.

Les tribus agricoles dont nous venons de parler sont établies dans une grande zone qui descend depuis la région des lacs jusqu'au Texas, en longeant les États du Minnesota, de l'Iowa, du Missouri, de l'Arkansas. C'est au nord et à l'ouest de cette contrée, fertilisée par des colons de couleur rouge, que cent mille autres Indiens se laissent consumer par la faim en gardant leurs habitudes sauvages. On peut grouper leurs nombreuses hordes en trois catégories : dans la première, on compte 30,000 Algonquins, qui s'étendent au nord du lac supérieur et à l'ouest du Canada jusqu'aux frontières de la Nouvelle-Bretagne ; dans la deuxième, 24,000 Dacotahs, désignés ordinairement par le nom de Sioux, qui occupent d'immenses savanes entre les établissements du Minnesota et les cimes des Monts rocheux ; dans la troisième, 54,000 Dacotahs, qui bivaquent aussi sur le versant oriental des mêmes montagnes, mais plus au Sud, vers les frontières de l'Utah et du Nouveau-Mexique.

On ne peut pas dire que les Algonquins soient inaccessibles à la civilisation, puisque ceux d'entre eux qui ont cédé une partie de leurs terres aux États de l'Union, se sont mis à cultiver celles qu'ils ont gardées, et qu'ils y récoltent aujourd'hui deux fois plus de denrées qu'il n'en faut pour leur population de 17,197 personnes. Néanmoins, ceux qui habitent plus au Nord n'ont pas mitigé leur barbarie héréditaire. Ils ne vivent que de chasse et de déprédations. On suppose qu'ils sont plus de 30,000; mais le gouvernement de l'Union n'entretient des relations qu'avec vingt-sept clans voisins du lac Michigan, et formant une population de 7,003 âmes. C'est pour les contenir dans leurs limites et pour les empêcher de faire des incursions sur les terres cultivées, qu'on a bâti le fort Saint-Antoine. Les officiers qui occupent ce poste ont reçu l'ordre de ménager ces chasseurs farouches, de leur faire des distributions de vivres et de vêtements, de tenter toutes les voies pour leur inspirer le goût de l'agriculture. Ces soins sont restés infructueux jusqu'à ce jour. Les Algonquins continuent à regarder le travail des mains comme déshonorant. Ils n'élèvent ni bœufs, ni chevaux, ni animaux domestiques d'aucune espèce. Toujours féroces les uns envers les autres, et rancuniers contre les blancs, ils se font des guerres d'extermination, et ne se liquent ensemble que quand il

s'agit d'aller piller une colonie ou détrousser une caravane.

Les Dacotahs du Nord, ou les Sioux, ont fourni, comme les Algonquins, un petit contingent à la civilisation; ce sont les deux groupes riverains du Missouri qui ont vendu, comme nous l'avons dit, une partie de leurs territoires à l'État du Minnesota. Quoique retardés dans leurs progrès par de vieilles superstitions, ils récoltent assez de denrées pour leur population de 8,820 personnes. Ces exemples n'ont pas été suivis jusqu'à ce jour par les autres Sioux. Néanmoins, dans les clans voisins de ces colonies, les femmes se réservent quelques coins de terre autour de leurs tentes pour y semer du maïs. Quant aux hommes, ils se croiraient déshonorés s'ils maniaient la pioche ou le râteau. Le seul travail qui ne les fasse pas déroger, c'est de dresser des trappes ou de traquer les bois pour prendre des animaux sauvages. Ces chasseurs sont d'autant plus farouches qu'ils vivent plus haut dans les montagnes. Ceux qui rôdent vers les sources du Missouri sont plongés dans la plus dégradante brutalité. Vivant uniquement de chasse et de brigandage, ils ne s'attroupent que pour saisir plus facilement leur proie. Les bisons ou les daims pris dans ces battues sont à l'instant partagés entre les personnes présentes, et ceux qui les ont tués n'ont d'autre

privilege que d'en obtenir les peaux. Malheur aux voyageurs qui s'aventurent parmi ces pillards ferores ! Les trafiquants de fourrures peuvent seuls le faire impunement. Mais ces speculateurs, au lieu de les attirer vers la civilisation, les en detournent de plusieurs manieres : indirectement d'abord, en leur vendant des liqueurs qui achèvent de les abrutir ; en second lieu, volontairement et par calcul, de peur que l'agriculture, en les detournant de la chasse, ne diminue le commerce des fourrures. Du reste, les castors et les bisons deviennent si rares, que pour une famille qui subsiste uniquement de chasse, il faut une etendue de 990 hectares. De là vient que les 24,000 Sioux, encore qu'ils occupent d'immenses savanes entre les limites du Minnesota et celles de l'Orégon, ne laissent pas d'être réduits la plupart du temps aux dernières extrémités de la famine. Malgré ces souffrances, ils montrent une répugnance invincible pour le travail manuel, dont les préjugés et l'orgueil les detournent plus que la paresse.

Sur le même versant des Monts rocheux, mais plus au Sud, habitent des clans plus peuplés que ceux des Sioux, et appartenant à la même nation des Dacotahs. Le grand nombre de postes établis au milieu d'eux prouve qu'ils sont l'objet d'une surveillance plus active. C'est dans le plus important de ces forts, celui de

Saint-P  
intenda  
teur. Il  
feroces  
habitue  
vivres  
ner du  
marau  
culti  
eux-m  
profite  
repous  
convie  
ceux q  
leur ar  
qui se  
sons, c  
et l'ho  
d'eux  
les tro  
qu'ils  
qu'on  
de-vie  
en de  
d'entr  
des ou

Saint-Pierre, qu'a résidé longtemps Philandre Prescott, intendant des affaires indiennes et judicieux observateur. Il nous apprend que ces peuples, quoique moins féroces que les Sioux, s'obstinent cependant dans leurs habitudes sauvages. Les distributions qu'on leur fait de vivres et de vêtements, ne suffisent pas pour les détourner du meurtre et du pillage. Ils sont toujours prêts à marauder dans les champs et les jardins que les blancs cultivent autour du fort ; mais ils rougiraient de manier eux-mêmes la charrue ou l'arrosoir. Ils refusent de profiter des écoles qu'on tente d'établir pour eux. Ils repoussent le christianisme comme une religion qui ne convient pas à la race rouge, et ne corrige pas d'ailleurs ceux qui la professent. Un des plus grands obstacles à leur amendement, c'est la vente des liqueurs enivrantes qui se fait malgré les prohibitions. Pour toutes ces raisons, on ne s'aperçoit pas qu'ils deviennent meilleurs, et l'honnête Prescott dit tristement : *Je vis au milieu d'eux depuis vingt ans, et je suis forcé d'avouer que je les trouve aujourd'hui plus corrompus et plus dégradés qu'ils ne l'étaient à mon arrivée parmi eux.* Il demande qu'on interdise plus efficacement l'importation de l'eau-de-vie chez eux ; qu'on leur fasse des distributions en denrées et non pas en argent ; qu'on pende ceux d'entre eux qui suscitent des guerres ; qu'on leur envoie des ouvriers-instructeurs ; qu'on leur assigne indivi-

duellement des terres ; qu'on établisse des fermes-modèles. Mais il laisse entrevoir, en conseillant ces expédients, qu'il n'en espère pas beaucoup d'effet. Cette perspective est d'autant plus affligeante, qu'il s'agit, d'après l'évaluation de cet intendant des affaires indiennes, d'une population de 54,550 personnes.

Sur cette grande division des Dacotahs, nous avons une autre relation curieuse : c'est celle de Thomas Williamson, docteur exerçant la médecine dans l'État de l'Ohio, mais qui a passé plusieurs années parmi ces peuples, pour y recueillir des observations utiles à son art. Il décrit les prestiges et les jongleries des prétendus magiciens, qui spéculent sur la crédulité de ces hordes superstitieuses. Il constate aussi l'emploi de plantes, d'onguents, d'inventions ingénieuses pour tirer du sang, guérir des blessures, arrêter les fièvres. Il fut témoin, en 1837, des ravages que fit en ce pays la petite vérole. Parmi les clans les plus maltraités, un de 4,600 personnes fut réduit à 31 ; un village de mille loges devint tout à fait désert ; le nombre des victimes s'éleva jusqu'à 10,000. « Le langage, ajoute-t-il, ne peut donner qu'une bien faible idée de cette affreuse mortalité. De quelque côté qu'on tournât les yeux, on voyait des morts et des agonisants, de nombreuses cabanes d'où ne sortait plus de fumée, des corbeaux et des loups se repaissant en paix et

» tout  
» ture.  
» de le  
» après  
» se pr  
» pant à  
» les fl  
» en re  
» phère  
» liés s  
» des f  
» scène  
» une i  
Le  
servati  
de ces  
mêmes  
anima  
de leu  
invinc  
fiquan  
Il den  
et qu'  
que,  
cultur  
en ré

» tout à leur aise des corps abandonnés sans sépulture. Dans la tribu des Arickarées, qui sont si fiers de leur beauté, on en vit qui se trouvant défigurés après leur guérison, se donnaient la mort, soit en se précipitant du haut des rochers, soit en se frappant à coups de poignard. Dans les vastes savanes, les fleurs qui s'épanouissaient autour des cadavres, en rendaient l'aspect encore plus navrant. L'atmosphère était empestée par des milliers de corps putréfiés sur le sol. Des enfants affamés erraient autour des froides dépouilles de leurs parents. C'étaient des scènes horribles dont l'imagination ne saurait se faire une idée. »

Le docteur Williamson confirme d'ailleurs les observations de Ph. Prescott sur les mœurs primitives de ces tribus, sur leur possession immémoriale des mêmes contrées, sur la diminution progressive des animaux dont elles se nourrissent, sur l'insuffisance de leurs ressources alimentaires, sur leur répugnance invincible à cultiver la terre, sur la cupidité des trafiquants qui les empoisonnent de liqueurs enivrantes. Il demande qu'on assigne un territoire à chaque clan, et qu'on partage ces terres entre les particuliers, parce que, tant que le sol reste indivis, le jardinage qui est cultivé par une famille étant pillé par les voisins, il en résulte que personne ne veut prendre une peine dont



il ne doit pas profiter à l'exclusion des autres. Faisant ressortir l'importance d'une impartiale distribution dans les subventions, il raconte que lorsque des vaches ou des chevaux sont donnés par exception à certaines familles d'un village, ils sont tués aussitôt par celles qui n'en ont pas reçu. Il se plaint aussi de l'insuffisance des lois actuelles, qui ne protègent ni la propriété ni la vie des Indiens. « Ces lois, dit-il, du moins telles » qu'elles sont interprétées par les officiers du gouvernement, ne considèrent pas les individus de la race rouge comme des personnes. Ainsi, un Indien en » dépouille-t-il un autre, le blesse-t-il, le met-il à » mort, les agents ne croient pas devoir intervenir. De » là résultent des rixes sanglantes et des meurtres » fréquents. » Cette révélation est d'autant plus grave, qu'autour de ces postes d'observation se réunissent non-seulement les plus nécessiteux et les moins féroces des indigènes, mais des colons et des trafiquants de race blanche. On y bâtit des fermes et des magasins. Si l'humanité demande que les sauvages y reçoivent du pain et des vêtements, la justice ordonne qu'ils y jouissent de la sécurité. Du reste, le docteur Williamson est le seul qui révèle ces désordres; encore insinue-t-il que ce sont des abus provenant d'une mauvaise interprétation des lois, et qui n'ont lieu qu'aux environs du fort Snelling.

Dans cette revue rapide des peuplades qui dressent leurs tentes sur la pente orientale des Monts rocheux, il nous resterait à parler de celles qui s'étendent le plus au Sud, vers les sources du Nebraska, du Kansas, du Verdigris, du Red Fork, du Canadian. Nous avons sur elles des renseignements précis, mais qui aboutissent aux mêmes conclusions que les observations de Ph. Prescott et de Williamson. Les clans voisins des grandes forêts où les bisons courent encore par troupes, s'adonnent uniquement à la chasse, et leur commerce consiste à échanger des fourrures contre diverses denrées. Jusqu'ici les trafiquants osaient seuls s'aventurer au milieu de ces hordes meurtrières. Depuis l'acquisition du Nouveau-Mexique, l'Union a fait tracer une route qui va de l'État du Missouri jusqu'à Santa-Fé, en traversant ainsi les contrées les plus sauvages. Des forts ont été bâtis de distance en distance, pour la sûreté des caravanes. Fitz Patrick, agent des affaires indiennes, qui réside dans un poste voisin de Santa-Fé, nous dépeint les sauvages de ce désert comme inaccessibles à tout sentiment moral. Il conseille l'intimidation et la rigueur comme les seuls moyens de les contenir et de leur apprendre les premières notions de moralité, auxquelles ils sont tout à fait étrangers. Fitz-Patrick n'est pas le seul à dire que ces sauvages n'appartiennent à l'humanité que par la

forme du corps. Un autre fonctionnaire du bureau indien, qui réside vers les sources du Nebraska, M. Parkman, nous assure qu'il faut *se défier d'eux comme des panthères, qu'ils sont dégagés de tout frein moral, et que ce n'est qu'à force de temps et de répressions sévères qu'on parviendra à faire pénétrer dans leurs esprits la distinction entre le bien et le mal, et les premières maximes qui, pour les peuples civilisés, constituent la loi naturelle.*

Ainsi, les Indiens de cette deuxième catégorie, qui sont plus de cent mille, n'ont point profité jusqu'ici de la surveillance exercée sur eux depuis soixante ans. On s'est préoccupé trop exclusivement de se prémunir contre leurs instincts nuisibles. Le long des routes et des colonies exposées à leurs incursions, on a bâti des forts assez rapprochés pour correspondre les uns avec les autres. Dans chacun d'eux résident une trentaine de soldats, un officier et quelques fonctionnaires du bureau indien. Les sauvages s'approchent d'autant plus volontiers de ces postes, qu'ils y reçoivent des distributions de vivres et de vêtements. C'est là que les trafiquants établissent le centre de leur commerce. Il s'y réunit aussi des familles de cultivateurs. C'est ainsi que les forts Snelling, Saint-Antoine, Saint-Pierre, Santa-Fé, sont devenus des bourgs considérables. Les Indiens qui les fréquentent devraient y prendre l'exemple

des au  
fruit.  
dans  
les loi  
lations  
y a de  
faire.  
de la  
barie,  
l'impu  
centra  
civilise  
tude e  
Sud,  
et de s  
quins.  
il devr  
de leu  
raient  
jonctio  
sous s  
ment l

des arts faciles et le goût du bien-être qui en est le fruit. Par malheur, de graves abus se sont introduits dans ces colonies naissantes : la police s'y fait mal, les lois y sont violées ou mal interprétées, et les révélations de témoins oculaires nous apprennent qu'il y a des réformes et des améliorations importantes à faire. Si ces hordes nomades n'ont pas profité jusqu'ici de la voie ouverte devant elles pour sortir de la barbarie, c'est à leurs préjugés obstinés qu'il faut surtout l'imputer. Néanmoins, il semble que le gouvernement central n'a pas épuisé les expédients praticables pour civiliser ces populations. Il a montré tant de sollicitude et de générosité pour les tribus de l'Est et du Sud, qu'on devait attendre de sa part plus d'efforts et de sacrifices en faveur des Dacotahs et des Algonquins. Depuis soixante ans qu'il surveille ces sauvages, il devrait savoir quels sont les moyens de triompher de leur répugnance pour le travail. Ces moyens seraient doublement importants aujourd'hui que l'adjonction de quatre nouvelles provinces a fait passer sous sa domination 230,000 Indiens, lesquels forment la troisième catégorie dont il nous reste à parler.



État pr

Quo  
sède qu  
l'Utah  
pas d'a  
la popu  
pour la  
chargé.  
l'Ouest  
des mi  
xvii<sup>e</sup> si  
lieu d'  
trouva  
fruits  
Tomas  
un ma  
d'inter  
manda

## CHAPITRE VII

---

État présent des Indiens établis dans les quatre provinces récemment annexées.

Quoique le gouvernement de Washington ne possède que depuis peu d'années la Nouvelle-Californie, l'Utah, le Texas et le Nouveau-Mexique, il ne laisse pas d'avoir recueilli des renseignements fort précis sur la population rouge de ces quatre provinces. Et d'abord, pour la Nouvelle-Californie, le lieutenant Whipple fut chargé, en 1847, d'en visiter les contrées du Sud et de l'Ouest. Il y reconnut des traces du séjour qu'y firent des missionnaires espagnols vers le commencement du XVII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, tout près de San-Diégó, ancien chef-lieu d'une mission de franciscains, notre voyageur trouva dans une fertile vallée une peuplade qui vit de fruits et de légumes. Le chef de cette tribu, appelé Tomaso, l'accueillit avec une naïve cordialité, lui parla un mauvais espagnol, et voulut lui servir de guide et d'interprète. Il lui apprit que les Indiens qu'il commandait étaient au nombre de 8,800; qu'ils s'hono-

raient d'être chrétiens, d'aimer la paix, de punir les crimes et de s'adonner à l'agriculture. Whipple vit, en effet, des ceps de vigne chargés de raisins, des oliviers, des figuiers et d'autres arbres couverts de fruits; mais il reconnut aussi que cette population est indolente, sale, mal nourrie, logée dans de mauvaises huttes, adonnée à la superstition, à l'ivrognerie, à la débauche.

En s'engageant plus avant dans l'intérieur des terres, il rencontra de nombreuses ruines qui, portant les noms de Sainte-Monique, de Sainte-Marie, de Saint-Joseph, de Sainte-Isabelle, rappellent les tentatives faites jadis par des missionnaires pour convertir ces peuplades. Sur les décombres de chaque ancienne église, il trouvait quelques centaines de ces misérables qui se disent chrétiens, mais qui n'ont pris de la civilisation que des vices, et qui semblent être redescendus par la paresse et l'intempérance au-dessous de la vie sauvage. « Ce-  
» pendant, ajoute-t-il, telle est la fécondité naturelle du  
» sol, qu'on voit partout des ceps de vigne qui fructifient  
» sans culture, et des terres en friche couvertes de  
» melons, de maïs, de figuiers. Après avoir fait plus de  
» cinquante milles en remontant la rive droite du Rio-  
» Colorado, nous trouvions encore de ces Indiens  
» appelés Diégunos, qui reconnaissent l'autorité de  
» Tomaso.

» Arrivés au point où la rivière Gila se jette dans le

» Rio-C  
» qui s  
» Santi  
» mouc  
» et les  
» que c  
» pleins  
» la ta  
» de for  
» avec  
» les c  
» blent  
» plus c  
» le peu  
» en ho  
» deux  
» espèc  
» témoi  
» gagea  
» que s  
» Nord  
» pillar  
» pourr  
» à rec  
» d'or,  
» rendr

» Rio-Colorado, nous rencontrâmes des clans de Yumas,  
» qui sont supérieurs aux Diégunos. Leur chef, nommé  
» Santiago, portait une grande casaque bleue et un  
» mouchoir noué autour de la tête ; il avait les jambes  
» et les pieds nus. Ses compagnons n'étaient vêtus  
» que de haut-de-chausses. Ils montaient des chevaux  
» pleins de feu qu'ils conduisaient avec adresse. Ils ont  
» la taille belle, le corps bien fait, un air de santé,  
» de force, d'intelligence. Ils manient l'arc et la lance  
» avec une dextérité gracieuse. Ils cultivent les fèves,  
» les courges, les melons, la vigne, le maïs, et sem-  
» blent jouir de l'abondance. Leurs femmes montrent  
» plus de goût et de décence que ne paraît en comporter  
» le peu de vêtements qu'elles ont. Leur chef Santiago vit  
» en bonne intelligence avec Tomaso. Ils voulurent tous  
» deux nous servir d'interprètes ; car ils parlaient une  
» espèce d'espagnol que je comprenais sans peine. Nous  
» témoignant une confiance affectueuse, ils nous en-  
» gageaient à rester avec eux, et nous avertissaient  
» que si nous allions plus avant, vers les hauteurs du  
» Nord ou de l'Est, nous rencontrerions des hordes  
» pillardes et meurtrières, contre lesquelles nous ne  
» pourrions pas nous défendre. Nous ne tardâmes pas  
» à reconnaître la justesse de ces avis. Des chercheurs  
» d'or, qui venaient de franchir ces montagnes pour se  
» rendre dans la vallée du Sacramento, nous apprirent



» qu'ils avaient perdu plusieurs de leurs compagnons  
» dans des attaques et des embûches, et qu'ils avaient  
» failli eux-mêmes y laisser leurs vêtements et leur  
» vie. »

Le lieutenant Whipple, auquel nous devons ce portrait des habitants de la basse Californie, en évalue le nombre à 20,000. Quant aux Indiens qui infestent sur ces montagnes, ils furent visités en 1846 par le lieutenant-colonel Frémont, qui faisait un voyage scientifique en apparence, politique en réalité. Il avait la mission secrète de préparer l'adjonction de cette province aux États-Unis. On avait mis sous ses ordres 260 soldats. Afin de ne pas fatiguer cette escorte et d'aller plus vite, il ne prenait souvent avec lui qu'un piquet de quinze à vingt hommes. Après une de ces courses forcées, dans laquelle il avait parcouru plus de 60 milles (une centaine de kilomètres), il s'arrêta à nuit close sur les bords d'un lac. Ses gens furent bientôt endormis autour de divers feux. Lui-même, qui s'était chargé de faire la garde, profitait de la clarté de la flamme pour rédiger quelques notes. Les chevaux, débridés et attachés avec de longues cordes, se repaissaient d'une herbe abondante. Vers minuit, il entendit ces animaux tressaillir d'un frémissement subit; se tournant de leur côté, il les vit qui levaient la tête et dressaient les oreilles. Il prit ses pistolets, et,

sans  
les ch  
rassur  
regarde  
n'aper  
c'était  
pour  
quelq  
meil,  
le que  
geait  
étaient  
intern  
reur.  
coup  
procl  
quinz  
d'eux  
eux-r  
ne fu  
d'œil  
mais  
M. l  
Dan  
colo  
cuei

sans donner l'alarme à ses gens, il s'avança vers les chevaux effarouchés. Sa présence les eut bientôt rassurés, et ils se remirent à brouter. Pour lui, regardant de tous côtés à la clarté de la lune, il n'aperçut rien qui pût l'effrayer. Il supposa donc que c'était quelque bête féroce qui ne s'était montrée que pour disparaître. Il retourna près de son feu, lut encore quelques instants, et puis il se laissa gagner au sommeil, sans charger aucun de ses compagnons de faire le guet à sa place. C'était la première fois qu'il négligeait cette précaution. Tous les voyageurs sans exception étaient donc endormis, lorsque l'un d'eux, M. Curson, interrompit leur sommeil en poussant un cri de terreur. Il venait d'être éveillé lui-même par le bruit d'un coup de massue et par le soupir étouffé de son plus proche voisin, auquel on brisait le crâne. Aussitôt les quinze survivants furent sur pied, et virent autour d'eux des Indiens armés de casse-têtes. Ils tenaient eux-mêmes leurs pistolets et leurs sabres. Le combat ne fut pas long : les assaillants disparurent en un clin d'œil. Ils laissaient deux des leurs étendus sans vie ; mais ils avaient eu le temps de tuer trois hommes à M. Frémont et d'en blesser grièvement un quatrième. Dans l'un des agresseurs restés sur le carreau, le colonel reconnut un chef de clan qui l'avait bien accueilli la veille, et qui même le matin lui avait donné

un saumon en signe d'amitié. Ce perfide, avec sa bande d'assassins, les avait suivis clandestinement pendant tout le jour ; il avait fait cent kilomètres à leur poursuite, afin de les surprendre, de les massacrer et de les dépouiller. Après cette funeste surprise, le colonel Frémont redoubla de précaution, ce qui ne l'empêcha pas d'être souvent assailli, et de perdre plusieurs de ses compagnons dans des attaques de cette espèce. Il en conclut avec raison que la perfidie de ces sauvages égale leur férocité, et que les relations qu'ils ont eues avec les blancs n'ont fait que leur enseigner à mettre plus de fourberie dans leurs brigandages.

Les montagnes que le colonel Frémont s'était chargé de reconnaître, sont celles qui séparent la Californie d'avec l'Orégon, et dans lesquelles le Sacramento prend sa source. Ceux qui les habitent appartiennent à la nation des Shoshones, qui se sont toujours signalés par leur farouche brutalité. Leur cruauté naturelle s'est accrue depuis que les chercheurs d'or ont envahi ces régions et que, se permettant toute espèce de barbarie, ils se sont fait un jeu d'aller à la chasse aux Indiens comme on va chasser les bêtes fauves. C'est un intendant des affaires indiennes, George Falconer Emmons, à qui nous devons de connaître cette particularité. « Si l'on poursuit sur ce » pied-là, dit-il avec douleur, le Congrès peut se dis-

» pense  
» pas  
» d'exis  
» leur s  
» par c  
» font  
» encor  
» mineu  
» verser  
» en lais

Ces  
qui se  
implaca  
conçues  
geurs n  
mais les  
insultes  
janvier  
les bord  
compagn  
six cent  
nées qu  
tomber  
braves s  
qu'un gr  
de baïon

» penser de faire des lois sur ce sujet ; le moment n'est  
» pas éloigné où cette race misérable aura cessé  
» d'exister. Tandis que vous discutez pour améliorer  
» leur sort, ils sont abattus à coups de fusil par dizaines,  
» par cinquantaines, par centaines. Les blancs leur  
» font une guerre d'extermination. Tout récemment  
» encore, à Klamath, une bande armée de colons et de  
» mineurs allèrent surprendre un clan d'Indiens, ren-  
» versèrent les wigwams, tirèrent sur les hommes et  
» en laissèrent de trente à quarante sur le carreau. »

Ces atroces barbaries, commises par des hommes qui se disent civilisés, nous expliquent les rancunes implacables que les sauvages de ces montagnes ont conçues contre les blancs. Non-seulement les voyageurs ne peuvent pas s'aventurer au milieu d'eux, mais les troupes armées ne sont pas à l'abri de leurs insultes. Tout récemment encore, pendant le mois de janvier 1856, le lieutenant-colonel Kelly, explorant les bords de la rivière Walla-Walla, à la tête de cinq compagnies de son régiment, fut assailli par plus de six cents de ces Indiens. Dans les attaques acharnées qu'ils lui livrèrent pendant deux jours, il vit tomber autour de lui une partie considérable de ses braves soldats. Telle était la furie des assaillants, qu'un grand nombre d'entre eux furent tués à coups de baïonnettes et par des balles tirées à bout portant,

tandis qu'ils se ruaient tête baissée contre les bataillons carrés des troupes disciplinées. D'autres furent faits prisonniers, mais ils se débattirent avec une telle rage qu'on fut obligé de les tuer. Le combat recommença le troisième jour, et, si le colonel Kelly n'avait pas reçu des secours du fort Henriette, il aurait péri avec tous les hommes qu'il commandait.

Nathaniel Wieth a parcouru pareillement ces montagnes, d'abord pour y faire le commerce des fourrures, et plus tard comme inspecteur de la compagnie d'Hudson-bay. Il confirme les rapports de G. Falconer Emmons sur ces sauvages, qu'il regarde comme les plus abrutis de l'espèce humaine. Il estime que leurs divers clans forment une population de 30,000 âmes. Ceux des basses terres sont plus de 20,000 ; ce qui porte à plus de 50,000 les Indiens de la Nouvelle-Californie.

Quant aux indigènes du Nouveau-Mexique, d'après une statistique faite depuis 1847, ils sont au nombre de 92,130. Un intendant du bureau indien, M. Charles Bent, qui fut chargé de les reconnaître en 1846, les distribue en quatre catégories. Dans la partie du Nord-Ouest, qui n'est séparée de la Californie que par le Rio-Colorado, il trouva plusieurs tribus de Yumas cultivant le maïs, la vigne, le melon et divers légumes. Elles ont le même nom et les mêmes mœurs que celles dont

le lieutenant  
Sur  
Mexique  
chasse  
piller et  
rendus  
ils enlèvent  
femme  
de grande  
caravane  
leur nom  
Vers  
Nabajon  
Comman  
vent le  
aux éta  
somme  
30,000  
laine.  
culier  
Dan  
clans  
peuple  
accord  
peu di  
traités

le lieutenant Whipple vient de nous faire le portrait.

Sur les montagnes situées au centre du Nouveau-Mexique, sont établis les Comanches, qui vivent de chasse, et qui ne descendent dans les plaines que pour piller et massacrer ceux qui les cultivent. Ils se sont rendus redoutables aux colons mexicains, auxquels ils enlèvent non-seulement des troupeaux, mais des femmes et des enfants. Ces pillards farouches vont à de grandes distances pour dresser des embûches aux caravanes d'émigrants et de chercheurs d'or. On porte leur nombre à 20,000.

Vers les sources du Rio-Colorado habitent les Nabajos, qui ne sont guère moins redoutables que les Comanches. Ils n'en diffèrent que parce qu'ils cultivent le maïs, et qu'ils gardent les troupeaux enlevés aux établissements des Européens, au lieu de les consommer immédiatement. On estime qu'ils nourrissent 30,000 bœufs, 10,000 chevaux, 500,000 bêtes à laine. Il n'est pas rare de trouver chez eux un particulier qui possède plusieurs milliers de brebis.

Dans les plaines situées au Sud, sont établis les clans d'Indiens qu'on appelle Pueblos, c'est-à-dire peuplades policées, et auxquels les lois mexicaines accordaient le titre de citoyens. Charles Bent les jugea dignes de ces dénominations. Il trouve qu'on les a traités avec trop d'indulgence, et qu'il est urgent de

réprimer leur fureur destructive. Il prévoit que le temps n'est pas éloigné où cette population rouge du Nouveau-Mexique suscitera des difficultés et des dangers. D'après son calcul, les Pueblos sont plus de 45,000. S'ils se coalisaient avec les Comanches et les Nabajos, auxquels la plupart d'entre eux ressemblent par l'habitude des meurtres et des rapines, ils formeraient une ligue d'autant plus formidable qu'ils ont des armes à feu, et qu'ils peuvent se cantonner dans des montagnes inaccessibles aux troupes régulières.

Les Indiens du Texas et de l'Utah ressemblent beaucoup aux plus féroces du Nouveau-Mexique. Cruels et rapaces, ceux de l'intérieur se font entre eux des guerres meurtrières, et ceux des frontières désolent les établissements voisins par leurs déprédations. L'ex-président Burnet, qui a passé plusieurs années à les étudier, en fait le plus noir portrait. Il attribue leurs habitudes de brigandage à la tolérance qu'avait à leur égard le gouvernement du Mexique. Il conseille aux États-Unis de prendre contre eux des mesures énergiques, et cela même en vue de réprimer leur rapacité sanguinaire, plutôt que dans l'espoir de les retirer de leur barbarie. Il évalue le nombre de ceux de l'Utah à 43,000, et de ceux du Texas à 29,000.

En ce  
des pro  
ceux qu  
eux. Er  
mificati  
tiennent  
sont en  
perdu d  
plus rus  
avides,  
sement  
punité d  
blancs,  
civilisat  
Bien  
Yumas,  
semblen  
bitent le  
veau-M  
de légum  
inertie.  
mières  
la déca  
ils ont  
tude du  
empêch

En comparant ces diverses relations sur les Indiens des provinces récemment annexées, on reconnaît que ceux qui habitent les montagnes se ressemblent entre eux. Errant, depuis un temps immémorial, sur ces ramifications occidentales des Monts rocheux, ils appartiennent tous à la nation des Shoshones. Depuis qu'ils sont en relation avec des Européens, ils n'ont rien perdu de leur férocité primitive, et ils sont devenus plus rusés et plus fourbes, plus intempérants et plus avides, plus méchants et mieux armés. Cet accroissement de vices, ces nouveaux moyens de nuire, l'impunité dont ils abusent, leur rancune atroce contre les blancs, les tiennent éloignés plus que jamais de la civilisation.

Bien différents de ces dévastateurs homicides, les Yumas, les Diégunos et plusieurs clans de Pueblos semblent appartenir à une race moins brutale. Ils habitent les basses contrées de la Californie et du Nouveau-Mexique. L'habitude de vivre de jardinage et de légumes leur inspire une douceur qui dégénère en inertie. Initiés jadis aux dogmes chrétiens et aux premières notions d'agriculture, mais abandonnés, depuis la décadence du Mexique, à leur indolence naturelle, ils ont oublié les saines doctrines et perdu l'habitude du travail. Si la vigne et les arbres fruitiers les empêchent de mourir de faim, ils le doivent à l'heu-



reuse nature du sol et du climat. Leur docilité naturelle et leur confiance affectueuse pour les blancs les disposent à se laisser instruire et guider. Il n'est pas douteux que, si le gouvernement des États-Unis se décide à faire pour ces nouveaux sujets une partie de ce qu'il a fait pour les indigènes des États du Sud, il les ramènera sans peine dans la voie des progrès.

Dans le premier coup d'œil que nous avons jeté sur les Indiens des États-Unis, nous les avons divisés en trois catégories. Il semble que, maintenant que nous les avons plus attentivement examinés, nous devons les ranger en quatre classes. La première comprend les cent vingt-cinq mille qui, en échangeant leurs terres, se sont acquis la protection généreuse du Congrès, et qui sont décidément sortis de la barbarie, puisque les deux tiers d'entre eux professent le christianisme et s'entretiennent des produits de leurs troupeaux et de leurs champs. La deuxième embrasse les paisibles tribus qui vivent de légumes et de fruits, sur les basses terres que baigne l'Océan Pacifique. Elles forment une population de quatre-vingt mille âmes. Elles sont tombées dans une inertie et une ignorance abrutissantes; mais leurs mœurs douces et dociles permettent d'espérer que la persuasion, le bon exemple et les libéralités faites à propos, suffiront pour leur faire secouer leur torpeur et comprendre les avan-

tages du  
troisième  
quins ou  
fait surve  
loration  
est perm  
manité. L  
cent quar  
mification  
au loin la  
firait pou  
tenter aff  
lui en im  
nant la ju  
l'améliora  
tent. Cet  
ces malhe  
grande pa  
et que, c  
d'envahir  
ditaire.

tages du travail , de la morale , de l'instruction. La troisième division est formée par les cent mille Algonquins ou Dacotahs que le gouvernement de Washington fait surveiller depuis soixante ans, mais pour l'amélioration desquels il n'a pas encore fait tout ce qui lui est permis par son opulence et conseillé par son humanité. Enfin , la dernière catégorie se compose des cent quarante mille sauvages qui, bivaquant sur les ramifications occidentales des Monts rocheux , repandent au loin la crainte et la désolation. L'intérêt seul suffirait pour engager le gouvernement central à tout tenter afin de les civiliser ; mais des motifs plus élevés lui en imposent le devoir. Il n'ignore pas qu'en prenant la juridiction d'un pays , on s'engage à procurer l'amélioration physique et morale de ceux qui l'habitent. Cette dette est doublement obligatoire envers ces malheureux sauvages , puisqu'on a déjà détruit en grande partie les animaux dont ils se nourrissaient , et que , d'un autre côté , les colonies ne tarderont pas d'envahir les contrées qu'ils occupent par droit héréditaire.

---

Les Indes  
de la S  
Particu

Les  
quand i  
tellemen  
que leur  
étaient c  
voie ? à  
tions, ex  
réponses  
ques. «  
Osages,  
marine.  
grève dé  
tu vas pé  
Prends c  
drupèdes  
finit par  
lui appar

## CHAPITRE VIII

---

Les Indiens des États-Unis sont partis de la pointe orientale de la Sibérie, dans le cours du XI<sup>e</sup> siècle de notre ère. — Particularités de leur émigration. — Route qu'ils ont suivie.

Les nations qui peuplaient le nouveau continent, quand il fut découvert par les Européens, diffèrent tellement des autres races humaines, qu'on voit bien que leur isolement avait duré de longs siècles. Quels étaient ces hommes? D'où étaient-ils venus? par quelle voie? à quelle époque? Avant de satisfaire à ces questions, exposons les éléments dont nous formerons nos réponses. Ce sont d'abord des traditions mythologiques. « Le premier père de notre race, disent les Osages, naquit et vécut longtemps dans une coquille marine. Il en sortit enfin, et il allait errant sur une grève désolée. — Pourquoi restes-tu dans ce désert où tu vas périr de froid et de faim? lui dit le Grand-Esprit. Prends cet arc et rends-toi dans le pays des gros quadrupèdes. — L'Indien obéit. Il marcha longtemps, et finit par rencontrer un bison qu'il tua. Le Grand-Esprit lui apparut de nouveau, pour lui donner le feu et lui

apprendre à se faire des vêtements avec la dépouille de l'animal abattu.

» Un jour, le nouveau chasseur s'avancant vers une rivière, rencontra les terriers d'une compagnie de castors. Le chef de cette république lui demanda pourquoi il venait si près de leurs logements. — J'ai soif, répondit l'Osage, et je vais me désaltérer dans cette eau courante. — Qui êtes-vous donc, et d'où venez-vous ? — Je suis un chasseur qui rôde dans les forêts. — Votre sort est donc bien triste, reprit le castor ; je veux le rendre meilleur, car votre figure me plaît. Je vous invite à venir habiter chez nous. J'ai plusieurs filles, et si l'une d'elles vous convient, il ne tiendra qu'à vous de l'épouser. — L'homme accepta cette offre. Il se maria avec une des filles du castor, et il en eut plusieurs enfants. Ce sont ses descendants qui ont formé la tribu des Osages. »

Quoi de plus expressif que cette légende ? Cette coquille marine ne figure-t-elle pas heureusement et les antres glacés où se blottissait l'Indien, et les coquillages qui faisaient sa nourriture dans sa première patrie ? La sortie de cet émigré, sa course errante, son dénuement désespéré, l'arme qu'il reçoit d'une main divine, le premier bison qu'il abat, la double utilité qu'il en retire, la découverte du feu, les périls qu'il court jusqu'à son arrivée dans les contrées hos-

pitaliè  
ments  
des vic  
pour s  
jusqu'à  
respec  
ce aut  
faute d  
leur ap  
logeme

Mais  
trouve  
des Inc  
restait  
variant  
caractè  
raconte  
que fin  
du Mis  
un ch  
plus n  
manqu  
des da  
terre v  
penche  
Après

pitalières des castors : toute cette succession d'événements n'est-elle pas l'image aussi simple qu'ingénieuse des vicissitudes qu'ont dû traverser ces hordes affamées pour se transporter depuis les frimas du Kamschatka jusqu'aux rives giboyeuses du Mississipi? Et le pieux respect qu'elles conservent pour les castors, qu'est-ce autre chose que leur naïve gratitude s'adressant, faute d'un plus digne objet, à l'espèce industrieuse qui leur apprit la première, par son exemple, à se faire des logements et des provisions pour la saison mauvaise?

Mais n'est-ce pas une vaine conjecture que de retrouver dans une fiction les incidents de l'émigration des Indiens? Oui, sans doute, si la légende des Osages restait isolée; mais elle se reproduit avec quelques variantes chez les autres tribus, et prend ainsi le caractère d'une tradition nationale. Les Chickasaws racontent, comme les Osages, les courses vagabondes que firent leurs ancêtres avant d'arriver sur les bords du Mississipi, avec cette différence qu'ils leur donnent un chien merveilleux pour les protéger, et un pieu plus miraculeux encore pour les guider. Le chien ne manquait jamais de leur donner l'éveil à l'approche des dangers. Le pieu était tous les soirs planté en terre verticalement, et chaque matin on le trouvait penché dans la direction qu'on devait suivre ce jour-là. Après de nombreuses marches indiquées de cette ma-

nière, ils arrivèrent un soir sur les rives du grand fleuve; ils y passèrent la nuit, et leur pièce de bois, qu'ils avaient le soir fichée d'aplomb dans le sable, se trouva le matin fortement inclinée sur le courant, comme pour les engager à passer sur l'autre rive. Ils le firent, et s'avancèrent encore, toujours dociles à leur poteau conducteur, dans la direction du Sud-Ouest, jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus dans la savane qu'on appelle le Viel-pré des Chickasaws. Là, le pieu n'eut plus de mouvement spontané : comme on l'avait placé le soir, on le retrouvait le matin, toujours dressé vers le zénith. On en conclut qu'on était enfin arrivé dans la terre promise; on s'y établit, et l'on y jouit longtemps d'une grande abondance.

Les Chepeweyans se transmettent aussi l'histoire allégorique de l'émigration de leur race, en y ajoutant des particularités remarquables. Ils dépeignent leurs ancêtres chassés par la faim d'un pays couvert de neiges, et voyageant à travers des marais parsemés d'îles et de sables mouvants.

Les Algonquins conservent encore mieux le souvenir des lieux inhabitables d'où sortirent leurs pères, et de la traversée qu'ils durent faire sur une mer pleine de glaces flottantes, avant d'arriver aux bords des grands lacs. Ils célèbrent des fêtes annuelles en mémoire de cette délivrance.

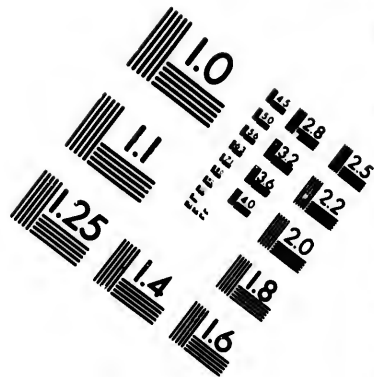
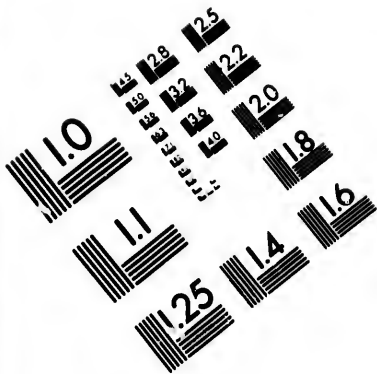
Les  
 précédé-  
 » ancét  
 » caver  
 » par u  
 » antre  
 » s'acc  
 » trou  
 » ils fin  
 » flots,  
 » levan  
 » lointa  
 » un se  
 » navig  
 » ils pa  
 » ches  
 » avent  
 » dont  
 » Soleil  
 » cevait  
 » blanc  
 Ce s  
 tout ch  
 même  
 Fernan  
 pagne

Les traditions des Chichimecs se rapportent aux précédentes et ne sont pas moins significatives. « Nos ancêtres, disent-ils, vivaient confinés dans d'obscures cavernes. Un jour ils aperçurent la lumière du soleil, par une crevasse qui se produisit aux voûtes de ces antres. Ils grimpèrent jusqu'à cette ouverture, en s'accrochant à des tiges rampantes. S'étant ainsi trouvés sur le bord d'une mer, ils s'embarquèrent; ils firent naufrage; et ils auraient péri au milieu des flots, si des faucons ne les avaient sauvés, en les enveloppant dans des sacs de cuir, pour les porter sur un lointain rivage. Là, après avoir longtemps erré sur un sol détremé, ils traversèrent de grands lacs, en naviguant sur le dos d'un énorme taureau. Enfin, ils passèrent le fleuve du Mississipi à l'aide de branches de vigne liées en faisceaux. Dans le cours de ces aventures, ils furent conduits par des chefs inspirés, dont l'un, qui se nommait Manco Capac, était fils du Soleil, et dont un autre, appelé Quetzalcoatl, recevait les avis du ciel par l'entremise d'un oiseau blanc. »

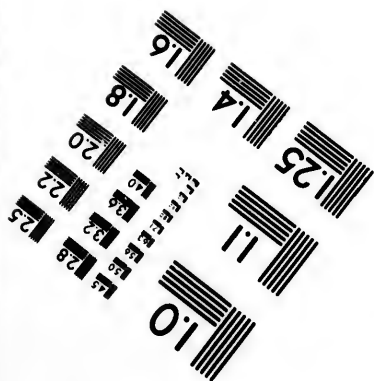
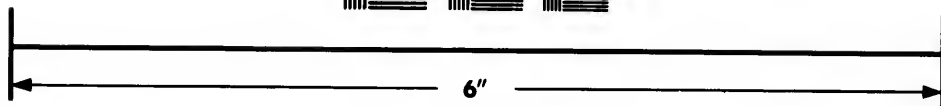
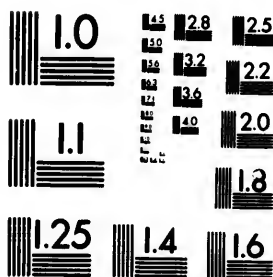
Ce souvenir d'une émigration se retrouve donc partout chez les tribus indiennes. On peut le reconnaître même dans ces paroles adressées par Montezuma à Fernand Cortès, qui lui vantait la puissance du roi d'Espagne : « Ne pensez pas, lui répondit le roi, que je







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

0  
11  
E 28  
E 32  
E 25  
E 22  
E 20  
E 18  
6

11  
E 28  
E 32  
E 25  
E 22  
E 20  
E 18  
6

» sois assez ignorant pour ne pas savoir que votre sou-  
» verain descend de notre ancien prince Quetzalcoatl ,  
» qui , après avoir retiré son peuple du fond des sept  
» cavernes , fonda l'empire du Mexique. Par une de ses  
» prophéties , qui sont conservées précieusement dans  
» nos archives , il nous assura qu'il allait conquérir de  
» nouveaux royaumes vers les régions orientales d'où  
» il avait lui-même amené nos ancêtres , et qu'après  
» une grande révolution d'années , ses descendants re-  
» viendraient chez nous pour amender nos lois et nos  
» mœurs. »

Ces traditions prouvent , tant par leur accord que par leur nombre , que les hommes rouges ne sont pas proprement indigènes de l'Amérique septentrionale ; qu'ils y sont venus d'une contrée située au Nord-Est : que dans leur ancienne patrie ils habitaient misérablement des antres profonds ; qu'ils furent forcés par le froid et par la faim de s'expatrier ; qu'ils eurent à traverser d'abord un bras de mer parsemé d'îles , et ensuite de vastes déserts. Or , en jetant les yeux sur une mappemonde , on peut se convaincre qu'il n'y a que la région orientale de la Sibérie qui réponde d'une manière satisfaisante à toutes ces indications.

Voici maintenant un témoignage plus précis , qui achève de mettre en évidence cette vérité. C'est une représentation graphique de cette émigration ; repré-

sensation si élémentaire que les noms mêmes d'*ébauche* et d'*esquisse* seraient trop relevés pour la désigner, parce qu'ils indiquent des connaissances de notre art de dessiner, auxquelles les auteurs de ce singulier monument n'étaient pas initiés.

Cette espèce de carte itinéraire fut découverte, il y a plus d'un siècle, par le chevalier Boturini. On sait que ce noble Milanais s'éprit d'une ardente passion pour les antiquités américaines. Il s'aventura seul dans l'intérieur des tribus, apprit leurs dialectes, interrogea leurs traditions, scruta leurs monuments les plus secrets, et consuma vingt ans de sa vie dans cette laborieuse investigation. Au nombre des objets curieux qu'il parvint à recueillir, se trouva cette pièce dont Henri Schoolcraft nous a donné le dessin. Il est clair qu'elle a été commencée et continuée par des témoins oculaires. Ils ont dû parcourir eux-mêmes les lieux qu'ils désignent, et participer aux aventures dont ils ont perpétué les souvenirs.

Qu'on imagine une large écorce de bouleau sur laquelle sont empreintes, avec un caillou pointu, des figures grossières, mais bien distinctes. En les voyant, on sent que ceux qui les ont gravées n'étaient guidés par aucune règle, et l'on s'étonne qu'ils aient pu représenter avec de telles images, les incidents nombreux d'une si longue émigration : le lieu du départ,

la nature des espaces traversés, le nombre des stations, la durée de chacune d'elles, les aventures imprévues, en un mot, une variété de détails qui frappe l'imagination plus fortement que ne pourrait le faire le récit pathétique d'un écrivain.

Le premier groupe de figures représente un promontoire au milieu duquel est construit un temple avec six maisons qui l'entourent. Une nacelle s'éloigne de cette côte, et marque ainsi que la colonie s'est embarquée à son départ, et qu'elle a traversé un bras de mer.

A peu de distance, sur la droite, est figurée la première station de la caravane. On y voit une montagne dont le sommet se recourbe en forme de corne : cette particularité signifie qu'elle s'appelle la montagne de la corne, *Collhuacan*. Quelques branches d'arbres rapprochées à la hâte, comme pour dresser des huttes, marquent les tentatives que firent les émigrants pour séjourner sur cette plage inhabitable. Mais on les voit chassés de là par une pluie de givre et de verglas que le vent du nord lance contre eux. Huit simulacres d'homme rangés sur la même ligne avec le symbole commun du commandement, désignent les huit dépositaires de l'autorité. Chacun d'eux se distingue des autres par son écusson particulier.

La reprise du voyage est marquée par quatre per-

sonne  
de l'a  
l'effig  
afine  
pece e

Un  
halte.  
par d  
brasse  
des fr  
sur le  
les m  
bouch  
fuses.  
voulu  
au mi  
contro  
leurs

Ap  
route.  
rouvre  
une p  
homme  
là dis  
quins  
Le sac

sonnes qui s'avancent vers le Midi, l'une à la suite de l'autre. La première porte, en guise de drapeau, l'effigie d'un poisson : ce qui est l'emblème de l'ancien aliment de ce peuple, et probablement aussi une espèce d'idole.

Un nouveau groupe d'images indique la deuxième halte. La fécondité de ce nouveau séjour est désignée par des arbres si gros, qu'un homme ne peut en embrasser les troncs avec ses deux bras étendus. On voit des fruits surcharger les branches ployées et tomber sur le sol, où les nouveaux venus les ramassent, se les montrent en gesticulant, et les portent à leur bouche. Les figures qui suivent sont éparses et confuses. Je croirais volontiers que l'historien illettré a voulu signifier par ce désordre quelque égarement au milieu des déserts, ou bien quelque insurrection contre les chefs, qui semblent en effet dépouillés de leurs écussons et précipités de leurs sièges.

Après cette perturbation, la caravane poursuit sa route. Ce sont encore les quatre mêmes personnes qui rouvrent la marche, en portant leurs bannières. A une petite distance, on s'arrête pour immoler trois hommes. Ces victimes sont les pieds nus, et se font par là distinguer des émigrants, qui portent de gros brodequins. Elles sont étendues sur trois bûchers séparés. Le sacrificateur leur arrache le cœur : atroce barbarie

qui devait se perpétuer longtemps chez ces peuples. L'emblème du culte est placé au-dessus du victimaire, et tourné vers le ciel, comme pour témoigner que ce sacrifice est offert aux divinités des régions supérieures.

Après cette troisième station, la carte itinéraire en indique distinctement vingt-deux autres, dont les noms sont conservés par des signes symboliques aisés à traduire dans les dialectes des Indiens. Par un de ces noms sont rappelés les fruits qui nourrirent les émigrants; par un autre, les sauterelles qui les incommodèrent; par un troisième, les bêtes féroces qu'il leur fallut combattre. Chacun des autres symboles représente l'événement le plus mémorable de la station qu'il désigne. La durée du temps qu'ils passèrent dans chaque asile, et qui varia entre deux ans et vingt-trois, est également marquée avec précision par les signes de leur chronologie, desquels nous expliquerons ailleurs le curieux système. Il nous suffira de dire ici que, d'après les traditions explicatives de ce monument, la colonie se mit en marche l'an 1038 de notre ère, et qu'après une pérégrination de cent quatre-vingt-six ans elle arriva, l'an 1224, dans la vallée du Mississipi, qui avait été précédemment habitée par d'autres peuples, comme nous le verrons en son lieu.

Cet essai de carte itinéraire, qui jette tant de jour sur l'origine de la race rouge, n'est-il pas également

propri  
l'inve  
l'espr  
de pe  
des s  
d'une  
nemen  
ration  
ventif  
porter  
lui su  
trace  
tour d  
traits  
des tr  
incorr  
mais  
ment  
que l'a  
la tra  
térité  
On co  
forme  
que la  
mesur  
encore



propre à éclaircir la question non moins débattue de l'invention de l'écriture? N'explique-t-il pas comment l'esprit humain a pu imaginer de lui-même des moyens de peindre les idées et de représenter les objets par des signes? Voilà un simple sauvage qui fait partie d'une horde expatriée; il sent l'importance de cet événement; il veut en transmettre le souvenir aux générations futures. Grâce à son esprit naturellement inventif, il s'avise de faire un mémorial qu'il pourra porter avec lui. Les ombres que projettent les corps lui suggèrent la première idée de ces symboles. Il trace d'abord une ligne imitant grossièrement le contour d'une cabane ou d'un corps humain; il figure en traits également simples, une nacelle, un poisson, des troncs d'arbres, un amas de bûches. Ces lignes incorrectes ne constituent ni le dessin ni l'écriture, mais elles en peuvent tenir lieu. Par leur rapprochement et leur continuité, par les explications verbales que l'auteur en donne et qui doivent se perpétuer dans la tradition, elles suffisent pour transmettre à la postérité les circonstances de cette mémorable émigration. On conçoit que l'auteur de cette invention ait pu se former des successeurs pour compléter son œuvre, et que la carte commencée par lui ait été continuée à mesure que la caravane avançait. On s'expliquerait encore plus facilement la composition de ce singulier

monument, si l'on supposait, ce qui est probable, que la pictographie était déjà connue chez ces peuplades, avant qu'elles eussent quitté leur première patrie. Cette importante question de la *pictographie* est encore une de celles qui demandent de plus amples développements, et que nous sommes forcé de renvoyer à une autre place.

Ce monument géographique, que les Indiens conservent de leur migration en Amérique, confirme les conclusions que nous avons déjà tirées de leurs traditions verbales. Il nous donne, en outre, des indications plus précises sur le temps, sur les motifs, sur les principales circonstances du voyage, et sur la route qui fut suivie. Il désigne le point du départ comme un promontoire séparé du nouveau continent par un bras de mer. Cette pointe de terre est appelée dans les dialectes indiens *Aztlan*, *terre de glace* ; et toutes nos inductions s'accordent à prouver que cette région ne peut être que la presqu'île qui termine l'Asie au Nord-Est. Nous trouvons une nouvelle preuve de cette conjecture, dans la facilité même de cette traversée. Deux voies sont également praticables pour des tribus dénuées des ressources de notre navigation : l'une est le détroit de Béring, qui n'a que quelques kilomètres de largeur ; l'autre est l'archipel des îles Aléoutiennes, qui sont rangées les unes à la suite des autres, et

tellement  
chauss

La  
qu'elle  
d'hom  
s'alime  
Quoi c  
hordes  
agress  
et l'es  
passer  
rique,  
semble  
d'Alas  
d'émig  
sante  
appelé  
se son  
mier g  
d'un p  
les av  
est co  
rerves  
zalcoa  
est ter  
idioma

tellement rapprochées qu'elles semblent former une chaussée continue.

La péninsule sibérienne est si stérile et si froide, qu'elle est presque inhabitable. Le petit nombre d'hommes qui ont tenté de s'y établir, ont été réduits à s'alimenter de poisson et à s'enfouir dans des antres. Quoi d'étonnant que, vers le *xiii<sup>e</sup>* siècle, quelques hordes chassées de ces régions polaires, soit par une agression ou quelque fléau subit, soit par la famine et l'espoir d'un climat meilleur, se soient hasardées à passer le petit bras de mer qui les séparait de l'Amérique, ou bien à parcourir cette rangée d'îles qui semble joindre le prolongement du Kamschatka à celui d'Alaska ! Arrivée sur le rivage américain, cette troupe d'émigrants dut se laisser attirer par la chaleur croissante du soleil, le long de cet océan si justement appelé *pacifique*. Mille indices prouvent que les choses se sont ainsi passées. Le fétiche que portait le premier guide, d'après leur carte itinéraire, avait la forme d'un poisson, en mémoire sans doute de l'aliment qui les avait nourris. L'ancien séjour de leurs ancêtres est constamment désigné sous le nom de *Pays des cavernes* ; et ils révèrent comme un envoyé céleste Quetzalcoatl qui les en fit sortir. Le nom de ce libérateur est terminé par *atl*, articulation fréquente dans les idiomes du Kamschatka ; d'autres nombreuses analo-

gies se remarquent entre ces dialectes et ceux des Indiens d'Amérique. Des rapports encore plus multipliés sont observés dans les superstitions de ces deux peuples.

Enfin, ce qui achève de donner à ce concours de probabilités le cachet de la certitude, c'est le rapport que M. Maury, directeur de l'observatoire nautique de Washington, vient de faire sur la facilité qu'ont les peuplades sauvages de passer d'un continent à l'autre, soit par le détroit de Béring, soit en suivant la chaîne des îles Aléoutiennes. Cet habile navigateur ayant été consulté par l'ordonnateur des documents que nous analysons, sur la possibilité d'un tel trajet, lui adressa une lettre dont nous allons traduire quelques passages.

« Je trouve fort vraisemblables, écrit-il, les traditions qui font traverser la mer de Béring aux ancêtres des Indiens. En visitant la contrée qu'elles désignent comme le premier séjour de ce peuple, et qu'elles appellent le *Pays des cavernes*, j'ai observé qu'en effet les habitants y sont contraints par le froid et la violence des vents, à se creuser des logements souterrains. Quoi d'étonnant que des hommes aient quitté ce séjour où l'on ne peut vivre qu'en se réduisant à la condition des brutes ! Rien de plus praticable pour une petite caravane, que de franchir d'abord les îles

Aléout  
le long  
jours  
réguli  
vigner  
d'arbr  
rivage  
ment  
font le  
ces b  
moins  
Les i  
telle c  
porter  
aimer  
chir B  
» A  
ces tr  
y tro  
bre c  
avec  
gouv  
rame  
Ensu  
hom  
ment

Aléoutiennes , et ensuite de s'avancer vers le Sud , le long des côtes de la mer, dont les eaux sont toujours calmes ou légèrement balancées par des vents réguliers. Pourvu qu'on ait des vivres , on peut naviguer dans l'Océan Pacifique sur un simple tronc d'arbre. Les îles y sont nombreuses et voisines du rivage. La plupart ont des bancs de corail qui forment autour d'elles des enceintes continues , comme font les remparts autour des places de guerre. Entre ces barrières et la terre , s'étendent des eaux non moins paisibles que celles d'un réservoir de moulin. Les insulaires y prennent aisément du poisson ; et telle est leur habitude de naviguer, que, pour se transporter d'un vallon dans un autre de la même île, ils aiment mieux voguer le long du rivage, que de franchir les montagnes intermédiaires.

» A mesure qu'on s'éloigne du Nord , les facilités de ces traversées augmentent, et les indigènes semblent y trouver plus d'attraits. Ils prennent un tronc d'arbre creusé par le temps ; ils en bouchent les fentes avec une argile glutineuse ; une perche tient lieu de gouvernail ; une autre branche d'arbre garnie de verts rameaux est dressée en l'air pour servir de voile. Ensuite l'équipage, qui se compose ordinairement d'un homme avec sa femme et ses enfants , saisit le moment où le vent souffle vers le but qu'ils veulent at-

teindre, et les voilà cinglant sans crainte en pleine mer, avec une vitesse de sept à huit kilomètres à l'heure. J'ai vu moi-même plusieurs de ces embarcations voguant de conserve vers le même rivage, et les branches d'arbre toutes verdoyantes qui leur servaient de voiles, nous apparaissaient de loin comme une forêt mouvante sur les flots. Il est rare qu'ils n'arrivent pas sans contre-temps à leur destination. Survient-il un grain de vent, il leur est facile de s'en garer : ils n'ont qu'à se réfugier dans une crique pour y attendre la marée prochaine, ou bien les brises régulières que le lever et le coucher du soleil ne manquent jamais de faire souffler.

• Mais qu'ai-je besoin de m'appesantir sur ce point ? Qui ne comprend qu'une fois qu'une horde de sauvages est parvenue sur la partie septentrionale de l'Amérique, rien n'est plus facile pour elle que de s'avancer vers le Midi, soit en naviguant sur des canots le long des côtes, soit en marchant sur le rivage, où l'on trouve des fruits en abondance ? Le nœud de la difficulté consiste uniquement à expliquer comment la tribu émigrante a pu se transporter d'un continent à l'autre. Or, pour faire ce trajet, deux endroits sont également praticables. Le premier est le détroit de Béring, dont la traversée peut s'effectuer en quelques heures. Le second est le groupe des îles Aléoutiennes, qui sem-

bler  
En  
gine  
enta  
"  
des  
com  
dans  
canot  
const  
des c  
de l'a  
ont ai  
des île  
Tels  
un des  
l'entré  
périend  
des riv  
ticulari  
sur les  
un mot  
des faits  
rouges d  
des con  
tion des

blent faciliter encore davantage cette communication. En les apercevant d'une certaine distance, on s' imagine voir les piles d'un pont qui n'attendent que leur entablement pour réunir ensemble les deux continents.

« La réalité de ces traversées est même prouvée par des témoignages irrécusables. Le capitaine Bay, qui commandait, il y a deux ans, un vaisseau baleinier dans ces parages, a vu des indigènes naviguer sur leurs canots d'un continent à l'autre. C'est encore un fait constaté que des marins Japonais ont été entraînés par des courants depuis leurs rivages jusque sur les côtes de l'Amérique septentrionale. Or, l'intervalle qu'ils ont ainsi parcouru, est dix fois plus long que la chaîne des îles Aléoutiennes. »

Tels sont les nouveaux renseignements que donne un des premiers navigateurs du globe pour expliquer l'entrée des Indiens en Amérique. En homme d'expérience qu'il est, c'est sur les positions respectives des rivages, des îles et des détroits; c'est sur les particularités des climats, des vents et des terrains; c'est sur les instincts et les usages des peuples; c'est, en un mot, sur les données de l'observation et la certitude des faits, qu'il se fonde pour démontrer que les hommes rouges du nouveau Monde ont dû venir originairement des contrées septentrionales de l'Asie. Cette description des terres polaires, ces observations sur les îles

qui peuvent servir d'étapes pour passer d'un continent à l'autre, ces descriptions des flottilles des sauvages, ces citations de témoins oculaires : tous ces renseignements si précis sont les meilleurs commentaires et des traditions verbales qui se conservent encore, et de la carte itinéraire qui fut tracée, il y a tant de siècles, par une main étrangère à nos arts.

Pour démontrer l'origine asiatique des hommes rouges, nous aurions bien d'autres preuves à déduire de leurs aptitudes physiques et intellectuelles, de leurs usages, de leur culte, de leurs superstitions ; mais ces considérations ne laisseront pas de jeter une nouvelle évidence sur ce point, quoique nous les réservions pour le chapitre suivant, dans lequel, réunies à d'autres observations, elles formeront le portrait physique et moral de la race rouge.



Por  
c  
b  
  
les  
si  
l'In  
Mo  
fut  
tem  
seu  
de  
ma  
être  
dén  
rap  
noir  
figu  
liss



## CHAPITRE IX

---

Portrait physique et moral des Indiens. — Mysticité de leurs croyances. — Simplicité de leur culte. — Leurs ressemblances avec les peuples du sud de l'Asie.

En 1492, Christophe Colomb, après avoir examiné les habitants du pays qu'il venait de découvrir, fut si frappé de leur similitude avec les riverains de l'Indus, qu'il les appela les *Indiens du nouveau Monde*. Ce nom leur est resté, non parce qu'il leur fut donné tout d'abord, mais parce qu'il leur fut justement attribué. En effet, de nouvelles études non-seulement ont constaté chez ces peuples les rapports de ressemblance aperçus par leur premier observateur, mais elles en ont fait découvrir d'autres qui, pour être moins extérieurs, n'en sont que plus propres à démontrer l'origine asiatique de ces hommes.

Tout ce qu'on remarque en eux, au premier aspect, rappelle la population de l'Hindoustan : des cheveux noirs et plats, des yeux bruns et transparents, une figure ovale, peu ou point de barbe, un épiderme fin, lisse, fortement coloré. Ce teint, qui leur a valu le

surnom de *peaux rouges*, est à la vérité devenu plus foncé par quelques particularités de leur nouvelle existence; mais il se retrouve chez les indigènes de l'Asie. L'ensemble de ces traits s'est conservé dans toutes les variétés de la race rouge; il a résisté aux influences contraires du froid et du chaud, de la disette et de l'abondance. On le reconnaît chez les Algonquins robustes et bien nourris, tout aussi bien que chez les Shoshones, dont la corpulence flasque et terne fait souvenir qu'ils ne s'alimentent que de poissons et de racines.

Avant de poursuivre ce parallèle entre les Indiens des deux continents, avouons que l'opinion de leur origine commune sent le paradoxe. Comment comprendre que cette population que nous venons de voir s'embarquer aux rivages du Kamschatka, ait quitté, pour venir dans ces steppes glacés, les délicieuses vallées du Bengale? Cette migration du Sud au Nord n'est-elle pas aussi contraire aux usages qu'aux instincts de l'espèce humaine? N'est-elle pas plus difficile à expliquer que l'introduction même des premiers habitants en Amérique? Quelle étendue de terres à traverser! Que de fleuves, que de montagnes à franchir! Que de nations guerrières au milieu desquelles il eût fallu se frayer un passage!

L'érudition de H. Schoolcraft et de ses confrères

n'a pas complètement aplani ces difficultés. Ils parlent bien, à la vérité, des invasions qui bouleversèrent les peuples de l'Asie vers le XI<sup>e</sup> siècle. Ils citent des ravageurs tartares qui, promenant au loin la dévastation, balayaient devant eux les débris des empires détruits. Nul doute qu'au milieu de ces déplacements, des troupes de fugitifs n'aient pu être lancées d'une région dans une autre. Néanmoins ces considérations ont peine à convaincre celui qui, parcourant d'un regard la carte d'Asie, voit tant d'espaces et de barrières entre les monts Himalaya et le Cap oriental. Peut-être est-il à propos d'ajouter que c'est vers les sources du Gange que se sont formées les premières sociétés. Or, tandis qu'elles se répandaient de ce berceau commun vers les divers climats, il a pu se faire que celles qui se sont le plus éloignées, aient pourtant le mieux conservé les traits et les idées de leurs ancêtres.

Mais laissons les conjectures et citons les faits. Les auteurs que nous suivons ont épuisé les procédés de l'investigation, pour s'assurer si les Indiens des deux continents appartiennent à la même race. L'Académie des sciences de Philadelphie a mis en œuvre tous les expédients de l'analyse, sans en excepter ceux que fournit le microscope. Elle a démontré, par exemple, que les tiges des cheveux et des poils, qui sont rondes

chez les Européens et très-ellipsoïdes chez les nègres, sont, au contraire, constamment ovales chez les Indiens d'Asie et chez ceux d'Amérique. A la suite d'autres expériences non moins exactes, elle a conclu que la ressemblance est parfaite, sous le rapport physique, entre ces deux populations.

Sous le rapport intellectuel et moral, la parité n'est pas moins frappante. C'est, de part et d'autre, l'inexplicable contradiction d'une intelligence très-vive chez les individus, et d'une absence complète de progrès dans l'espèce. Prenez au hasard un chasseur de ces tribus nomades; vous admirerez, non-seulement la sûreté, l'étendue et la finesse de ses sens, mais la pénétration et la rectitude de son entendement. Considérez ensuite la tribu à laquelle il appartient; vous verrez qu'elle vieillit dans une éternelle enfance, et que le commerce des peuples civilisés, dont elle jouit depuis trois siècles et demi, ne lui a nullement profité.

Transportez-vous maintenant en idée au milieu de ces centaines de millions d'Hindous qui, depuis trois ou quatre cents ans, se laissent conduire par un petit nombre d'Européens, avec une docilité moutonnaire, et voyez si vous ne trouvez pas le même contraste. Sans doute la civilisation est plus grande dans le Bengale que sur les Monts rocheux, mais elle n'est pas moins dénuée de progrès et d'esprit d'invention. Qui pourrait

dou  
aux  
pos  
de l  
mèn  
de  
espr  
dien  
une  
veni  
M  
de v  
de fa  
n'est  
néros  
des l  
flam  
On p  
d'An  
tribu  
absen  
nétra  
appri  
quel  
l'imp  
ravis

douter que cette immobilité des deux sociétés ne tienne aux dispositions naturelles des individus qui les composent ! Chez les Indiens de l'Est comme chez ceux de l'Ouest, c'est le même mépris de l'instruction, le même dédain pour les inventions étrangères. Au lieu de cette émulation qui pousse si vite en avant les esprits des Européens, que trouve-t-on chez les Indiens ? Une résignation funeste à leur destinée présente, une complète indifférence pour améliorer leur sort à venir.

Malgré cette apathie, n'allez pas les croire incapables de vertu. Ils poussent plus loin que nous les affections de famille et les dévouements de la confraternité. Rien n'est mieux prouvé que le fond inépuisable de leur générosité. Qu'est-il besoin de rappeler ici ces veuves des bords du Gange, qui courent se précipiter dans les flammes pour se brûler avec les corps de leurs maris ? On peut citer des traits tout aussi frappants des Indiens d'Amérique. Dans une guerre que se faisaient deux tribus, un capitaine fameux, appelé Bi-Ans-Wah, étant absent de son habitation, une troupe d'ennemis y pénétra, surprit son fils et l'emmena prisonnier. Le père apprit à son retour ce malheur, et devina sur-le-champ quel était le sort réservé à son enfant. N'écoutant que l'impulsion de son cœur, il se mit sur les traces des ravisseurs, et arriva dans leur camp au moment même

où ils allumaient un grand feu pour brûler leur prisonnier. Il se présenta hardiment seul, et s'offrit pour prendre la place de la victime. « Mon fils, leur dit-il, » ne compte que peu d'hivers; il ne sait pas encore ce » que c'est que la guerre, tandis que ma tête a blanchi » dans les combats; j'ai vaincu plusieurs de vos guer- » riers, je les ai scalpés, j'ai suspendu leurs chevelures » sanglantes sur les tombeaux de mes pères. Voici pour » vous une belle occasion de vous venger : brûlez-moi » sur ce bûcher, et laissez repartir mon fils. » Cette proposition fut acceptée. Le vieux capitaine fut mis à la place du jeune homme, et brûlé vif sans pousser un cri de douleur.

L'occasion de sacrifices aussi éclatants ne se présente que rarement; mais le dévouement qui peut les inspirer réside au fond des âmes, et se produit souvent par différentes voies. Rien de plus fréquent, par exemple, que de voir un fils passer trois jours sans manger à côté de son père expirant; et la mort, en le lui ravissant, ne marque pas le point où sa douleur commence à décroître. On le verra visiter assidûment, pendant longues années, le tombeau aérien qu'il aura donné à l'auteur de ses jours. Dans les combats qu'ils ont soutenus contre les armées européennes, ils ont fait admirer, non-seulement leur intrépide courage et leur calme au milieu des périls et des tortures, mais

leur empressement à s'entre-secourir, à se sacrifier les uns pour les autres. Leurs actes de dévouement et d'héroïsme, pour n'être que de pures inspirations de la nature, n'en prouvent que mieux la force et la sincérité de leurs affections. Leurs vertus ressemblent aux diamants qu'on trouve sur leurs montagnes, et dont nos arts ne peuvent augmenter l'éclat sans en diminuer le poids et le volume.

Leur religion même a peu de part à ce qu'ils font de bon et de généreux. Elle a le double inconvénient de celles qu'on enseigne sur les bords du Gange. Le fond, qui en est vrai, n'est pas assez efficace sur la conduite ; et les erreurs qui s'y sont jointes ne prescrivent que des observances indifférentes ou pernicieuses. Ils croient à un dominateur suprême qu'ils appellent le Grand-Esprit ; mais ils ne reconnaissent en lui ni la bonté qui lui fait aimer ses créatures, ni la sagesse avec laquelle il les conserve, ni la justice qu'il met à rétablir l'ordre lorsqu'elles l'ont violé. Ignorant ainsi le dogme de la Providence, qui est le plus utile aux mœurs, ils ne s'attendent pas à recevoir après leur mort la rétribution de leur conduite pendant la vie.

Ils se figurent que l'Être suprême est trop au-dessus des hommes pour s'occuper incessamment de chacun d'eux. Néanmoins ils lui rendent une espèce de culte ;

et ce culte est celui-là même que Zoroastre prescrivait à ses disciples, lorsqu'il leur disait : « *Loin de vous la prétention d'emprisonner Dieu dans des murailles de pierre ! Ne lui élevez ni temples, ni autels, ni statues. Riez plutôt de la folie des nations qui se figurent que le Tout-Puissant a quelque ressemblance avec la nature humaine. Si vous lui offrez des sacrifices, que ce soit sur les sommets des montagnes. Mais il vaut mieux ne lui adresser que des hymnes et des prières. L'Être éternel qui remplit la route des cieux, se contentera de votre adoration et de la fumée de l'encens, qui en est le plus simple symbole.* »

C'est bien assurément sans soupçonner que Zoroastre ait donné un pareil précepte, que les Indiens de l'Amérique septentrionale s'y conforment, et qu'ils ressemblent encore en ce point à leurs homonymes d'Asie. En effet, ils ne bâtissent pas de temples ni d'autels au Grand-Esprit, et ne cherchent pas à le représenter sous des images sensibles. Mais, croyant reconnaître sa puissance dans le soleil, dans les cataractes des grands fleuves, dans les entassements de rochers qui forment leurs montagnes, ils choisissent les sites les plus imposants, pour lui adresser leurs vœux et pour brûler en son honneur les feuilles desséchées du végétal le plus odorant de leur pays.

Ce parfum sacré, qui est devenu fort profane chez

nous,  
frande  
réduit  
un cal  
agate c  
les obj  
orné av  
à des u  
en le  
l'air, in  
prises ;  
quatre  
fumée v  
force v  
qui se t  
et selon  
lennelle  
le prétr  
de cette  
feu par  
fut telle  
mêmes

Rien  
calumer  
mélait d  
avoir ac



nous , c'est le tabac. Le feu qui doit consumer l'offrande est tiré d'un caillon , et l'instrument où elle se réduit en vapeur est d'une élégance remarquable. C'est un calumet dont la coupe est ordinairement faite d'une agate creusée; et le tuyau, d'une tige de panic. Parmi les objets précieux ou sacrés, il n'en est pas qui soit orné avec plus de recherche que celui-ci, ni qui serve à des usages plus augustes. Le ministre de la religion, en le garnissant du parfum qui va s'exhaler dans l'air, incline la tête et fléchit le genou à plusieurs reprises; ensuite, se tournant successivement vers les quatre points cardinaux, il dirige avec son haleine la fumée vers chacun d'eux, et finit par la pousser avec force vers le zénith. Après lui, les chefs de la tribu qui se trouvent présents, prennent, chacun à son tour et selon son rang, l'instrument béni, le portent solennellement à leurs lèvres, et réitèrent les rites dont le prêtre leur a donné l'exemple. Qui ne voit l'analogie de cette coutume, soit avec le culte rendu toujours au feu par les Hindous; soit avec l'adoration du soleil, qui fut tellement répandue dans l'Asie que les Israélites mêmes ne surent pas s'en préserver !

Rien ne serait plus légitime que cette cérémonie du calumet faite en l'honneur du Grand-Esprit, s'il ne s'y mêlât des pratiques superstitieuses. Par malheur, après avoir adressé leurs adorations à l'Être suprême, dont

ils méconnaissent la providence, ils les prostituent à des divinités imaginaires, auxquelles ils attribuent un pouvoir illimité sur les éléments et sur les destinées humaines. Nous décrirons ailleurs ces égarements fanatiques qui les poussent jusqu'à immoler leurs prisonniers de guerre. Il doit nous suffire ici d'expliquer comment ces monstrueux excès proviennent de quelques autres dogmes qui sont, comme celui de l'unité de Dieu, émanés des croyances de l'Asie.

D'après la doctrine de Zoroastre, le Grand-Esprit est seul éternel; de lui procèdent les autres êtres. C'est lui qui les conserve et qui les maintient sous sa dépendance; mais il est trop grand pour entrer dans les soins infinis qu'exigent la direction et la surveillance de l'univers. Il s'est déchargé de cette gestion détaillée sur deux esprits subordonnés à lui seul, égaux l'un à l'autre en puissance, mais ennemis irréconciliables, et destinés à se combattre sans cesse, sans que jamais l'un puisse détruire l'autre. De ces deux génies, l'un est Ormusd, le principe du bien; l'autre est Ahriman, le principe du mal. Dans leurs luttes continuelles, ils ébranlent et menacent de bouleverser les choses créées; mais ils les maintiennent au contraire dans un équilibre éternel, par cette impuissance même où est chacun d'eux de l'emporter sur son rival. C'est ainsi que le restaurateur des vieux dogmes de l'Asie

expliqu  
laquelle  
le cour  
idées à  
allégor  
forme d  
par un  
fier qu  
disait q  
d'Ormu

Les  
mémoi  
sources  
par un s  
comme  
collines  
d'elles.  
la natur  
rassem  
semble  
tant ven  
de mill  
avec la  
effort co  
l'ouver  
de forr

expliquait cette harmonie discordante au milieu de laquelle les éléments et les choses humaines suivent le cours de leurs vicissitudes. Afin de mettre ces idées à la portée du vulgaire, on dut employer des allégories. On représentait l'auteur du mal sous la forme d'un serpent, et l'on figurait le principe du bien par un cercle, ou par un œuf. Ainsi, pour signifier que le mal semble dominer dans le monde, on disait que le serpent, dans sa malice, avait percé l'œuf d'Ormusd.

Les Indiens d'Amérique ont connu de temps immémorial cette mythologie; et l'on trouve vers les sources de l'Ohio une gigantesque figure de l'œuf percé par un serpent. C'est un mont qui s'élance dans les airs, comme une immense tour, du milieu d'un groupe de collines, en s'élevant de cent cinquante pieds au-dessus d'elles. Sur les flancs de cette pyramide élevée par la nature, on a simulé en relief, avec de larges terrassements, les replis tortueux d'un serpent. Le reptile semble rouler lentement ses longues spirales en montant vers le sommet. Il couvre ainsi un espace de plus de mille pieds de long. La tête du monstre se confond avec la cime du pic, et ses mâchoires s'ouvrent avec effort comme pour avaler une proie volumineuse. Dans l'ouverture de cette large gueule est placée une pierre de forme oblongue, et représentant assez exactement

la configuration d'un œuf. N'est-ce pas un emblème manifeste de l'œuf d'Ormusd, que le génie du mal, sous la forme d'un serpent, s'efforce de dévorer? Et les dimensions colossales données à cette image ne prouvent-elles pas combien était profonde l'impression que cette fiction orientale produisait sur l'imagination des peuplades américaines?

La croyance aux deux principes du bien et du mal est un des traits caractéristiques des nations originaires de l'Asie. C'était le point fondamental de la théologie des anciens Mages, des Brahmes, des Chaldéens, comme c'est encore aujourd'hui le fond du culte des Hindous. Au contraire, parmi les peuples d'Europe, Celtes, Scandinaves, Bretons, Germains, il n'en est aucun qui ait admis l'antagonisme de deux puissances se disputant le gouvernement du monde. La plupart de ceux-ci, à la vérité, révéraient un dieu qui habitait dans des cavités souterraines, et chez lequel descendaient les âmes des morts; mais ils n'attribuaient pas à ce *roi des ombres* l'instinct de désordre et de destruction qui faisait l'essence même d'Ahriman. Les Germains, par exemple, étaient si loin de supposer cette méchanceté à leur Pluton, qu'ils se croyaient issus de lui, selon le témoignage de César, et qu'ils le vénéraient comme un créateur et un père. Pareillement, d'après la mythologie des anciens Grecs, qui fut adoptée sans grande

altération par les peuples d'Italie, le dieu des enfers, bien loin d'être méchant par nature, était plutôt un réparateur des violations du droit et de l'équité. Récompensant les bons, comme il punissait les pervers, il avait dans son empire les champs Élysées aussi bien que le Tartare.



Su  
l  
d  
e

se  
c'e  
fut  
Ga  
em  
le  
s'a  
pe  
de  
vag  
tou  
jou  
ces  
au  
aut

## CHAPITRE X

---

Suite des idées religieuses. — La métempsycose admise par les Indiens. — Culte qu'ils rendent aux morts. — Description de leur Paradis. — Ce qu'on doit conclure de ces analogies entre les Indiens des deux continents.

Une autre croyance que les Indiens d'Amérique semblent avoir apportée avec eux du sud de l'Asie, c'est celle de la transmigration des âmes. Ce dogme fut toujours populaire sur les rives de l'Indus et du Gange. C'était de ces contrées que Pythagore l'avait emprunté. On sait aussi qu'il fit d'inutiles efforts pour le propager dans l'Occident. Comme la métempsycose s'assortissait mal aux idées qui dominaient chez les peuples grecs, elle ne s'y répandit guère en dehors de l'école du philosophe Samien. Chez les tribus sauvages du nouveau Monde, elle s'est conservée sous toutes les vicissitudes de leur destinée; et de nos jours encore, on y croit que, lorsqu'une personne cesse de respirer, son âme ne se sépare du corps auquel elle était unie, que pour aller en vivifier un autre. Toutefois ce nouvel associé qu'elle prend, n'ap-

partient pas nécessairement à l'espèce humaine : il peut être un quadrupède , un oiseau , un poisson. Quelle est la loi qui préside à cette mutation des âmes ? Est-ce une mesure de juste rétribution ? Est-ce un jeu du hasard ? Est-ce la préférence même de ces âmes ? Là-dessus nous n'avons rien de bien certain à répondre ; néanmoins les nombreuses fictions qu'on a imaginées sur cette transmigration , semblent laisser à l'homme expirant le choix de la nouvelle vie dont va jouir la meilleure partie de lui-même.

Outre ces âmes qui , en quittant les mourants , passent dans des enfants qui naissent , les Indiens reconnaissent des âmes qui continuent après le trépas à résider sur les cercueils des défunts ; de là l'usage si répandu parmi eux d'offrir des aliments aux ombres de leurs ancêtres. Il n'est pas de devoir qui leur paraisse plus auguste ; ceux qui le négligent passent pour impies , et les calamités qui tombent sur eux sont considérées comme les châtimens de leur sacrilège.

Rien de plus touchant que de voir les membres d'une même famille se réunir dans un jour de fête , pour s'acquitter de cette dette sacrée. Ils commencent par faire ensemble un repas , dans lequel ils réservent les boissons et les mets les plus savoureux pour l'âme de leur père commun. Si l'on voulait se faire une juste idée de cet anniversaire , il serait utile d'abord de se



représenter avec quels soins ingénieux les dépouilles mortelles de ce chef de famille ont été conservées. Après les avoir imbibées d'une essence huileuse qui a la propriété de les durcir et, pour ainsi dire, de les pétrifier, ils les ont enveloppées de longues bandelettes d'écorce. Ces langes, comparables pour la souplesse à nos tissus de soie, sont entortillés avec symétrie autour du corps, depuis la tête jusqu'aux pieds. Afin de rehausser le lustre naturel de ce linceul, on en peint les bords avec une espèce de vermillon.

Après avoir ainsi préparé la momie vénérée, on a choisi, pour la déposer, soit auprès d'une cataracte, soit dans une gorge de montagne, un de ces paysages où tout semble combiné pour inspirer une religieuse terreur. Des corps nombreux, décorés avec les mêmes soins, sont attachés de distance en distance à des troncs d'arbre ébranchés en signe de deuil. Ces cercueils, mollement bercés par les souffles des vents, ressemblent à des hamacs de matelots. On dirait que ceux qui les occupent ne se reposent que pour réparer leurs forces, et qu'ils doivent bientôt secouer leur sommeil et reprendre leur place dans le mouvement de la vie.

C'est vers un de ces lits de repos ainsi suspendus à six pieds au-dessus du sol, que se dirige la famille, dans un recueillement plein de regret et d'affection.

L'un tient dans ses mains un gâteau de maïs ; un autre porte unealebasse remplie d'une liqueur fermentée ; un troisième présente un panier de fruits : chacun se fait un pieux devoir de participer autrement que par sa présence à la cérémonie du jour. Tous ont la tête nue, et sont revêtus de leurs habits les plus décents. Arrivés à une vingtaine de pas du monument funèbre, ils s'arrêtent dans l'attitude du respect ; et le plus ancien, s'avancant à pas mesurés, prend successivement les offrandes, et les suspend aux tronçons des branches coupées, qu'on a laissés assez saillants dans ce dessein.

Qu'est-il nécessaire d'ajouter que cette fête funèbre ne se pratique pas toujours avec cet appareil, et que les vicissitudes qui ballottent ces tribus ne leur permettent que rarement d'accomplir en entier le cérémonial des obsèques ? Mais il nous suffit ici d'exposer les idées que les enfants se font de leurs obligations envers leurs pères décédés. Manquer volontairement à ces devoirs c'est, à leurs yeux, un crime irrémissible ; et les malheurs qui surviennent à ceux qui s'en rendent coupables sont attribués au ressentiment des âmes ainsi offensées. Un Indien tombe-t-il dans un précipice, c'est l'âme négligée de quelque parent qui l'y a poussé. D'autres fois c'est sur sa femme ou sur son fils que s'exerce la vengeance de l'esprit. Les légendes ne manquent pas pour entretenir ces préjugés.

Un Algonquin passait à nuit close auprès d'un cimetièrre où reposaient ses ancêtres. Ses regards se dirigèrent naturellement vers l'endroit où se trouvaient les auteurs de sa famille. Il en vit deux qui se levaient de leurs cercueils, et qui lui faisaient signe d'approcher vers eux. Il portait justement à la main une gourde remplie de whisky. Les deux esprits en demandaient évidemment quelques libations, et ils y avaient droit. Mais notre voyageur n'était pas moins gourmet que pieux. Il hésite un moment entre le devoir et la sensualité ; ensuite, son mauvais instinct prenant le dessus, il serre fortement le vase contre sa poitrine, et se met à fuir à toutes jambes. Cependant, le sentiment de sa faute lui faisant jeter un regard en arrière, il aperçoit un des deux fantômes qui court rapidement sur ses traces, et qui gagne de l'avance sur lui. Dans son trouble, il prend le parti de résister par la force : il fait volte-face, et saisit de ses deux bras l'objet qui arrive précipitamment sur lui. Quelle est sa surprise, lorsqu'il reconnaît qu'au lieu d'un esprit il serre dans ses étreintes un fagot de ronces, qui lui met le corps tout en sang ! L'âme s'était évanouie, et n'avait laissé à sa place que des épines, c'est-à-dire des remords qui devaient déchirer le cœur du coupable et le punir ainsi de son impiété.

C'est par des fictions semblables que se perpétue,

chez ces peuples, l'usage de porter des aliments sur les cercueils. Quant à l'origine de cette cérémonie, il faut aller la chercher dans les contrées de l'Asie. Là, cette pratique fut connue de tout temps, et les Israélites mêmes ne surent pas toujours s'en abstenir, comme on en voit la preuve dans le Psaume 106.

Porter aux morts des aliments, c'est supposer, ce semble, que les âmes continuent après le décès à résider auprès des organes qu'elles ont cessé de vivifier. Or, comment concilier cette croyance avec le dogme de la métempsycose, qui n'est pas moins général chez les Indiens? Faut-il en conclure qu'ils admettent deux espèces d'âmes : les unes transmissibles et destinées à passer dans de nouveaux corps, les autres inséparables des organes et qui continuent à les garder après la mort? C'est pour ce *dualisme* que se prononcent H. Schoolcraft et ses doctes confrères d'outre-mer. Pour moi, tout en avouant que c'est le seul moyen d'accorder ensemble ces diverses croyances, je ne crois pas qu'il faille soumettre aux rigueurs de la logique les dogmes de cette espèce. D'ailleurs, cette explication serait elle-même insuffisante, puisqu'on désigne aux âmes séparées des corps une troisième destination. Celle-ci a même cet avantage sur les autres, qu'elle choque moins nos idées. C'est un séjour fortuné qu'on appelle l'*île des Bénédictions*. Une légende fort répandue

sur les bords des grands lacs , suffira pour nous faire connaître ces champs Élysées ; tandis que les couleurs orientales dont cette peinture étincelle , nous indiqueront de quels lieux elle a dû tirer son origine.

Un jeune chasseur , non moins distingué par sa force que par sa bonne mine , vit mourir sa fiancée le jour même où il devait l'épouser. Il avait fait preuve à la guerre d'un brillant courage , et il jouissait d'une grande estime parmi ceux de sa tribu ; mais son cœur n'était pas à l'épreuve d'une blessure profonde. Depuis le jour où il perdit sa prétendue , il n'y eut pour lui ni plaisir ni repos. Il allait souvent visiter le lieu où elle était ensevelie ; et là , il restait abimé dans sa douleur. C'était en vain que ses parents et ses amis lui rappelaient ses succès à la chasse et à la guerre : l'arc et la massue n'avaient plus d'attrait pour lui. Il les avait délaissés , et son âme , livrée tout entière à ses regrets , était de glace pour tout le reste.

Il avait ouï dire aux vieilles gens qu'il y avait une voie qui conduisait au séjour des âmes , et il résolut d'accomplir ce voyage. Il fit donc ses préparatifs , et partit un beau matin. Il se dirigea vers le Sud , comme l'indiquait la tradition ; et , pendant quelque temps , il ne remarqua pas de changement dans l'aspect du pays. C'étaient des rivières , des forêts , des montagnes , des vallées semblables à celles qu'il avait parcourues depuis son enfance.

La veille de son départ, il était tombé de la neige en assez grande quantité pour couvrir la terre et pour faire disparaître les nuances diverses des rochers et des arbres. Mais, à mesure qu'il avançait, cette couche devenait plus mince et laissait les objets reprendre peu à peu leurs formes et leurs couleurs. Les bois avaient une apparence moins austère; le sol se couvrait de verdure; les arbres poussaient des bourgeons; et avant que notre voyageur eût remarqué ces changements, il avait laissé bien loin derrière lui le climat glacé. L'air était devenu tiède et serein; le ciel, au lieu d'être enveloppé de nuages et de frimas, étendait sa voûte d'azur sans tache d'un bout de l'horizon jusqu'à l'autre. Notre jeune homme ne marchait déjà plus que sur des fleurs, et il entendait autour de lui le chant mélodieux des oiseaux. A ces signes, il reconnut qu'il était dans le vrai chemin; car tout cela s'accordait avec les récits qu'on lui en avait faits.

Enfin, il aperçut un sentier frayé, il le suivit, et après avoir traversé un bosquet délicieux, il arriva devant une maison de superbe structure. A la porte de cette habitation était un vieillard remarquable par ses longs cheveux blancs et par la vivacité de ses regards. Il tenait à la main un bâton de bambou, et laissait descendre du haut de ses épaules jusqu'à terre les larges pans de son manteau de fourrure.

Le  
toire ;  
vieilla  
» cont  
» pers  
» peu  
» est a  
» sous  
» vos  
» avez  
duisit  
quelq  
voyag  
et lui  
» d'ea  
» âmes  
» mon  
» nétr  
» arc  
» corp  
» ces  
A  
se sen  
ses p  
être c  
tour

Le nouveau venu commençait à lui raconter son histoire ; mais il n'avait pas prononcé dix mots que le vieillard lui dit : « J'étais sorti pour aller à votre rencontre , et vous conduire dans ma demeure. La » personne que vous cherchez a passé par ici depuis » peu de temps ; et , comme elle était fatiguée , elle s'y » est arrêtée pour prendre du repos. Venez, vous aussi, » sous mon toit : je veux vous éclairer sur l'objet de » vos recherches , et vous indiquer le chemin que vous » avez encore à faire. » En disant ces mots, il le conduisit dans ses appartements , où ils s'entretenrent quelque temps ensemble. Quand il vit que le jeune voyageur était délassé, il le fit sortir par une autre porte, et lui dit : « Voyez-vous , au-delà de ce large bassin » d'eau, une grande et belle plaine ? C'est le séjour des » âmes fortunées. Vous en touchez ici les frontières, et » mon habitation en forme l'avenue. Mais , pour y pénétrer , vous devez déposer ici , non-seulement votre » arc , vos flèches et votre valise , mais encore votre » corps. A votre retour, vous retrouverez chez moi tous » ces objets. »

A peine avait-il fini de parler, que le jeune homme se sentit léger commel'air ; rien ne l'attirait vers la terre ; ses pieds effleuraient à peine le gazon , ils semblaient être devenus des ailes. Les changements opérés autour de lui n'étaient pas moins merveilleux. Les objets,

en conservant leurs formes, lui offraient un aspect plus gracieux et plus riant. Une lumière plus sereine et plus pure communiquait aux fleurs et aux feuillages un lustre qu'il ne leur avait jamais vu. Les animaux de toute espèce qui se jouaient autour de lui, venaient bondir jusqu'à ses pieds, et semblaient lui dire qu'il n'y avait jamais eu de sang répandu dans ces campagnes fortunées. Il admirait la diversité des oiseaux, qui remplissaient les airs de leurs ramages, ou qui s'ébattaient sur la surface des eaux. Mais ce qui le surprit le plus, ce fut de voir que les objets qui se rencontraient devant lui, ne lui offraient aucune résistance. Il passait librement à travers les massifs de verdure et les troncs d'arbre, comme si ces corps n'eussent été que des ombres. Il reconnut, en effet, que les choses qu'il voyait n'étaient que des images, qu'elles n'avaient que les apparences du monde matériel, et qu'il était entré dans le séjour des âmes.

Il ne cessa pas de cheminer ainsi, pendant la moitié d'une journée, au milieu d'une contrée qui devenait de plus en plus enchantée. Enfin, il arriva sur les bords du vaste lac au milieu duquel est située l'île fortunée. Il trouva justement devant ses pieds un esquif fait d'une seule pierre fine et transparente. En le voyant, il fut encore mieux persuadé qu'il était dans la véritable voie; car cette barque, garnie de rames égale-

ment  
lieux  
prit en

Que  
nant, i  
de ses  
mait s  
et elle  
Ils par  
de l'au  
çaient  
blaient  
en tou  
s'évan  
simula  
miers  
encore  
donc p  
étaient  
épouv  
traver  
de plu  
avaien

Tou  
deux p  
avaien



ment brillantes , était telle que le vieux gardien de ces lieux le lui avait annoncé. Il y entra sans hésiter , et prit en main les avirons.

Quelle fut la vivacité de sa joie lorsque, en se tournant, il vit, dans un autre canot pareil au sien, l'objet de ses recherches ! C'était bien la jeune fille qu'il aimait si tendrement. Elle le regardait avec complaisance, et elle imitait exactement chacun de ses mouvements. Ils partirent ensemble du rivage , en voguant l'un à côté de l'autre , pour traverser le lac. Tandis qu'ils avançaient , les vagues s'élevèrent avec violence : elles semblaient prêtes à les engloutir. Mais, dès que les canots en touchaient la cime écumante, elles se retiraient et s'évanouissaient comme si elles n'eussent été que des simulacres d'ondes agitées. Toutefois, à peine les premiers flots s'étaient-ils aplanis, qu'il s'en élevait d'autres encore plus menaçants. Les deux amants semblaient donc passer d'un péril dans un autre, et leurs alarmes étaient sans cesse renouvelées. Ce qui augmentait leur épouvante , c'est qu'ils apercevaient distinctement , à travers les eaux transparentes, les ossements entassés de plusieurs naufragés qui, en faisant la même traversée, avaient péri dans ce lac.

Toutefois le Maître de la vie avait décidé que nos deux passagers arriveraient heureusement, parce qu'ils avaient tous les deux vécu dans l'innocence. Mais ils

en voyaient beaucoup d'autres autour d'eux qui luttèrent contre la tempête et plusieurs étaient engloutis. C'étaient des hommes et des femmes de tout âge et de tout rang. Quelques-uns parvenaient au port, mais la plupart périssaient avant de l'atteindre. Il n'y avait que les canots des enfants devant lesquels les vagues s'écartaient en se courbant avec déférence.

Nos deux fiancés triomphèrent enfin de toutes les difficultés, et abordèrent à l'île fortunée. Dès qu'ils respirèrent l'air embaumé de ces lieux, ils sentirent qu'il était pour eux un véritable aliment, qu'il réparait leurs forces et qu'il les pénétrait tout entiers d'un bien-être mystérieux. Ils se promenèrent ensemble dans ces bosquets bénis du ciel, où tout était disposé pour réjouir les yeux et les oreilles. Là, on ne voyait ni tempêtes, ni neige, ni vents glacés; on n'éprouvait ni la faim, ni le besoin des vêtements d'hiver; il n'était jamais question de guerres, ni de tombeaux, ni de deuil. Les animaux erraient paisiblement en ces lieux, sans éviter l'approche de l'homme, qui n'avait jamais versé leur sang. Ils ne se dévoraient pas les uns les autres, attendu que l'air suffisait pour les nourrir.

Notre jeune guerrier ne demandait qu'à rester dans cette île, lorsqu'il reçut l'ordre d'aller poursuivre sa carrière parmi les mortels. Il ne vit pas le Maître de la vie; mais il entendit une voix qui s'exhalait dans les

airs co

« Reto

» ces li

» voirs

» comp

» tu as

» condu

» jours

» gnées

» de ce

» tu do

» un jo

» dont

» je l'a

» conse

» jeune

» des s

Cet

et sar

prouv

les an

nous

inspir

discrè

Quell

s'ent

airs comme une brise rafraichissante, et qui lui disait :

« Retourne au pays d'où tu es venu. Le temps d'habiter  
» ces lieux-ci n'est pas encore arrivé pour toi. Les de-  
» voirs pour lesquels je t'ai fait naître, ne sont pas ac-  
» complis. Reviens parmi les hommes de ta tribu, que  
» tu as quittés, et donne-leur l'exemple d'une bonne  
» conduite. Tu dois être leur chef pendant de longs  
» jours. Les règles que tu dois suivre te seront ensei-  
» gnées par celui de mes ministres qui garde l'avenue  
» de cette île. En te rendant ton corps, il te dira ce que  
» tu dois faire. Sois docile à ses paroles, et tu reviendras  
» un jour rejoindre l'âme que tu as voulu visiter, mais  
» dont tu dois te séparer pour un temps. Quant à elle,  
» je l'ai admise ici d'une manière définitive ; elle y  
» conservera cette félicité où tu la vois, et cet éclat de  
» jeunesse qu'elle avait lorsque je la rappelai du séjour  
» des souffrances. »

Cette belle fiction, que nous avons traduite en entier et sans y rien ajouter, ne figure ici qu'afin de nous prouver que les Indiens ont imaginé un paradis pour les âmes des justes. Néanmoins, comment pourrions-nous ne pas laisser percer l'admiration qu'elle nous inspire ? Quel bonheur d'invention ! Quelle imagination discrète qui répand ses richesses sans les prodiguer ! Quelle onction dans les préceptes, et comme la morale s'entremêle à ces tableaux sans rien ôter à leur brillant

coloris ! Comme l'histoire des deux fiancés tempère ce que le fond des idées aurait de trop mystique ! Pour marquer les rapports qui unissent la vie présente à la vie future, peut-on concevoir rien de plus gracieux que l'entretien de deux amants dont l'un appartient au monde réel et l'autre au monde imaginaire ! Quoi de plus simple que cette narration ! Il ne s'y trouve pas une particularité, pas une image qui ne soit suggérée par la seule nature ; et cependant l'ensemble offre des proportions régulières. Les redites légères et certaines superfluités qui s'y rencontrent, sont de ces négligences heureuses qui achèvent de donner au récit l'air d'une ingénuité parfaite. Sans prétendre comparer ces naïves fictions avec les tableaux que les grands poètes ont tracés de l'âge d'or, ne pourrait-on pas dire qu'il n'y a guère qu'Hésiode et Fénelon qui aient su insinuer les sages maximes avec tant d'onction, et nous représenter sous de si simples paroles les destinées suprêmes de l'humanité ?

Ces légendes contrastent par leur aménité avec les mœurs farouches des Indiens. Elles expriment le dogme de la juste rémunération, auquel ils semblent d'ailleurs entièrement étrangers. On est étonné qu'ils les aient conservées au milieu de leur barbarie. Mais qui oserait soutenir qu'ils les aient imaginées ? Et n'est-il pas évident qu'ils ont dû les recevoir d'un peuple plus doux et plus cultivé qu'ils ne le sont ?

Or  
imma  
d'eux  
vu, l'  
ensui  
est le  
Or, c  
légion  
animé  
auxili  
à étal  
le bon  
disco  
Ces  
Mani  
un de  
influe  
qui s  
il se r  
rédui  
un je  
nence  
cette  
rieuse  
à lui  
Dès c

On peut en dire autant de leur dogme sur les êtres immatériels, qu'ils croient répandus partout autour d'eux. Selon leur mythologie, comme nous l'avons déjà vu, l'univers a été d'abord créé par le Grand-Esprit et ensuite livré à deux puissants dominateurs, dont l'un est le principe du bien et l'autre le principe du mal. Or, chacun de ces deux génies a produit lui-même des légions d'esprits inférieurs à lui en puissance, mais animés des mêmes instincts que lui, et qui sont ses auxiliaires assidus. Par conséquent, les uns cherchent à établir partout l'ordre et l'harmonie, l'abondance et le bonheur; tandis que les autres ne respirent que la discorde, le tumulte et la ruine de tout ce qui existe.

Ces génies sont désignés par le nom commun de *Manitous*. Chaque adolescent est sûr d'être assailli par un des pernicioeux. Pour contrebalancer cette maligne influence, il doit s'attirer la protection d'un de ceux qui sont naturellement bienfaisants. Pour cet effet, il se retire, dès l'âge de 15 ans, dans la retraite, se réduit au silence, fait de ferventes prières et s'impose un jeûne rigoureux, c'est-à-dire une complète abstinence d'aliments qui doit durer neuf jours. Pendant cette préparation ascétique, il a des visions mystérieuses au milieu desquelles son bon génie se révèle à lui sous la forme d'un quadrupède ou d'un oiseau. Dès qu'il l'a vu plusieurs fois lui apparaître, et qu'il a

bien reconnu sa figure , il se tient assuré d'être protégé par lui dans les épreuves et les dangers auxquels il peut être exposé.

Mais cette confiance ne saurait le tranquilliser parce qu'il a toujours lieu de craindre que son génie protecteur ne soit plus faible que son mauvais génie. De là une source intarissable d'appréhensions et d'anxiétés. Ces terreurs sont encore redoublées par cette idée que l'air , la terre, l'eau et tous les éléments sont peuplés d'une foule innombrable de ces esprits qui se livrent des combats sans paix ni trêve, et dont les uns s'acharment à la destruction des créatures avec autant d'ardeur que les autres en mettent à les conserver. Ils s'imaginent reconnaître la présence de ces Manitous , non-seulement dans le cours des fleuves, dans les cataractes, dans les orages, mais aussi dans les arbres, dans les rochers , dans les objets les plus insensibles. Ils les révèrent dans les moindres mouvements de l'air et de l'eau, non moins que dans les ouragans et les tempêtes. Ils observent en tremblant les formes capricieuses des nuages , le vol et le chant des oiseaux. Tout est pour eux une cause de trouble et d'effroi ; de manière que ces peuples, qui reconnaissent l'unité de Dieu et la création du monde , descendent par une pente fatale de ces grandes vérités jusqu'aux absurdités les plus révoltantes. C'est encore un nouveau trait de ressem-

blan  
rant  
n'en  
à tou  
tivate  
mille  
C  
trior  
par  
relig  
gure  
nou  
myth  
fray  
Mais  
on r  
mys  
tude  
ract  
se t  
enc  
rite  
hab  
qu'  
lais

blance qu'ils ont avec les Hindous, qui, tout en vénérant un Dieu éternel et maître suprême de l'univers, n'en ont pas moins fini par prostituer leur adoration à tout ce qui donne quelque signe de puissance et d'activité, à tel point qu'ils ne comptent pas moins de trente mille divinités.

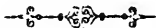
C'est ainsi que les Indiens de l'Amérique septentrionale ressemblent à ceux de l'Asie, non-seulement par la connaissance des vérités fondamentales de la religion, mais par des erreurs pernicieuses qui défigurent ces dogmes. Ils ont apporté avec eux dans le nouveau Monde la partie la plus ingénieuse de leur mythologie, et ils y ont joint d'autres fictions plus effrayantes et mieux assorties à leur sauvage rudesse. Mais dans ces nouvelles superstitions qu'ils ont créées, on reconnaît encore l'imagination ardente et le subtil mysticisme des Orientaux. Ainsi, malgré les vicissitudes de leur existence, ils ont conservé les traits caractéristiques de leur origine, et les différences qui se trouvent entre les fortunes des deux Indes rendent encore plus frappantes les similitudes de préjugés, de rites et de coutumes que nous remarquons entre les habitants de l'une et ceux de l'autre.

Lorsque Christophe Colomb donnait aux hommes qu'il venait de découvrir le nom d'Indiens, il ne se laissait pas guider uniquement par l'aspect de leurs de-

hors ; mais il découvrait sans doute des analogies plus profondes. Cette prépondérance des passions sur la raison , cette facilité des dévouements , cette force des instincts de famille , cette vivacité d'intelligence qui ne tourne pas au progrès des arts , cette faiblesse des gouvernements : tous ces caractères des sociétés qui traversent les siècles sans sortir de l'enfance , durent lui rappeler les relations récemment écrites sur les riverains de l'Indus , et dans lesquelles il avait puisé son enthousiasme. Nul doute qu'il n'ait aussi trouvé des rapports entre les cérémonies du calumet et celles dont les fumées de l'encens font tous les frais. Il ne put méconnaître non plus que le soleil était également considéré , dans les deux pays , comme l'image et la principale manifestation du Créateur. Mais il n'eut ni le temps ni les moyens de s'apercevoir que certains débris des doctrines et du culte restaurés par Zoroastre , étaient venus se mêler aux superstitions cruelles de ces nouveaux climats. Il n'apprit jamais que le dogme de la transmigration des âmes était aussi populaire dans les gorges des Monts rocheux que dans celles de l'Himalaya. Il ne vit pas , vers les sources du Mississipi , les aliments religieusement offerts aux âmes des morts , ni cette gigantesque figure du serpent qui perce l'œuf d'Ormusd. Il ne lui fut pas donné de trouver dans la mythologie de ces peuples , la justification du nom qu'il



leur attribuait. Les secrets de leurs âmes furent encore plus impénétrables pour lui. Rendons grâces aux savants de Philadelphie, qui ont su lever tous les voiles, scruter tous les mystères, et réunir ainsi, sur les traits caractéristiques et sur les principes religieux de ces tribus sauvages, autant de documents que nous en avons sur les mœurs et les croyances des peuples policés.



Co  
d  
e  
P

qu  
con  
for  
si g  
cis  
per  
tan  
con  
cla  
des  
dan  
sen  
aut  
réu  
le p

## CHAPITRE XI

---

Constitutions des tribus indiennes. — Anarchie dégradante des Dacotahs et des Soshones. — L'absence de propriété est la vraie cause de leur abjection. — La vie sauvage n'est pas la condition primitive de l'espèce humaine.

D'après la classification générale et les subdivisions que nous avons établies entre les Indiens, on a pu comprendre que les constitutions de leurs tribus sont fort différentes les unes des autres. Cette diversité est si grande qu'il n'est pas possible d'indiquer avec précision toutes ces ébauches d'organisation sociale ; cependant, comme cette question est une des plus importantes pour le gouvernement de Washington, les commissaires de l'enquête n'ont rien négligé pour l'éclaircir. Ils s'accordent à dire que les hordes nomades des hautes montagnes passent des saisons entières dans une complète anarchie ; mais quand ces sauvages sentent le besoin d'agir de concert, ils attribuent une autorité précaire à certains d'entre eux. Faut-il se réunir pour une battue difficile ou périlleuse, c'est le plus expérimenté qui sert de guide. S'agit-il de

repousser une attaque, de faire une incursion sur un pays ennemi, de détrousser une caravane, c'est le plus fort ou le plus hardi qui se met en tête, et les autres le suivent. Le commandement acquis ainsi se conserve souvent après le danger, et celui qui s'est montré supérieur dans le maniement de l'arc ou de la massue, est considéré comme le chef de ceux qu'il a conduits une fois. Le temps l'affermir ordinairement au pouvoir; mais le hasard peut aussi l'en renverser. On voit des capitaines, jadis respectés, qui sont supplantés par de plus heureux. D'autres fois c'est l'anarchie qui se met à leur place, jusqu'à ce qu'un nouveau danger fasse adopter un autre chef, qui n'est pas plus assuré de son avenir.

Parmi les clans qui reconnaissent l'autorité du Congrès américain, il s'en trouve qui ne sont guère moins incivilisés que les hordes nomades. On peut en juger d'après les rapports faits par les agents du bureau indien. « J'ai passé de longues années au milieu de la tribu des Dacotahs, dit Philandre Prescott, et j'y réside encore dans le fort de Saint-Pierre, qui est situé sur la rivière du même nom. Ayant toujours rempli l'emploi d'interprète, je comprends parfaitement leur dialecte, et je le parle avec autant de facilité que ma langue maternelle. Ils m'ont assuré qu'avant l'arrivée des blancs dans leur pays, ils n'avaient pas eu

de chef. Le premier qu'ils élurent, fut Wab-ba-Shaw. Ils le nommèrent par le conseil des Anglais ; mais plusieurs clans protestèrent contre cette innovation, et ils sont restés jusqu'à ce jour sans reconnaître à personne le droit de leur donner des ordres.

» Quant à ceux des Dacotahs qui firent cette première élection, l'autorité s'est transmise depuis parmi eux par voie d'hérédité, de père en fils, et toujours à l'exclusion des femmes. Aucune cérémonie ne se pratique pour cette subrogation. Le vieux capitaine, quand il se sent près de mourir, convoque ceux qui lui ont obéi, et leur dit : *Je vais vous quitter, mais je vous laisse mon fils pour vous commander.* Après cette espèce de substitution, le nouveau chef doit se rendre auprès des agents du Congrès américain, et leur faire dire par un de ses compagnons d'armes : *Notre ancien capitaine, étant trop vieux pour nous conduire, nous a donné son fils à sa place.* Il n'y a pas d'autre formalité.

» Ces chefs ont, du reste, fort peu d'autorité. S'ils veulent empêcher un malfaiteur de commettre un crime, ils n'ont pas d'autre moyen que de lui payer une somme pour l'en détourner. Ils ne peuvent pas engager la responsabilité de la tribu ; et, s'ils le faisaient, ils courraient le risque d'être maltraités, blessés et même tués. Ils ne reçoivent aucun honoraire pour leur dignité ; ils ne prélèvent aucun impôt et ne

peuvent exiger aucun émolument pour les services qu'ils rendent à la communauté. Ils ne portent sur leur personne aucune marque distinctive ; ils ne sont pas mieux vêtus que ceux qui n'ont aucun rang, et ils vivent, comme eux, du produit de leur chasse et du travail de leurs mains. Les Indiens sont naturellement très-fiers, et portent les sentiments d'indépendance et d'égalité profondément enracinés dans leurs âmes. Ils ne se résignent que difficilement à la moindre apparence de soumission. Chacun d'eux croit qu'il a plein droit de faire ce qu'il lui plaît ; il se figure que personne ne vaut mieux que lui, et il est toujours prêt à combattre pour soutenir ses prétentions.

» Les assemblées de Dacotahs ont cela de particulier qu'elles se composent, non pas de délégués, mais de tous les hommes valides de la tribu. Lorsqu'ils se réunissent ainsi pour délibérer, ils commencent par faire quelques réflexions sur le temps : selon que le ciel est serein ou couvert de nuages, ils conjecturent que le Grand-Esprit favorise leurs projets ou qu'il les réprouve. S'il s'agit de guerre, ce sont ceux qui se sont signalés par des faits d'armes qui prennent les premiers la parole. Leurs motions provoquent le plus souvent des manifestations aussi confuses que bruyantes : on les approuve par acclamation, mais sans compter les voix. On n'a pas même de règle uniforme pour

constater la majorité des suffrages. Toutes les affaires d'un intérêt général sont traitées de cette manière, en plein air, sans formalités préalables. Les opinions peuvent se produire librement. Chacun les soutient ou les combat, sans gêne et sans déférence pour l'autorité d'autrui. Dans ces assemblées, le chef de la tribu ne jouit d'aucune prérogative : il semble être là pour mettre à exécution les avis des autres, et non pour faire prévaloir les siens. Ce qui passionne le plus les Dacotahs, ce sont les différends suscités par des hommes blancs. On sent que leurs âmes sont profondément ulcérées contre nous, et que cette animosité n'attend qu'une occasion pour éclater.

» Ils n'ont pas plus de règle dans leurs relations entre eux, que dans leurs affaires avec les étrangers. La justice n'est pas rendue, ou bien elle l'est au hasard. Un homme est-il lésé dans ses droits ou dans sa personne, il en appelle à sa massue et à ses flèches. Un meurtre est-il commis, les parents du mort croient avoir le droit et l'obligation de tuer l'homicide. Cependant l'assemblée publique intervient quelquefois et prononce une espèce de sentence. J'ai pu voir moi-même, en 1846, un exemple de cette juridiction. Un vieux chef du clan des Corneilles ayant eu simultanément trois femmes, il lui était né des garçons de chacune d'elles. Ces enfants, élevés sous le même toit et jaloux

les uns des autres , se livraient à des rixes intestines, qui devenaient de plus en plus violentes à mesure qu'ils grandissaient. Le père eut beaucoup à faire, tant qu'il vécut, pour les empêcher de se porter aux dernières extrémités. En mourant, il désigna le fils aîné de sa première femme pour lui succéder dans les fonctions de capitaine ; mais les premiers nés de ses deux autres femmes prétendirent aussi à cette distinction. En attendant de se la disputer l'un à l'autre, ils se liguèrent pour la ravir à celui qui leur avait été préféré. Ils le surprirent et tirèrent sur lui plusieurs coups de fusil : ils ne parvinrent pas à le tuer, mais ils lui fracassèrent les deux bras et le blessèrent à la poitrine et au visage. Après avoir commis cet attentat, ils s'enfuirent et passèrent un mois dans des retraites inaccessibles. Au bout de ce temps, ils revinrent à leur habitation, s'enivrèrent et menacèrent d'attenter à la vie d'autres personnes. A cette nouvelle, les habitants du canton s'assemblèrent et décidèrent qu'il fallait mettre à mort ces deux assassins furibonds. Trois des assistants, dont l'un était frère consanguin des condamnés, furent chargés d'exécuter cette sentence. On leur avait dit simplement de mettre à mort les deux coupables, sans leur indiquer la manière, ni le temps, ni le lieu. Ils prirent donc leurs armes et se rendirent à la cabane où étaient les proscrits. Ils

les se  
fusil.  
qu'ils  
exéc  
comm  
mass  
avec  
» I  
verse  
usurp  
que  
femm  
entre  
le sa  
mêler  
pour  
ils ne  
faut-  
gami  
auxc  
les m  
nage  
l'em  
L  
Phil  
ses



les surprisent dans l'ivresse et les tuèrent à coups de fusil. C'est ainsi que sont punis les meurtriers, lorsqu'ils le sont par l'ordre du conseil. On désigne des exécuteurs, et ceux-ci prennent leurs dispositions comme il leur convient. Ils emploient les fusils ou les massues, selon qu'ils manient les uns ou les autres avec plus de dextérité.

» Le conseil envoie aussi des délégués dans les diverses parties du canton, pour forcer ceux qui ont usurpé le bien d'autrui à le restituer. Il n'est pas rare que des larcins soient commis par des enfants. Les femmes s'y livrent plus souvent encore, ce qui suscite entre elles des querelles interminables et des rixes où le sang coule, sans que les hommes daignent s'en mêler. Ils se croiraient déshonorés, s'ils étaient réduits pour vivre à dérober le bien d'autrui. Le seul vol dont ils ne rougissent pas, c'est celui des chevaux; encore faut-il qu'ils les enlèvent à leurs ennemis. La polygamie est une autre source de querelles domestiques, auxquelles les maris ne prennent aucune part. Ce sont les rivales qui se disputent le droit de diriger le ménage, et la plus forte ou la plus obstinée finit par l'emporter.»

L'auteur de ces observations sur les Dacotahs, Philandre Prescott, ne raconte rien qu'il n'ait vu de ses yeux. Si nous voulons connaître les Shoshones,

nous avons une autorité qui n'est pas moindre : c'est celle de Nathaniel Wieth, qui a passé plusieurs années au milieu d'eux, chargé qu'il était de diriger et de protéger les agents de la Compagnie d'Hudson-bay. Il a renfermé ses judicieuses remarques dans quinze lettres auxquelles nous allons faire quelques emprunts.

« Les Shoshones ont toujours été relégués dans les gorges les plus stériles des Monts rocheux. Avant d'avoir des chevaux, ils ne possédaient rien en propre, et, n'ayant rien à conserver, ils n'avaient à peu près aucune forme d'organisation sociale. Ils vivaient épars au milieu des déserts, sans mœurs comme sans lois, courant le jour après leur proie et se retirant la nuit au fond des antres. Cependant, au printemps, lorsqu'ils voyaient que les saumons, en remontant le cours des eaux, arrivaient jusqu'aux sources des rivières, ils allaient s'établir sur les rives les plus favorables pour la pêche, et y formaient une espèce d'association passagère. Les plus expérimentés dirigeaient les autres, et jouissaient d'une certaine autorité, tant que leurs conseils paraissaient utiles ; mais dès que le temps de la pêche était passé, personne n'avait plus de soumission ni d'égards pour eux. Il en était de même dans les grandes parties de chasse. Ceux qui se signalaient par leur adresse ou par leur force se trou-

vaient  
nenc  
qu'ils  
autor  
sait  
»  
poss  
men  
autre  
resp  
d'au  
les  
pous  
vivre  
l'ann  
ces  
mor  
»  
con  
d'au  
mil  
pri  
leu  
de  
pa  
au

vaient momentanément investis d'une espèce de prééminence. Leur pouvoir augmentait ou diminuait selon qu'ils faisaient prendre plus ou moins de gibier, et cette autorité, dépourvue de titres et de sanction, s'évanouissait avec les circonstances qui l'avaient fait établir.

» Depuis l'introduction des chevaux, ceux qui en possèdent se sont associés pour se protéger mutuellement. Ils se sont constitués à peu près comme les autres tribus, et ils élisent des chefs plus ou moins respectés. Mais ceux qui n'ont pas de chevaux en sont d'autant plus misérables. Ne pouvant plus atteindre les bisons et les autres animaux qui sont chassés et poussés au loin par les cavaliers, ils sont réduits à vivre de racines, pendant la plus grande partie de l'année. De là résulte une séparation profonde entre ces deux sections de la même race : elles se haïssent mortellement l'une l'autre.

» Ceux qui n'ont pas de chevaux et qui ont été, par conséquent, obligés de renoncer à la chasse, sont d'autant plus dépourvus de vivres, qu'ils habitent au milieu de monts arides et dénués de végétation. Les privations et les souffrances ont achevé d'exaspérer leur naturel pillard et féroce. On dirait que, destitués de tout sentiment d'humanité, ils ne sont conduits que par l'instinct de la rapine et la soif du sang. Malheur au voyageur désarmé qui tombe entre leurs mains !

» Du reste, il est difficile de comprendre comment ils peuvent vivre au milieu de ces entassements de roches granitiques, couverts de neige pendant six mois de l'année, et calcinés par le soleil pendant les six autres mois. En 1832, je pus constater qu'il n'y plut que deux fois, depuis le mois de juillet jusqu'au mois d'octobre; encore ces pluies ne furent-elles pas plus abondantes que de simples rosées. La sécheresse de l'air était telle, que si je faisais feu d'un canon de mon fusil double, la poudre de l'autre canon s'enflammait en même temps. Un de mes compagnons fut blessé par son fusil qui partit spontanément, à cause de la chaleur de la température. Nous fûmes forcés de tenir déchargées nos armes à feu, et de n'y verser la poudre qu'au moment même où nous voulions nous en servir. Au Port-Neuf, j'observai que le thermomètre marquait, au lever du soleil, 8 degrés au-dessous de zéro, et à midi, 33 degrés au-dessus : c'était une différence de 41 degrés dans l'espace de sept heures. Dans l'été de 1835, j'eus à supporter des variations de température non moins fatigantes.

» Les habitants de ces contrées désolées semblent être les plus mal partagés des hommes, non-seulement par rapport au bien-être du corps, mais à l'égard des sentiments qui relèvent notre espèce au-dessus des brutes. On dirait que les passions mauvaises ne

peuvent pas plus se développer dans leurs cœurs, que les idées généreuses. Ils ne ressentent pas plus de rancune pour les offenses, que de gratitude pour les bienfaits. Ce fut la particularité qui me frappa surtout, lorsque je les visitai pour la première fois. J'eus bientôt reconnu qu'ils n'étaient accessibles qu'à la crainte, et que, pour se faire considérer d'eux, il fallait s'en faire redouter. Une bande de ces malheureux, dépourvue de subsistances, vint mendier au fort Hall, où se trouvaient un poste d'une trentaine de militaires et autant de trafiquants qui faisaient le commerce des fourrures. Deux de ces négociants, originaires de Philadelphie, Abbot et Déforest, avaient été fort généreux envers sept ou huit de ces indigents : ils les avaient nourris pendant tout l'hiver. Au printemps, ils les emmenèrent avec eux et s'engagèrent dans les montagnes, afin de prendre des animaux sauvages. A peine ces Indiens se virent-ils loin du fort, qu'ils complotèrent d'assassiner ceux qui les avaient empêchés de mourir de faim. Ils les taèrent de propos délibéré, froidement, et sans autre motif que celui de s'approprier leur argent et leurs bagages. Ce trait de félonie brutale s'est, pour ainsi dire, passé sous mes yeux. En voici un autre dont j'ai failli être la dupe, et qui fait encore mieux ressortir leur absence complète de sensibilité morale. J'avais recueilli chez moi, par humanité, un de ces misérables, et je

l'avais comblé de bontés ; cependant il profita de la première occasion pour voler trois de mes chevaux et s'enfuir dans les montagnes. Mes domestiques, s'étant mis à sa poursuite, l'atteignirent et me le ramenèrent. Je lui infligeai avec mon fouet une correction sanglante et telle qu'il la méritait. Il n'en resta pas moins attaché à ma suite, se rendant utile comme par le passé, et cela de son plein gré, et sans que je fisse aucune démonstration pour conserver auprès de moi un serviteur si dangereux.

» Ceux des Shoshones qui ne possèdent pas de chevaux, et qu'on désigne maintenant sous le nom de *Sioux*, sont si dénués de moralité qu'ils semblent incapables de se constituer en société. S'ils se concertent quelquefois ensemble, c'est sous l'appréhension d'un danger commun ou par l'espoir d'un avantage immédiat. Rapaces, féroces et toujours affamés, ils ne s'attroupent jamais plus volontiers que lorsqu'il s'agit de quelque acte de déprédation. Ils s'y livrent avec des fureurs brutales, et comme s'ils étaient dépouillés de tout sentiment d'humanité. Tant que dure leur brigandage, ils se laissent guider par le plus fort ou le plus violent d'entre eux. Dès que leur coup est exécuté et qu'ils n'ont plus de méfait à commettre ensemble, leur attrouplement se dissout, et chacun d'eux rentre dans son isolement farouche. »

Ce portrait des Shoshones nous montre la peuplade la plus déréglée dont l'histoire fasse mention. En effet, quelque haut que nous remontions dans l'antiquité, nous ne trouvons aucun assemblage d'hommes aussi dénués de lois et de mœurs. Partout nous voyons l'autorité s'exercer selon des maximes établies; partout il y a des chefs qui peuvent punir la fraude, réprimer la violence, protéger les biens du faible et la vie de l'innocent.

Les Scythes et les autres peuples qui sont traités de barbares dans les écrits des anciens, avaient pourtant du rapport avec les nations policées. Ils élevaient des troupeaux, vivaient de laitage et de la chair d'animaux domestiques, reconnaissaient des lois et obéissaient à des chefs permanents. Or, autant de tels barbares sont inférieurs aux peuples qui cultivent les beaux-arts, autant ils sont au-dessus des tribus indiennes dont nous venons de parler. Et pourquoi les Dacotahs et les Shoshones s'obstinent-ils dans leur farouche indépendance? C'est parce qu'ils n'ont pas de propriété : ils ne possèdent rien, pas même de troupeaux; ils ne vivent que de racines et de gibier. Ce qui prouve que c'est le manque de propriété qui les empêche de se concerter pour élire des chefs et se faire des lois, c'est qu'à peine quelques-uns d'entre eux ont-ils possédé des chevaux, qu'ils se sont coalisés pour se ga-

ranter mutuellement cette possession et former ainsi une première ébauche de gouvernement. Tant il est vrai que la propriété est la première base de la civilisation, et que c'est sur elle que doit être fondé tout édifice social.

Je viens d'avancer qu'aucun auteur ancien n'avait dépeint des hommes dans une dégradation pareille à celle des habitants des Monts rocheux. Cependant Horace a dit, dans son *Art poétique* : « Les hommes vivaient épars dans les bois. Un interprète des dieux, Orphée, leur inspira l'horreur du meurtre et d'une indigne pâture. De là cet honneur qu'on lui fait d'avoir calmé la rage des tigres et des lions. Amphion, à son tour, fonda les murs de Thèbes : les rochers se mouvaient en cadence au son de sa lyre, et obéissaient aux ordres qu'il leur donnait. Voilà donc quels furent les premiers bienfaits de la poésie : enseigner le culte des dieux, réprimer les violences, instituer le mariage, bâtir des villes, graver des lois sur le chêne. »

C'est ainsi que l'auteur latin nous dépeint les premiers humains dans un état assez semblable à celui des Shoshones. Il nous les montre aussi qui se forment en société sous l'influence de la poésie et de la musique. Cette idée, tout honorable qu'elle est pour ces beaux-arts, me semble reposer sur une supposition erronée ; à savoir, que la vie sauvage a été l'état



primitif de l'espèce humaine. Tout nous prouve, au contraire, que cet état est une déchéance, que c'est le résultat de quelque fatalité accidentelle, mais qu'il n'y eut jamais une époque où cet avilissement fut le sort universel et normal de l'humanité.

L'homme est fait pour la société, et il a dû se trouver, dès son origine, dans des conditions assorties à sa nature et à ses besoins. Nous en avons pour preuves, d'un côté, les témoignages de l'histoire, qui nous représentent les hommes réunis de tout temps en sociétés; d'un autre côté, les récits bibliques, qui s'accordent en ce point avec les autres traditions primitives. Quand on considère avec quelle suprême sagesse tous les êtres ont été faits et disposés dès le principe, peut-on supposer que la créature privilégiée ait été placée par son Auteur dans une abjection où elle n'aurait pu, ni déployer ses meilleures facultés, ni satisfaire ses goûts les plus légitimes et les plus élevés ?



Suit  
Su  
de

chi  
que  
qu'  
que  
eux  
rive  
stit  
ter  
for  
sec  
bo  
a c  
por  
tyc  
rée  
da

## CHAPITRE XII

---

**Suite des constitutions indiennes.—Ligue des cinq-nations.—  
Supériorité des tribus qui la composent.—Leur soif immodérée d'indépendance.—Désordres qui en découlent.**

Nous venons de voir combien est dégradante l'anarchie de certaines peuplades. Cette abjection ne justifie que trop les noms de sauvages et de peaux rouges qu'on donne à ceux qui les composent. Mais les Iroquois vont nous prouver qu'on a tort d'étendre jusqu'à eux ces qualifications. Ils n'avaient pas attendu l'arrivée des Européens pour se distinguer par leurs institutions. Établis autour des grands lacs, dans des terres fertiles où ils cultivaient le maïs, ils avaient formé une confédération si forte, qu'elle a résisté aux secousses qui ont tant de fois, depuis trois cents ans, bouleversé cette partie du monde. L'historien Clinton a cru remarquer que cette association avait des rapports de ressemblance avec le conseil des Amphytyons. Le savant Charlevoix, pour soutenir qu'elle est réellement faite sur ce modèle, a prétendu retrouver dans le dialecte de ce peuple un grand nombre de

mots dérivés du grec. De telles hypothèses sont peu vraisemblables, et lorsque le docte Schoolcraft les accueille, il semble s'écarter de sa judicieuse réserve. Il ne s'en éloigne pas moins, quand il préfère la république des Iroquois aux empires des Caciques et des Incas; ce qui explique l'exagération de ces éloges, c'est que cette confédération, fondée sur des principes démocratiques, a de l'analogie avec celle des États-Unis: on pourrait dire qu'elle en a été l'ébauche et le premier essai. C'est une coalition de plusieurs tribus qui, tout en gardant, chacune, leur entière indépendance, se concertent en commun sur les affaires qui les concernent toutes.

Ces peuples sont justement enorgueillis de leurs institutions, comme un de leurs chefs le prouva dans une circonstance solennelle. C'était en 1774, les colonies anglaises étaient sur le point de rompre avec leur métropole; elles tenaient les fameuses conférences de Lancaster, en Pensylvanie. Canassatego, un ~~seul~~ chef des Iroquois, fort considéré des députés, était admis à ces délibérations. Voyant l'opiniâtreté des débats, il en fut alarmé. et, prenant la parole, il prononça ces mots, qui ne furent peut-être pas inutiles: « Les fondateurs de notre république, et ceux qui après eux l'ont régie jusqu'à notre époque, ont montré beaucoup de sagesse en établissant le bon accord entre

» nos  
» bre  
» ren  
» nou  
» jou  
» être  
» qu  
» aut  
P  
insti  
autr  
comp  
Les d  
cinq  
l'anc  
ans,  
tions  
«  
cinq  
tions  
d'inf  
est s  
Les  
sent  
divi  
autr

» nos tribus , et en le maintenant pendant de nom-  
» breuses générations. C'est cette concorde qui nous a  
» rendus si longtemps formidables ; c'est à elle que  
» nous devons tous les avantages dont nous avons  
» joui. Vous aussi, vous serez puissants si vous restez  
» étroitement unis : voilà pourquoi je vous conseille ,  
» quoi qu'il arrive, de ne pas vous séparer les uns des  
» autres. »

Plusieurs écrivains ont fait remarquer combien les institutions des Iroquois sont supérieures à celles des autres Indiens. Celui qui en a fait l'exposition la plus complète, c'est Cadwalader Colden, qui écrivait en 1747. Les changements survenus depuis dans le régime des cinq-nations, sont dus à l'exemple des peuples sortis de l'ancien continent. Ainsi, ce tableau, fait il y a cent ans, représente fidèlement la plus sage des constitutions indiennes.

« La république des Iroquois , dit-il, se compose de cinq tribus, qui se sont liguées ensemble à des conditions égales pour toutes , sans prérogative ni marque d'infériorité pour aucune d'elles. Cette confédération est si ancienne qu'on a perdu le souvenir de son origine. Les Européens l'ont désignée, depuis qu'ils la connaissent, sous le nom des cinq-nations. Chaque tribu est divisée en trois clans, qui se distinguent les uns des autres par des armoiries différentes. Ces emblèmes sont,

le plus souvent, des figures de quadrupèdes , tels que l'ours, le loup, le daim. Les sachems de chaque canton impriment sur leurs actes publics ces images, qui accompagnent leurs signatures , ou qui en tiennent lieu lorsqu'ils ne savent pas écrire.

» Chaque tribu jouit d'une entière indépendance, sans être gênée en rien par les liens qui l'unissent à la confédération. De même chaque clan, dans la tribu, forme un État distinct, qui règle ses intérêts et nomme ses sachems. L'autorité de ces chefs n'a d'autres bases que l'estime publique et l'opinion qu'ils donnent de leur sagesse et de leur intégrité. Ils ne peuvent pas employer la force pour imposer leur volonté, ni contraindre personne à leur obéir. Ils ne doivent leur pouvoir qu'à leur réputation d'être supérieurs en courage et en lumières ; ils le perdent lorsque cette confiance en eux s'évanouit. L'honneur attaché à leur titre est leur seule récompense, et le mépris public devient leur châtiment lorsqu'ils ont prévariqué.

» Ces chefs sont de deux ordres : les uns s'appellent sachems, c'est-à-dire *sages vieillards*, et s'occupent des affaires civiles ; les autres portent le nom de capitaines, et conduisent les guerriers. Les uns et les autres sont plus pauvres que les gens du peuple ; car ils se font un point d'honneur de répandre en libéralités les présents qu'ils reçoivent des tribus voisines et

le butin qu'ils enlèvent aux ennemis. Entre les chefs des cinq-nations, il n'en est pas un qui n'ait acquis ou justifié sa dignité par son mérite personnel. Ces fonctions étant uniquement honorifiques, ceux qui les gèrent ne reçoivent ni traitement ni rien qui puisse tenter l'avarice. Toute action entachée de cupidité entraîne leur déchéance; car leur autorité n'étant fondée que sur l'estime publique, elle doit tomber du moment que ce qui lui sert de base s'évanouit. C'est ainsi que ce peuple s'est montré digne de la liberté, en établissant l'autorité sur les plus solides fondements. En effet, quels que soient les titres qu'un souverain tienne des usages de son pays, il est d'autant mieux obéi qu'il se concilie plus d'estime par ses qualités personnelles.

« Ces peuples ont si bien compris que leurs institutions les relèvent au-dessus de l'état sauvage, qu'ils s'appellent Ongue-Honwe, ce qui veut dire les *hommes supérieurs*. Cette fierté hautaine qu'ils sucent avec le lait leur inspire une vaillance redoutée des autres tribus de l'Amérique septentrionale. Ils ont imprimé une telle opinion de leur supériorité à leurs voisins, qu'ils en obtiennent le respect et la soumission. Dès qu'ils se montrent en armes dans un pays étranger, leur aspect y sème l'épouvante. On entend répéter d'une montagne à l'autre ce cri d'alarme: *Les Iroquois! les voici! les voici!* A ce signal tout fuit, tout se disperse, comme

un troupeau de daims assailli par des loups. On n'ose tenter aucune résistance, quelque supériorité de nombre que l'on ait. On se réfugie dans les maisons des colons anglais ou français établis en ces lieux. Et malheur à celui qui n'a pas le temps d'en fermer la porte ! Les Iroquois, non moins barbares que vaillants, s'y précipitent après le slyard, et d'un coup de massue lui cassent la tête et font rejaillir la cervelle jusque sur les propriétaires de l'habitation. Mais s'ils trouvent la porte fermée, ils n'essaient pas de l'enfoncer ; car ils ne se permettent jamais aucune violence contre les personnes de couleur blanche.

» Les tribus voisines ont si bien reconnu la supériorité des Iroquois, qu'elles leur paient des impôts annuels. Cette taxe consiste dans un certain nombre de coquillages sculptés, qui sont la monnaie courante du pays. Elle se perçoit avec une grande régularité. Des collecteurs envoyés par l'assemblée générale des cinq nations voyagent deux à deux, et parcourent les cantons tributaires pour exiger ces redevances. Je les ai vus à l'œuvre, et j'ai remarqué le respect mêlé de terreur qu'ils inspirent partout où ils se présentent. Il est curieux de voir ces émissaires accoutrés de sayons de poil de bison, imposer leurs ordres avec une rigueur hautaine, qui rappelle celle des dictateurs romains. Les peuplades ainsi soumises n'osent faire ni la paix ni

la gu

» D

Indie

faire

peup

des b

peut-

après

des t

queu

cher

raiss

enco

des

peup

pété

peup

dest

ses

Aut

ven

len

con

Éta

»

aux



la guerre, sans l'autorisation de leurs dominateurs.

» Du reste, si les Iroquois subjuguent les autres Indiens, ce n'est pas pour s'enrichir, mais pour se faire renommer. Comment peut-on comprendre qu'un peuple qui vit au milieu des bois et dans l'ignorance des beaux-arts, respire ainsi l'ambition? Cependant peut-on en douter, lorsqu'on les voit chanter et bondir après leurs victoires, en témoignant leur allégresse par des transports qui rappellent l'enthousiasme des vainqueurs de Marathon et de Salamine? Plus ils vont chercher loin leurs ennemis, plus les triomphes leur paraissent glorieux. Ces dispositions chez des hommes encore étrangers à notre civilisation, prouvent combien des sentiments élevés contribuent à la fortune d'un peuple. Elles justifient cette maxime, plus souvent répétée que bien comprise; à savoir, que l'avenir d'un peuple dépend de ses premiers législateurs, et que ses destinées sont d'autant plus glorieuses que l'esprit de ses institutions est plus noble et plus désintéressé. Autant les principes d'honneur et de patriotisme élèvent les âmes, autant le goût de la mollesse et de l'opulence tend à les rabaisser. L'influence des sentiments contribue plus que celle des arts à la grandeur des États.

» Les cinq-nations sont assurément bien inférieures aux anciens Romains, pour la civilisation et pour le

perfectionnement des armes et de la stratégie ; mais elles les égalent en amour de l'indépendance , en dévouement à leur pays , en valeur sur le champ de bataille , en constance à supporter les privations et les souffrances. Pour terminer ces considérations générales , j'ajouterai une réflexion que j'emprunte à l'histoire de l'Amérique du Nord , écrite par un Français , M. de la Poterie : « *En France , dit-il , lorsque nous parlons des Iroquois , nous nous en faisons une idée très-fausse , Nous nous les représentons comme des barbares grossiers , dénués d'intelligence , toujours altérés de sang humain. Mais leur caractère est bien différent. Ils sont aussi rusés politiques que formidables guerriers : dans leurs transactions , ils déploient un jugement et une sagacité qui non-seulement les rendent supérieurs aux autres Indiens , mais contrebalancent les avantages que la diplomatie de la France ou de l'Angleterre peut trouver dans ses subtilités et son insinuante finesse.* »

» Les Iroquois pratiquent un usage qui fut une des causes de l'agrandissement de Rome : ils incorporent à leur république les nations soumises. Après leurs victoires , ils satisfont leur vengeance en immolant quelques prisonniers ; mais ils pardonnent aux autres et les adoptent. Si ces nouveaux citoyens se conduisent bien , ils sont aussi estimés que les anciens , et l'on en cite qui sont devenus des capitaines et des sachems renommés.

» On a reproché aux Iroquois les tortures raffinées qu'ils infligent souvent à leurs ennemis vaincus, sans épargner les femmes et les enfants. Rien ne peut excuser cette barbarie : elle ne doit pas nous paraître moins odieuse, parce que les autres tribus indiennes s'en rendent coupables. N'oublions pas cependant qu'il s'en est vu des exemples chez les nations policées : Achille traîna le corps d'Hector dans la poussière ; les Carthaginois crucifiaient leurs généraux après une défaite ; les Phéniciens faisaient périr leurs enfants dans les flammes ; des juges d'Israël ont immolé leurs filles ; de nos jours encore, les Espagnols prétendent plaire à Dieu en brûlant les hérétiques. Tant il est vrai que les préjugés peuvent pallier les plus noires atrocités, et empêcher même les hommes instruits de voir ce qu'elles ont de révoltant !

» Ces peuples ont une telle passion pour l'indépendance et l'égalité, qu'ils ont établi sur le même rang toutes les tribus confédérées, sans infériorité ni prérogative pour aucune d'elles. Ils bannissent toute espèce d'esclavage de leurs territoires. Jamais on n'y réduit un prisonnier de guerre en servitude. A ce propos, j'ai vu de mes yeux deux traits qui méritent d'être cités. Pendant que je jouissais au milieu d'eux de toutes les prévenances de l'hospitalité, un sachem me raconta qu'un esclave s'était échappé de New-

York, et qu'il venait de se réfugier chez eux. — *Vous allez sans doute le faire enchaîner, lui dis-je, pour le renvoyer à son maître. — Non, me répondit-il, jamais nous ne livrons ainsi un malheureux qui s'est mis sous notre protection. — Mais songez-vous, répliquai-je, au tort que vous allez faire à celui qui l'avait acheté? — Ho! quant à cela, me dit-il, ce ne sera pas un motif pour nous de remettre ce malheureux dans les fers : nous en paierons volontiers le prix.*

» Vers le même temps, un prisonnier s'évada de la prison d'Albany, où il était retenu pour dettes. Les Iroquois l'accueillirent et le protégèrent contre les poursuites du shérif et des officiers de justice. Comme le commandant militaire d'Albany s'en formalisait, le conseil du canton se réunit, et décida qu'on paierait les dettes du réfugié et qu'on lui donnerait des terres à cultiver. Cela fut exécuté, et j'ai vu moi-même cet Anglais vivant paisiblement dans ce domaine généreusement octroyé.

» Le titre de citoyen de la république des Iroquois peut être conféré à un étranger, non-seulement par un décret de l'assemblée générale, mais par la volonté d'un simple particulier. Ce droit de cité est une espèce d'adoption. La première fois que je séjournai parmi eux, je reçus cette faveur de la part d'un de leurs sachems. Il me conféra son nom, qui était Cayende-

rongue. C'était un guerrier depuis longtemps fameux ; il me dit que mon nouveau nom retentissait avec gloire d'une montagne à l'autre , et que je pouvais m'attribuer les prouesses de celui qui l'avait porté jusqu'à ce jour. A vrai dire, je n'appréciai pas tout d'abord le cadeau qu'il me faisait , et je soupçonnai que mon patron était tout aussi content de s'attirer à lui-même quelques bouteilles de rhum ou d'absinthe, que de procurer un nouveau citoyen à sa république. Mais, dix ans après , mes affaires m'ayant rappelé dans ce pays, je me trouvai engagé dans des difficultés qui m'obligèrent à m'adresser au conseil des sachems. Ils écoutèrent d'abord mes réclamations avec assez d'indifférence. Voyant que j'insistais, ils me demandèrent si j'avais un nom parmi eux. Je me souvins alors du nom de Cayenderongue qui m'avait été conféré , et les sachems se rappelèrent aussitôt que le capitaine qui m'avait adopté avait pris lui-même une autre dénomination. Dès ce moment , ils me comblèrent d'attentions et de prévenances : on ne cessait de me répéter que j'appartenais au clan des Ours, et mes confrères de cette nombreuse famille mirent le plus cordial empressement à m'être utiles. »

Cette anecdote, curieuse en elle-même , est ici d'autant plus importante qu'elle sert de garant aux récits qui précèdent. Puisque Cadwalader Colden était assez

étroitement lié avec les Iroquois pour être adopté par l'un d'eux , il a pu s'instruire à fond de leurs usages. Ses observations ne laissent qu'un regret, c'est qu'elles ne soient pas plus étendues. Il aurait dû nous instruire de l'ordre qu'on suit, dans ces tribus, pour la transmission du commandement. C'est peut-être le trait qui prouve le mieux leur instinct démocratique et les jalouses précautions qu'ils emploient pour prévenir chez eux l'établissement d'une dynastie. Ils ont des chefs de deux ordres, nous l'avons dit : les capitaines, commandant les expéditions militaires ; et les sachems, présidant les assemblées civiles. Ces deux dignités ne se transmettent jamais aux fils de ceux qui en ont été revêtus ; on admet néanmoins l'hérédité , mais par ligne collatérale. Si le chef a une sœur qui soit née après lui du même père , et que cette sœur se marie, c'est le fils aîné issu de ce mariage qui est destiné au commandement. Ainsi, la succession se fait de l'oncle au neveu, par l'intermédiaire d'une femme. Elle est censée passer d'abord du capitaine à sa sœur cadette , et ensuite de celle-ci au premier fils qu'elle met au monde. C'est cet enfant qui est l'héritier présomptif ; mais il faut, de plus, qu'il soit installé avec l'approbation publique du clan , et que ceux qui doivent lui obéir aient commencé par l'investir du commandement. Cette élection est maintenue comme indispensable, afin de

prouver qu'à la mort d'un chef l'autorité rentre dans le corps de la nation, et qu'elle a besoin d'être conférée à chacun de ceux qui doivent l'exercer. Le nouvel élu ne porte, d'ailleurs, ni décorations ni signes distinctifs d'aucune espèce.

Qui ne voit les raisons de cet usage? On a voulu conserver l'hérédité pour ses préservatifs contre les dissensions civiles, tandis qu'on en rejetait tout ce qui peut élever une famille au-dessus des autres et créer une dynastie. On voit aussi dans cette institution une tendance qui s'est toujours manifestée chez les nations guerrières: c'est le désir de relever la condition des femmes, de les entourer de considération, de leur attribuer un rang honorable et de l'influence dans la direction des affaires publiques. Du reste, voici d'autres preuves que les Iroquois ne font pas en cela exception à cette loi des peuples constitués pour la guerre et la conquête. Ils admettent les mères de famille dans les conseils, et leur permettent de s'opposer, quand elles le jugent à propos, aux expéditions militaires. Ils leur donnent également le droit, lorsqu'une guerre est commencée, d'ouvrir des motions de paix.

C'est par cet esprit de sagesse, tout autant que par la vaillance, que la république des Iroquois avait acquis tant de prépondérance dans les contrées voisines des grands lacs et dans la spacieuse vallée du Mississipi.

Elle marchait vers la domination de toute l'Amérique du Nord, lorsque les établissements des Européens vinrent arrêter le cours de son agrandissement.

De nos jours, elle montre encore son bon esprit et sa supériorité, mais d'une toute autre manière : c'est en adoptant peu à peu les lois et les mœurs de la race blanche ; et le moment n'est peut-être pas éloigné où elle pourra figurer parmi les États de l'Union ! Peut-on ne pas admirer ce corps d'institutions qui régissait les Iroquois vers le milieu du siècle dernier ? On doit le considérer comme le plus haut point d'organisation sociale qu'aient atteint les tribus indiennes. Mais cela suffit-il pour comparer cette coalition avec le conseil des Amphictyons ? Qu'est-il besoin de rappeler qu'à l'époque où les cités helléniques établirent cette assemblée générale, elles y étaient préparées par la culture du langage, de la poésie, de la musique ? Sans parler d'Apollon et des Muses, qu'étaient-ce que Musée, Linus, Amphion ? Qu'était-ce que cette lyre d'Orphée, au son de laquelle les lions et les tigres dépouillaient leur férocité, les chênes des forêts se mouvaient en cadence, et les pierres s'arrangeaient d'elles-mêmes pour bâtir des villes ? Cette mythologie est doublement véridique : par les faits qui lui servent de fondement, elle prouve combien la civilisation était avancée ; et par les images gracieuses dont elle les embellit, elle



témoigne de l'aménité et de la politesse des esprits.

On ne voyait rien de pareil parmi ces hordes, lorsqu'elles erraient autour du lac Michigan et sur les plateaux des Alléghans. Elles n'avaient eu ni un Apollon pour leur enseigner les douceurs de la vie pastorale, ni une Cérès pour leur apprendre quelles sont les richesses de l'agriculture ; elles ne se nourrissaient que des animaux pris à la chasse. Chez elles, tout était rude, inculte, sauvage. Dans leurs institutions comme dans leurs habitudes, elles portaient l'empreinte de cette aspérité. Elles entreprenaient les guerres par honneur, soit ; mais elles les faisaient avec férocité, et leurs victoires étaient souillées par la barbarie. Elles avaient compris que l'union fait la force, mais elles ignoraient que la force doit céder au droit. Elles s'étaient coalisées pour vaincre plus sûrement leurs ennemis, mais elles n'avaient pas sacrifié leur fougueuse indépendance à leur sécurité. Elles reconnaissaient des magistrats, mais elles en bravaient l'autorité. Elles élisaient des capitaines, mais elles se réservaient le droit de n'obéir que quand cela leur plaisait. Ce n'est pas avec de tels soldats que Léonidas gardait les Thermopyles ; et ces assemblées où chaque canton peut s'opposer impunément à la volonté générale, ne ressemblent guère à celle où Thémistocle baisait la tête sous le bâton du président. Qu'on cesse donc de

comparer cette confédération des Iroquois avec le conseil des Amphictyons.

Elle ressemble bien moins encore aux institutions de Rome, qui se modifièrent de tant de manières, mais qui eurent toujours pour premier fondement la subordination et le respect de l'autorité. En outre, il y avait au fond des mœurs romaines des germes d'aristocratie, qui se développèrent malgré les obstacles, et finirent par tout envahir. Les Iroquois, au contraire, n'ont rien eu plus à cœur que de prévenir chez eux l'établissement d'une caste supérieure, et de fermer tout accès aux privilèges de la naissance. Ce qui fait le caractère de leur confédération, c'est d'être exclusivement démocratique ; aussi le seul gouvernement avec lequel elle ait de vrais rapports de ressemblance, c'est celui des États-Unis. On pourrait dire qu'elle en a été l'ébauche et le premier modèle. Et plutôt à Dieu qu'elle lui eût communiqué son horreur pour l'esclavage ! Enfin, si je ne craignais de supposer aux Iroquois plus de science politique qu'ils n'en ont eue, je dirais qu'ils avaient tenté de résoudre ces problèmes sociaux : *Élire des magistrats sans rien ôter à la liberté des citoyens, et former une coalition sans diminuer l'indépendance des cantons qui la composent.* Mais je me hâterais d'ajouter qu'ils n'avaient pas réussi dans leurs tentatives, et que leur confédération, en les rendant redoutables à leurs voi-

sins, les laissait au dedans désarmés contre l'indiscipline et l'anarchie. A proprement parler, ce n'était pas un gouvernement, puisqu'il manquait tout à la fois d'un code pénal qui en fût la sanction, et d'un système de morale qui lui servit de fondement. Ne pourrait-on pas ajouter que si ces peuples n'avaient pas armé leurs magistrats d'un glaive pour frapper, ni de moyens efficaces de coercition, c'est parce qu'ils n'avaient pas une idée claire de la propriété? Vivant sous des tentes, sans posséder ni terres, ni animaux domestiques, ils n'avaient pas senti la nécessité d'un recours permanent contre la rapine et l'empiètement. Aussi, que fait le Congrès américain pour gagner ces peuples à la civilisation? Il leur envoie des missionnaires et des instituteurs; il leur assigne individuellement des terres; il leur distribue des troupeaux et des instruments d'agriculture; ils les détourne de la chasse et les invite aux jouissances du travail. En un mot, il s'efforce de leur donner un culte, des mœurs, des propriétés, et de poser ainsi les seules bases sur lesquelles puissent s'asseoir une société et un véritable gouvernement.



Mœ  
fa  
d

les  
de  
ha  
d'u

les  
tu  
de

hu  
so  
de

p  
le

P  
l  
e  
r

## CHAPITRE XIII

---

Mœurs et coutumes des Indiens. — Vivacité des affections de famille. — Mariage. — Polygamie. — Habitations. — Recherche d'ajustement commune aux deux sexes.

Les liens d'affection sont étroits et multipliés chez les Indiens ; mais ces attachements se manifestent par des effets plus que par des gestes ou des paroles. Les habitants d'un même canton , comme les membres d'une même famille , sont toujours prêts à se sacrifier les uns pour les autres. C'est par ce dévouement mutuel qu'ils se conservent au milieu de tant de causes de destruction. Cette secrète sympathie, qui mitige leur humeur farouche , est même d'autant plus vive qu'ils sont plus sauvages ; car les chasseurs qui s'absentent des mois entiers en poursuivant de grands quadrupèdes , comprennent aisément que leurs femmes et leurs enfants ne peuvent trouver de sûreté que dans la protection de leurs voisins. C'est ainsi que la sociabilité procède elle-même de l'instinct de famille : tant il est vrai que la famille est le principe des coutumes humaines , qu'elle est indépendante de toute convention , et que c'est par elle surtout que l'espèce rai-

sonnable se distingue des autres. Ni la vie nomade de ces hordes, ni leur extrême ignorance, ni la privation des choses nécessaires, rien n'a pu prévaloir contre cette loi primordiale de l'humanité.

Toutefois le mariage, qui doit être la base de la famille, n'a pas conservé chez eux son auguste caractère. Il y est destitué des formalités qui, chez les nations policées, en figurent la sainteté. Se célébrant sans prêtre ni magistrat, il ne réclame que l'assistance des parents. Le consentement des conjoints en fait le fond et la forme. Cependant l'usage veut que des présents soient échangés : le fiancé donne des fourrures ou des objets de toilette fabriqués chez la race blanche; la femme offre à son prétendu des houpes, des filoches, des glands destinés à parer les armes de guerre ou les engins de chasse. L'association de la femme et de l'homme, ainsi contractée sans cérémonies, manque presque toujours de dignité et souvent de bonheur. Il arrive que la polygamie y introduit des jalousies et des désordres. Le divorce, qui est la suite ordinaire de la pluralité des femmes, envenime le mal au lieu d'y remédier.

Malgré ces causes de dissolution, les familles se conservent. Ce qui contribue à les perpétuer, c'est l'usage général des armoiries, qu'on appelle *totems*. Comme chaque clan adopte un symbole, de même chaque famille prend un signe distinctif. Le plus sou-

vent c'est le portrait d'un quadrupède ou d'un oiseau ; quelquefois c'est l'image d'un astre ou d'une plante. Le totem d'une famille est commun à tous ceux qui la composent. Il leur sert de signature dans les actions importantes de leur vie ; à leur décès, il se grave sur leurs cercueils pour conserver leur souvenir. Ce n'est pas que les individus n'aient aussi chacun leurs noms propres ; mais ils les produisent rarement. L'usage et la superstition les obligent à les tenir secrets. Ils croiraient commettre une faute et s'exposer à la vengeance céleste, s'ils se faisaient désigner par cette dénomination personnelle. Leur véritable nom, c'est le totem qui leur est commun avec leurs parents. Et cela même est un témoignage frappant de la puissance des sentiments de famille. Le particulier n'est rien dans ces agrégations : il semble n'exister que par ses proches et pour ses proches. Il est dans la parenté ce qu'était l'esclave dans les sociétés anciennes : une chose, et non une personne.

C'est ainsi que la barbarie, qui prive ces hommes de tant d'idées utiles, leur a laissé toute la vivacité des affections naturelles. Et si jamais ils doivent rentrer dans la voie de la civilisation, c'est par ces sentiments qu'il faudra les prendre pour les y ramener. Entre les calamités qui peuvent les affliger, la plus déchirante est la perte de leurs enfants. Nous avons cité un père

qui s'était fait brûler pour sauver la vie à son fils. Le dévouement trouve rarement l'occasion de se montrer avec tant d'éclat ; mais il n'en réside pas moins au fond des cœurs. La douleur que leur cause le décès de leurs proches , est poignante et de longue durée : le culte qu'ils rendent à la mémoire des morts en est le meilleur témoignage.

C'est à ces sentiments affectueux qu'est due l'harmonie surprenante qui règne au sein de leurs ménages. Mais cet ordre a besoin d'être observé de près pour être bien compris. Il arrive souvent que de nombreuses personnes vivent réunies dans une de ces tentes qu'on appelle wigwams. La structure de ces loges est fort simple : la charpente en est formée par une vingtaine de perches implantées solidement dans le sol, sur une ligne circulaire ou ovale ; ces soliveaux sont inclinés les uns vers les autres. Leurs extrémités supérieures se réunissent à une hauteur de 5 à 6 mètres au-dessus du sol, et sont attachées ensemble au point de leur jonction. Sur les plans inclinés que forme cette charpente, on applique de grandes nattes dont les bords superposés les uns sur les autres ferment tout accès aux vents et à la pluie. On laisse libre l'intervalle de deux poteaux : c'est la porte, au-dessus de laquelle est suspendue une natte flottante qui se lève et se baisse à volonté.



Rien de plus pittoresque qu'un groupe de ces pavillons dressés dans une vaste savane, ou sur le flanc scabreux d'une montagne. Leur irrégularité même et le désordre avec lequel ils sont épars, ajoutent à l'étrangeté de leur aspect. La population accoutrée de vêtements flottants, qui s'agite autour de ces huttes pyramidales, achève de leur donner une apparence fantastique. On se croit transporté, non pas dans une autre partie du monde, mais chez une race autre que celle d'Adam.

L'intérieur de ces habitations est encore plus différent de celui de nos maisons. Il peut comprendre une étendue de soixante mètres carrés; là se trouvent réunis non-seulement un homme et une femme avec leurs enfants, mais de vieux parents, des frères, des sœurs du mari ou de l'épouse. Il n'est pas rare non plus que le fils aîné s'établisse sous la tente paternelle, et que le nouveau ménage s'associe à l'ancien. Formées par la tendresse, ces agglomérations se maintiennent par la nécessité où sont les chasseurs de se concerter pour prendre plus sûrement leur gibier et de s'absenter du logis pendant des saisons entières. De là vient que les ménages des tribus indiennes sont plus nombreux que les nôtres, quoique les mariages y soient moins féconds.

Quel que soit le nombre de personnes réunies dans

un wigwam, chacune d'elles a sa place fixe et sa natte convenablement disposée pour lui servir de siège pendant le jour et de lit pendant la nuit. Des treillis de joncs sont suspendus en guise de rideaux, entre les cellules distinctes, qu'on appelle *abbinos*. Ces loges sont aussi nombreuses que les personnes. Les enfants mêmes ont chacun la leur. Ils sont placés à côté de leur mère, par rang d'âge. Le plus jeune en est le plus près, comme l'indique le nom qu'il doit porter jusqu'à ce qu'il le cède à quelque nouveau-né. On l'appelle *abbinojée*; ce qui signifie littéralement la mouche de l'abbinos, la mouche de la loge maternelle.

Lorsque le fils aîné se marie sans quitter ses parents, l'abbinos de sa jeune femme est préparé avec une certaine recherche : on le fait avec des nattes plus finement tressées, avec des fourrures plus soyeuses ; on le décore de guirlandes de verdure et de fleurs. Les abbinos des jeunes filles se distinguent aussi par quelques ornements ; tandis qu'autour de ceux des hommes adultes on suspend des massues de guerre, des arcs, des carquois, des instruments de pêche et de chasse. Dans quelques wigwams, se trouve une place réservée pour un hôte qui pourrait survenir.

Au moyen de cette étiquette uniformément admise, toute confusion est évitée. Chacun connaît sa place, et celui qui en prendrait une autre que la sienne, com-

mettrait plus qu'une inconvenance. Sa faute paraîtrait aussi choquante que le serait chez nous l'indiscrétion de celui qui s'introduirait furtivement dans le cabinet d'autrui. Cette discipline du wigwam est d'autant plus indispensable, que l'espace est plus étroit. La surveillance en est confiée à la maîtresse du logis. Mais, pour connaître le bon ordre de ces ménages, il faut les avoir vus de près et y avoir été familièrement introduit. Or, les Indiens sont fort réservés pour faire de pareilles invitations. C'est ce qui nous explique les erreurs grossières de tant de voyageurs qui ont voulu parler de l'intérieur de ces tentes, dont ils n'avaient vu que les dehors, ou dans lesquelles ils n'avaient jeté qu'un regard furtif, en saisissant le moment où s'entr'ouvrait le rideau qui en ferme l'accès. Ainsi s'expliquent ces accusations de communisme et de promiscuité : ce ne sont que des jugements aventurés sur des choses inconnues.

L'inégalité du travail entre les deux sexes n'est pas aussi grande qu'on pourrait le supposer. Il est bien vrai que les chasseurs s'absentent de leurs logis pendant des mois entiers. Il est vrai aussi que leurs femmes n'ont pas à s'occuper de dentelles et de broderies comme les dames de nos villes, ni de laitage et de volières comme les fermières de nos campagnes ; mais elles ont à pourvoir à leurs vêtements et à ceux de leurs maris.

Or, ce devoir leur impose des travaux plus longs et plus pénibles qu'on ne pense. Sans parler des raffinements que le désir de plaire inspire à leur sexe par tout pays, la coquetterie des hommes eux-mêmes, pour être fort différente de celle de nos petits-maitres, n'est guère moins exigeante ni moins pointilleuse.

Cette assertion, toute paradoxale qu'elle paraît, est attestée par tant de témoignages, qu'elle ne peut être révoquée en doute. Le docteur Williamson ne nous assure-t-il pas que ces sauvages se suicident quelquefois parce qu'ils sont défigurés par la petite vérole ? Cette fatuité est fort déraisonnable sans doute ; mais il est aisé pourtant d'en indiquer les causes. En effet, que la vanité soit une passion mauvaise en elle-même, ou bien qu'elle ne soit que le sentiment d'émulation détourné de son but honnête, il n'en est pas moins certain qu'elle tire son origine de notre nature même, et qu'elle se trouve dans toutes les formes de société. Partout où les hommes vivent réunis, ils cherchent à se signaler par quelque distinction. Telle est la loi générale, comme le fait observer un ancien auteur ; et celui qui affecterait de s'en affranchir, ne ferait en cela même que s'y soumettre : il chercherait à se montrer supérieur aux autres, par cette prétention même de dédaigner toute supériorité sur eux. Or, quand une civilisation est aussi avancée que l'est la nôtre, ce désir de briller peut

se satisfaire par des moyens fort nombreux ; il se produit dans les ameublements, dans les équipages, dans les invitations faites ou reçues, dans les dignités, dans les décorations et dans les mille raffinements du luxe et de la somptuosité. L'homme glorieux trouve ainsi à tout moment l'occasion de contenter son amour-propre.

Considérez, au contraire, l'habitant d'un de ces wigwams obscurs qui sont dressés dans la solitude des forêts. Il ne gère aucun emploi ; il ne reçoit personne chez lui ; il ne figure dans aucune réunion brillante. Quelle occasion a-t-il de se distinguer ? Comment pourrait-il appeler sur lui l'attention de ses semblables ? Cependant il en éprouve le désir au fond de son âme. La nature ne l'a pas formé d'un autre limon que les habitants de nos cités ; et, pour qu'il soit heureux, la satisfaction des besoins physiques ne lui suffit pas. Il ressent je ne sais quel besoin de faire figure et d'attirer sur lui les regards. En temps de guerre, à la vérité, ou bien dans une grande chasse, il pourra faire éclater sa hardiesse ou sa force. Aussi, voyez combien ces occasions lui sont précieuses ; comme il soupire après elles ; comme il les saisit avec enthousiasme, et comme il jouit en exposant sa vie aux périls les plus imminents ! Mais, quand il est rentré dans le cours de la vie commune, quel moyen lui reste-t-il de

faire penser à lui? Il n'en a qu'un seul : c'est de se signaler à la curiosité de ses voisins, par la distinction de son costume, par quelque parure éclatante. Ce sont là toutes les ressources de sa vanité. Il ne peut la satisfaire que par les couleurs et les façons de ses vêtements. Voilà pourquoi il est si soigneux de son costume ; voilà pourquoi il n'est pas moins scrupuleux pour les détails de sa toilette, que la jeunesse dorée de nos opulentes cités.



est de se si-  
stinction de  
e. Ce sont  
peut la sa-  
e ses vête-  
a costume ;  
x pour les  
é de nos

## CHAPITRE XIV

---

Portrait des femmes indiennes. — Leurs occupations. — Nais-  
sance et allaitement des enfants. — Récolte du sucre.

Les femmes indiennes font leurs vêtements et ceux de leurs maris ; elles se livrent à ces occupations le plus souvent en plein air. Dans les beaux jours d'hiver, lorsque la splendeur du soleil les invite à sortir de leurs habitations, rien n'est plus intéressant que le spectacle de leur activité. Ce qui frappe d'abord en elles, c'est leur constitution plus robuste qu'élégante. Leur mine vigoureuse est relevée par la simplicité même de leur costume. Des bottes de fourrures accusent les parties musculeuses de leurs jambes, et se perdent sous les pans de leurs robes dégagées. Un justaucorps, en forme de jaquette, dessine leur taille, et s'élargit en belles proportions sans le secours d'aucune pièce postiche. Leurs seins rappellent les épithètes un peu sensuelles dont le vieil Homère n'était pas ménager. Leurs cheveux épais se partagent sur leur front, encadrent le grand ovale de leur visage coloré, et flottent en tresses négli-

gées sur leurs grosses épaules. Tout annonce en elles la force et la santé qu'exigent leurs rudes travaux.

L'une déploie avec ses mains nerveuses la dépouille d'un gros bison, sur un châssis formé de trois pièces de bois. Au moyen de deux cordes, elle commence par la suspendre, bien au-dessus de sa tête, à la perche supérieure; ensuite, avec d'autres attaches, elle la tend avec raideur entre les deux poteaux solidement implantés dans le sol. Cela fait, elle prend successivement des instruments aussi variés que ceux de nos tanneries, les manie avec adresse, fait subir à la fourrure des opérations diverses, et la transforme en un cuir lisse et luisant.

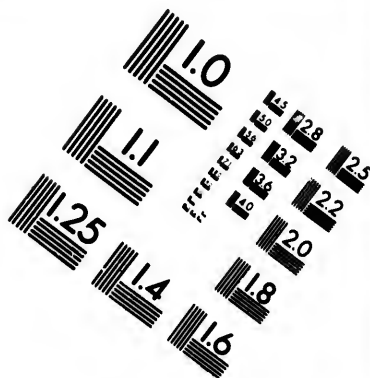
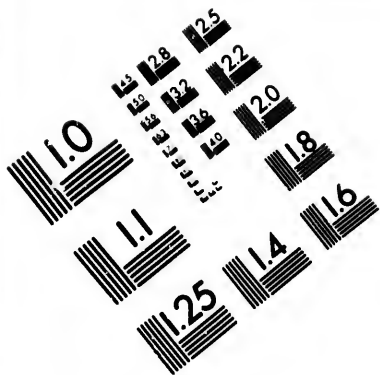
A côté de cette mégissière, en voici une autre qui suit un procédé différent. La peau de bison qu'elle achève de corroyer, a déjà reçu plusieurs préparations; il ne s'agit plus que de la soumettre à l'action de la fumée, afin de la rendre plus ferme et plus moelleuse. Notre ouvrière, après avoir creusé dans la terre un trou profond, l'a rempli de charbons ardents et de rameaux garnis de leur feuillage. Ce feu concentré produit des tourbillons de fumée sans flamme. Le cuir, déployé sur une légère charpente, au-dessus de ce fourneau, reçoit en plein milieu ces vapeurs brûlantes qui s'imbibent dans son épaisseur, en bouchent les pores et le rendent imperméable.



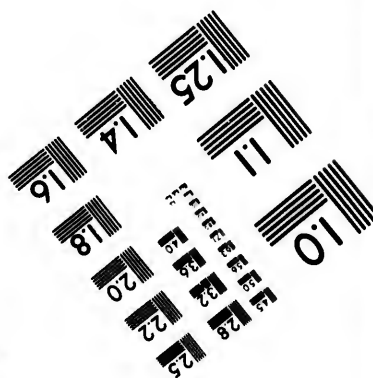
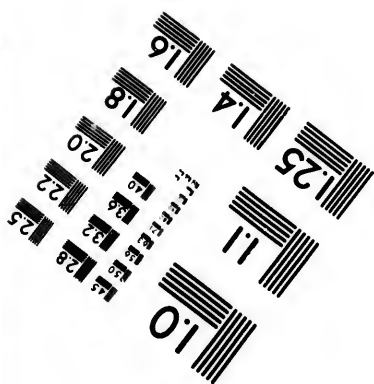
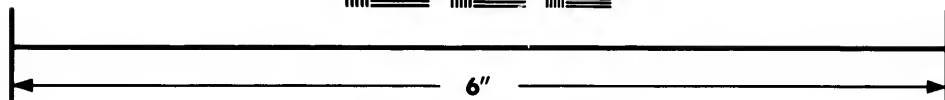
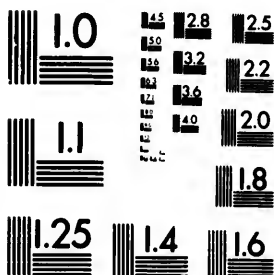
A côté de ces occupations, qui exigent tant de force, on en voit d'autres qui demandent plus de goût. Ici, c'est une jeune fille qui tresse une filuche élégante pour recouvrir le carquois de son amant. Cette autre assortit des glands de différentes couleurs pour en parer la poignée d'une massue ou le fourreau d'un poignard. Ailleurs, on prépare des engins pour la pêche. Mais ce qui réclame le plus de soin, ce sont les bottines qu'on appelle mocassins. Ces peuples chasseurs tiennent à l'élégance de leurs chaussures autant que les héros de l'Iliade. Les Iroquois les relèvent à la pointe antérieure, comme nos souliers à la poulaine. Les Algonquins les parent d'une garniture faite avec des piquants de porc-épic. Les Dacotahs les teignent en rouge. Les Osages y suspendent des osselets d'oiseaux, qui, en se choquant les uns contre les autres, produisent un tintement semblable à celui des grelots. Chaque tribu se distingue des autres par cette partie du costume.

On fabrique encore, pour l'hiver, un appareil qu'on appelle foule-neige, et qui mérite d'être remarqué. Ce qui en forme le contour et la partie solide, ce sont deux arcs tournant l'un vers l'autre leurs parties concaves, et fortement attachés ensemble par leurs extrémités. L'espace elliptique qu'ils comprennent entre eux est garni de gros tendons de bisons tressés symétriquement en forme de raquettes. On les suspend au-





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.5  
1.6  
1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0  
4.5

10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20

dessous des mocassins, et comme ils sont d'une bien plus grande dimension, ils les débordent de toutes parts. L'avantage qu'ils offrent, c'est qu'étant douze ou quinze fois plus larges que la plante des pieds, ils s'enfoncent d'autant moins dans la neige, qu'ils font porter le poids du corps sur des bases plus larges. Légers et fixés par des cordonnets élastiques, ils laissent aux muscles des pieds et des jambes toute la liberté des mouvements.

Les autres pièces d'habillement ne sont pas moins industrieusement façonnées. Ce sont des haut-dechausses garnis de franges bariolées, des ceintures terminées par des filoches ou des glands, des vestes adroitement formées de diverses fourrures, des coiffures où se nuancent les plumes les plus brillantes, des colliers minutieusement ornés de figures emblématiques, des calumets sculptés avec plus de patience que de goût, des poches à tabac dont nos élégants ne dédaigneraient pas de se servir, des pendants d'oreille de formes et de volumes plus étranges que commodes. Tous ces objets sont exécutés par les femmes.

Elles peuvent consacrer à ces ouvrages à peu près tout leur temps, car il leur en faut bien peu pour les travaux que la nature n'impose qu'à leur sexe. Les douleurs de l'enfantement sont, pour elles, aussi courtes que modérées ; le cours de leurs occupations ordinaires

en est à peine interrompu. Leurs enfants viennent presque toujours au monde sans symptômes avant-coureurs. Lorsque la mère peut le prévoir, elle s'écarte dans la forêt voisine, et, quelques heures après, elle revient en tenant son nouveau-né dans un pan de ses vêtements. On en a vu qui partaient pour aller quérir du bois, et qui revenaient au logis en portant un double fardeau : le fagot qu'elles avaient ramassé, et l'enfant que la nature leur avait donné sans les en prévenir.

Un autre exemple qu'on pourrait citer, s'il ne rentrerait pas dans le cours ordinaire de la vie de ces peuples, c'est celui d'une femme qui naviguait sur un canot avec son mari et sa famille. Ils étaient sur le lac supérieur, à côté de cette langue de terre qu'on appelle les *grands sables*, et qui sépare les eaux d'avec d'affreux précipices. Ce rivage est étroit et dépouillé de toute végétation. Le jour penchait vers son déclin ; le trajet qui restait à faire était encore long, et le canot voguait avec rapidité. Tout à coup la femme sent que le terme de sa grossesse est arrivé. Elle prie son mari de tourner le bateau vers la terre. Elle descend seule à la hâte sur cette plage découverte, se retire derrière quelques dunes mouvantes au gré du vent. Cet abri lui tient lieu de chambre de couches, et, au bout d'un quart d'heure, elle revient dans le canot et présente à son mari le nouvel enfant qui leur vient de naître.

Ces délivrances spontanées sont procurées par la continuité des plus rudes travaux. Elles ont lieu presque toujours en plein air. Les noms des enfants en rappellent les circonstances: ils signifient le *fils du lac*, l'*enfant du rocher*, la *fille de la prairie*, le *nuage doré*, la *rosée du gazon*. Ces associations d'idées et d'autres analogues sont aisément exprimées par des mots de deux ou trois syllabes, grâce à la souplesse du langage. Il est peu de ces dénominations où ne figurent, soit les phénomènes de l'air, comme le *vent*, la *pluie*, l'*orage*, le *soleil*; soit les objets du règne végétal, tels que le *roseau*, le *jonc*, la *fleur*, le *fruit*, la *forêt*. Du reste, ces termes ont un caractère mystérieux; comme nous l'avons dit, on croit que c'est une profanation de les porter habituellement, et que celui qui les révèle à des étrangers commet un sacrilège. Les enfants sont désignés chez leurs parents par des sobriquets ou des termes de caresse, et chez les voisins par les totems des familles.

Les mères qui mettent au jour leurs enfants avec tant de facilité, les allaitent aussi sans fatigue. Elles ont des berceaux creusés de leurs mains, dans des tronçons d'un bois léger; elles les garnissent de mousse et de coton, et au milieu de ces lits mollets elles enchâssent leurs nourrissons et les y fixent par des bandages. L'enfant, ainsi blotti et bien attaché, ne fait

qu'un corps avec la pièce de bois. Une bandouillère fixée à ce berceau du côté de la tête, permet à la mère de le suspendre derrière ses épaules et de le porter partout avec elle; que si elle veut être encore plus libre, elle peut accrocher son fardeau à la porte de son wigwam ou bien à une branche d'arbre.

Ainsi, les soins de la maternité distraient fort peu les Indiennes des occupations dont nous avons parlé, et auxquelles elles se livrent surtout pendant l'hiver. Dans les autres saisons, elles vaquent à des travaux différents, mais moins pénibles. Elles sèment le maïs, le préservent de la voracité des bêtes sauvages, et en récoltent les épis parvenus à la maturité. Elles tressent des nattes et réparent les dégâts faits à leurs wigwams par le mauvais temps ou par la vétusté. Ce sont elles encore qui coupent et apportent le bois à brûler; en un mot, elles pourvoient seules à tous les besoins des ménages. Leurs maris sont trop insouciants pour les aider en cela. Rien n'est plus paresseux que l'homme chasseur lorsqu'il est rentré chez lui. Autant il a déployé de diligence et d'activité à la poursuite du gibier, autant il montre de mollesse et d'indifférence pour les occupations sédentaires. A la suite de ses courses lointaines, qui durent des mois entiers, il revient à son logis et se laisse aller à une espèce de somnolence qui le rend insensible à tout ce qui l'en-



ture. Par cette espèce de torpeur, il devient encore tolérant et débonnaire. Que les aliments qu'on lui sert soient bons ou mauvais, il s'en contente également; s'il n'en a d'aucune espèce, il s'en passe des jours entiers sans se plaindre. Quoi qu'on dise autour de lui, quoi que l'on fasse, il ne gronde ni sa femme ni ses enfants; il se résigne à tout avec la même apathie, et s'enveloppe dans une espèce de stoïcisme qui, pour n'être fondé sur aucun système, n'en est que plus imperturbable.

Pour le réveiller de cette léthargie, la voix de l'intérêt ne suffit pas, il faut que celle du plaisir s'y joigne. Or, parmi les occupations qui ont ce double attrait, on peut ranger leur récolte du sucre. Ils retirent ce produit d'une espèce d'érable qui est très-commune autour des grands lacs. Les vingt ou trente jours qu'ils y emploient, font régner chez eux la jovialité de nos vendanges et les bouffonneries de notre carnaval. Toutes les personnes y prennent part, sans distinction de sexe ni d'âge; et comme elles sont toutes également friandes de cette inépuisable denrée, elles en mangent avec une telle profusion qu'il faut avoir leur estomac à toute épreuve pour n'en être pas incommodé. On choisit l'époque où ces arbres préviennent, par leur précocité, l'arrivée du printemps. Le froid empêche encore les feuilles de se développer; mais la sève

surabondante, grâce à la fécondité du sol, monte déjà des racines à pleins canaux, gonfle les bourgeons, et tend les écorces à tel point qu'elles éclatent souvent et se fendent d'elles-mêmes. Il suffit alors de faire des incisions aux troncs et aux grosses branches, pour faire couler abondamment cette gomme précieuse. On la recueille d'abord dans des baquets de bois, et on la porte dans des vases de métal qui sont placés sur de grands feux. Toute la préparation consiste à faire bouillir ce suc, et à le laisser se cristalliser de lui-même en se refroidissant. Une partie considérable doit être consommée sur place et sans délai. On la verse toute bouillante sur la neige. A ce contact subit de deux substances dont les températures sont si différentes, le sucre écume et pétille, la neige se fond et s'évapore en fumée. En même temps les enfants, se prenant par les mains, entonnent des chansons bruyantes et dansent à l'entour des rondes tumultueuses. Dès qu'ils voient les grumeaux se former et rouler épars sur la neige, ils rompent leurs rangs pour se précipiter sur cette proie. Ces régals se répètent depuis le matin jusqu'au soir. Les hommes et les femmes se mêlent à ces jeux bruyants, et les vieillards eux-mêmes retrouvent leurs forces et leur gaité d'autrefois, dans l'usage de cet aliment et dans le spectacle de cette joyeuse abondance.

Tout ce que cette fête a de pénible est supporté par les femmes : ce sont elles qui coupent et fendent le bois pour entretenir les feux ; elles reçoivent la sève dans des baquets ; elles vont la vider dans les chaudières ; ce sont elles encore qui la transvasent pour la faire refroidir, et en remplissent de petits tonneaux. De ces barils, dont le poids peut varier de dix à quinze kilogrammes, les uns sont réservés pour les provisions des ménages, les autres sont vendus à raison de deux ou trois centimes par kilogramme. Ce prix est rarement payé en espèces de monnaie : les Indiens préfèrent recevoir en échange des vêtements, des outils, des liqueurs. Ce commerce est le principal revenu des tribus établies sur les bords du lac Michigan. Il n'est pas de famille qui n'en vende une cinquantaine de barils ; les plus diligentes en expédient chacune plusieurs centaines. Cette récolte du sucre est donc tout ensemble une occupation utile et une joyeuse fête. Elle arrive fort à propos vers la fin de l'hiver, époque où l'adoucissement de la température accélère la circulation du sang et dispose les cœurs à rechercher les impressions agréables.



## CHAPITRE XV

—  
Suite des mœurs et des coutumes.—Jeux de hasard.—Jeux  
d'adresse.—Danses.

Pour occuper leurs loisirs, les Indiens ont imaginé divers jeux, dont quelques-uns méritent d'être remarqués. Un de ceux qui les captivent le plus, est fort compliqué. On y emploie quarante noyaux distribués en cinq séries égales ; les huit du premier groupe ont chacun une face sculptée et l'autre unie. Les côtés gravés représentent, sur le premier et le deuxième jeton, des aigles ; sur le troisième et le quatrième, des tortues ; sur les quatre derniers, des bisons.

Le joueur qui commence la partie prend les huit dés sur une raquette, les agite et les verse sur le gazon. S'il obtient sur les faces supérieures les deux aigles, ou un aigle et les deux tortues, ou les deux tortues et les quatre bisons, il a gagné. S'il ne porte que des faces unies, il a perdu. Toutes les autres combinaisons, qui sont incomparablement plus nombreuses, rendent le coup nul, c'est-à-dire que le joueur

doit passer à la deuxième série de noyaux. Or, dans ce deuxième groupe de jetons, les chances de gain sont encore plus difficiles à rencontrer ; et si le joueur n'en obtient aucune, il est rejeté à la troisième série. Celle-ci surpassant en combinaisons les deux précédentes, le joueur passe ordinairement d'une série à l'autre jusqu'à la cinquième, qui les laisse le plus souvent chances indécises.

Des mains du premier joueur, la raquette passe à celles du deuxième qui est à son tour soumis aux mêmes conditions. Or, si l'on songe que cette partie peut être faite simultanément par douze personnes, et que par conséquent elle peut leur faire parcourir par douze voies différentes le labyrinthe de tant de combinaisons, on sera étonné que des hommes qui passent des saisons entières à poursuivre les bêtes fauves, aient assez de patience pour s'assujettir à l'interminable ballotement de quarante dés, et pour s'obstiner à épuiser des chances dont le hasard peut rendre les variations infinies. Néanmoins, quelque compliqué que soit le jeu de noyaux, il l'est encore moins que le Pieggessaing et plusieurs autres dont les descriptions nous demanderaient ici trop de temps.

Comment des chasseurs qui ne déploient pour vivre que leurs qualités physiques, ont-ils imaginé des passe-temps qui demandent des efforts de mémoire et

d'attention? Ne serait-ce pas comme une revanche que leur esprit prend sur leurs organes? Pascal a dit que l'homme n'est ni ange ni bête. Cette remarque ne trouve-t-elle pas ici une nouvelle application? N'est-ce pas l'esprit de ces hommes qui cherche à secouer l'inertie que l'état social lui impose? Ne cultivant aucun art ni aucune science, ils n'exercent que les membres et les sens extérieurs. Cependant ils sont doués d'une âme qui a besoin de produire ses facultés et de les appliquer à quelque chose. C'est là sa destinée : il faut qu'elle se développe, qu'elle agisse, qu'elle se montre. Elle ne peut pas se résigner à faire *la bête*, comme dit Pascal; et, ne trouvant pas une part convenable dans les occupations sérieuses, elle se l'est faite dans les jeux et les divertissements.

C'est par une application différente du même principe, qu'on a vu, dans les sociétés polies jusqu'au raffinement, des hommes de cabinet s'éprendre d'un goût très-vif pour certains exercices du corps. Sophocle lançait le ballon avec une dextérité consommée. Mécène, en arrivant à l'hôtel, après une pénible journée de voyage et pour se remettre bientôt en route, allait faire une partie de paume, en attendant que le souper lui fût servi. Pline le Jeune abattait jusqu'à trois sangliers dans une matinée de chasse. Boileau jouait aux boules avec une passion qui finit par dissiper les alar-

mes des Pradon et des Cotin. Molière était souvent son partenaire. M<sup>lle</sup> de Montpensier établissait un jeu de mail dans sa retraite romanesque. Est-il besoin d'ajouter les noms de J.-J. Rousseau, d'Alfieri, de Byron ? Si l'on n'avait que ces exemples à citer, on pourrait les prendre pour des bizarreries ; mais comme il serait facile d'allonger cette liste à volonté, nous devons y reconnaître la manifestation d'une loi de notre nature. Cette passion des beaux-esprits pour les exercices du corps est inspirée par un besoin réel, comme l'est celle des peuples sauvages pour ces efforts de mémoire et de calcul. Dans le premier cas, comme dans le second, c'est une des deux parties de l'homme qui réclame contre les empiètements de l'autre. C'est l'équilibre rompu entre le corps et l'âme, qui tend à se rétablir pour le bien-être de l'un et de l'autre.

Cependant les Indiens ont aussi des amusements où se montrent la force et l'agilité qui leur sont naturelles : tel est leur jeu de ballon. Ils se servent pour cela d'une boule faite d'un bois léger et qui, à force d'être martelée et rebattue, est devenue très-élastique. Elle se lance avec des battoirs longs d'un mètre et garnis, à leurs gros bouts, de treillis de nerfs de bison, en forme de raquette.

Pour ce divertissement, il faut une grande plaine et de nombreux joueurs divisés en deux camps. On

trace deux longues lignes parallèles, et séparées l'une de l'autre par la distance d'environ un kilomètre. La bille est placée au milieu de cet espace, à cinq cents mètres de chaque sillon. Supposons maintenant ces deux sillons situés l'un au nord de l'autre, et les deux groupes de joueurs rangés, chacun, sur la ligne qu'ils ont à défendre. Au signal donné, les uns et les autres courent vers la bille; ceux du nord afin de la lancer par-delà la limite du sud, et ceux du sud pour lui faire franchir la limite du nord. C'est en cela que consiste le gain de la partie : dès que la boule a dépassé un de ces deux sillons, le camp qui devait le défendre a perdu.

Cette partie ne se joue pas avec tumulte et précipitation, comme on pourrait le supposer. Elle comporte, au contraire, beaucoup de calcul et de tactique. Au début, ce ne sont que les deux ou trois plus agiles de chaque camp qui courent sur la boule; le plus leste, y arrivant le premier, la lance d'un coup de battoir du côté de ses adversaires; mais ceux-ci, qui se sont concertés, se trouvent déjà postés à diverses distances, de manière que, sur quelque point que se dirige la boule, il s'y rencontre un joueur qui l'atteint, soit au vol, soit au premier bond, d'un coup de raquette, et la renvoie du côté d'où elle est venue. Elle n'y revient que pour en repartir encore; et elle est ainsi longtemps ballottée par ce mouvement alternatif, entre les deux sillons,



sans arriver ni à l'un ni à l'autre; que si l'un des joueurs peut la saisir dans ses mains, tandis qu'elle vole et avant qu'elle ait touché terre, il a le droit de se rapprocher en courant de la limite opposée, afin de l'y lancer de plus près. Mais les plus agiles de ses adversaires accourent bien vite pour l'arrêter. Alors, s'il est à portée de lancer la boule au-delà du but, il le tente; sinon, il la dirige vers un de ses partenaires plus agile ou mieux posté que lui. Cet incident redouble l'animation de la partie, et c'est comme une mêlée générale dans laquelle les deux camps se heurtent et se confondent pendant quelques moments. Ce jeu de ballon est encore plus fécond en péripéties, lorsqu'il a lieu sur la surface glissante d'un lac couvert de glace.

C'est dans cet exercice surtout que ces peuples déploient les qualités qui les distinguent : l'agilité des pieds, l'adresse des mains, la justesse du coup d'œil, la souplesse du corps. Aussi, voit-on parfois les habitants d'un canton y défier ceux d'un autre, et mettre pour enjeux, non-seulement leurs plus belles armes, mais des ballots de peaux de bison, des chevaux, et la meilleure partie de leurs biens. Lorsqu'une pareille rivalité s'est établie entre deux tribus, l'ardeur des esprits tient de l'animosité d'une véritable guerre. Le défi est solennellement porté; la place du champ clos est discutée contradictoirement; on tient compte de l'heure du jour,

des rayons du soleil , de la direction du vent , des accidents du terrain. Chaque parti met sur pied , non-seulement ses hommes valides , mais ses enfants et ses vieillards ; car , dans un jeu pareil , s'il faut un bras vigoureux pour gagner , il suffit quelquefois d'une main débile pour empêcher de perdre. La défaite est considérée comme un déshonneur public , et la victoire inspire une ivresse qui mériterait d'être chantée par un Pindare.

Loin de nous la pensée de comparer cette mêlée de deux troupes de sauvages autour d'un ballon , avec ces brillants concours où figuraient les nations qui l'ont emporté sur toutes les autres par la culture des beaux-arts. Cependant , si l'on examinait sans prévention les sujets des Néméennes ou des Pythiques , on pourrait bien découvrir tel citoyen d'Égine dont les chevaux ne sembleraient guère plus dignes d'être célébrés par un grand poète , que l'antagonisme passionné qui soulève de temps à autre ces peuplades et leur fait exposer ce qu'elles ont de plus précieux , afin d'acquérir de l'honneur. — Mais vous placez mal votre honneur ! leur direz-vous. — Pas si mal , vous répondront ces peuples , puisque nous le mettons à l'emporter sur les autres , précisément par les qualités qui nous font vivre dans l'abondance , nous et nos familles.

Un autre exercice plus difficile à célébrer, et que Pindare lui-même aurait de la peine à décrire avec noblesse, c'est la danse du chien. Elle porte ce nom, parce que ceux qui s'y livrent doivent manger tout crus des foies de cet animal. Pour y prendre part, il faut s'être distingué par quelque prouesse; il n'est pas moins nécessaire, ce semble, d'être doué d'un bon estomac.

Lorsqu'on a fixé le jour de cette fête bizarre, ceux qui prétendent y participer se rendent de lieux fort éloignés; ceux qui veulent en être spectateurs accourent en bien plus grand nombre. On forme une vaste enceinte, avec des poteaux plantés en rond de distance en distance. La foule des curieux se presse tout à l'entour, et les acteurs s'avancent au milieu de cet amphithéâtre. Après s'être présenté leurs calumets et avoir fumé ensemble quelques moments, ils commencent leurs figures de danse, qui sont déterminées avec autant de précision que celles de nos quadrilles. Bientôt un des assistants apporte un chien auquel il a lié les quatre pattes. Les danseurs se saisissent du quadrupède, l'égorge avec des rites prévus, lui ouvrent les entrailles et en retirent adroitement le foie, qu'ils accrochent tout fumant au bout d'un pieu de quatre pieds de haut. Alors le ballet reprend avec une nouvelle ardeur. On tourne autour du poteau au-

quel est pendue la pièce sanglante, et les danseurs, en passant près de ce mets, le flairent en avançant le nez. allongent leur langue, le baisent à plusieurs reprises et témoignent par mille grimaces qu'ils sont impatients d'en savourer le goût. Quand cette pantomime a duré quelques moments, l'un des plus distingués par sa bravoure donne un coup de dent au foie, en emporte un morceau, saute en arrière, le roule dans sa bouche comme une friandise, et l'avale en continuant ses gambades. Cet exemple est suivi par les autres guerriers, et chacun d'eux vient à son tour happer sa portion, jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien à prendre sur le piquet.

Après ce premier service, les convives s'asseyent à terre en formant un cercle; ils fument et causent quelques instants. Mais bientôt un deuxième chien, ayant les quatre pattes attachées ensemble, est apporté par un des spectateurs. Aussitôt les danseurs se relèvent et recommencent leurs évolutions. Le deuxième quadrupède est traité comme vient de l'être le premier, et son foie, accroché à la pointe du même poteau, est mis en pièces à coup de dents et avalé jusqu'au dernier morceau. Une seconde pause vient ensuite en attendant la troisième offrande, et la scène se continue pendant plusieurs heures. Une des règles de cette fête singulière, c'est que les acteurs sont obligés

de réitérer leur régal autant de fois qu'on leur apporte de nouvelles victimes.

Quelque bizarre que cet usage puisse paraître, le motif en est facile à deviner : c'est une occasion pour les guerriers de se réunir, de fraterniser, de s'engager à s'entre-secourir dans les combats, à conserver les uns pour les autres la fidélité dont le chien est l'emblème. Ce serait ici, ce semble, le lieu de décrire plusieurs autres danses des Indiens ; mais le caractère en est si belliqueux, qu'elles figureront plus convenablement dans le tableau que nous devons tracer ailleurs, de l'humeur martiale de ces peuples et de la manière dont ils font la guerre. Nous nous étions seulement proposé, dans ce chapitre et les deux précédents, de dépendre les affections et les penchants, les joies et les souffrances, les travaux et les jeux de ces enfants des forêts.



## CHAPITRE XVI

---

**Pictographie des Indiens.**—Elle contient les premiers éléments de l'écriture et du dessin. — Elle fut pratiquée en Égypte, à Babylone, chez les Israélites.

Une des choses qui surprennent le plus ceux qui traversent les contrées peuplées par les Indiens, c'est de rencontrer à chaque pas des portraits d'animaux, des images de plantes, des signes très-variés. Les uns sont sculptés sur des rochers ou gravés dans des écorces d'arbre; d'autres sont peints sur des surfaces lisses et unies. On ne manque jamais d'en trouver sur les cercueils, sur les bornes des territoires et dans les lieux auxquels se rattachent quelques souvenirs.

En quoi consiste cette pictographie? Repose-t-elle sur un alphabet uniforme? Peut-elle exprimer toute sorte de pensées et de sentiments? Quels en sont les principaux monuments, et pouvons-nous les déchiffrer? Ces divers points méritent d'être éclaircis; mais il n'est pas inutile de commencer par considérer deux ou trois de ces inscriptions, dans les dessins et dans les explications que nous en donne un témoin oculaire.

Il s'exprime à peu près en ces termes : « Vers la fin de l'année 1820, je faisais partie d'une commission chargée par le gouvernement de l'Union d'explorer les sources du Mississipi. Nous rencontrâmes sur les bords du lac supérieur, plusieurs poteaux plantés dans le sol, équarris avec soin, et portant gravées sur leurs quatre faces des figures symboliques, dont deux hommes rouges qui nous servaient de guides nous donnèrent facilement l'interprétation. En tête de chaque inscription étaient les armoiries de la tribu qu'elle concernait. C'était un soleil, une tortue, une aigle ou quelque autre figure. Ces écussons, qu'on appelle totems, servent à distinguer les peuplades : chacune a le sien, et deux évitent de prendre le même, lorsqu'elles sont voisines. »

Une de ces inscriptions, dont nous donnons ici la copie (A), rappelle divers faits d'armes. On voit en première ligne trois signes : celui de droite, qui est une tortue, indique la tribu à laquelle appartient le trophée ; celui de l'extrême gauche est un soleil, qui sert de totem à l'auteur des prouesses dépeintes ; le signe intermédiaire est le portrait même de ce guerrier. Ce simulacre d'homme est peu ressemblant. Deux lignes croisées comme celles d'un X forment les jambes et le buste. Une troisième ligne joignant les extrémités supérieures des deux premières et abaissant

« Vers la fin  
 commission  
 explorer les  
 mes sur les  
 plantés dans  
 es sur leurs  
 eux hommes  
 s donnèrent  
 que inscrip-  
 elle concer-  
 ou quelque  
 totems, ser-  
 a le sien, et  
 n'elles sont

nous ici la  
 On voit en  
 e, qui est  
 appartient le  
 soleil, qui  
 peintes; le  
 e ce guer-  
 semblant.  
 orment les  
 signant les  
 abaissant

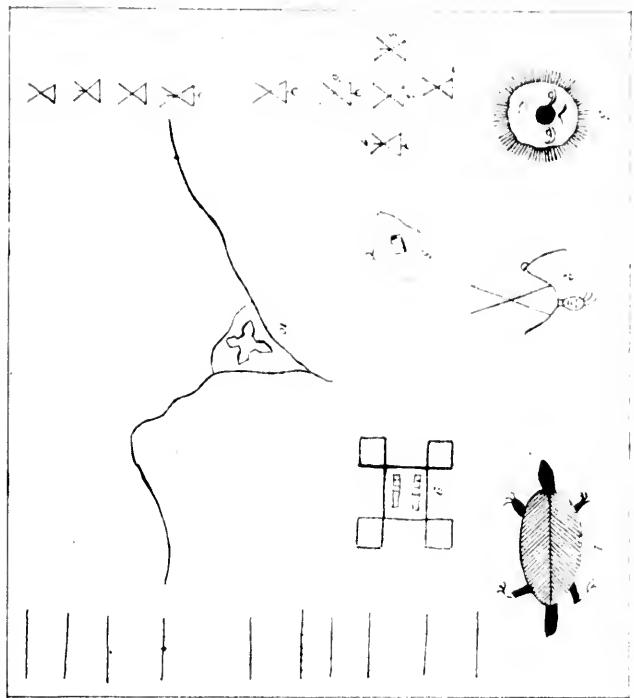
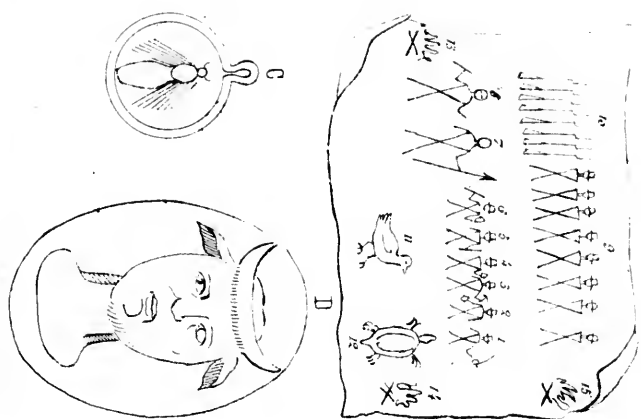


Fig. 108

A



B

Pl. I.

Arch. de Berlin, Mengelberg



à d  
ense  
cett  
à-di  
cer  
en  
L'a  
som  
mor  
exe  
V  
sign  
étr  
essa  
pré  
teni  
P  
moi  
hur  
rati  
ont  
pla  
et  
voi  
pos  
for

à droite et à gauche ses prolongements , figure tout ensemble les épaules et les bras. Sur le milieu de cette ligne transversale sont le cou et la tête, c'est-à-dire deux barres parallèles surmontées d'un petit cercle. Marqués dans cette circonférence, trois points en triangle correspondent aux yeux et à la bouche. L'absence de toute coiffure fait connaître que cette personne appartient à la race rouge ; et deux traits surmontant le tout en forme d'aigrette, annoncent qu'elle exerçait le commandement militaire dans sa tribu.

Voilà beaucoup d'idées rendues par bien peu de signes ; et ces signes sont si simples , qu'un homme étranger à l'art du dessin les tracerait à son premier essai. Néanmoins, la signification en est si claire et si précise , qu'un enfant pourrait la comprendre et la retenir après une brève explication.

Les autres symboles ne sont ni moins expressifs ni moins faciles à faire. Ils désignent aussi des corps humains ; mais leur position inférieure et leur configuration plus abrégée font connaître que ces personnes ont été prises ou tuées par le héros de l'inscription placé au-dessus d'elles. Ces corps sont privés de bras et de têtes, pour marquer qu'ils sont tombés au pouvoir d'un ennemi. Chacun de ces simulacres est composé de trois lignes droites : deux qui sont croisées en forme d'un X allongé , et une transversale qui réunit

les extrémités supérieures des deux premières. Ces trois lignes sans addition (4) indiquent que le vaincu était un homme et qu'il a été tué. S'il s'agit d'une femme, on ajoute un petit trait à l'angle inférieur formé par les deux lignes croisées (5). Si la personne a été prise vivante, on trace un petit croissant sur la ligne transversale, au point où le cou doit être placé (6). Mais cette marque ne représente pas une tête. Les Indiens expriment ainsi une maxime familière aux Romains, à savoir qu'un prisonnier de guerre n'est plus un homme complet, qu'il est *diminué de la tête*. Pour l'intelligence entière de ce trophée, il faut des détails plus amples, qui seront mieux placés dans le chapitre suivant. Reprenons le récit de notre voyageur.

« Les autres monuments différaient de celui-ci par leurs sujets ; mais tous étaient également simples et de facile interprétation. A la première vue de chacun d'eux, les deux Indiens qui nous guidaient, nous en expliquaient le sens avec facilité. L'un d'eux nous prouva, de plus, combien il était familiarisé avec ce genre d'inscriptions. Nous quittions la rivière de Saint-Louis et nous avions à traverser la langue de terre qui en sépare les eaux d'avec celles du Mississipi. Nous marchions sur un terrain encombré d'épaisses broussailles. Le temps était sombre et pluvieux, à tel point

que nous passâmes trois jours entiers sans apercevoir un rayon de soleil. Notre caravane se composait de seize personnes, en y comprenant les deux guides. Ces deux hommes rouges avaient une merveilleuse sagacité pour s'orienter parmi ces massifs de végétaux épineux. Malgré cet instinct particulier à leur race, ils s'égarèrent dans ces labyrinthes sauvages, et nous restâmes un jour entier sans pouvoir nous reconnaître. La nuit venue, il nous fallut la passer parmi ces halliers, sur un sol qui ne s'élevait que de quelques pouces au-dessus du niveau des marais. Deux feux furent allumés, et nous dûmes nous contenter d'un repas très-frugal. Ensuite chacun se choisit son gîte de son mieux, pour y prendre un repos que les fatigues et les inquiétudes de la journée nous rendaient nécessaire.

» Cependant un de nos Indiens, avant de s'endormir, prit une bande d'écorce de bouleau, et, à la lueur d'un de nos feux, il se mit à y tracer des figures. Un caillou pointu lui servait de burin. Le lendemain nous pûmes considérer son travail, qu'il avait dépêché la veille fort lestement et sans prendre beaucoup de temps sur son sommeil. Il avait fait une représentation symbolique de notre égarement en ces lieux, et de tant de circonstances, qu'il faudrait une longue narration pour les raconter. Il y avait figuré les seize personnes de notre compagnie, distinguant les hommes blancs d'avec les

rouges, les soldats d'avec leur officier, les militaires d'avec les membres de la commission, sans négliger d'indiquer l'emploi particulier de chaenn de ces derniers. On peut voir fidèlement copiée sur le carton *B* de la *Planche I* (page 198) cette gravure destinée à conserver le souvenir de notre mésaventure, et à l'apprendre à tout Indien passant par les mêmes lieux. Tel était le but de l'inscription, et les signes en étaient si conformes aux règles généralement connues, qu'un homme rouge, en la voyant, ne pouvait se méprendre sur l'ensemble, ni sur les détails.

» Les voyageurs sont divisés en deux groupes et rangés sur deux lignes parallèles. Les huit soldats placés sous le N° 9, ont pour attribut distinctif des fusils à baïonnette. Le feu du N° 15, qu'ils ont à côté d'eux, signifie qu'ils prennent leur repas séparément. Dans l'autre groupe, chaque individu porte son emblème particulier : le N° 1 est l'officier qui commande les soldats, comme l'indique son épée ; le N° 2, qui est le secrétaire, tient des tablettes ; le N° 3 porte un marteau, parce qu'il est géologue ; les Nos 4 et 5 n'ont qu'une simple baguette chacun, ce sont des subalternes ; une espèce de banderole que montre le N° 6, annonce qu'il fait les fonctions d'interprète ; enfin, la nationalité des deux Indiens qui sont placés sous les Nos 7 et 8, se reconnaît à leur tête sans coiffure. Ces

huit personnes sont rangées sur la même ligne, et le feu dessiné à côté d'elles et sur le même plan, annonce qu'elles préparent et prennent ensemble leurs aliments. Une poule de prairie et une tortue verte, représentées sous les Nos 11 et 12, à côté d'un troisième feu, signifient que, dans le dernier repas, ces deux pièces de gibier ont fait toute la nourriture de la caravane égarée.

» L'auteur de cette inscription la mit en place par un procédé aussi simple qu'ingénieux. Il prit un pieu de six à sept pieds de haut, le fendit par un bout, et fixa dans cette fente l'extrémité latérale de son tableau d'écorce. Enfin, comme pour achever de tout exprimer, ce poteau fut planté dans le sol obliquement, et avec une inclinaison bien prononcée vers le point de l'horizon où tendait notre expédition. Dix coches surmontées d'un petit soleil, creusées dans cette tige de bois à l'endroit où finissait la fente, faisaient connaître que notre voyage avait déjà duré dix jours.

» Voilà comment toute une histoire se trouvait imprimée sur un petit carré d'écorce. Et les habitants de ces régions qui rencontrèrent ce mémorial, ne durent pas être embarrassés pour en déchiffrer le sens. Les emblèmes de cette espèce leur sont familiers, comme nous le prouva le grand nombre de ceux que nous en remarquâmes sur les rives des lacs, dans la prairie du Chien et près de la Baie verte. Cette manière de

de représenter les événements et d'en transmettre les souvenirs, est la plus élémentaire qu'on puisse imaginer. Ce fut sans doute l'origine du dessin et de l'écriture.

» Pendant cette longue tournée que je fis en 1820, mon attention ne cessa pas de se porter sur cet objet ; et, deux ans après, lorsque je fus envoyé de nouveau dans ces contrées, je pus l'étudier encore mieux. J'appris, par exemple, que les chefs des divers cantons s'attribuent des noms d'oiseaux ou de quadrupèdes, afin de pouvoir être désignés chacun personnellement sur ces monuments par les figures correspondantes. Ces dénominations adoptées sont *muckwa*, *mickenack*, *adjéejauk*, *addick* . . . , ce qui signifie l'ours, la tortue, la grue, le cerf. Des généraux qui prendraient chez nous de pareils surnoms s'exposeraient aux railleries ; mais il est facile de voir que pour les Indiens, l'ours est l'emblème de l'intrépidité ; la tortue, de la force ; la grue, de la vigilance ; le cerf, de l'agilité des pieds. Les héros d'Homère n'auraient pas dédaigné de telles devises.

» Quelque temps après ma mission de 1820, j'entrai plus avant dans l'interprétation de la pictographie des Indiens, et j'en fus redevable à la liaison intime que je contractai avec un de leurs médas. C'était un homme d'une intelligence fort distinguée, et qui connaissait à

fond non-seulement les secrets de sa profession , mais les autres sciences occultes de son pays. Un jour, je vis entre ses mains une pièce de bois carrée, qui avait à peu près trente centimètres de long sur cinq ou six de large. Elle était couverte sur les quatre faces de figures peintes en rouge, avec une remarquable netteté, et rangées sur des lignes parallèles. Il me permit de les considérer de près, et il m'apprit que les caractères de la première face exprimaient les préceptes généraux de l'art de guérir , ainsi que les noms et les symptômes des principales maladies. Sur la deuxième face étaient indiqués les médicaments, qui consistaient presque tous en plantes et en écorces d'arbre. Les deux autres côtés de ce liteau contenaient des chants magiques auxquels on attribuait une vertu curative. Je n'aurais jamais cru qu'on pût réunir les signes de tant d'idées sur une simple tringle de bois, si celui qui la possédait ne me les avait interprétés lui-même. Il poussa la complaisance jusqu'à entonner devant moi ces incantations, et je pus observer que la succession des sons formait une cadence fort simple, mais expressive et marquée par des signes analogues à ceux de notre musique. »

Avant de poursuivre les récits de notre voyageur , permettons-nous une réflexion. Si l'on suppose que l'art d'écrire ait été inventé par les hommes, la pictographie en a été la première ébauche. Elle est si simple dans



son principe et si facile dans son exécution, qu'elle a dû se présenter tout d'abord à l'esprit de ceux qui n'avaient pas d'autre moyen de transmettre les souvenirs. Elle est fondée sur l'instinct d'imitation qui est naturel à l'homme, et elle imite par les procédés les plus aisés. L'idée qui en vint à son premier auteur mérite à peine le nom d'invention, puisqu'elle put lui être suggérée par la vue du vestige qu'un pied avait laissé sur le sable, ou de l'ombre qu'un arbre projetait sur la terre éclairée par le soleil. Toute peuplade, en quelque état d'ignorance et de dénûment qu'on la suppose, a plusieurs moyens de tracer les simulacres de certains objets matériels. Ce sont des portraits fort peu ressemblants, si l'on veut; mais, quelle qu'en soit l'imperfection, ils suffisent pour signifier un objet précis et pour le distinguer de tout autre. Deux lignes droites, croisées en forme d'un X, avec l'adjonction de deux ou trois autres barres, figureront un corps humain. Le simulacre d'un arc ou d'une massue, ajouté à cette esquisse grossière, signifiera qu'il s'agit d'un chasseur ou d'un guerrier, et un trait de plus placé en forme d'aigrette à la partie supérieure, indiquera que cet homme armé est le capitaine de sa tribu. Combien d'autres symboles n'offrent pas plus de difficultés pour être dessinés, ni pour être interprétés!

Peut-on supposer des hommes dans une condition si

misérable que leur main et leur intelligence ne puissent aller jusque-là? Qu'ils soient étrangers tant que vous voudrez à tout art, à toute industrie, ils seront cependant capables de tracer ces figures, par cela seul qu'ils jouissent des facultés distinctives de leur espèce. Ils auront assez d'intelligence pour reconnaître que les ombres ressemblent aux corps. Ils auront assez d'adresse aussi pour suivre avec le doigt les contours de ces ombres. Or, ces simulacres une fois empreints sur le sable, on peut les tracer avec un charbon sur la face unie de quelque rocher; on peut les imprimer avec un caillou pointu sur l'écorce d'un arbre. En faut-il davantage pour inventer la pictographie? et ne se trouve-t-elle pas déjà dans ces premiers essais? Pour développer cet art, ne suffit-il pas de l'employer à un plus grand nombre d'objets?

Voilà quel fut, chez tous les peuples, le premier procédé pour peindre la pensée et parler aux yeux. Et ce moyen est si ancien, que la massue, la flèche, l'arc, ne furent pas plus tôt inventés pour attaquer et pour se défendre, qu'ils furent employés aussi pour signifier l'attaque et la défense. L'idolâtrie dut son origine à cette facilité de dessiner les objets matériels. Dès les premières pages de nos Livres saints, ne voit-on pas les hommes se faire des images pour les adorer, avant de savoir semer du blé pour s'en nourrir? Rien

de plus glissant que le passage de la pictographie au culte des idoles. De là, cette prohibition inscrite dans le Décalogue, de faire des images d'animaux. Malgré cette défense, les Israélites succombèrent plus d'une d'une fois à ce penchant des nations peu civilisées.

Il est vrai que les Juifs voyaient autour d'eux des exemples de cette pratique dangereuse. Pour peu qu'on remue encore aujourd'hui les ruines des villes bâties en Égypte, de leur temps et peut-être de leurs mains, on voit surgir de tous côtés des figures aussi élémentaires que celles que font nos Indiens. Nous nous bornerons à citer deux de ces images : l'une représente le dieu-mouche et l'autre le dieu-veau ou Baal (voir la planche de la page 198). L'effigie du dieu-mouche (*C*) porte ce caractère de simplicité primitive auquel on ne peut se méprendre. Elle consiste en deux ovales correspondant au double corsage de cet insecte, et en un petit cercle représentant la tête. Les ailes sont figurées par cinq ou six lignes droites qui partent du corsage supérieur et descendent, en divergeant légèrement, sur la partie inférieure.

La tête de Baal (*D*), quoique plus compliquée dans son ensemble, n'annonce pas moins la plus complète ignorance des arts du dessin. C'est un alliage des traits de la figure humaine avec les caractères distinctifs de la tête d'un veau. Les notions les plus élémentaires

de l'art indiquaient la marche à suivre : c'était de tracer des dimensions moyennes qui, pour être trop grandes par rapport à une espèce et trop petites par rapport à l'autre, n'auraient pas dépassé cependant les singularités que la nature présente quelquefois. On aurait dû, pour la même raison, donner au cou une cambrure intermédiaire entre la position verticale et l'horizontale, de manière à laisser dans l'incertitude si le corps dont il était détaché devait marcher sur quatre jambes ou sur deux. Au lieu de trouver ces combinaisons, qu'ont fait les adorateurs de Baal? Ils ont tracé l'ovale d'une figure d'adolescent, sans en exagérer les proportions, sans en forcer l'attitude, de manière qu'il n'y a rien dans le bas du visage, ni dans la pose du cou, qui fasse soupçonner qu'il s'agit d'associer les attributs de deux espèces différentes. Cela fait, ils ont appliqué tout simplement sur ce front d'homme le croissant d'un taureau, et ils ont attaché à droite et à gauche deux larges oreilles. Il n'en fallait pas davantage pour satisfaire le goût des peuples qui se prosternaient devant cette bizarre idole.

Les ruines parmi lesquelles on a trouvé ces fétiches de Baal et du dieu-mouche, renferment un grand nombre d'autres figures tout aussi élémentaires, et qui ne supposent pas plus d'art que la pictographie des Indiens. Les briques des remparts de Babylone et les

pyramides d'Égypte nous offrent des figures également simples. N'est-ce pas la preuve que la pictographie fut anciennement, chez les Orientaux, un moyen de transmettre les traditions? Plus tard, et par des progrès que nous indiquerons, cette première écriture s'est transformée en hiéroglyphes, comme les hiéroglyphes eux-mêmes ont été changés en caractères alphabétiques.



es également  
tographie fut  
en de trans-  
des progrès  
écriture s'est  
hiéroglyphes  
es alphabéti-

## CHAPITRE XVII

Pictographie vulgaire. — On en fait un usage journalier. —  
Des tribus riveraines du lac supérieur l'employèrent, en  
1849, pour présenter une pétition au président des États-  
Unis.

Les arts ont besoin de se soutenir les uns les autres, pour s'avancer rapidement vers la perfection ; tant que l'un d'eux est seul cultivé dans un pays, il est condamné à ne faire que des progrès peu sensibles : tel est le sort de la pictographie chez les Indiens. Cependant, on en distingue deux espèces : l'une vulgaire, sous le nom de kékééwin ; l'autre plus relevée qu'on appelle kékéénoowin. La première doit être intelligible pour tous ; la seconde n'est comprise qu'à l'aide d'une initiation. Quelques exemples suffiront pour nous faire voir la différence qui sépare ces deux moyens d'exprimer les idées. Commençons par les figures les plus élémentaires, et revenons à l'inscription triomphale dont nous avons donné la copie ( pag. 198 ). On sait que, dans la guerre qui fit passer le Canada au pouvoir de l'Angleterre, les Indiens soutinrent le parti des Français. Ils se coalisèrent pour repousser les

nouveaux dominateurs, et formèrent une ligue formidable qui soutint la lutte depuis 1758 jusqu'à 1764. Attaquant successivement les postes militaires que les Anglais avaient établis à l'ouest des Alléghanys, ils en enlevèrent onze sur douze. Ces succès, remportés sur les troupes les mieux disciplinées de l'Europe, les remplirent d'une fierté légitime. Des monuments furent élevés à l'honneur de leurs capitaines qui s'étaient le plus signalés. De ce nombre était le vaillant Wingenund, et c'est à sa mémoire qu'est consacré le trophée dont nous donnons l'explication.

A l'extrémité supérieure du côté gauche (1) est d'abord une tortue, pour désigner la tribu Delaware à laquelle appartenait ce capitaine.

Sur la même ligne, à droite (3), est le soleil qui servait de totem à Wingenund, et qui le désigne aussi distinctement que pourrait le faire un nom propre.

Au-dessous de cette armoirie, qui sert ainsi de dénomination au guerrier, on a tracé dix traits pour annoncer qu'il a pris part à dix combats. Les figures placées à gauche et qui correspondent à ces traits, signifient les exploits qu'il a faits dans les diverses journées.

Vis-à-vis du second trait et sur l'extrême droite, on voit un X (4) avec une ligne qui en joint les extrémités supérieures. C'est le signe le plus simple pour

désigner un corps humain. Ainsi formé avec trois lignes seulement, il marque un homme tué par ce guerrier dans la deuxième bataille.

Vis-à-vis du troisième trait, on voit trois nouvelles figures indiquant les exploits du troisième combat. Celle du milieu est pareille à la supérieure et désigne également un ennemi tué. Celle de droite (5) porte un trait de plus à l'angle inférieur, et annonce ainsi que la personne tuée était une femme. Celle de gauche (7) indique, par un trait semblable, qu'il s'agit d'une femme. De plus, elle porte un simulacre de tête, pour montrer que cette femme, faite prisonnière, vit encore.

Vis-à-vis des autres traits, qui désignent successivement autant de rencontres meurtrières, on voit, pour le quatrième, la figure d'un homme fait prisonnier; pour le cinquième, un autre prisonnier; pour le sixième, rien; pour le septième, une femme captive; pour le huitième, un homme tué; pour le neuvième, une femme tuée; pour le dixième, un homme tué.

Les figures intermédiaires marquent les lieux où ces prouesses ont été accomplies.

Le N° 8 est une tour située sur le lac Érié, qui avait été prise par un coup de main, en 1762.

Le N° 9 est le château Strait, qui soutint, en 1763, un siège de trois mois, sous le commandement du major Gladwin.



Le N° 40 est le fort Pitt, placé au confluent de l'Alléghany et de la Monongahela.

Ces exemples de pictographie sont d'une interprétation facile; mais ils ont besoin d'un récit verbal qui les accompagne et les explique. Ils sont faits pour conserver cette tradition, et ils ne la remplacent pas complètement. Ce n'est pas que certains de ces signes, rendus clairs par un fréquent usage, ne puissent être interprétés par tous les habitants de ces contrées. Ainsi, dans l'inscription que nous venons d'examiner, les deux écussons placés en tête indiquent clairement que le guerrier qui s'est illustré avait le soleil pour totem, et qu'il appartenait à la tribu de la tortue. Les traits tirés directement au-dessous signifient, sans avoir besoin d'aucune explication, qu'il a pris part à dix combats. Les dix X placés vis-à-vis suffisent aussi pour marquer qu'entre les dix ennemis qu'il a terrassés, il y avait six hommes et quatre femmes; qu'une femme et quatre hommes ont été tués, et que les autres ont été faits prisonniers.

Mais l'indication nécessairement incomplète est celle des lieux. Comment pourrait-on distinguer, à l'aide de ces croquis informes, le fort Pitt d'avec le château Strait ou d'avec la tour du lac Érié? C'est là sans doute une difficulté de ce système de signes: on voit que l'auteur de l'inscription l'a reconnue, et qu'il a

tenté de la surmonter. En effet, à côté du N° 10 il a figuré, à sa manière, le confluent des deux rivières. De même, il a représenté les quatre bastions du château Strait. Mais ces indications sont incomplètes : elles ont besoin d'être éclaircies par des traditions orales.

On peut ranger également dans cette première espèce de pictographie, une pétition présentée au président des États-Unis dans une occasion récente. C'était au mois de janvier de l'année 1849. Certaines tribus riveraines du lac supérieur, voyant que la chasse devenait de plus en plus insuffisante pour les nourrir, sentirent la nécessité de s'adonner à l'agriculture. Mais elles reconnurent alors qu'elles s'étaient réduites trop à l'étroit, en vendant la plus grande partie de leurs terres au gouvernement de l'Union. Elles envoyèrent donc un message à Washington, pour solliciter la rétrocession de ces terrains. Cette députation, composée de sept chefs, se mit en marche sous la conduite d'un interprète appelé Martell. Cet étranger, anglais d'origine, ne manquait pas d'instruction ni de capacité pour bien plaider leur cause. Malgré cela, ils crurent utile d'exprimer eux-mêmes leur requête avec leurs signes pictographiques. Ils tracèrent donc sur de grands carrés d'écorce de bouleau, les figures des terres qu'ils occupaient et de celles qu'ils voulaient qu'on leur rendit.

Ces plans sont fort informes ; néanmoins, grâce au nombre des cours d'eau et des lacs indiqués, ils font distinguer les régions réclamées et en marquent la position, l'étendue, les limites.

Les députés sont désignés par les écussons de leurs tribus. L'unanimité de leurs vœux est exprimée par un double symbole. Ce sont d'abord des lignes qui, partant des yeux de chacun d'eux et se réunissant sur l'œil du chef de la députation, marquent ainsi l'unité de leurs vœux. De plus, des cœurs sont peints à l'extérieur, sur les animaux qui leur servent d'emblèmes, et d'autres lignes sortent de chacun de ces cœurs, pour se rencontrer sur le cœur de la grue, qui est l'écusson du principal délégué.

Comme certaines tribus intéressées dans cette démarche n'avaient pas envoyé de représentants, on fit un tableau supplémentaire, où furent dessinés les totems de ces tribus : des lignes partant des yeux des animaux qui servent d'écussons, et se dirigeant sur les terres demandées, signifiaient que ces peuples en sollicitaient aussi la restitution.

Enfin, sur un tableau spécial est représenté le président des États-Unis, qui donne audience aux envoyés. Il est peint debout, en grand costume, dans son palais. De sa main gauche il tient une chaîne, dont les anneaux uniformes sont étroitement joints ensemble,

et qui figure ainsi la confédération américaine. Il étend sa main droite, en signe d'amitié, vers le chef de la députation. Celui-ci est figuré par son totem, qui est une aigle, ce qui n'empêche pas qu'il ne tende également un long bras et une main ouverte pour exprimer son cordial dévouement. En outre, des lignes partant des yeux de chaque député se concentrent en une seule, et vont aboutir à l'œil droit du président de l'Union, comme pour le supplier de répondre favorablement à la pétition.

Ces groupes de figures remplissent cinq carrés d'écorce de bouleau. Les dessins sont tracés avec un poinçon et peints en couleurs diverses, qui ont aussi leur signification. Outre les sept députés présents, trente-trois autres chefs sont désignés, ce qui en porte le nombre à quarante. Un appartient à la tribu de la grue, quatre à celle de la martre, sept à celle de l'ours noir, un à celle du phoque, six à celle du chat de mer, trois à celle de l'oie, huit à celle de l'ours magique, huit à celle de l'aigle, un à celle de l'élan et deux à celle du cygne. Toutes ces personnes sont désignées par leurs totems, et aucune ne l'est par son nom propre.

Cette pétition, ainsi rédigée en caractères pictographiques, excita un vif intérêt dans la ville de Washington. Tous les habitants voulurent voir ces tableaux,

et la curiosité se changeant en bienveillance, le président ne fit que se conformer au vœu de ses concitoyens, en rendant de grandes étendues de terres à ces tribus ingénieuses et souffrantes.

On ne peut disconvenir que les images employées dans cette supplique ne soient d'une interprétation facile; mais elles auraient été insuffisantes sans le secours de la parole, pour exprimer toutes les raisons des tribus intéressées. Cette peinture de la pensée est donc fort incomplète. Néanmoins, n'est-on pas étonné de la trouver si communément pratiquée chez les peuplades les plus sauvages? Nous allons voir les perfectionnements que les sociétés secrètes ont su lui donner.



## CHAPITRE XVIII

---

**De la pictographie secrète.—Pratiques et doctrines des sociétés qui l'emploient.—Rapports de ces signes avec la mémoire artificielle des rhéteurs et avec les hiéroglyphes des Égyptiens.**

La seconde espèce de pictographie, qu'on appelle *kékénoowin*, est réservée aux sociétés secrètes. Avant de la décrire, il est bon de donner quelques notions des doctrines mystérieuses auxquelles elle sert tout à la fois de voile et d'organe. Dans la plupart des tribus indiennes, se trouvent deux institutions qui ressemblent à celles des *bracmanes orientaux*. L'une a pour but de prédire l'avenir : c'est celle des *Jéesukas* ou le *Jéesukawin*; l'autre se propose de guérir les maladies par des moyens surnaturels : c'est celle des *Médas* ou le *Médawin*.

Dans cette dernière confrérie ne sont pas compris certains empiriques qui traitent les malades avec des remèdes naturels : ceux-ci emploient des plantes, des breuvages ou des aliments dont ils croient connaître les vertus curatives ; les *médas*, au contraire, ne comptent que sur des influences magiques. Ce n'est pas

qu'ils ne fassent usage d'objets extérieurs ; ils ont des collections de plumes rares, de pierres curieuses, de fragments de métaux ; mais ils considèrent ces objets comme des amulettes qui n'opèrent qu'à l'aide de formules mystérieuses. Ils pratiquent la magie et non pas la médecine ; ils forment des confréries respectées où l'on n'est admis qu'avec des cérémonies bizarres, après avoir fourni des preuves de finesse d'esprit. La naissance ne donne aucun titre à cette distinction : de là vient que ces sociétés ne se recrutent que des personnes les plus intelligentes ou les plus rusées de chaque tribu.

Lorsqu'un méda doit traiter quelque malade, on lui dresse une cellule avec des branches garnies de feuillage. Ce sont des membres de la même société qui construisent ce cabinet de verdure, avec des arbres d'espèces déterminées. Une grande importance est attachée à ce point ainsi qu'à la forme de la cabane, à sa situation, aux dispositions de ses dehors et de son intérieur. Ces formalités minutieuses sont toutes considérées comme également indispensables, et l'on ne manque pas de découvrir que l'une d'elles a été omise ou mal remplie, lorsque l'opération reste sans effet.

Dès que les premiers préparatifs sont terminés, le méda qui doit exercer son ministère s'avance, escorté de quelques-uns de ses confrères et des parents du ma-

lade. Il porte un tambourin, des sonnettes et des talismans de différentes formes. Il examine d'abord la cellule et en fait le tour en récitant des formules magiques ; ensuite il y entre pour exécuter de nouvelles cérémonies ; enfin, le malade est introduit. On l'étend sur un lit dans la position prescrite par les rites. La loge doit être dressée sur une colline et dénuée de toit, afin qu'on puisse considérer le ciel ; car on tient compte de l'état de l'atmosphère, de la forme des nuages, des vents qui soufflent, de tous les phénomènes de l'air. Le médawin ne prête son ministère que pour les cas où les empiriques ont vainement épuisé le leur. De cette manière, s'il opère la guérison, elle passe plus sûrement pour merveilleuse ; sinon, il lui est plus facile de rejeter l'échec sur la colère de quelque génie. Tout est prévu pour conserver intacts les prestiges du Médawin.

L'art de prophétiser, ou le Jéesukawin, diffère de l'art mystérieux de guérir, en ce qu'il est pratiqué par des personnes isolées et qui ne forment pas proprement de corporation. Cependant, ces devins suivent certaines règles connues et se conforment à des pratiques à peu près uniformes. Ils se sentent soudainement inspirés, s'annoncent comme les interprètes du Grand-Esprit, et prouvent leur mission en prédisant les événements. Ils ne négligent rien de ce qui peut frapper les sens, et font usage, de même que les médas, du tam-

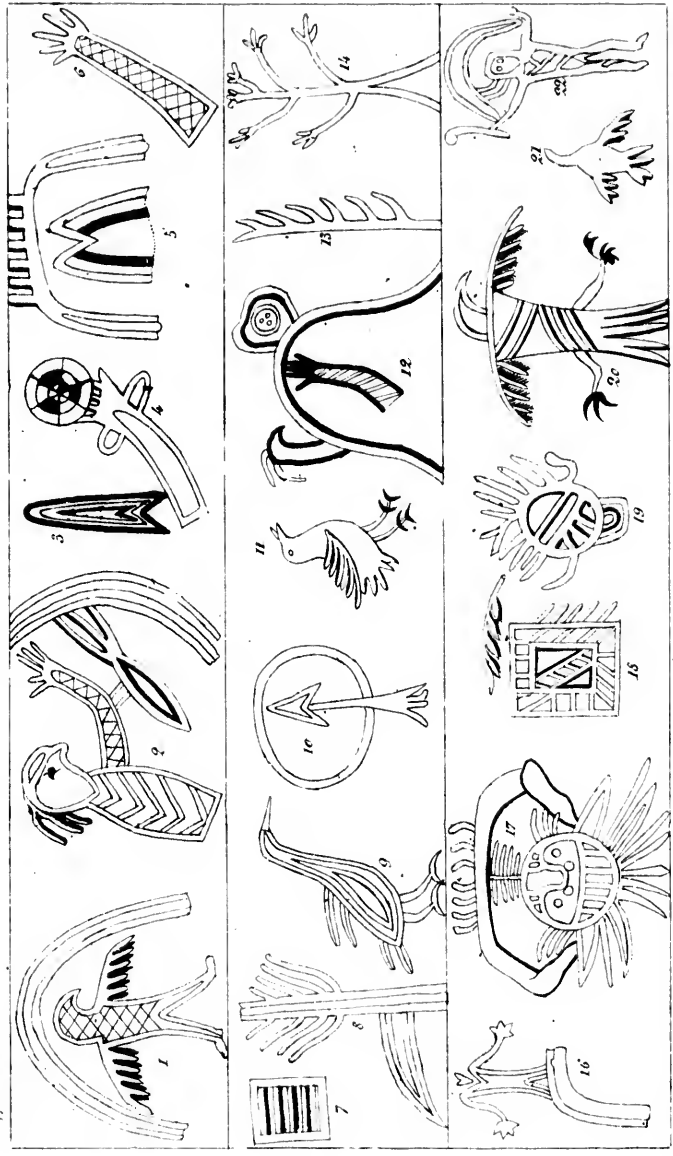


bourin, des sonnettes, des talismans, des formules magiques. A côté de ces deux institutions, s'en est formée une troisième, dont l'objet est moins précis et plus condamnable : c'est la compagnie du Wabeno, qui se réunit aux heures avancées de la nuit pour se livrer à des orgies tumultueuses. Ces trois institutions, qui exercent une grande influence sur les tribus, ont chacune des doctrines particulières. Ces mystères sont conservés par des signes symboliques, et donnent ainsi lieu à une espèce de pictographie qui diffère essentiellement de celle dont nous avons déjà cité quelques exemples. Voici les renseignements recueillis sur ce sujet par le docte Schoolcraft.

« C'est en 1820, dit-il, que j'eus occasion d'assister à la réception d'un méda. J'étais alors chez une des tribus riveraines du lac supérieur, et je fus singulièrement frappé de ce spectacle. Deux ans après, ayant été envoyé de nouveau dans les mêmes lieux par le gouvernement de l'Union, je me prévalus de mon titre de fonctionnaire public pour pénétrer plus avant dans les secrets de cette corporation. J'obtins, à force d'instances, que trois initiés se rendissent chez moi pour y représenter fidèlement les cérémonies usitées à la réception des nouveaux membres de leur confrérie. Comme c'était dans l'intérieur de mon appartement que ces médas s'étaient réunis, ils n'avaient pas à

rmules ma-  
est formée  
cis et plus  
eno, qui se  
r se livrer  
utions, qui  
s, ont cha-  
stères sont  
nnent ainsi  
e essentiel-  
quelques  
llis sur ce

n d'assister  
z une des  
s singulière-  
rès, ayant  
eux par le  
e mon titre  
avant dans  
force d'in-  
z moi pour  
sitées à la  
confrérie.  
partement  
ent pas à



Art. de Peziza. Manipular.

cra  
 de  
 m'  
 gu  
 vir  
 (P  
 et  
 re  
 sig  
 so  
 de  
 d'  
 da  
 q  
 p  
 e

craindre de se compromettre. Quant à moi, je pouvais demander toutes sortes d'éclaircissements et noter ce qui m'était dévoilé. Mes trois instructeurs avaient, pour se guider, une tablette sur laquelle étaient peintes les vingt-deux figures que l'on voit ici fidèlement copiées (*Planche II*). Ces figures sont tout à la fois des symboles et des signes mnémoniques. Comme symboles, elles représentent les vertus des diverses pratiques; comme signes mnémoniques, elles rappellent des couplets qui sont chantés, mais qui ont dû préalablement être appris de mémoire.»

Ces formules rimées sont dénuées de toute espèce d'élégance; qu'on nous permette de les reproduire dans leur triviale naïveté.

Le N° 1 figure la voûte céleste et le Grand-Esprit qui la remplit de son immensité. C'est à lui qu'on rapporte l'institution du Médawin. Le président ouvre la cérémonie en chantant ce couplet :

Le Grand-Esprit  
Vit dans l'espace;  
Il nous remplit  
Tous de sa grâce.

Sous le N° 2, on voit le postulant, la tête ornée de plumes, le bras étendu vers le ciel; il porte une bourse ouverte, comme symbole du besoin qu'il ressent d'être initié. En dansant au son du tambourin, il doit répéter le couplet suivant :



L'argent m'est précieux,  
 Car j'ai la bourse vide;  
 Mais je suis plus avide  
 Des dons mystérieux.

Le N° 3 marque un repos pendant lequel on prépare un repas.

Le N° 4 représente un bras tendu avec un plat à la main. Des plumes ornent le poignet du président, qui doit chanter ces paroles :

Venez, accourez vite  
 A nos sacrés festins.  
 Trop heureux les humains,  
 Lorsqu'un dieu les invite !

Le N° 5 figure une loge où le candidat doit prendre un bain de vapeur. Pendant qu'il remplit cette formalité, on bat légèrement les tambourins, pour accompagner le chœur, qui chante le couplet suivant :

C'est dans ce bain sacré  
 Que l'on se purifie :  
 On en sort préparé  
 Pour notre confrérie.

Le bras étendu de la figure 6 marque la réception définitive du candidat.

Le N° 7 figure un ballot de denrées. Ce sont les présents que le récipiendaire fait à celui qui le reçoit ; il doit dire en les lui offrant :

Daignez prendre ce don  
 Mon bienfaiteur, mon père :  
 C'est un faible salaire  
 Pour ma réception.

Le N° 8 est l'arbre mystérieux des médas. On voit un emblème de sa vertu curative dans le jet abondant qui sort de son tronc. Les initiés, en dansant à l'entour, doivent prononcer ce refrain :

Voici l'arbre de vie!  
 Que le fruit en est doux !  
 Par lui la maladie  
 S'envole loin de nous.

Le N° 9 est une cigogne empaillée, que les médas manient fort adroitement, et d'où ils font sortir des pluviers, des perroquets et d'autres oiseaux. Le récipiendaire, qui ne connaît pas encore tous les secrets du métier, se figure que c'est une puissance miraculeuse qui montre cette fécondité; il doit chanter le quatrain suivant :

Quel prodige s'opère !  
 Et comment tant d'oiseaux  
 Sont-ils produits si beaux  
 Par une seule mère ?

Le N° 10 est une flèche qui vole d'un bout de l'horizon à l'autre; elle signifie que la puissance du méda

n'a pas de limites et qu'elle embrasse toute la nature.

Le chœur exprime la même idée :

Par son art triomphant  
Le méda peut tout faire ;  
Il devance l'élan  
De la flèche légère.

Le N° 11 est un émerillon de petite espèce : oiseau vif , agile , qui vole très-haut. Ce symbole exprime , comme le précédent, que le Médawin est un art élevé, subtil, et qu'il est secondé par les esprits de l'air. Le chœur développe cette allusion en chantant :

Voyez l'émerillon :  
Il se dresse, il tréminousse,  
Il part ; le vent le pousse  
Au bout de l'horizon.

Le N° 12 figure le ciel ; le Grand-Esprit est assis sur la voûte supérieure ; le bras d'un méda s'étend vers lui et semble l'atteindre ; un oiseau de bon augure paraît au-dessus des nues. On chante :

Sur l'univers domine  
Le Grand-Esprit ;  
Il le remplit  
De sa bonté divine.

Le N° 13 marque un repos.

Le N° 14 est l'arbre du Wabeno. Les vertus magiques en sont figurées par des fleurs enflammées qui

s'épanouissent aux extrémités des branches. Le chœur chante :

Arbre du Wabeno,  
Nos cœurs l'adorent,  
Et nos bouches l'honorent  
D'un chant nouveau.

Le N° 16 représente , sous la forme d'un quart de cercle, l'espace que parcourt le soleil depuis son lever jusqu'à midi. La figure humaine qui est peinte au point culminant est celle d'un méda; elle signifie qu'il peut s'élever autant que le soleil, et qu'il embrasse tout de son regard, comme cet astre remplit tout de sa lumière. Le chœur explique cette idée en disant :

Oui, mon âme inspirée  
Atteindra l'empyrée ;  
Son essor est pareil  
A celui du soleil.

Le N° 17 est le Grand-Esprit. Les rayons de sa splendeur remplissent l'univers et s'élancent au-delà des limites de l'espace. Dans le couplet qu'on chante en son honneur, on le considère comme le dieu de la foudre :

Les éclats du tonnerre  
Sont des jeux de ses mains :  
Il ébranle la terre  
Pour parler aux humains.

Les N°s 18 et 19 sont deux tambourins qui ne dif-



fèrent quo par leurs formes. Les deux couplets chantés signifient tant l'un que l'autre :

Que votre danse,  
En ce grand jour,  
De mon tambour  
Observe la cadence.

Les N<sup>os</sup> 20 et 21 sont deux espèces de corbeaux. On célèbre, dans le couplet suivant, le don qu'ils ont de prévoir et d'annoncer l'avenir :

Salut, oiseaux divins,  
Dont la voix prophétique  
Pour les médas explique  
Les arrêts des destins!

Enfin, le N<sup>o</sup> 22 nous dépeint un méda dans l'extase. Il s'élève au-dessus de la terre, touche de ses mains les nues, reçoit dans sa tête l'influence céleste et prononce ces mots :

Exauce ma prière,  
Bienfaiteur tout-puissant ;  
Ravis-moi triomphant  
Jusqu'en ton sanctuaire.

D'après les détails de cette initiation, le Médawin n'est proprement qu'une société d'illuminés. Le but en est de se mettre en communication avec les esprits de l'air, afin de pouvoir, avec leur aide, faire ou connaître des choses qui sont au-dessus des facultés hu-

maines. Aux formules composées pour cette fin, correspondent des figures qui sont en même temps commémoratives et symboliques. Comme mnémoniques, ces signes doivent avoir de l'analogie avec la *mémoire artificielle* des anciens. Mais en quoi consistait cette méthode des rhéteurs? Quintilien lui-même ne l'a pas expliqué d'une manière satisfaisante. Cet esprit judicieux soupçonnait sans doute qu'il y avait plus d'ostentation que de sincérité dans cette invention des Carnéade et des Métrodore. Peut-être a-t-il poussé trop loin la déférence pour ses devanciers, en essayant de décrire un système qui lui semblait impraticable. Qu'on relise ce passage qui se trouve dans le chapitre 2 du livre xi des *Institutions oratoires*, et l'on sera surpris de voir que le rhéteur romain, en repoussant l'ensemble de cette prétendue mémoire artificielle, n'était pas loin d'y substituer un système de signes analogue au tableau que nous venons d'examiner. En effet, s'écartant d'une théorie qui lui paraît problématique, pour suivre ses propres idées, il dit : *Est-ce de la guerre que vous avez à parler, prenez pour signe une épée ; est-ce de la navigation, choisissez une ancre*. Or, c'est précisément ce qu'ont fait les médas. Et si j'avais à me rappeler, au moyen de signes extérieurs, l'ordre dans lequel j'aurais appris par cœur une série de morceaux, et que je dusse

opter entre la méthode des sophistes grecs et celle des médas indiens, je n'hésiterais pas à me décider pour cette dernière. Supposons, par exemple, que je vienne de graver dans ma mémoire les règles des petits poèmes, telles que les donne Boileau dans le chant 2<sup>e</sup> de l'*Art poétique*, je veux maintenant me rappeler l'ordre qu'a suivi le poète ; pour cela, je me trace un tableau semblable à celui du Médawin.

Pour débiter par l'idylle, je figure une bergère couronnée de fleurs ; pour l'épigramme, je peins une femme éplorée ; pour l'ode, un athlète dans l'attitude du triomphe ; pour l'épigramme, une main qui décoche un trait ; pour la ballade, une personne qui chante. Peut-on penser que ces images, pour être élémentaires, en produisent moins leur effet ? Il vaut encore mieux s'en passer, me dira-t-on. Oui, sans doute ; et c'est bien mon avis. Mais, en supposant qu'on voulût employer un moyen extérieur pour se rappeler une suite d'idées, je préférerais cette série de symboles, à l'art chimérique des rhéteurs grecs.

Considérés sous un autre point de vue, ces signes sont simples ou allégoriques. Les simples ne désignent à l'esprit que ce qu'ils représentent aux yeux, comme un arc, un arbre, un corps humain. Les allégoriques expriment des idées complexes : des dogmes religieux, des maximes, des sentiments. Ainsi, la flèche traver-

sant un globe, que nous avons vue au N<sup>o</sup> 10, signifie l'agilité d'un esprit qui peut se transporter, en un clin d'œil, d'un lieu dans un autre. Le N<sup>o</sup> 17 représente, d'une manière non moins métaphorique, ce dogme que *Dieu est partout*, qu'il est plus grand que l'univers matériel, et qu'il pénètre dans l'immensité de l'espace. Quelque grossière que paraisse cette figure, elle est sublime par le grand sens qu'elle renferme. Le N<sup>o</sup> 12 exprime cette même pensée, que Dieu est distinct du monde sensible, qu'il le domine et qu'il est plus grand que lui. Les N<sup>os</sup> 2, 8, 10, 14, 16, 17, 22, offrent également, sous des simulacres grossiers, des idées très-ingénieuses.

Dans les hiéroglyphes d'Égypte aussi, la plupart des figures sont simples ou allégoriques. L'exécution matérielle en est plus correcte, à la vérité, mais qu'importe pour le fond des idées? Le style de M<sup>me</sup> de Sévigné est-il moins gracieux, parce que les caractères qu'elle traçait manquaient de régularité?

Cependant l'écriture égyptienne avait une troisième espèce de signes, et c'est en cela que consistait sa supériorité. C'étaient des signes qui représentaient les articulations de la parole et les sons de la voix. C'est ce troisième élément des hiéroglyphes qui fut reconnu pour la première fois sur la fameuse pierre de Damiette, et dont la découverte a fait la réputation

désormais impérissable de notre Champolion. La pictographie américaine n'a pas ces caractères phonétiques. Elle exprime directement la pensée humaine ; mais elle ne l'exprime que d'une manière incomplète. Comment, en effet, pourrait elle suivre l'esprit dans ses aperçus multipliés et ses évolutions rapides ? Comment en figurerait-elle toutes les idées, avec leurs rapports si délicats et si compliqués ?

Notre écriture même ne les représente que d'une manière indirecte ; elle exprime, non pas la pensée, mais seulement le langage, qui est l'image de la pensée. Cette distinction est fondamentale. Les signes américains sont idéographiques : ils veulent saisir et rendre immédiatement la pensée. Notre écriture, au contraire, est phonétique : elle représente la parole ; elle la décompose en ses éléments les plus simples et trouve des traits pour figurer chacun d'eux. Notre système de lettres marque tous les sons des paroles ; et comme les paroles peuvent exprimer toutes les pensées, il s'ensuit que l'écriture alphabétique peut représenter toutes les idées d'une manière complète, non pas directement, mais par l'entremise de la parole.

La pictographie américaine ne s'arrêtant pas à l'aide intermédiaire de la parole, saisit les pensées en bloc et non pas dans leurs détails ; elle ne saurait reproduire tous les éléments de la proposition la

plus simple. Ainsi, elle peut bien figurer la toute-puissance du Grand-Esprit, mais elle ne pourrait pas traduire exactement ces simples mots de la Genèse : *Dieu créa le ciel et la terre en six jours*. Elle ne peut pas même indiquer avec précision comment se prononce un nom propre, puisqu'elle ne peut pas rendre les articulations de la voix humaine. Voilà le faible irréparable de ce système de signes : c'est par là qu'il est inférieur à celui des hiéroglyphes ; mais, tel qu'il est, on peut le considérer comme ce que ces tribus agrestes ont inventé de plus ingénieux, et ce qui annonce le mieux les ressources naturelles de l'esprit humain et ses efforts spontanés pour se dégager des langes de la barbarie. Quelque admirable que soit notre écriture alphabétique, elle a dû commencer par des éléments pareils à ceux que nous trouvons chez ces peuplades incivilisées.



Sub  
re  
S

plu  
de  
l'h  
qu  
pl  
M  
ra  
tr  
na

q  
L  
d  
n  
r  
c

## CHAPITRE XIX

---

Subtilité des superstitions indiennes. — Extases de la devineresse Catherine Wabose, racontées par elle-même à M. H. Schoolcraft.

La pictographie nous a fait entrevoir ce qu'il y a de plus mystique dans les superstitions des Indiens. Afin de compléter cette révélation, nous exposerons ici l'histoire d'une devineresse fameuse chez les Algonquins. Cette femme, qui vit peut-être encore, a vu plusieurs de ses enfants généreusement secourus par M. H. Schoolcraft; et c'est à ce bienfaiteur qu'elle a raconté les principales circonstances de sa vie. Nous traduisons ses paroles, sans en retrancher certaines naïvetés qui font mieux ressortir sa parfaite bonne foi.

« Ma mère était veuve et avait quatre enfants, qu'elle élevait au milieu des plus rudes privations. Lorsqu'elle me vit âgée de douze à treize ans, elle me dit d'observer attentivement ce qui se passait autour de moi, parce qu'il devait m'arriver quelque chose de miraculeux. Cet avis me remplit d'anxiété: le jour j'avais des vertiges, et la nuit j'étais obsédée par des fan-



tômes. Enfin , vers le milieu de l'hiver, je me sentis entraînée par un esprit de l'air, qui me conduisit loin de ma famille jusque dans la profondeur d'une forêt ; ma mère vint m'y trouver, et se mit à construire pour moi une hutte avec des branches d'arbre. Quand elle l'eut faite , elle me recommanda de m'y tenir enfermée , et de ne rien dire à personne. Elle promit de revenir dans quelques jours , et me défendit, en attendant , de rien porter à ma bouche , pas même de la neige.

» Je me conformai ponctuellement à ses avis. Au bout de deux jours , elle vint me voir ; mais , à mon grand déplaisir, elle ne m'offrit aucun aliment. Je lui avouai que je sentais mon estomac qui se rongait lui-même , et que je souffrais de la soif plus que de la faim. Après s'être assurée que je n'avais rien goûté selon ses prescriptions , elle s'assit tranquillement et me dit : *Ma fille , vous savez que j'ai quatre enfants ; un garçon qui est encore incapable de travailler, vos deux sœurs, et vous qui êtes plus jeune qu'elles. Hélas ! comment pourrons-nous vivre , et qui voudra pourvoir à notre subsistance ? Écoutez bien mes avis, ma fille , et tâchez de vous y conformer. Attristez votre visage et jeûnez rigoureusement , afin que le Maître de la vie ait pitié de vous , de moi et de nous tous. Dans deux jours je reviendrai vous voir. En attendant , ob-*

*servez attentivement ce que vous enverra le Grand-Esprit. Si vos visions sont bonnes, acceptez-les; sinon, vous devez les rejeter.* Après avoir dit ces paroles, ma mère se retira.

» Pour moi, je me mis à travailler. Tantôt prenant une petite hache, je coupais du bois; et tantôt m'asseyant, je tressais des nattes avec des joncs. Il me semblait que ma faim diminuait peu à peu, tandis que ma soif allait toujours croissant. L'idée me vint de porter de la neige à ma bouche, mais je n'osai pas; car ma mère m'avait dit que les génies me voyaient dans ma solitude, et que si je goûtais quelque chose, mon jeûne ne me servirait de rien. Je continuai donc à m'abstenir de tout aliment. Le quatrième jour ma mère revint, et se montra satisfaite d'apprendre que je n'avais pas violé ses injonctions. Elle tenait à la main une petite assiette d'étain. Elle y mit une poignée de neige, la fit fondre et me dit de la boire. Je le fis, je me sentis rafraîchie, et lui demandai de m'en donner davantage; elle s'y refusa. Ensuite elle me dit qu'il fallait implorer une vision utile, non-seulement à notre famille, mais à toute la tribu.

» Après ces paroles, elle repartit. Je passai encore deux jours sans rien prendre, et dans la méditation. La nuit du sixième jour, j'entendis une voix qui m'appelait, et me disait: *Pauvre enfant, j'ai pitié de*

*toi. Viens à moi, suis le chemin que je te montre.* Or, cette voix partait d'un point fort élevé au-dessus de ma cellule. Je lui obéis, et, en m'avançant vers le lieu d'où elle venait, je vis un petit sentier qui brillait devant moi, comme un sillon d'argent. Ce chemin était droit et d'une montée fort raide. Après que je l'eus suivi quelques moments, je vis à ma droite la nouvelle lune avec une flamme éblouissante qui sortait du milieu de son croissant. A ma gauche, je remarquai le soleil qui était à son couchant. Sur le milieu de son disque, je distinguai une figure radiense : c'était celle du Grand-Esprit.

» Je continuai ma route, et je reconnus sur ma droite le visage de la femme éternelle (Kau-ge-gay-be-qua). Elle m'appela et me dit fort distinctement : *Je te donne mon nom, et tu le transmettras à une autre personne. Je te communique aussi la vie dont je jouis, et qui doit durer toujours. Tu vivras longtemps sur la terre, et tu sauveras la vie de beaucoup d'autres. Poursuis ta route, tu es appelée en haut.*

» Je me remis en marche, et je vis un homme debout. Il avait deux rayons qui s'élevaient en forme de croissant au-dessus de sa tête, et le milieu de son corps était entouré d'un cercle volumineux. Il me dit : *Ne crains rien; je suis le nain ami des hommes (Monedo-Wininées). Je veux que ton premier né se nomme comme*

*moi. C'est ici que j'habite. Quant à toi, poursuis ta route jusqu'aux lieux où l'on t'appelle.*

» Je montai donc plus haut, en suivant le sillon d'argent ; et j'arrivai dans une clairière du Ciel. Là, j'entendis une voix, et je vis auprès de moi un homme ayant sur la tête une brillante auréole et sur la poitrine de petits carrés de différentes couleurs. Il me dit : *Regarde-moi; je m'appelle le ciel serein (O-shaugau). Sois attentive à ce qui va se passer, et ne te laisse pas effrayer. Je vais te donner les dons de la vie; tâche d'avoir assez de courage pour résister aux épreuves.*

» A peine eut-il dit ces paroles, que je vis venir de tous côtés vers moi des pointes semblables à des aiguilles ; mais, dès qu'elles m'avaient effleurée, elles s'arrêtaient et tombaient par terre à mes pieds. Cette épreuve fut réitérée à plusieurs reprises. Après quoi l'homme céleste me dit : *Sois sans crainte, et attends jusqu'à ce que tout ce que je dois faire soit accompli.* Alors je vis des clous, puis des alènes, et ensuite des flèches qui se dirigeaient de tous côtés contre mon corps. Mais ces pointes acérées ne me causaient pas de douleur, parce que, dès qu'elles étaient arrivées jusqu'à moi, elles tombaient à mes pieds, comme avaient fait les aiguilles. L'homme du Ciel, reprenant la parole, me dit : *C'est bien ; tu as soutenu les épreuves. Tu verras*

*de longs jours sur la terre. Avance encore et monte plus haut.*

» Je le fis , et je me trouvai à la porte même de l'empyrée. *C'est assez , me dit-il alors ; tu as atteint la limite qu'il ne faut pas franchir. Je te donne mon nom. Maintenant tu dois retourner sur tes pas. Regarde ; voilà près de toi une monture qui doit te rapporter à ta cellule. Lorsque tu seras rentrée chez toi , tu prendras ce qui est indispensable pour soutenir la vie du corps.* Je me retournai , et je vis une espèce de poisson monstrueux qui nageait dans l'air. Je montai sur son dos , comme cela m'était prescrit , et je me sentis entraînée si rapidement vers les lieux d'où j'étais partie , que ma chevelure flottait derrière ma tête et que l'air sifflait à mes oreilles. Aussitôt que je fus rentrée chez moi , ma vision cessa.

» Le lendemain , qui était le sixième jour de mon jeûne , ma mère revint et m'apporta un morceau de poisson grillé. Telle était la finesse de mon ouïe , que j'entendis de fort loin le frôlement de ses pieds sur la neige. Lorsqu'elle fut arrivée , mon odorat ne put supporter l'odeur du poisson qu'elle tenait à la main.

» Elle me dit : *Je vous apporte de la nourriture , mais seulement une bouchée , de peur qu'elle ne vous fasse mourir.* Comme elle se disposait à la préparer , je lui dis : *Je vous prie de m'en dispenser , ma mère ;*

*il me serait impossible de manger ce que vous m'apportez ; l'odeur seule me soulève l'estomac.* Elle se rendit à mes instances ; et, m'encourageant à persévérer, elle me supplia de considérer son grand âge, et de me rendre capable de la secourir dans sa détresse. Ensuite elle me laissa seule et repartit.

» J'essayai de couper du bois, comme j'avais fait auparavant ; mais au premier effort que je fis, je tombai d'épuisement sur la neige, et j'y restai quelque temps sans connaissance. Puis, ayant repris mes sens, je rentrai dans ma cellule, et j'y restai couchée. J'eus une seconde fois la même vision : je reconnus les personnes qui m'avaient déjà parlé. Elles me firent des promesses et m'enseignèrent des chants. Je parcourus le trajet que j'avais fait la première fois, et je reçus le même accueil.

» Le septième jour de mon jeûne, j'eus une autre vision. Tandis que j'étais couchée dans ma loge, je vis descendre du ciel une espèce de globe, qui s'arrêta près de moi. Je remarquai qu'il avait des mains et des pieds pareils à ceux d'un corps humain. S'adressant à moi, il me dit : *Je t'accorde le don de prévoir l'avenir, afin que tu puisses te rendre utile à toi-même, à ta famille, et à tous ceux de ta tribu.* Après avoir dit ces paroles, il repartit ; en s'éloignant, il déploya des ailes et je remarquai que, dans son vol, il ressemblait au pivert de nos forêts.

» Sur le soir de ce même jour, ma mère vint de nouveau me voir, et m'apporta un peu de bouillie faite avec du maïs broyé et pétrie avec de la neige fondue, car l'eau de rivière m'était interdite. Après que j'eus mangé l'aliment qu'elle me donnait, je lui racontai ce qui m'était arrivé. Elle me dit que c'était bien, et que je devais encore jeûner trois jours. Je suivis sa prescription, et je fus ramenée dans son wigwam.

» Pour fêter le succès de mes épreuves, elle invita plusieurs personnes à prendre un repas. On me recommandait de manger avec ménagement; mais ces conseils étaient superflus, car mon abstinence avait rendu mes sens si délicats que je ne pouvais pas même supporter l'odeur de la viande.

» Peu de temps après, je me fis initier à l'art du jéesukawin. La première fois que je me mêlai de prophétiser, je le fis aux sollicitations des amis de ma famille. C'était pendant un hiver rigoureux. Nous étions campés près du lac supérieur, sur les bords de la rivière Wisacoda. Là, se trouvaient réunis les parents de ma mère et plusieurs familles alliées. Nous y étions depuis longtemps et nous souffrions cruellement de la famine, parce qu'on ne trouvait pas de gibier. Une après-midi, le capitaine de notre compagnie entra dans la tente de ma mère. Il lui représenta que nous étions sur le point de mourir de faim, que nous

ne pouvions être sauvés que par un miracle, et que moi seule je pouvais l'opérer, parce qu'on savait bien que j'étais une prophétesse. Tandis qu'il parlait, j'étais couchée, et l'on me croyait endormie; mais j'entendais toutes ses paroles. Quand il se fut retiré, ma mère me répéta ce qu'il avait dit, et me conjura de faire l'essai des dons que j'avais reçus. Je me rendis à ses désirs.

» J'ordonnai qu'on me dressât la loge de prophétie : j'en indiquai moi-même les dimensions, le nombre de poteaux qui devait être de dix, et la qualité de bois pour chacun d'eux. Lorsque cette cellule fut terminée et bien couverte avec des peaux de bison, toutes les personnes qui campaient avec nous se réunirent à l'entour, et j'y entrai seule en portant avec moi un tambourin. Je m'assis, et, penchant ma tête jusqu'à terre, je me mis à battre mon instrument et à réciter mes incantations. Bientôt je sentis que ma loge s'ébranlait; j'entendais des bruits confus, et l'air sifflait autour de mes oreilles. A ces signes, je reconnus la présence des esprits. Je cessai donc de frapper mon tambour, et je me tins tranquille, l'oreille appliquée contre terre, en attendant ainsi que les esprits répondissent aux questions qui m'avaient été faites.

» Où trouverons-nous du gibier? telle était la première chose demandée. La réponse me fut faite par cet esprit qui m'était apparu sous la forme d'une



boule. *Que vous avez la vue courte!* me dit-il. *Si vous descendez un peu vers l'ouest, vous trouverez des animaux en abondance.* Le lendemain, nous levâmes le camp pour suivre la direction indiquée, et les chasseurs prirent le devant selon l'usage. A peine furent-ils sortis du pays parcouru par eux les jours précédents, qu'ils reconnurent les traces de plusieurs cerfs. Ils les suivirent, et ils tuèrent une biche avec deux faons déjà gros. Nous dressâmes nos tentes en cet endroit, et nous eûmes bientôt des vivres en abondance.

« Il n'en fallut pas davantage pour confirmer l'opinion qu'on avait de moi. Ma réputation fut établie, et dès ce moment je fus souvent consultée comme une prophétesse. En exerçant ce ministère je chantais les couplets magiques que je vous ai communiqués, et qui rappellent les circonstances de mes visions.

» Environ quatre ans après, je me mariaï avec O-Mas-Kau, dont le nom signifie *ciel puissant*. C'était un chasseur intrépide, qui tenait notre wigwam bien fourni de gibier, et nous vivions heureux. Nous avions déjà deux enfants, une fille et un garçon, lorsqu'un jour de printemps, nous partîmes, selon l'usage des Indiens, pour aller visiter une colonie de Français. Hélas! ce voyage devait nous être funeste. Nous dressâmes notre tente auprès des chutes d'eau de Sainte-Marie. C'était en 1822. Mon mari sortit sur le soir

pour aller à l'habitation d'un colon appelé Gaultier. Je savais qu'il avait bu de la liqueur dans l'après-midi de ce jour, je lui représentai donc qu'il était déjà tard, et je l'engageai à remettre sa visite au lendemain. Il ne se rendit pas à mon avis. A peine se fut-il éloigné, que j'eus un pressentiment de quelque malheur. Je courus après lui, et je renouvelai mes instances pour le retenir; mais ce fut en vain. Il me dit de rentrer chez nous; et, comme le plus jeune de nos enfants était malade, je rebroussai chemin. La nuit arriva bientôt, et je restai longtemps éveillée, en attendant le retour de mon mari. Enfin le sommeil me gagna peu à peu. Je dormais profondément, lorsque je sentis une violente secousse. C'était la jeune nièce de Gaultier qui venait m'avertir que son oncle se querrellait avec mon mari.

» Je courus en toute hâte vers l'habitation de ce colon. La nuit était obscure et je n'apercevais aucune lumière. J'entrai dans la maison, où je n'entendis personne. J'essayai d'allumer du feu, afin de chercher mon mari; mais il avait plu les jours précédents et je ne trouvai pas de bois sec. Cependant, après avoir erré quelque temps dans les ténèbres, je pus entrevoir les objets. Je remarquai un petit corps qui jetait quelque lueur, et je pensai que ce pouvait être l'une des boucles d'oreille de mon mari. Je supposai qu'il

s'était endormi par terre, et comme je me baissais pour l'éveiller, le pied me manqua, et je tombai sur mes genoux. C'était son sang répandu sur le gazon qui m'avait fait glisser, et quand j'étendis la main sur sa figure, je reconnus qu'il était mort. »

Tous ces détails ont été recueillis de la bouche de Catherine Wabose. Il nous suffira d'ajouter quelques mots pour expliquer comment elle fut amenée à renoncer à sa profession de prophétesse, et à faire ses confidences à M. Henri Schoolcraft.

La troisième année après le meurtre de son mari, elle se remaria avec Monanot-wut (*le beau nuage*), son beau-frère, dont elle eut deux enfants, et qui la laissa veuve pour la seconde fois. De nouveaux malheurs ne tardèrent pas à l'atteindre. Deux de ses enfants moururent à la fleur de l'âge, avec des circonstances qui tenaient du merveilleux. L'un d'eux crut voir pendant sa dernière maladie le Grand-Esprit, tel que les chrétiens l'adorent, qui lui donnait des vêtements blancs. Il engagea sa mère à changer de religion. Ce fut justement vers cette époque que le missionnaire Jean Sunday vint prêcher dans cette contrée. Cette femme désolée l'entendit expliquer l'Évangile, et, renonçant aussitôt à son rôle de devineresse, elle se fit baptiser sous le nom de Catherine. Depuis ce moment, elle n'a pas cessé de montrer beaucoup de ferveur dans sa nouvelle croyance.

Elle a épousé en troisièmes nocés un Indien appelé Wabose (*le lierre*), qui s'était déjà converti, comme elle, à l'Église méthodiste. De ce mariage sont nés deux enfants. L'un d'eux, en mourant en bas âge, a fourni à sa mère l'occasion de montrer une résignation évangélique. Quant à la jeune fille issue du premier lit, elle avait été recueillie dans la maison de Mme Schoolcraft, qui l'avait, pour ainsi dire, adoptée. Elle est morte chrétienne, à 17 ans, avec les témoignages d'une touchante piété. Ce ne sont pas les seuls services que notre auteur, M. H. Schoolcraft, ait rendus à la famille de Catherine Wabose. Il ne fallait rien moins que des motifs si puissants pour déterminer une devineresse indienne à faire des révélations complètes.

Ces visions, quelque merveilleuses qu'elles paraissent, peuvent s'expliquer naturellement, et tout porte à croire qu'elles ont été de véritables hallucinations. Catherine Wabose a réellement cru voir de ses yeux et entendre de ses oreilles ces êtres fantastiques; et encore aujourd'hui qu'elle est chrétienne, elle ne doute pas que ces prodiges ne lui soient arrivés. Nous avons remarqué combien sont précis les détails qu'elle en a donnés. Les plus petites circonstances sont indiquées avec exactitude. Quel ton naturel, quel air ingénu dans tout ce qu'elle dit! Et pourquoi, du reste, chercherait-elle à tromper? Quel intérêt y aurait-elle?

N'est-ce pas bien volontairement qu'elle fait ces révélations ? n'est-ce pas à son bienfaiteur , au protecteur de sa famille , au père adoptif de ses enfants ? Mais , dira-t-on , comment peut-elle concilier la croyance à ses anciennes visions avec sa foi nouvelle ? Et qui vous a dit , répondrai-je , qu'elle y aperçoive quelque contradiction ? Elle conserve la mémoire du jeûne qu'elle fit dès l'âge de 12 ans , et de tout ce qu'elle crut voir et entendre pendant les huit jours qu'il dura. Elle n'a jamais soupçonné que ce fussent des illusions. D'un autre côté , elle adhère sincèrement à la doctrine évangélique. Ces deux persuasions résident en même temps au fond de sa conscience , et son esprit probablement s'inquiète fort peu de ce qu'elles peuvent nous paraître incompatibles l'une avec l'autre. N'oublions pas que cette femme a été continuellement absorbée par les vicissitudes les plus émouvantes de la vie réelle , et qu'il lui est resté peu de temps pour les spéculations.

Considérons aussi combien elle était disposée à ces extases par toutes les circonstances de sa vie. Elle était née au milieu des superstitions ; elle les avait sucées avec le lait et recueillies de la bouche même de ses parents. Les noms des génies de l'air avaient retenti autour de son berceau , et leurs figures effrayantes s'étaient gravées de bonne heure dans son imagination. Elle en avait entendu parler sans cesse

pendant les nuits d'hiver et durant les loisirs du wigwam. Elle s'était familiarisée avec les traits de *l'ami des hommes*, de la *femme éternelle*, du *poisson volant*, et de toutes ces figures fantastiques qui devaient lui apparaître à elle-même. Sachant tout ce qu'on leur attribuait de puissance sur les destinées humaines, elle avait souvent frissonné au récit de leurs miracles, et, plus d'une fois sans doute, le repos de ses nuits avait été troublé par ces fantômes.

Ainsi préparée de longue main, elle fut vivement émue, dès l'âge de 12 ans, par cet avis mystérieux de sa mère : « *Sois attentive, ma fille! le Grand-Esprit veut se révéler à toi.* » Dès ce moment, le sommeil fuit de ses yeux, et son imagination n'eut plus de repos. Des idées étranges fermentaient dans sa tête. Peu de temps après elle crut reconnaître un signe céleste, et se retira dans la solitude.

Sa mère vint redoubler ses émotions et confirmer sa première illusion, en construisant cette loge mystique dans le silence des forêts couvertes de neige. En même temps commença ce jeûne auquel ces peuples attribuent une vertu miraculeuse, et qui dut produire des effets extraordinaires sur une si jeune fille. En affaiblissant ses organes, il exalta son esprit et le disposa aux visions extatiques. Cette abstinence se prolongeant outre mesure, les sens extérieurs s'émous-

sèrent de plus en plus, tandis que le sens intérieur s'exaltait davantage. Alors se trouva rompue l'harmonie qui doit régner entre le physique et le moral. Ce fut un état anormal, pendant lequel la raison disparut et laissa le champ libre aux divagations d'une imagination effrénée.

Je laisse à de plus habiles le soin d'expliquer ce phénomène physiologique. Ce qui est incontestable, c'est que cette jeune fille de 12 ans, placée dans de telles circonstances, dut tomber dans un véritable délire, et qu'alors purent se produire pour elle les visions qu'elle nous a racontées. Des faits pareils ont été souvent constatés, et jamais peut-être ils ne furent amenés par des conjonctures aussi capables d'égarer momentanément la raison.

La vraisemblance de cette première hallucination étant une fois établie, tout le reste s'explique naturellement. Catherine Wabose se vit considérée comme une prophétesse : partageant l'illusion publique, elle se figura qu'elle l'était réellement. Elle exerça de bonne foi ce ministère. Les événements, ayant justifié par hasard ses prédictions, la confirmèrent davantage dans son erreur. Du reste, ce n'était ni par intérêt ni par vanité qu'elle prédisait l'avenir ; il fallait qu'elle fût sollicitée et presque contrainte pour qu'elle entreprit de le faire. Quant à la mère de la devineresse, elle

paraît avoir été moins désintéressée. Cependant je croirais volontiers qu'elle était sincère dans sa croyance; elle était bien aise, sans doute, de trouver un moyen de subsistance dans le don prophétique de sa fille, mais elle était persuadée que ce don était réel, et que c'était une faveur départie par le Grand-Esprit à sa famille, pour les soulager dans leur indigence.

Quant aux couplets que la prophétesse chantait chaque fois qu'elle invoquait les esprits de sa vision, elle prétendait qu'ils lui avaient été enseignés par ces génies eux-mêmes. On comprend que le délire qui abusait ses sens, ait pu lui suggérer aussi des formules magiques analogues à celles qu'elle avait entendu citer. Elle a consenti à les répéter à M. Henri Schoolcraft, qui a trouvé dans la manière dont elle les prononçait une nouvelle preuve de sa sincérité. *Rien ne peut, dit-il, donner une idée de ces intonations tour à tour sifflantes ou gutturales, sombres ou éclatantes, traînées avec lenteur, entrecoupées ou précipitées avec véhémence. Tout semblait calculé pour inculquer la terreur au fond des âmes, ou plutôt tout prouvait que celle qui parlait était obsédée par un violent délire et comme par des esprits mystérieux.*

Ces couplets se rapportent au tableau pictographique qu'elle s'était tracé de ses visions et dont M. H. Schoolcraft a donné la copie.



Vois-tu le Ciel qui brille ?  
Ha ! c'est le Grand-Esprit ,  
Qui pour toi , jeune fille ,  
Dans les airs respandit !

Mon âme est émue  
Du son de sa voix !  
Sortons de ces bois ,  
Montons vers la nue !

Quel éclat nouveau  
Jaillit de la lune?.....

.....

Elle parcourt ainsi les phases diverses de sa vision ,  
et l'enthousiasme spontané qui se réveille en elle, est  
le plus sûr garant de sa bonne foi.



## CHAPITRE XX

Légendes mythologiques des Indiens. — Le fils soumis. — Origine du maïs. — Le génie de la fédération. — La tribu détruite par un serpent.

La mythologie des Indiens porte l'empreinte de leur esprit subtil et méditatif. Leurs nombreuses légendes ont le même caractère ; quelques-unes renferment d'excellents préceptes et méritent d'être connues.

Un garçon avait atteint l'âge où l'on jeûne pour obtenir un génie protecteur. Il dut se préparer d'abord par des bains de vapeur. Il se renferma donc dans une étuve ; et lorsque tout son corps ruissela de sueur, il se plongea dans l'eau froide. Il réitéra plusieurs fois cette épreuve. Ensuite il se retira dans une cellule dressée pour lui au milieu d'une forêt solitaire , et s'y coucha sur une natte de joncs. Son père, qui l'avait conduit dans cette loge, lui prescrivit d'y rester sans rien porter à sa bouche pendant douze jours , lui promettant de venir le visiter chaque matin. Le fils s'enveloppa dans son sayon , se couvrit le visage ,

et demeura seul. Il resta sans bouger, à la même place, jusqu'au lendemain. Vers le lever du soleil, il entendit son père qui venait le voir et l'encourageait à continuer son jeûne.

Il le fit, et les visites du père se renouvelèrent ainsi pendant huit jours. Mais, au bout de ce temps, les forces de notre anachorète étaient épuisées : il n'aurait pu se tenir debout ; son corps avait la raideur et la couleur livide d'un cadavre. Le neuvième jour, lorsqu'il entendit son père qui venait le voir, il lui dit ces paroles : « Mon père, mes visions ne sont pas favorables. L'esprit qui me visite ne me promet pas des destinées telles que vous les souhaitez. Laissez-moi rompre mon jeûne, et plus tard je tenterai de nouveau cette épreuve. Je n'ai pas la force de la supporter plus longtemps. »

« Mon fils, répondit le père, si vous manquez de constance, tout est perdu. Vous avez persévéré pendant huit jours : ce que la faim a de plus pénible est passé. Encore un peu de patience, et vous serez secouru par un autre esprit. Allons, que votre courage ne se démente pas ! »

Le fils soumis se blottit plus étroitement dans son sayon, et s'y tint sans bouger, pendant deux autres révolutions du soleil. Enfin, le dixième jour, il fit humblement à son père la même demande. « C'est

» demain, lui répondit le vieux chasseur, que je vous  
» apporterai de quoi manger. » L'enfant pieux ne ré-  
pliqua point. Immobile, presque privé de sentiment,  
ne discernant plus le jour d'avec la nuit, il ressem-  
blait à un mort, et le mouvement de sa poitrine n'était  
plus sensible.

Le onzième jour, le père apportait selon sa promesse  
quelque aliment. En s'approchant de la cellule, il lui  
sembla qu'il entendait parler quelqu'un. Il regarda par  
les vides que les branches tressées laissaient entre  
elles. Quelle fut sa surprise de voir comme tout était  
changé ! Une lumière merveilleuse remplissait la cel-  
lule. Le jeune homme n'était plus étendu par terre. Il  
semblait s'élever dans les airs, et prendre une forme  
nouvelle, en se disant à lui-même : « Mon père a  
» détruit mon existence, parce qu'il a refusé de con-  
» descendre à ma prière. Cependant je serai toujours  
» heureux, parce que je me suis soumis à sa volonté,  
» même aux dépens de ma vie. Le manitou qui vient me  
» protéger n'est pas tel que je l'avais souhaité ; mais il  
» est juste et compatissant, puisqu'il me donne une  
» destinée meilleure. »

Dès que le père entendit ces paroles, il se préci-  
pita dans la cellule, en criant : « Mon fils ! mon fils !  
ne te sépare pas de moi. » Mais l'adolescent avait  
déjà pris un autre corps. S'envolant avec l'agilité d'un

oiseau, il s'éleva au faite de la cellule, passa par une petite ouverture, et se percha, sous la forme d'un rouge-gorge, au bout du poteau le plus élevé. De là, il regardait son père avec complaisance, et lui disait :  
« Ne pleurez pas mon changement, car mon bonheur » sera plus grand dans ma nouvelle condition. Je serai » toujours ami des hommes, et je me plairai autour de » leurs habitations. Je ne flatterai pas votre orgueil de » père par mes faits d'armes, mais je vous égayerai par » mes chants, et je vous communiquerai la félicité dont » je jouis moi-même. Je suis exempt de soucis et de » peines; les vallées et les collines m'offrent partout » de la pâture, et l'espace de l'air est mon brillant » palais. » En finissant ces mots, il s'envola dans les bocages voisins.

Quand on lit cette gracieuse fiction, peut-on croire qu'elle ait été composée par des hommes dénués de toute culture? Se trouverait-elle déplacée au milieu des *Métamorphoses* d'Ovide? Quelle manière ingénieuse d'apprendre aux enfants qu'ils doivent le respect, l'amour et l'obéissance à leurs parents! Quels sages conseils adressés aux parents sur les tempéraments de leur autorité! Quelle douce et philosophique mélancolie dans cette appréciation de la vie humaine! Quel sentiment exquis de la nature! Quel art d'en dépeindre facilement les harmonies! Quelle heureuse simplicité

dans ce langage qui fait voir les objets, sans tomber dans aucun pléonasme !

Voici une autre fiction qui peut servir de pendant à la précédente. Un Indien vivait avec sa femme et ses enfants dans une délicieuse vallée. Malgré la fécondité du pays, il souffrait souvent de la faim, parce qu'il n'était pas heureux à la chasse et que ses enfants étaient trop jeunes pour l'aider. Cependant, résigné à sa fortune, il adorait avec ferveur le Grand-Esprit.

Le fils aîné de notre chasseur était soumis, respectueux, plein de bons sentiments. Lorsqu'il eut atteint sa quinzième année, il dut songer à faire son jeûne solennel. Il pria donc sa mère de lui dresser sa hutte dans une forêt solitaire, afin qu'il pût s'y retirer pour accomplir cette épreuve. Dès que cette loge fut préparée, il en prit possession et s'abstint de tout aliment. Pendant les premiers jours, il rôdait autour de sa retraite, cueillait des fleurs, et en faisait de gros bouquets qu'il tenait à la main avec complaisance. En les regardant, il pensait à la bonté du Grand-Esprit qui a produit tant de plantes pour l'usage des hommes. Cette idée finit par occuper entièrement son âme : il pria Dieu de lui envoyer une vision utile à ses semblables afin de les mettre à l'abri de la faim.

Le troisième jour, sa faiblesse devint si grande

qu'il ne put marcher et qu'il dut se coucher sur sa natte. S'étant assoupi, il vit s'avancer vers lui un beau jeune homme vêtu d'une robe verte et portant sur la tête un bouquet de plumes de la même couleur. Cet étranger lui dit : « C'est le Grand-Esprit qui » m'envoie vers vous. Il sait que vous désirez de vous » rendre utile à vos semblables. Écoutez donc mes » paroles, et d'abord levez-vous et venez lutter contre » moi. » L'Indien obéit, mais il était si faible qu'il chancelait sur ses jambes, et tentait vainement d'ébranler son adversaire : « C'est assez, mon ami, lui dit le » messager céleste, c'est assez pour une fois, re- » sez-vous ; je reviendrai vous visiter. » Et il disparut.

Le lendemain, il se présenta de nouveau et recommença la même épreuve. Pendant cette lutte, il semblait au jeune anachorète que son corps était encore plus débile qu'il n'avait été la veille, mais que son courage était plus grand et son intelligence plus vive. Le visiteur, tout éblouissant de beauté sous ses vêtements verts, lui dit : « L'épreuve de demain sera la dernière. » Ayez du courage : ce n'est qu'à force de confiance que » vous obtiendrez la faveur que vous avez demandée. » Puis il repartit.

Le troisième jour, il se montra de nouveau et sa beauté brillait d'un lustre encore plus séduisant. L'adolescent était, au contraire, plus exténué que

jamais. Malgré cette défaillance, il se leva pour le combat. A peine eut-il commencé la lutte qu'il sentit que ses forces lui revenaient, tand's que celles de son antagoniste semblaient décroître. Les efforts continuaient de part et d'autre, lorsque l'envoyé céleste s'écria : « C'est assez, je suis vaincu. Vous avez obtenu la faveur du Grand-Esprit. Ce sera demain le septième jour de votre jeûne, et le dernier de vos épreuves. Votre père vous apportera de la nourriture, et vous serez restauré. Alors je reviendrai combattre pour la dernière fois, et je prévois que je succomberai. Dès que vous m'aurez renversé par terre, vous me dépouillerez de mes vêtements, et vous m'enterrerez sur place. Mais ensuite gardez-vous de négliger mon tombeau; venez le visiter souvent, et voyez que la terre en soit toujours meuble et bien ratissée; n'y laissez pas pousser un brin d'herbe, car je dois revenir à la vie pour me parer encore de mes vêtements verts et du plumet qui flotte sur ma tête. Alors vous viendrez une fois le mois me recouvrir les pieds avec de la terre fraîche. Si vous suivez mes préceptes, votre triomphe sera complet, et vous vivrez toujours dans l'abondance. » Après ces paroles, il s'en alla.

Le lendemain, il reparut comme il l'avait annoncé et la lutte s'engagea sans retard. Le jeune Indien, encore



qu'il n'eût pris aucune nourriture, se sentit animé d'une force surnaturelle; il renversa son antagoniste, le dépouilla de ses vêtements, et l'ensevelit après avoir soigneusement préparé la terre, jusqu'à ce qu'il n'y restât ni mottes ni cailloux.

Cela fait, il rentra dans sa cellule, où il rencontra son père qui lui apportait à manger. En prenant cette nourriture, il le remercia, mais il ne lui révéla pas sa vision ni les épreuves qu'il avait soutenues. Ensuite il revint à sa demeure ordinaire, où il reprit bientôt ses forces et ses habitudes. Cependant il n'oublia pas le tombeau de son ami; il allait fréquemment le revoir, et ne permettait pas même qu'une fleur sauvage y prît racine. Bientôt, sur ce sol uni, il vit poindre un petit faisceau d'aiguillettes vertes, qui se développaient en montant, et s'épanouissaient en larges feuilles. Au milieu d'elles, s'élevait une tige élégante autour de laquelle elles étaient disposées comme par étages, et le tout était surmonté d'un bouquet d'aigrettes flottantes.

Pendant tout le printemps, cette production nouvelle ne cessa pas de s'embellir. Enfin, lorsque l'été fut venu, le jeune cultivateur invita son père à visiter avec lui l'endroit où il avait accompli son jeûne. Combien grande fut la surprise du vieux chasseur, en voyant que la cellule avait disparu, et qu'à sa place

s'était élevée cette plante élégante et majestueuse ! Il en admirait les belles proportions , les longues feuilles et les aigrettes brillantes. Mais ce qui lui paraissait encore plus précieux , c'étaient ces cônes longs et massifs, renfermés dans des gaines soyeuses, et garnis dans toute leur longueur de grains savoureux et nourrissants. « Voilà quel est l'ami de mon jeûne et de mes visions ! » dit le fils. « Oui , répondit le père, nous l'appellerons Mon-da-Min (le grain de l'Esprit). » Telle est l'origine du maïs, qui est le blé des Indiens.

Pour bien apprécier cette légende, il faut se souvenir que le plus pernicieux fléau des Indiens , c'est la préférence passionnée qu'ils donnent à la chasse sur l'agriculture. Elle est l'obstacle qui détourne encore plusieurs de leurs tribus d'entrer dans la voie de la civilisation. Or, la difficulté qu'ils ont à triompher de leurs habitudes héréditaires , n'est-elle pas bien dépeinte par cette lutte si souvent renouvelée, et dans laquelle la victoire n'est obtenue que par miracle ? Pouvait-on faire un plus intéressant éloge du maïs, qui est si productif dans leur climat et si facile à soigner ? On le représente comme un don que le Grand-Esprit a fait à leur race en particulier, au milieu des circonstances les plus touchantes. Quelles sont les personnes auxquelles est offert ce présent ? C'est une

famille honnête, pieuse, bien réglée, amie du travail, et qui malgré cela souffre des privations cruelles. Et pourquoi ce bon père manque-t-il du nécessaire pour lui et pour sa famille ? C'est parce qu'il n'a d'autre industrie que la chasse. Cependant il habite dans une contrée fertile, sur une terre qui ne demande qu'à être remuée pour produire l'espèce de grain la plus abondante et la plus belle. Comme les soins qu'on en doit prendre sont décrits avec une gracieuse exactitude ! Et comme les détails de cette fiction, tout en relevant l'idée principale, sont propres à flatter l'imagination et à piquer la curiosité ! Quelle ingénieuse idée de faire paraître le maïs sous la forme d'un adolescent, et d'observer si bien l'analogie entre les vêtements de l'homme et le feuillage de la plante ! Ce récit est un peu trop long ; ce qui tient à la tournure de l'esprit indien et au caractère général de ces fictions populaires. Mais, à ce défaut près, nous disons de cette fiction, comme de la précédente, qu'elle rappelle pour le fond et pour la forme les belles inspirations de l'auteur des *Métamorphoses*. A côté de ces deux allégories on peut ranger la suivante, qui n'est pas moins instructive pour des peuples incivilisés.

Terenyawago était un bon génie qui prit un corps humain et vint habiter parmi les Indiens, pour leur enseigner les arts utiles et les maximes de la morale. Après les

avoir aidés à détruire les monstres qui désolaient leur pays, il leur apprit à cultiver les fèves et le maïs, à prendre les animaux des forêts et les poissons des rivières, à faire pendant la belle saison des provisions pour l'hiver. A ces utiles préceptes il voulut joindre de bons exemples. S'étant retiré sur les bords fertiles du lac Tioto, il s'y construisit une habitation commode, s'appropriâ une belle pièce de terre, l'entoura d'une haie, et y sema du maïs. Afin que sa conduite pût servir en tout de modèle, il se maria, eut des enfants, et montra comment doivent s'accomplir tous les devoirs de la vie. Grâce à cet homme divin, les Onedagas, au milieu desquels il s'était établi, l'emportèrent bientôt sur les tribus voisines par leur adresse à la chasse, par l'abondance de leurs vivres, par leurs sages discours dans les assemblées.

Or, cette région se vit menacée tout à coup d'un grand fléau. Elle apprit que des guerriers féroces qui avaient ravagé les pays voisins, se dirigeaient vers ses frontières. et qu'ils massacraient tout sur leur passage. Qu'on leur résistât ou non, leur barbarie était la même. Ils exterminaient les femmes et les enfants aussi bien que les hommes. Dans ce danger pressant, les combattants de plusieurs tribus s'assemblèrent, afin de se concerter pour leur salut commun. On désira d'entendre Terenyawago, qui avait déjà rendu

tant de services au pays. On l'envoya quérir ; il se rendit à leurs vœux, et plusieurs prodiges annoncèrent que c'était la sagesse même du Grand-Esprit qui s'exprimait par sa bouche.

« Mes amis et mes frères, dit-il, vous appartenez à  
» des tribus diverses, et vous vous êtes réunis, en ve-  
» nant pour la plupart de lieux fort éloignés, afin de  
» pouvoir à votre salut commun ; car vous savez que  
» nous allons être assaillis par une multitude d'ennemis  
» qui exterminent tout sur leur passage. Comment par-  
» viendrons-nous à nous défendre contre eux ? Marche-  
» rons-nous les uns après les autres pour les attaquer ?  
» Mais aucune de vos tribus ne serait assez puissante  
» pour les vaincre. Il faut donc oublier les jalousies et  
» les haines qui vous divisent, et vous coaliser en-  
» semble. Cette confédération vous sauvera du danger  
» présent et assurera votre prospérité pour l'avenir.  
» Écoutez mes conseils, et sachez que les paroles  
» qui sortent de ma bouche sont dictées par le Grand-  
» Esprit.

» Vous, tribu des Mohawks, le grand chêne sous  
» lequel vous campez est le symbole de votre supério-  
» rité. Enfonçant ses racines profondément dans la  
» terre, il étend ses branches au-dessus de toute la  
» forêt. Vous serez donc la première tribu ; car vos  
» guerriers l'emportent sur les autres par leur nombre  
» et par leur vaillance.

» Vous, tribu des Oneidas, vous avez appuyé vos tentes contre la *roche éternelle*, pour marquer la constance de vos résolutions. Vous viendrez en seconde ligne, parce que vos orateurs ouvrent de bons conseils dans les assemblées.

» Vous, tribu des Onendagas, qui habitez des plaines fertiles entre les lacs et les hautes montagnes, je vous attribue le troisième rang. Vous savez cependant que je me suis établi de préférence au milieu de vous, parce que vous cultivez le maïs.

» Vous, tribu des Sécacas, dont les tentes légères changent continuellement de place, vous serez la quatrième nation, parce que vous l'emportez sur les autres dans l'art de prendre les daims et les bisons.

» Et vous, autres tribus, douées aussi de mérites divers, mais qui, étant moins nombreuses, ne pouvez armer que peu de guerriers, vous vous contenterez de la cinquième place, dans laquelle vous jouirez des mêmes franchises que ceux auxquels vous cédez le pas.

» Cette alliance solennelle que nous contractons aujourd'hui, nous protégera d'abord contre les bandes meurtrières qui viennent nous attaquer; elle aura aussi des effets plus durables. Si vous y restez fidèles, le Grand-Esprit fera réussir vos desseins : vous

» jouirez de l'abondance , de la liberté , du bonheur.  
» Que si, au contraire, vous êtes divisés par des riva-  
» lités , vous attirerez sur vos têtes la colère du ciel :  
» vous serez vaincus , ruinés , asservis ; vous périrez  
» dans le carnage, vous et vos familles, et vos noms ne  
» seront pas répétés dans les chansons de vos descen-  
» dants.

» Mes frères , vous avez entendu mes paroles. Ce  
» sont les dernières que le Grand-Esprit vous adresse  
» par ma bouche. Ma mission est accomplie ; je vais  
» quitter la terre. »

Dès qu'il eut fini ce discours , il monta sur le vaisseau merveilleux qui avait toujours servi à le transporter, tant sur terre que sur eau. Cette nacelle s'éleva doucement dans les airs, au milieu d'une suave mélodie. A mesure qu'elle montait, le concert aérien semblait s'éloigner. Enfin elle disparut au sein des régions célestes, où habitent le Grand-Esprit et ceux qu'il s'est choisis pour l'adorer. Quant aux Indiens qui composaient cette assemblée, émerveillés de ce qu'ils venaient de voir et d'entendre, ils se conformèrent aux conseils de l'oracle céleste. Et c'est alors que fut fondée cette confédération des cinq tribus à laquelle les Iroquois ont dû jusqu'ici leurs victoires et leurs prospérités.

Nous avons retracé de cette fiction certains déve-

loppements trop longs pour notre goût. Les miracles y sont prodigués, afin que le cachet de la révélation y soit plus manifeste. Ce qu'on a voulu surtout mettre en évidence, c'est que l'union des cinq-nations s'est établie sous la protection du Grand-Esprit, et qu'on ne peut y porter atteinte sans s'exposer aux vengeances du Ciel.

Citons encore une autre légende, dont la moralité est aussi importante que la fable en est ingénieuse.

Sur cette belle chaîne de collines qui s'étendent depuis le mont Nundowaga jusqu'au lac Canandaiga, habitait jadis une puissante tribu. Sa prospérité répondait à la bonté de son territoire; elle avait des vivres en abondance, et comme elle évitait les guerres, elle augmenta rapidement en nombre et put bâtir une grande ville.

Un jour, quelques enfants, en prenant leurs ébats dans les fossés de cette cité, trouvèrent un petit serpent qui les fascina par sa beauté. Il avait des yeux pleins de feu, le corps svelte, les mouvements gracieux, et les écailles nuancées des plus vives couleurs. Mais ce qui plaisait le plus, c'était son air doux et caressant. Les enfants s'éprirent d'amour pour lui, et bientôt il fut également chéri des personnes de tout âge. On se disputait le plaisir de lui donner les morceaux les plus friands. Cette abondance le fit grandir



avec une étonnante rapidité. Son appétit croissait en proportion, et bientôt tous les chasseurs ne purent lui fournir de quoi satisfaire sa voracité. Forcé de se procurer lui-même d'autres aliments, il prenait avec la même facilité les poissons du lac et les quadrupèdes de la forêt. Enfin, ses dimensions devinrent telles, qu'en allongeant ses anneaux et se repliant sur lui-même, il aurait pu enclore toute la ville dans son immense contour. Ce fut alors que ses mauvais instincts se déclarèrent : il se mit à dévorer des enfants et de grandes personnes. A cette nouvelle, la population s'émut ; on tint conseil ; il fut reconnu que ce monstre menaçait de deux manières de détruire la tribu : en la réduisant à la famine d'abord, puisque toutes les bêtes sauvages suffisaient à peine pour le nourrir ; en second lieu, par l'habitude qu'il prenait de dévorer des hommes. On résolut donc de se défaire de lui ; et l'on remit au lendemain l'exécution de ce dessein.

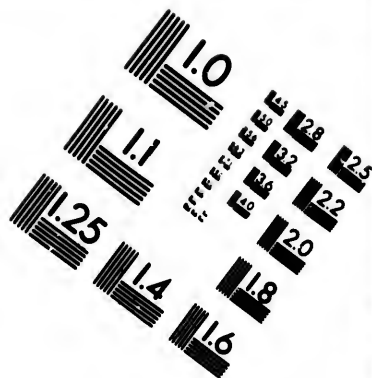
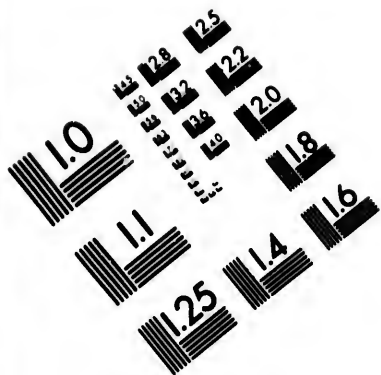
Le reptile se mit en défense pendant la nuit. Il s'étendit tout le long des remparts, de manière que, son corps entourant la ville, sa gueule effroyable en barrait la porte. Les habitants ne laissèrent pas de l'attaquer ; mais aucune arme ne put l'entamer : flèches, pieux, lances, tout s'émoissait contre la dureté de ses écailles. Plusieurs personnes essayaient-elles de s'é-

chapper en lui passant sur le corps, le reptile, agitant sa croupe écailleuse et se roulant sur lui-même, les faisait glisser au-dessous de lui et les écrasait de son poids. D'autres voulaient-elles sortir par la porte, elles tombaient entre les mâchoires du monstre.

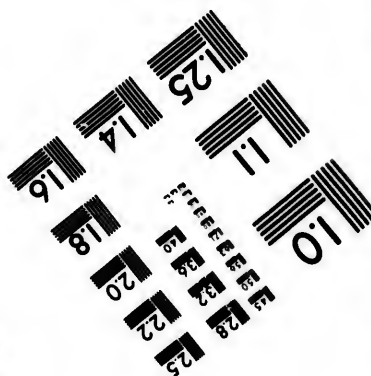
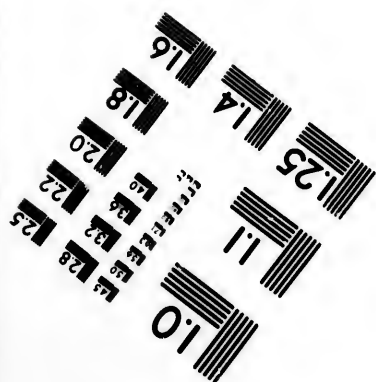
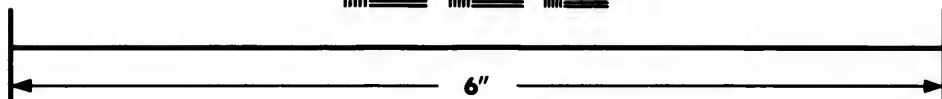
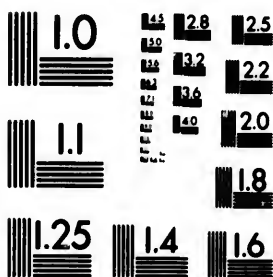
Désespérant de l'emporter dans cette lutte inégale, les habitants se retirèrent dans leurs demeures, jusqu'à ce que la faim les forçât de renouveler l'attaque. Ils le firent, mais plus malheureusement que la première fois; car ils périrent tous à l'exception d'une veuve et de ses deux enfants, qui avaient toujours eu le serpent en horreur.

Cette femme eut une vision, et son génie protecteur lui apprit à faire un javelot auquel le destructeur de sa tribu ne pourrait pas résister. Ayant surpris le monstre qui, après avoir englouti dans ses entrailles des milliers de corps humains, s'était laissé gagner au sommeil, elle lui lança la flèche magique, et rencontra le seul endroit vulnérable qu'il eût sur le corps. Le reptile, mortellement blessé, se débattit avec fureur. Il démolit une partie des remparts, abattit la moitié de la forêt, déchira profondément les flancs de la colline, et, broyant tout ce qui s'offrait à ses mouvements convulsifs, il alla tomber dans le lac. Ce fut là, au milieu des eaux, qu'il rendit les victimes avalées, et qu'il s'enfonça dans un gouffre pour n'en plus sortir. Ces gros





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14590  
(716) 872-4903

0  
E 28  
E 25  
E 22  
E 20  
E 18

0  
10  
15

cailloux qu'on voit encore aujourd'hui entassés sur le rivage, ce sont les crânes pétrifiés des hommes qu'il avait dévorés et qu'il rejeta de ses entrailles pendant son épouvantable agonie. Quant aux deux enfants qui s'étaient sauvés, ils continuèrent d'honorer leur mère; ils épousèrent deux jeunes filles d'une tribu voisine, et c'est de ces mariages qu'est issue la tribu des Sénécas.

Peut-on voir dans ce récit autre chose qu'un apologue? Qu'est-ce que ce serpent trouvé par des enfants dans les fossés de la ville, si séduisant dans sa jeunesse, si prompt à grandir, si pernicieux quand il a pris ses développements? N'est-ce pas une image frappante de quelque vice corrupteur qui se glissa clandestinement au milieu de ces tribus agrestes, et dont la contagion, devenue bientôt irrésistible, finit par tout envahir, tout empoisonner, tout détruire? Cette allégorie ne rappelle-t-elle pas la destruction de Ninive ou de Sodome? Et les rapprochements ne paraissent-ils pas mieux motivés, quand on songe qu'à l'époque où nous transportent ces récits bibliques, les nations de l'Asie n'étaient guère moins grossières que le sont aujourd'hui les tribus indiennes? Quoi de plus naturel que de prendre le serpent pour l'emblème du vice! N'est-ce pas l'usage des peuples primitifs, et cette figure ne se rapporte-t-elle pas à d'autres pages de nos livres sacrés?

Quant à l'exposition de l'événement, elle est claire et dégagée des superfluités qui surchargent ordinairement ces sortes de traditions. Le style court au dénouement, en exposant les détails dans leur ordre naturel; il dit assez et ne dit rien de trop. Cette légende, historique et morale, n'est pas inférieure aux trois autres, destinées à recommander la culture du maïs, la paix des tribus, le bon accord des familles.

Nous pourrions raconter beaucoup d'autres fictions non moins ingénieuses. Il y en a plusieurs qui se rapportent à la guerre, à la pêche, à la chasse. Par malheur, la plupart d'entre elles ne sont propres qu'à confirmer les Indiens dans leurs préjugés héréditaires, en leur répétant qu'il n'est rien de plus glorieux que de scalper leurs ennemis, et que le comble du bonheur consiste à traquer les daims et les bisons. Toutefois ces allégories nous révèlent chez ce peuple une grande richesse d'invention, une imagination fort poétique, et une aptitude très-remarquable à saisir des rapports entre les idées intellectuelles et les réalités du monde matériel. La mysticité subtile de leur mythologie nous avait déjà fait porter le même jugement sur les tendances de leur esprit. Dans plusieurs de ces récits, on entrevoit un caractère narquois et une ironie railleuse qui sembleraient appartenir à une civilisation plus avancée. Ainsi, un guerrier qui s'était dévoué

pour sa tribu revient sur la terre, afin de s'assurer s'il n'avait pas été trop bon de se sacrifier pour des compagnons d'armes fort prompts à l'oublier. Un mari, qui en mourant a laissé sa femme dans un affreux désespoir, obtient également de visiter son habitation à plusieurs reprises, pour remarquer les modifications rapides qui s'opèrent dans les regrets de sa veuve. Ces demi-jours délicatement répandus sur les faiblesses humaines, cette finesse de critique, achèvent de nous révéler chez les Indiens un esprit délié, une intelligence pénétrante, une facilité d'expression singulière. Tant d'heureuses facultés font regretter encore davantage que des hommes qui pourraient honorer la civilisation, restent si longtemps plongés dans l'état sauvage.





## CHAPITRE XXI

---

**Humeur belliqueuse des Indiens. — Institutions créées pour l'entretenir. — Tactique savante d'un de leurs chefs.**

Les Indiens qui conservent leurs mœurs primitives, semblent porter en naissant l'instinct de la guerre. Tout est calculé, dans leurs institutions, pour rendre cette passion plus ardente. Les enfants n'ont pour jouets que des armes ; leurs divertissements sont des combats simulés ; ils s'obstinent à l'attaque et à la défense , et terminent rarement une partie sans faire couler du sang. A seize ans, ils s'imposent un jeûne de huit jours, afin d'obtenir des génies personnels qui les fassent triompher des ennemis de leurs tribus. Une fois qu'ils sont assurés de cet appui surnaturel, ils entrent dans l'âge viril et reçoivent, des mains de leurs parents, la massue de guerre ou casse-tête : cérémonie non moins essentielle pour eux que la veillée d'armes pour les chevaliers de notre moyen âge.

L'émulation, chez les nations policées, a mille théâtres pour se produire ; chez les sauvages, elle n'en a qu'un : c'est le champ de bataille. Causent-ils dans

leurs loisirs , c'est de prouesses sanglantes ; font-ils des prières , c'est afin que leurs massues portent des coups mortels ; s'assemblent-ils , c'est pour concerter quelque irruption meurtrière. Dans leurs danses même et leurs fêtes publiques , ils simulent les scènes de carnage et les transports de la victoire. De là , cette fureur brutale avec laquelle l'Indien pousse son cri de mort , fond sur son ennemi , le terrasse , et lui arrache la peau de la tête pour s'en faire un trophée. C'est assurément un affreux spectacle qu'un de nos champs de bataille , lorsque la terre est jonchée de cadavres et que la mort s'y montre sous mille faces diverses. L'aspect d'un Indien , debout sur son ennemi , au milieu d'un désert , n'inspire pas moins d'horreur. Il tient sous son pied gauche sa victime qui palpite encore ; et il frissonne lui-même , moins de peur que par le remords confus de son attentat. De sa main gauche il élève cette chevelure sanglante , comme pour triompher ; mais son bras droit tend violemment vers la terre le coutelas exécrable , et son extérieur trahit l'angoisse qui empoisonne sa victoire. Les muscles de sa face sont hideusement contractés , son front se rétrécit sous des rides profondes , ses yeux éraillés sortent de leurs orbites , ses lèvres se crispent sur ses dents serrées et laissent échapper l'affreux *whoop* : hurlement dont il faut chercher l'équivalent , non pas

dans notre langue, mais dans le rugissement d'une panthère enragée.

Voilà par quelles atrocités s'acquiert l'honneur chez les Sioux et les Comanches ! C'est ainsi qu'on se signale à l'admiration de sa horde, et qu'on mérite de marcher en tête dans un acte de brigandage. Chaque chevelure est appliquée sur un cerceau qui la tient déployée en laissant pendre les cheveux de toute leur longueur. Le côté intérieur est peint en rouge et semble toujours dégoutter de sang. Outre ces décorations, qui servent à la pompe des assemblées et à l'ornement des habitations, les guerriers en ont d'autres qu'ils portent sur leurs personnes. Ce sont des plumes d'aigles. Chacun en peut attacher à sa tête autant qu'il a terrassé d'ennemis. Certaines particularités indiquent les circonstances de sa victoire. S'il a tué seul un adversaire, il porte une plume entière ; l'a-t-il scalpé sur place, il la colore en rouge ; a-t-il été blessé lui-même, il la fend par le milieu ; a-t-il été secouru par un ou par plusieurs camarades, il la découpe d'un côté ou de deux ; n'a-t-il fait qu'aider le principal combattant, il ne laisse à la plume qu'une partie de la barbe.

Un autre moyen d'entretenir l'humeur martiale, ce sont des réunions où chaque guerrier peut raconter ses prouesses. Pour ce spectacle, qu'on appelle le *poteau*

*des braves*, on choisit un de ces amphithéâtres que la disposition naturelle des lieux forme fréquemment dans les savanes. On dresse une perche au centre, sur quelque petit monticule, afin que les assistants puissent voir et entendre commodément. Pour préparer les esprits, on entonne d'abord des couplets guerriers, qui sont chantés par des centaines de voix retentissantes, avec l'accompagnement des sonnettes et des tambourins. Ces refrains dépeignent des scènes de carnage, exaltent les imaginations, et réveillent des rancunes contre quelque peuplade rivale. Au milieu de ces chœurs, un cri formidable, poussé tout à coup par le stentor de la tribu, annonce que les récits vont commencer. A l'instant la musique cesse. Un des guerriers s'avance au milieu de l'espace vide. En voyant les plumes d'honneur qui parent sa tête, on compte les ennemis qu'il a pris ou tués. Il porte son sayon de guerre et son armure complète comme pour un combat. Sa démarche est altière; ses gestes, ses regards, ses traits, tous ses dehors respirent l'audace et l'animosité. Dès qu'il s'est approché du poteau, il y enfonce profondément sa pique, et le frappe d'un violent coup de massue. Ensuite il fait le récit emphatique de ses exploits, avec une pantomime animée qui en offre les incidents aux yeux des spectateurs. Chaque particularité de ses faits d'armes est

dépeinte tout à la fois par la véhémence de sa parole et par la vivacité de sa gesticulation. En parcourant avec lui les vicissitudes de ces duels à mort, on frissonne, on tremble, on espère, on est transporté au milieu de ces horreurs. Et lorsqu'il finit, les assistants partagent si bien l'exaltation frénétique de son triomphe, qu'ils mêlent à sa voix leurs mille voix tumultueuses. Des cris universels de victoire vont frapper les échos et se prolongent au loin sur les flancs des montagnes. Ensuite un moment de relâche est accordé aux spectateurs palpitants, et chacun d'eux peut laisser échapper les émotions qui se sont accumulées dans son âme.

Après ce premier entr'acte, les chœurs entonnent un nouveau couplet ; mais à peine ont-ils débuté, qu'un autre guerrier se met en scène et vient, à son tour, captiver les regards, ravir les âmes, transporter les assistants sur de nouveaux champs de bataille, les agiter par des tragédies non moins émouvantes. Au second guerrier en succède un troisième, et les héros de la tribu figurant les uns après les autres, représentent des scènes qui n'ont rien de fictif. Les heures s'écoulent, et souvent la nuit arrive que le spectacle n'est pas encore terminé. C'est ainsi que s'entretient la fureur de la guerre, et que les exploits les plus féroces deviennent des leçons trop efficaces pour les

autres. Les enfants surtout, dépourvus qu'ils sont d'expérience et de réflexion, s'imaginent que ces barbares qu'on applaudit avec transport, sont légitimes et louables. Étouffant les mouvements d'horreur que la nature excite au fond de leurs âmes, ils se familiarisent avec ces atrocités de cannibales, et s'habituent à penser que l'honneur d'un guerrier dépend du nombre de chevelures qu'il arrache à des têtes humaines.

Malgré tant d'institutions créées pour propager le fanatisme de la guerre, les expéditions ne sont imposées à personne. C'est le Conseil des chefs qui décide le plus souvent si elles auront lieu. Quelquefois, c'est un particulier qui, de son propre mouvement, propose une incursion contre quelque tribu rivale. S'il est renommé pour sa bravoure, et surtout s'il passe pour être protégé par un puissant génie, il se fait bien vite des partisans. Afin de les animer encore davantage, il prend jour pour célébrer la danse de guerre. Sur son invitation, les hommes belliqueux se réunissent. Il se présente au milieu d'eux tout armé et coloré des pieds à la tête avec du vermillon plus rouge que le sang. Il entonne d'abord un chant de guerre, et accompagne ses paroles par des gestes expressifs. Après s'être ainsi animé, il prend la parole et développe son projet, en prodiguant les images hardies, les élans de courage, les transports d'audace. Dans ses

déclamations, il fait intervenir l'influence des astres, les présages des oiseaux, les génies protecteurs de sa tribu. Ses expressions sont vives, énergiques, sentencieuses, décousues, et telles qu'il est difficile de les reproduire dans notre langue. Elles font plus d'impression par la manière dont il les prononce, que par leur signification. Tous les mouvements de son corps manifestent l'ardeur qui dévore son âme. Ses yeux étincellent, son teint est allumé, sa poitrine se gonfle et donne à sa voix un accent pénétrant. Peu à peu ses paroles prennent une cadence réglée; ses pieds se mettent à battre la terre en mesure; son corps est entraîné dans des mouvements rapides et décrit les figures convenues pour cette espèce de danse. Alors son enthousiasme devient communicatif. Les assistants s'échauffent et se laissent fasciner par cette espèce de magicien. En imitant ses mouvements, ils lui donnent la main : la ronde tumultueuse les saisit l'un après l'autre et les enchaîne tous ensemble. Dès ce moment, l'engagement est pris et regardé comme inviolable : tous ceux qui ont participé à la danse, doivent participer à l'expédition.

Ici se présentent naturellement d'autres questions : Comment les Indiens font-ils la guerre? Ont-ils quelques principes de stratégie, ou bien leurs combats ne sont-ils que des luttes corps à corps et des mêlées tumul-

teuses ? Pour éclaircir ces points , nous raconterons l'épisode le plus caractéristique de leurs guerres contre les Européens. Cette histoire remonte à l'époque où le Canada passa des mains de la France à celles de l'Angleterre : c'était en 1759. On sait combien étaient ardentes les rivalités de ces deux États , lorsqu'ils furent devenus plus voisins dans l'Amérique qu'ils ne l'avaient été jamais en Europe. Ils s'étaient appliqués, pendant plus d'un siècle , à s'assurer l'appui , alors très-important , des tribus indiennes. La vaillance chevaleresque des Français les faisait passer pour les plus puissants. Cette opinion de leur supériorité survécut à leur échec , et les Indiens étaient persuadés que le drapeau blanc ne tarderait pas à flotter de nouveau sur toute l'étendue du Canada.

Parmi les chefs qui conduisaient alors ces peuplades , le plus considéré était Pontiac. Non content de prêter à la France l'appui de son canton , il voulut lui procurer celui des tribus voisines. Il convoqua les capitaines et les guerriers les plus influents des environs. Lorsqu'ils furent réunis au nombre d'environ cinq cents , il commença par leur adresser une harangue fort adroite. Il mit habilement en contraste le caractère des Français avec celui des Anglais , énumérant les faveurs et les avantages que ses compatriotes avaient reçus depuis un siècle et demi de leur alliance avec les



premiers, et pronostiquant les fléaux et les vexations qu'ils avaient à craindre de la domination des seconds. Il montra des colliers et d'autres présents qu'il avait reçus de ces protecteurs généreux. Il se plaignit d'avoir essuyé, au contraire, de sanglantes injures de la part des Anglais. Il fit paraître un de ses parents criblé de blessures, en assurant que c'étaient ces nouveaux tyrans tout habillés de rouge qui l'avaient estropié par cruauté. Il termina sa philippique par ces mots : *Réunissons nos forces, et allons jeter à la mer ces chiens déguisés en hommes sous leurs habits toujours teints de sang !*

Après ce discours, favorablement accueilli, on se mit à délibérer. Pontiac, voyant qu'il restait encore quelque hésitation dans les esprits, eut recours aux idées religieuses. Il affirma sur la foi du serment que le Grand-Esprit lui avait ordonné d'exterminer les Anglais. Secondé par cette imagination mystique et féconde qui est un des caractères de la race rouge, il raconta les visions merveilleuses qu'il avait eues à ce sujet. Il fit paraître un Lénape, son confident, non moins rusé que lui, qui prétendit avoir eu les mêmes révélations. Dans les récits qu'ils firent de leurs voyages au séjour du Maître de la vie, ils imitèrent la simplicité naïve des légendes mythologiques. Ils y répandirent à dessein une teinte légère des doctrines

chrétiennes , qui étaient alors plus familières qu'elles ne le sont aujourd'hui aux Indiens du Canada. Dans les discours qu'ils prêtèrent au Grand-Esprit, ils mêlèrent aussi avec une finesse remarquable les dogmes des deux religions. Afin de prouver combien ces hommes sont naturellement ingénieux et combien il eût été facile alors de leur faire embrasser le christianisme , nous citerons une partie du discours que le Lénape attribuait au Grand-Esprit.

« Je suis l'Être suprême, dont tu as demandé de  
» voir la face et d'entendre les paroles. C'est moi qui ai  
» fait le ciel, la terre, les arbres, les rivières, les ani-  
» maux, les hommes et tout ce que tu as vu sur la  
» terre. Je protège tous les peuples et particulière-  
» ment les Indiens. Puisque je vous aime, vous devez  
» faire ma volonté et vous abstenir de ce qui me dé-  
» plaît. Je ne veux pas que vous buviez des liqueurs,  
» comme vous le faites, jusqu'à perdre la raison. Je  
» vous défends aussi de vous faire la guerre les uns aux  
» autres. Vous avez quelquefois plusieurs femmes, et  
» vous convoitez celles que vous n'avez pas épousées :  
» ce sont des crimes que je punis. Chacun de vous ne  
» doit prendre qu'une compagne et la garder jusqu'à  
» la mort. Lorsque vous allez à la guerre, vous faites  
» des sortilèges, vous entonnez des chants magiques,  
» pensant que vous obtenez ainsi ma protection : ce

» sont des erreurs grossières. C'est à l'esprit du mal  
» que vous parlez alors , et non pas à moi qui suis l'u-  
» nique Dieu , et que vous avez méconnu.

» Ce pays que vous habitez , c'est pour vous que je  
» l'ai fait , et non pour d'autres. Pourquoi donc souf-  
» frez-vous que les blancs s'y soient établis? Ne pouvez-  
» vous pas vivre sans eux? Je sais que les Français vous  
» secourent dans vos besoins , et que vous les appelez  
» pour cette raison les *enfants du Grand-Père*. Mais si  
» vous n'étiez pas des fainéants, vous n'auriez pas be-  
» soin d'eux. Avant l'arrivée de ceux que vous appelez  
» vos frères, votre arc et vos carquois ne vous procu-  
» raient ils pas le nécessaire? Vos ancêtres n'ont-ils pas  
» vécu sans connaître le fusil , la poudre et tant d'au-  
» tres superfluités? Les animaux de vos forêts vous  
» ont longtemps suffi. Leur chair était votre nour-  
» riture , et leurs dépouilles vos vêtements. Mais, dès  
» que je vous ai vus enclins au mal et à la paresse,  
» j'ai fait rentrer les cerfs et les bisons dans les pro-  
» fondeurs des forêts , afin que vous fussiez sous la  
» dépendance des blancs pour vos aliments et pour vos  
» habits.

» Redevenez diligents ; faites ma volonté , et je ramè-  
» nerai près de vous les animaux qui vous feront vivre  
» dans l'abondance. Toutefois , je ne vous défends pas  
» de secourir les enfants du roi de France , qui se dit

» votre père. Je les aime eux aussi ; ils me connais-  
» sent et ils m'adressent des prières. Je leur donne  
» des richesses , et c'est de ma libéralité qu'ils ont  
» reçu ces biens dont ils vous communiquent une faible  
» part.

» Mais il n'en est pas de même de ces Anglais, qui  
» sont venus plus récemment semer le trouble parmi  
» vous. Déclarez-leur la guerre ; expulsez-les de votre  
» patrie. Je ne les aime pas , ils m'ont méconnu , ils  
» sont mes ennemis et les ennemis de vos frères. Ren-  
» voyez-les dans le pays que j'ai fait pour eux , et qu'ils  
» n'en sortent plus !

» Voici une prière écrite de ma main ; qu'elle soit  
» répandue parmi vous : apprenez-la tous , jeunes et  
» vieux. »

L'Indien faisant observer qu'il ne savait pas lire ,  
le Maître de la vie lui dit de la remettre au chef de  
son canton , avec ordre de la réciter lui-même et de  
la faire dire aux autres.

« Il faut, ajouta-t-il, que chacun de vous répète cette  
» prière le matin et le soir. C'est moi qui vous l'or-  
» donne , moi qui suis le Maître de la vie. Cessez  
» d'abuser des liqueurs ; n'en buvez qu'une ou deux  
» fois par jour. Que chacun de vous n'ait qu'une  
» femme , et qu'il ne convoite pas celles des autres. Ne  
» vous faites plus la guerre entre vous. Renoncez aux

» sortilèges et aux chants magiques ; et n'oubliez pas  
» qu'en vous y adonnant vous vous livrez à l'esprit du  
» mal. Mais ce que vous devez faire avant tout, c'est  
» de chasser de chez vous ces chiens d'Anglais tout  
» habillés de rouge, qui ne sont venus que pour vous  
» outrager et vous réduire en esclavage. Ne craignez  
» pas de les attaquer. Je vous seconderai , et vous se-  
» rez vainqueurs, pourvu que vous restiez unis, et que  
» vous ne manquiez pas de répéter soir et matin la  
» prière que je vous ai donnée. Pour toi , Lénape , re-  
» tourne vers tes frères, et raconte-leur ce que tu as vu  
» et entendu. »

En examinant ce discours , il est aisé de compren-  
dre que Pontiac ne se proposait pas seulement de  
chasser les Anglais , et qu'il avait des projets plus  
élevés. Il avait compris la supériorité de la doctrine  
évangélique. Il s'était déjà fait à lui-même un système  
religieux dans lequel il conservait ce qu'il y avait de  
meilleur dans les croyances de ses ancêtres, pour le  
ramener adroitement aux idées chrétiennes. Mais le  
point sur lequel il appuie surtout, c'est la morale. Il  
sent que pour relever ses compatriotes , pour les ren-  
dre capables de courage et de constance , il faut leur  
inspirer l'horreur de la débauche , de l'intempérance ,  
de la paresse. Avant d'en faire des soldats , il veut en  
faire des hommes honnêtes. On voit qu'il rêvait pour

lui le rôle de réformateur des mœurs et de fondateur d'un culte nouveau.

Nul doute qu'il ne se proposât d'affranchir entièrement son pays , non-seulement des Anglais , mais des Français. Il laissait deviner le fond de sa pensée, lorsqu'il appuyait sur cette considération que ce pays avait été destiné par le Grand-Esprit aux indigènes, qu'il suffisait facilement à leurs besoins, que leurs ancêtres y avaient vécu dans l'abondance et dans la liberté, avant l'arrivée des hommes de couleur blanche.

Ainsi cet affranchissement complet était comme une perspective éloignée qu'il faisait entrevoir à dessein , et sur laquelle il se réservait d'appeler plus tard une attention plus directe. En prudent général , il ne voulait pas attaquer encore les colons et les trafiquants français, qui étaient nombreux dans ces contrées. Il aurait craint que les Indiens n'eussent pas assez de forces ni surtout assez de courage pour affronter deux ennemis à la fois. Il commençait donc par les décider à réunir leurs efforts contre les Anglais, bien sûr que les Indiens, une fois vainqueurs dans une première guerre contre des peuples blancs , s'engageraient volontiers dans une seconde.



## CHAPITRE XXII

---

Suite de l'histoire de Pontiac.— Ses succès pendant trois mois.  
— Réflexions sur l'esprit belliqueux des Indiens.

La fiction de Pontiac était si bien assortie aux dispositions des Indiens, qu'ils l'accueillirent comme une révélation du Grand-Esprit. Déterminés par cette persuasion, ils s'écrièrent qu'ils étaient prêts à suivre leur chef partout où il les conduirait. Leur ardeur fouguese se manifesta, comme de coutume, par d'atroces menaces contre ceux qu'on désignait à leurs attaques. Leur rusé capitaine profita de ce premier transport pour les engager irrévocablement dans cette voie. Il avait déjà calculé ses mesures. Il connaissait parfaitement les douze postes que les conquérants du Canada venaient d'établir dans leur nouvelle possession. Il savait quels étaient, dans chacun de ces forts, les accidents de terrain, la hauteur des remparts, le nombre des hommes, les moyens de défense.

C'était au mois de juin, et les Anglais qui gardaient ces contrées, enchantés par la douceur du climat et la richesse de la végétation, étaient disposés à voir tout

en beau. Ne concevant aucune crainte de la part des indigènes, ils les traitaient comme des alliés et les admettaient dans l'enceinte des camps retranchés. Pontiac, voulant profiter de cette sécurité, convoqua secrètement ses hommes, et leur proposa d'aller surprendre, dès le lendemain, le poste de Michilinaekinae, voisin du lieu de leur réunion. Il leur développa son plan d'attaque. On devait commencer par attirer la garnison du fort dans la plaine voisine, en jouant une grande partie de ballon. On sait que ce divertissement est le plus intéressant de ceux des Indiens, parce qu'il leur donne occasion de déployer leur adresse et leur agilité. Au moment où les soldats anglais seraient le plus captivés par les émotions de ces joûtes, nouvelles pour eux, une compagnie d'Indiens embusquée dans la forêt voisine, devait s'élancer à l'improviste, courir au fort, en égorger les sentinelles, y entrer par les portes ou par escalade, massacrer tous ceux qui s'y trouveraient, et tourner les canons contre les soldats anglais qui reviendraient du lieu du spectacle. Au même instant, un signal attendu avertirait les joueurs de ballon de changer leur partie en combat, de tomber sur les spectateurs étrangers, et de les terrasser avec leurs battoirs, qui sont de véritables massues.

Ce projet fut développé d'une manière si persuasive, et les Indiens y étaient si bien préparés, qu'ils l'ac-



cueillirent avec les transports frénétiques que leur inspirent les entreprises où doit couler le sang. Ils se concertèrent pour fixer les heures, convenir des signaux, se distribuer les postes et désigner à chacun son rôle. Ils se séparèrent longtemps après le coucher du soleil, et convinrent d'exécuter leur dessein dès le jour suivant. La nuit ne fit que les affermir dans leur résolution : avant qu'elle fut finie, ils étaient déjà tous arrivés au rendez-vous. Leur tentative réussit ; ils surprirent les sentinelles, escaladèrent les remparts, et massacrèrent la garnison tout entière : pas un Anglais ne fut épargné, pas un ne s'échappa.

Ce premier succès enflamma le courage féroce des Indiens, et redoubla l'intelligence de Pontiac. Il envoya de tous côtés des émissaires, et se multiplia lui-même pour étendre au loin le feu de la révolte. Par son instigation, d'autres tribus se réunirent à la ligue ; de nombreuses attaques eurent lieu, et les insurgés triomphèrent sur tous les points. Onze postes furent emportés par des stratagèmes divers ; le sang des Anglais coula par torrents. Enfin, au mois d'avril 1764, quatre ans après le commencement de cette guerre, il ne leur restait plus, dans ces contrées, que le fort du détroit, qui passait pour imprenable.

C'était une citadelle bâtie sur un monticule et baignée de deux côtés par les eaux profondes du Niagara.

Pour la défendre sur les autres points, on avait creusé de larges fossés et construit de solides murailles. Du reste, la garnison ne se composait que de 150 hommes, auxquels devaient se joindre, en cas d'attaque, une cinquantaine de négociants anglais. Plusieurs Français se trouvaient également établis, pour des raisons de commerce, soit dans l'enceinte des murailles, soit dans des maisons de bois construites aux alentours. Un groupe de ces habitations était adossé aux remparts ; circonstance dont les Indiens surent se prévaloir pour s'approcher de la citadelle sans s'exposer au feu des assiégés. La garnison était d'ailleurs bien pourvue de vivres et de munitions. Elle avait six canons de campagne et quelques mortiers. Enfin, ce qui doublait la force des Anglais, c'est qu'ils avaient appris, par le sort des postes voisins, combien les indigènes étaient rusés dans l'attaque et féroces dans la victoire.

Pontiac sentit la nécessité d'assoupir cette vigilance, d'attendre que le souvenir des griefs précédents fût en partie effacé, et de s'insinuer de nouveau dans la familiarité des officiers. Il leur envoya des présents, leur fit des propositions, leur demanda des entrevues, rejeta les hostilités passées sur la fougue indomptable de ses compatriotes, se montra lui-même confiant : il entra plusieurs fois dans le fort sur la simple promesse qu'il ne lui serait fait aucun mal, et se mit

ainsi à la discrétion de ceux dont il machinait le massacre.

Le major Gladwin, gouverneur en chef, et le capitaine Campbell, qui commandait sous lui, se désièrent d'abord de cette conduite astucieuse. Cependant, l'habitude de s'entretenir familièrement avec ce chef assoupit les soupçons qu'il leur inspirait. On lui permit d'amener quelques hommes à sa suite, et peu à peu les relations se rétablirent sur le pied de paix. Les Indiens vinrent à plusieurs reprises devant le fort, se livrer à leurs jeux, qui ont toujours vivement intéressé les Européens. Dans ces occasions, Pontiac sut si bien ménager ses paroles et sa conduite, qu'il finit par exercer une véritable fascination tant sur les officiers que sur les soldats : on l'admettait quelquefois dans la place avec un cortège de vingt-cinq personnes qui venaient divertir la garnison par la danse du calumet. Après ces spectacles, on leur distribuait du vin, de la bière, des liqueurs; on leur permettait d'aller partout, de tout examiner.

Grâce à cette confiance téméraire, Pontiac put observer de ses yeux, ou par ceux de ses affidés, les facilités de l'attaque. Il prit ses mesures en conséquence, et se décida à tenter d'enlever le fort par un coup de main. Le 2 mai 1764, il réunit les meilleurs combattants des tribus qui se laissaient guider par lui. Cette

assemblée était composée de six cents hommes, tous vigoureux, agiles, prêts à tout oser. Pour enflammer encore davantage leur animosité, il leur tint un discours que nous traduisons littéralement :

« Voici le temps enfin venu, mes camarades, d'ex-  
» terminer cette nation qui n'aspire qu'à nous détruire  
» nous-mêmes. Vous savez aussi bien que moi qu'elle  
» ne pourvoit pas à nos besoins, comme le faisaient les  
» Français. Les marchandises, qu'elle nous vend deux  
» fois plus cher, ne valent absolument rien. A peine  
» avons-nous mis sur le corps leurs étoffes de co-  
» ton, qu'elles se déchirent comme des toiles d'arai-  
» gnée. Ces nouveaux trafiquants n'accordent point de  
» crédit : il faut que toute fourniture leur soit payée  
» comptant. Lorsque je vais représenter à leurs chefs  
» que mes compatriotes sont exténués de misère et que  
» plusieurs meurent de faim, au lieu de verser des  
» larmes de compassion, comme les officiers français,  
» ils se rient de vos souffrances et des miennes. Si je  
» leur demande quelque soulagement pour nos familles,  
» ils le refusent, en disant qu'ils n'ont que faire de  
» nous. Vous voyez donc bien qu'ils veulent notre des-  
» truction.

» Mes amis, c'est nous qui hâterons la leur. Et cela  
» ne sera pas difficile; car leur nombre est petit, tandis  
» que le nôtre est grand et composé de guerriers intré-

» pides. Déjà nous avons reconnu dans plusieurs ren-  
» contres combien il nous est aisé de les vaincre.  
» Toutes les tribus voisines leur font une guerre achar-  
» née ; pourquoi ne ferions-nous pas comme elles ?  
» N'avons-nous pas, nous aussi, des enfants à nourrir  
» et des femmes à défendre ? Ne vous ai-je pas montré  
» les armes que notre père, le roi de France, nous a  
» fait remettre pour nous engager à tomber sur ses en-  
» nemis ? Refuseriez-vous de suivre son conseil ? Que  
» craignez-vous ? Avez-vous peur que les Français  
» établis aux environs ne se tournent contre nous ?  
» Mais ils n'ont ni canons ni fusils, car les Anglais les  
» leur ont pris ; et, s'ils avaient des armes, ils s'en  
» serviraient pour nous soutenir : la cause que nous  
» défendons est aussi la leur, et nous avons les mêmes  
» adversaires à détruire. D'ailleurs, si quelque Fran-  
» çais se joignait à eux, vous le traiteriez sans merci  
» comme s'il était Anglais.

» Le moment est donc venu : prenons les armes,  
» et servons-nous-en pour notre délivrance. Souvenez-  
» vous des ordres du Maître de la vie. C'est à moi et  
» au Lénape, votre ami, qu'il s'est clairement expli-  
» qué. Nous allons avoir un surcroît de forces : les  
» combattants de cinq nouvelles tribus se sont engagés  
» par serment à se joindre à nous. Mais ne perdons pas  
» un moment ; mettons la main à l'œuvre. Commençons

» par exterminer les Anglais , et puis nous verrons ce  
» que nous aurons à faire. »

Ce discours, prononcé par Pontiac avec une grande énergie, produisit une telle impression sur les assistants , qu'ils jurèrent tous la destruction du fort. Le plan de l'attaque fut dressé sur-le-champ. Pontiac devait prendre quarante hommes munis d'armes cachées, et aller prier le gouverneur de leur donner audience. Tandis qu'ils seraient dans la salle du Conseil, d'autres Indiens , portant aussi des armes sous leurs vêtements, avaient ordre de se présenter aux portes du camp et d'y pénétrer en aussi grand nombre que possible, sans éveiller des soupçons. On forma trois corps de troupes pour garder les avenues de la forteresse , et tuer les Anglais rentrant après le signal ou sortant pendant le combat. Tous les hommes valides prenaient part à l'action. Plusieurs compagnies de femmes furent même embusquées dans les fossés de la forteresse, afin de contribuer au massacre des fugitifs.

C'était le 6 du mois de mai 1764, que cette conjuration eut lieu ; mais comme le jour était déjà fort avancé , on en remit l'exécution au lendemain.

Ce retard fut utile aux Anglais. Un Indien appelé Mahigan, qui n'approuvait pas cette conspiration, se rendit la nuit suivante à la porte du camp et demanda qu'on le présentât au commandant en chef. Il essaya

plusieurs refus; mais il insista si vivement, qu'on l'introduisit auprès du lit du major Gladwin. Là, il lui dévoila le complot qui se machinait cette nuit-là même, pour éclater au point du jour suivant.

Cette révélation, faite dans les ténèbres par un inconnu qui cachait sa figure, n'en parut que plus sincère au gouverneur. Il comprit que cet homme craignait de périr dans les tortures, s'il était découvert par ses compatriotes. A l'instant, il sauta du lit pour prendre ses mesures. Il ordonna que les postes soient doublés autour des portes, qu'on mette sur pied tous les soldats, qu'on leur distribue des munitions, et que chacun se tienne prêt à l'action. La fin de la nuit se passa ainsi de part et d'autre dans une grande activité : les Indiens comptant surprendre la garnison, et les Anglais s'appêtant à se bien défendre.

Au point du jour, Pontiac rangea ses divers corps de troupes, en expliquant à chacun d'eux les mouvements qu'ils devaient faire. Il disposa tout avec intelligence, et fit passer dans tous les cœurs l'ardeur qui l'embrasait lui-même. Ensuite, prenant quarante compagnons munis d'armes cachées, il s'avança vers la place, et demanda la permission de parler au gouverneur. Le major Gladwin, s'attendant à cette visite, le fit introduire dans la salle du Conseil, et s'y rendit lui-même avec un cortège d'officiers qu'il avait préalablement instruits de tout.

Les Indiens se rangèrent en cercle, et ceux qui savaient un peu d'anglais se mirent à se plaindre de leur indigence, des souffrances de leurs familles, du dépérissement rapide de leur race. Lorsque Pontiac pensa que l'heure était venue, il sortit afin de s'assurer si ses prévisions s'étaient réalisées, et s'il pouvait donner le signal de l'attaque. Mais quel fut son désappointement de voir les portes barricadées, les soldats sous les armes, les canonniers à leurs pièces, et toutes choses disposées pour un combat à outrance ! Comprenant aussitôt que son complot était éventé, il rentra dans la salle, au grand étonnement de ses complices, qui serraient déjà les manches de leurs poignards pour égorger le gouverneur et son cortège. En le voyant revenir avec le désespoir sur le visage, ils sentirent que le coup était manqué. Aussitôt, s'adressant quelques mots mal articulés, ils vidèrent la salle sans prendre congé, et s'avancèrent d'un air sinistre vers la porte du camp, qui s'ouvrit pour les laisser passer et se referma sur eux.

En rentrant à son cantonnement, Pontiac était aussi furieux qu'une tigresse à qui l'on vient de ravir ses nourrissons. Il interpelle ses hommes, accuse avec emportement ceux qu'il soupçonne ; et, s'il ne craignait de compromettre son autorité, il massacrerait de nombreux innocents, dans l'espoir d'atteindre le



coupable. Cependant son ressentiment féroce, ne sachant à qui s'en prendre, finit par se tempérer et lui permit de songer à l'état présent des affaires. Il s'efforça de relever les courages abattus, et, trouvant d'incroyables ressources dans son esprit inculte, il fit un nouveau discours pour prouver qu'il leur restait la même supériorité du nombre, les mêmes avantages, les mêmes moyens d'accabler les Anglais. Il finit en affirmant qu'il avait imaginé un expédient plus infail-  
lible que le précédent, et qu'il ne tarderait pas à le leur communiquer.

Le lendemain, il prit avec lui trois autres chefs, et, se rendant à la porte du fort, demanda qu'on le conduisit au gouverneur. Étant introduit, il se présenta avec un front d'airain, se plaignit qu'on l'eût calomnié, et, pour se faire croire innocent, offrit au commandant le calumet de la paix. Gladwin, qui n'était pas dupe de ces démonstrations, voulut cependant l'écouter : il lui répondit par des monosyllabes et fuma quelques moments avec lui. Après cette froide audience, les quatre chefs indiens se retirèrent sans trop compter sur l'impression qu'avait dû produire leur visite amicale en apparence. Le lendemain, ils se présentèrent encore, en se faisant escorter par une douzaine de leurs affidés ; mais les officiers, indignés de tant de perfidie, ne voulurent pas les recevoir. Alors Pon-

tiac, désespérant de faire prévaloir ses fourberies, se laissa emporter par son dépit hors de sa prudence ordinaire. Il courut à son camp comme un forcené, fit prendre les armes à ses troupes, et leur ordonna de battre la campagne, en faisant main basse sur tous les Anglais qu'ils rencontreraient. Cet ordre fut exécuté avec une rigueur brutale. Les Indiens armés, s'étant partagés en petits détachements, coururent de tous côtés et tuèrent non-seulement quelques soldats dispersés hors des remparts, mais les colons et les trafiquants anglais qui furent surpris. Plusieurs familles de Français périrent également, soit parce qu'on méconnut leur nationalité, soit parce que les meurtriers se laissèrent entraîner par leur instinct de pillage. Plus de cinquante personnes succombèrent dans ce massacre, qui eut lieu le 10 mai 1764.

La guerre ouverte étant ainsi commencée, les Indiens, dont la plupart avaient des fusils et de la poudre, s'avancèrent vers le fort, pour le prendre d'assaut. Mais, pour ne pas s'exposer au feu du canon et des mousquets, ils se tenaient couverts sous les constructions adossées aux remparts. Cette rude escarmouche dura toute la journée du 10 mai; cependant, vers le soir le feu s'affaiblit du côté des assaillants, qui manquaient de munitions. Après le coucher du soleil, l'interprète, M. Labutte, qui avait passé plu-

sieurs années parmi ces hommes, se crut assez assuré de leur bienveillance envers lui, pour se rendre au milieu d'eux, afin de les inviter à la paix. On ne lui fit aucun mal ; mais Pontiac, redoutant l'influence d'un tel parlementaire, lui enjoignit de se retirer, en lui disant que s'il remettait le pied chez eux, il n'en ressortirait pas vivant. Malgré cette menace, M. Labutte ne laissa pas de réitérer sa visite le lendemain. Il se fit accompagner de MM. Chapoton et Godefroy, deux trafiquants français qui se savaient également fort considérés de ces tribus. Cette seconde députation fut mieux accueillie : on parla de mettre un terme aux hostilités, et Pontiac envoya plusieurs personnes dans le fort pour écouter les propositions du gouverneur. Les assiégés, sachant que l'intimidation est le mobile le plus efficace sur ce peuple, s'appliquèrent à répandre le bruit qu'une armée commandée par le colonel Bouquet venait les secourir et qu'elle arriverait au premier jour. Cette nouvelle parvint aux oreilles de Pontiac, qui, sans prendre le change, dit froidement que c'était une ruse inventée pour l'effrayer.

Cependant il ne négligeait rien pour augmenter ses ressources : il convoqua les colons français qui étaient nombreux dans les terres voisines, afin de leur représenter que la guerre qu'il faisait devant tourner à l'avantage de leur pays, ils devaient tous la soutenir. En

conséquence, il leur annonça qu'il allait faire visiter leurs habitations, pour recueillir les provisions de guerre qui s'y trouvaient. Cette réquisition, présentée sous une forme intermédiaire entre la demande et la confiscation, s'exécuta de même, et les munitions passèrent aux mains des insurgés.

Une injonction plus catégorique fut adressée à quelques tribus voisines qui ne s'étaient pas encore prononcées. Pontiac les ayant sommées de se réunir à lui sans délai, elles tinrent conseil, et l'un de leurs chefs leur adressa ce discours, où sont peintes les mœurs habituelles de ces peuples, non moins que leur situation présente :

« Frères, vous voyez aussi bien que moi l'alternative  
» où nous sommes réduits. Il faut nous joindre aux en-  
» nemis des Anglais, ou tenter de fuir en d'autres con-  
» trées avec nos femmes et nos enfants. Ce dernier  
» parti ne peut pas s'exécuter ; car, à peine aurions-  
» nous fait mine de décamper, que les troupes de  
» Pontiac, qui nous observent, tomberaient sur nous et  
» nous extermineraient sans pitié, nous et notre race.  
» Nous n'avons donc qu'une seule voie de salut, c'est  
» de nous liguier avec ceux qui combattent pour affran-  
» chir notre pays. D'ailleurs, nous ne savons pas quelle  
» est la volonté du Maître de la vie. Peut-être est-ce  
» lui qui inspire à nos frères le dessein de faire la

» guerre aux Anglais. Ainsi, puisqu'il nous faut, ou  
» périr nous-mêmes, ou contribuer à chasser les étran-  
» gers, prenons les armes et passons dans le camp de  
» nos frères. »

En terminant ce discours, l'orateur entonna le chant de guerre, et les assistants répétèrent le refrain en signe d'adhésion. Ils entendirent ensuite la messe, qui fut chantée par leur femmes. Après cette cérémonie, ils levèrent leurs tentes, montèrent sur des canots et traversèrent la rivière pour se mettre sous la conduite de Pontiac. Dès le lendemain, ils figurèrent au premier rang dans un nouvel assaut qui fut tenté avec plus d'audace que de prévoyance.

Le 13 mai, un convoi destiné à la garnison et composé d'une vingtaine de barques, fut aperçu à quelques lieues du fort sur le Niagara. Les officiers qui le conduisaient, ignorant l'insurrection des Indiens, descendaient tranquillement la rivière. Pontiac, profitant de leur sécurité, prit si bien ses mesures pour les attaquer, qu'il s'empara de tous les bateaux, en tuant les deux tiers des équipages. Cette capture procura une grande abondance de vivres et de munitions au camp des assiégeants. Néanmoins, ils rançonnèrent de nouveau les colons français; et, comme ceux-ci s'en plaignaient, Pontiac les réunit en conseil et leur tint un de ces discours astucieux que les occasions ne manquaient jamais de lui suggérer.

C'est au milieu des vicissitudes de toute espèce que ce siège se prolongea pendant trois mois. Il ne se passait pas de jour que les Anglais ne fissent quelque tentative, soit pour se procurer des vivres ou perfectionner leurs moyens de défense, soit pour attaquer l'ennemi ou se ménager quelque voie de retraite. Mais à toutes leurs précautions, Pontiac opposait des contre-mines qui les rendaient infructueuses. Les ressources de son esprit ne lui firent jamais défaut, non plus que le dévouement de ses soldats. Les maisons adossées aux remparts étaient-elles incendiées, il ouvrait des tranchées et faisait des terrassements pour se garantir de l'artillerie. De fausses nouvelles étaient-elles répandues pour l'alarmer, il devinait à l'instant ces feintes et en divulguait les motifs. Des convois venaient-ils aux assiégés par les voies de terre, il les prenait dans ses embuscades. Des munitions étaient-elles amenées par eau, il les interceptait et capturait d'un seul coup jusqu'à dix-huit barques chargées. Les Indiens abusaient-ils de cette abondance pour s'enivrer, il faisait répandre les liqueurs et maintenait l'ordre parmi les hommes indisciplinés. Des secours s'approchaient-ils nuitamment pour s'introduire dans la citadelle, il éventait leur marche et les faisait tomber dans ses pièges. La garnison tentait-elle des sorties, il semblait toujours prévenu de l'heure et du lieu où

devait se montrer l'ennemi. De grands bateaux qui flanquaient la forteresse du côté de la rivière l'incommodaient-ils, il faisait construire des brûlots pour les incendier.

C'est ainsi que cet homme des bois fut assez fécond en ressources pour lutter pendant trois mois contre des soldats munis de tous les avantages de la stratégie européenne. Enfin, pour soustraire cette garnison à une perte imminente, il ne fallut rien moins qu'une armée complète, qui arriva vers la fin du moins d'août 1764. Pontiac, furieux de se voir arracher sa proie, mais trop prudent pour tenir la campagne contre des troupes si supérieures aux siennes, alla porter sur un autre point cette haine implacable du nom anglais, à laquelle il avait dévoué sa vie et qui ne tarda pas à causer sa mort.

La délivrance du fort du détroit rompit la ligue des tribus qui durait depuis cinq ans. Dès ce moment, les Anglais ne morcelèrent plus leurs forces, comme ils avaient eu l'imprudence de le faire auparavant ; et les Indiens, attaqués par des armées régulières, sentirent la nécessité de subir la loi du plus fort, ou de s'enfoncer davantage dans leurs forêts. Alors cette frénésie belliqueuse qui les avait transportés pendant cinq ans, sembla se calmer. Elle avait pris occasion, sans doute, dans l'établissement de la domination anglaise ; mais

il faut en voir les vraies causes dans les instincts et les traditions de ces peuples. C'est de temps immémorial qu'ils s'obstinent à ne vivre que de gibier. Cette longue habitude de verser le sang et de se nourrir de viande, pouvait-elle ne pas les familiariser avec la vue des blessures et de la mort ? Ne les a-t-elle pas endurcis contre la souffrance et la compassion ? N'a-t-elle pas épaissi leurs fibres et desséché dans leurs cœurs la source de la sensibilité ?

Que dirons-nous de leurs institutions, qui ne développent qu'une émulation, celle des combats ; ne célèbrent qu'une joie, celle de la victoire ? Les images de guerre s'offrent constamment à leurs regards ; elles remplissent toutes les parties de leur vie, depuis les divertissements de l'enfance jusqu'aux récits des vieux jours. S'ils tiennent des assemblées, c'est pour se concerter sur quelque expédition meurtrière. S'ils ont des spectacles, c'est pour imiter des scènes de carnage. S'ils exécutent des danses, c'est pour mieux figurer les émotions des champs de bataille. S'ils ont des ornements dans leurs habitations, ce sont des chevelures arrachées aux têtes de leurs ennemis. S'ils portent des décorations sur leurs personnes, c'est pour marquer le nombre des hommes qu'ils ont tués. Faut-il s'étonner après cela qu'un capitaine énergique et réfléchi, tel que Pontiac, ait su profiter de ces dispositions ?



Faut-il s'étonner que, mettant habilement en jeu les deux autres grands mobiles de l'esprit indien, l'intérêt et la superstition, il ait pu soutenir cette lutte, où il devait succomber sans doute, mais non pas sans s'être fait un renom qui durera parmi ses compatriotes, et qui n'est pas indigne de figurer dans les souvenirs des nations policées !



R

n

à

pa

Pl

gi

vi

de

le

pe

de

co

au

te

pu

d'

ar

## CHAPITRE XXIII

---

Ruines et antiquités découvertes sur le sol des États-Unis. —  
Conjectures sur les peuples civilisés qui avaient précédé les  
Indiens dans le nouveau Monde.

Les peuples chasseurs, loin de cultiver les arts, n'exercent pas même les métiers les plus faciles. Errant à la poursuite des bêtes sauvages, ils ne bâtissent pas de maisons et n'ont que des tentes portatives. Plus ils sont nombreux, plus vite ils ont épuisé le gibier d'une contrée et passent dans une autre. Cette vie vagabonde et l'habitude de répandre le sang, de dépecer des animaux, d'en faire leur unique aliment, leur inspirent une humeur violente et une indépendance effrénée. Ils sont incapables d'obéissance, de règle, d'industrie. Tels, en effet, nous avons reconnu les nomades des Monts rocheux, tels étaient aussi presque tous les habitants de l'Amérique septentrionale au *xvi<sup>e</sup>* siècle. Comment auraient-ils donc pu, avant cette époque, construire de grands travaux d'architecture qui supposent la pratique de plusieurs arts, des instruments perfectionnés, le concours d'un

grand nombre de bras , l'autorité des chefs , la docilité des subordonnés , l'attachement de tous aux mêmes lieux ? Cependant , depuis qu'on abat les forêts qu'ils occupaient , on voit avec étonnement surgir de tous côtés des restes d'antiques bâtiments. Ce sont des circonvallations formées par des murailles de pierre , par des fossés profonds , et par de volumineux entassements de terre. Plusieurs de ces enceintes sont plus vastes que nos grandes villes. Parmi les ruïnes de ces travaux cyclopéens , on trouve des pièces de métaux façonnées , des pierres sculptées , des vases d'argile , des images d'hommes et d'animaux. La multitude de ces constructions démolies n'est pas moins étonnante que leur forme. Dans le seul territoire de l'Ohio , l'on en compte onze mille cinq cents ; elles ne sont guère moins nombreuses dans la plupart des autres vingt-deux États.

Quelles destinations avaient ces antiques monuments ? Quel ordre social annoncent-ils ? Ont-ils été faits par les ancêtres des Indiens de nos jours ? Est-il vraisemblable que cette race , aujourd'hui si rétive à la civilisation , s'y soit soumise autrefois , qu'elle ait jadis cultivé les arts , et qu'ensuite , au lieu de faire des progrès , selon la loi qui régit les autres nations , elle ait rétrogradé jusqu'à l'état sauvage ? Peut-on supposer qu'après avoir connu les avantages

de l'agriculture , elle y ait renoncé pour se livrer aux misères de la vie de chasseur ? Est-il plus croyable que cette contrée ait été , dans les siècles reculés , occupée par des hommes d'une origine différente ? Faut-il admettre que des Phéniciens , des Scandinaves ou d'autres peuples navigateurs aient abordé dans ce pays , qu'ils y aient pratiqué leurs usages , et qu'ensuite ils aient disparu avec les arts qu'ils y avaient cultivés ? Ces diverses hypothèses ont , chacune , leurs partisans. Pour nous , avant d'émettre notre opinion , nous commencerons par faire un tableau sommaire de ces ruines. On peut les ranger en trois catégories distinctes , selon les destinations des ouvrages dont elles sont les débris : la première classe de ces constructions a servi à la défense des habitants ; la seconde , au culte religieux ; la troisième , à la sépulture des morts.

Les travaux de défense se distinguent facilement des autres , non-seulement par leurs dimensions , mais par leurs emplacements. Pour s'en faire une juste idée , il faut se rappeler que le bassin du Mississipi est un des plus spacieux du globe terrestre. Cette vallée s'étend depuis la région des lacs jusqu'au golfe du Mexique ; le fleuve qui la traverse dans sa longueur a plus de quatre mille kilomètres de cours. Il la partage en deux parties : celle de droite qui s'étend jusqu'aux Monts rocheux , et celle de gauche qui est limitée par

les Alléghanys. Des flancs de ces deux chaînes de montagnes jaillissent le Missouri, l'Illinois, l'Ohio, le Scioto, le Canadian, l'Arkansas et plus de cent autres grands affluents du fleuve central. Ainsi disposées, ces rivières découpent cette immense région en contrées fort diverses sans doute, mais qui ont entre elles ces rapports de ressemblance, que leurs centres sont des ramifications des hautes montagnes et que leurs faces latérales sont baignées par des cours d'eau considérables.

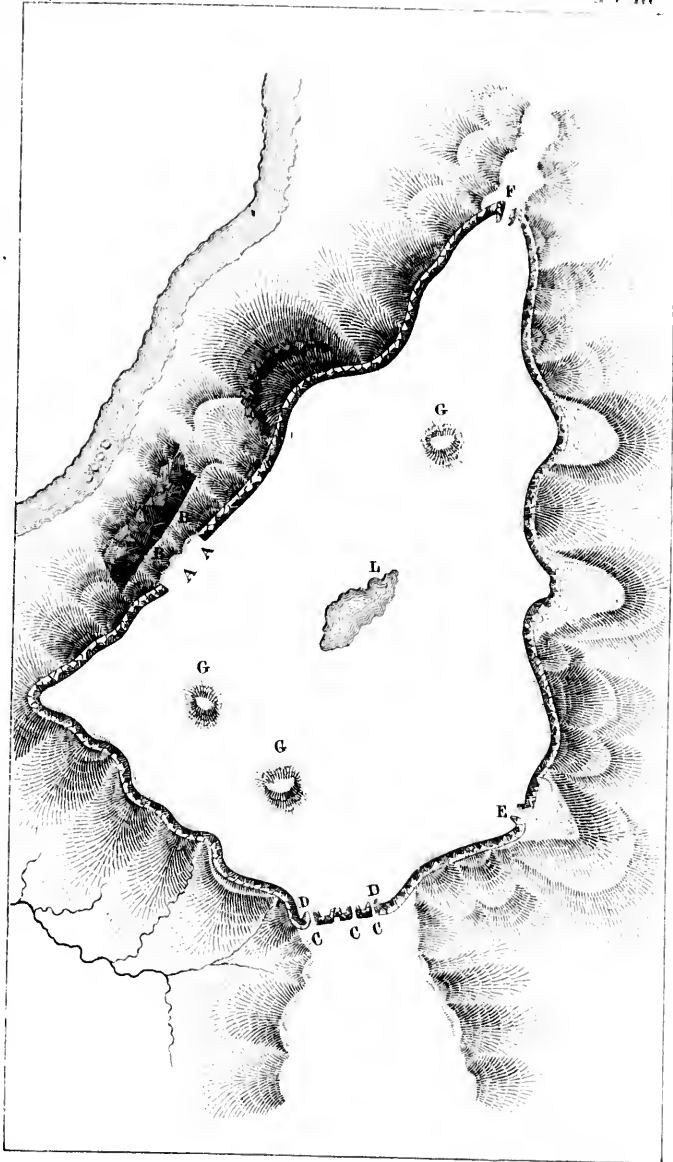
C'est sur ces hauteurs que furent construits les boulevards dont nous décrivons aujourd'hui les débris. Ce sont de larges murailles qui embrassent les contours des collines. Elles suivent les sinuosités du terrain, et s'abaissent ou s'élèvent selon que le sol inférieur est plus ou moins escarpé. L'enceinte en est continue, sauf certaines ouvertures destinées à servir de portes et qui sont placées aux points les plus accessibles.

Voici le plan d'un de ces ouvrages (*Planche III*). Le coteau sur lequel il est construit part des Alléghanys et se dirige vers l'Ouest. Dans les vallées qui le bornent au Sud et au Nord, coulent deux rivières qui se réunissent à sa pointe occidentale. C'est proprement une presqu'île longue et très-haute. Les flancs en sont escarpés, et la partie supérieure, qui a 140 mètres d'élévation au-dessus des vallons voisins, se

chaines de  
bois, l'Ohio,  
plus de cent  
ainsi dispo-  
se région en  
ni ont entre  
eurs centres  
ignes et que  
cours d'eau

uits les bou-  
s débris. Ce  
es contours  
du terrain,  
ol inférieur  
st continue,  
ir de portes  
essibles.

lanche III).  
t des Allé-  
vallées qui  
ux rivières  
est propre-  
Les flancs  
qui a 140  
oisins, se



Lith. Boehm, Montpellier

t  
in  
u  
d  
ra  
él  
de  
ve  
pa  
pl  
ét  
Ce  
de  
me  
Dr  
ro  
ce  
cip  
fac  
de  
Le  
et  
de  
pa  
m



termine par un plateau au milieu duquel est un lac intarissable (L).

Sur toute la lisière de cette surface plane s'étend une ligne de pierres entassées, assez semblable aux digues de nos chemins de fer construites sur des terrains marécageux. Dans l'état actuel, ce rempart éboulé a de cinq à six mètres de large sur trois mètres de haut. Ces proportions étaient sans doute en sens inverse, lorsqu'il était intact: son évasement a été produit par la vétusté et d'innombrables racines d'arbre. Sur plusieurs points, on reconnaît que les pierres avaient été disposées pour former une façade perpendiculaire. Ce retranchement démoli suit les sinuosités des flancs de la montagne. La masse des matériaux est visiblement plus considérable aux endroits les moins escarpés. Du côté de l'Ouest (AA), l'enceinte se trouve interrompue sur un espace d'environ cent mètres, parce que cet endroit est rendu inaccessible par un grand précipice (BB). Le côté du Sud, qui est d'un abord plus facile, présente trois espaces libres de deux mètres et demi de largeur (ccc); c'étaient sans doute les portes. Le mur se recourbe en angles rentrants (dd) à droite et à gauche de chaque ouverture, pour en rendre la défense plus facile. On remarque deux autres lacunes pareilles: l'une du côté de l'Est (E), l'autre à l'extrémité septentrionale (F). Après de ces ouvertures,

le rempart devait être beaucoup plus élevé, puisque l'entassement des pierres y est quatre fois plus considérable qu'ailleurs.

Sur trois points assez culminants (ggg) pour être aperçus des contrées environnantes, les roches formant le sol sont calcinées et en partie vitrifiées. Elles ont dû servir de foyers à des feux destinés à donner des signaux au dehors, ou bien à prémunir le dedans contre des surprises nocturnes. Cette forteresse avait cinq kilomètres de circuit. Elle comprenait une aire de 57 hectares, et pouvait par conséquent contenir des habitations pour plus de soixante mille personnes.

Qu'une pareille construction fût destinée à mettre en sûreté les habitants des contrées voisines en les protégeant contre des agressions formidables, c'est ce que démontrent l'escarpement de la position, la hauteur des murailles, la disposition des ouvertures et les particularités que nous venons de remarquer.

D'après la description de ce camp retranché de Bourneville, il est aisé de se figurer les autres, qui n'en diffèrent qu'autant que l'exigent leurs emplacements. Ainsi, sur un plateau voisin, comme le précédent, de la ville de Chillicothe, on voit les ruines d'une forteresse pareille. Le contour en est fort irrégulier et s'assortit aux sinuosités du terrain. Il a trois kilomètres d'étendue et comprend une aire de vingt hectares. Défendu

à l'extérieur par sa hauteur et par l'escarpement de la montagne, ce boulevard est muni en dedans d'un fossé continu. Du fond de cette tranchée au sommet des pierres entassées, la hauteur est d'environ trois mètres. Elle s'élève jusqu'à cinq mètres dans plusieurs endroits. Elle devait être, au moins, trois fois plus grande avant que les sommités se fussent éboulées. En dehors, les flancs de la montagne sont si raides, que les pierres et les terres, en s'écroulant, ont formé sur tout le contour des escarpements de vingt à trente mètres d'étendue, de manière qu'il est difficile encore aujourd'hui d'y gravir, même en s'accrochant aux arbres. Le fossé intérieur avait dix-huit mètres de largeur; il était creusé dans un fond de pierre sablonneuse, taillé à pic du côté du mur, relevé vers le milieu, et rabaisé de nouveau du côté de l'intérieur du fort. C'étaient donc comme deux fossés parallèles sur toute leur longueur, et la partie mitoyenne, qui se prolongeait entre eux comme une digue continue, pouvait être garnie de gardes et servir à repousser ceux des assaillants qui parvenaient à franchir le grand mur de défense.

On remarque des ouvertures pratiquées de distance en distance. Elles étaient destinées sans doute à recevoir des charpentes de bois élevées en guise de bastions. Les sinuosités de ce rempart, repliées tour à tour en dedans et en dehors, pouvaient aussi se défendre les

unes les autres, et offraient les mêmes avantages que les angles alternativement sortants et rentrants de nos citadelles. Ce camp retranché, connu sous le nom de fort Hill, est situé sur un plateau entouré de grands cours d'eau et commandant les vallées voisines. Il contient plusieurs lacs que la plus grande sécheresse ne tarit point.

Dans une autre de ces forteresses, qui n'est distante de la ville d'Hamilton que de quatre kilomètres, on remarque de grands travaux pour défendre l'ouverture qui devait servir de porte. C'est d'abord en dehors, à la distance d'une quinzaine de mètres, une demi-lune très-élevée, qui a plus de cent vingt mètres de longueur. A l'intérieur, vis-à-vis de la même ouverture, sont construits six redans. Les quatre plus courts sont détachés et placés dans des positions obliques avec beaucoup d'irrégularité; les deux plus longs vont aboutir au grand mur d'enceinte, chacun par une de ses extrémités. Si l'on suppose maintenant que ces sept boulevards et les deux prolongements de la grande muraille qui s'avancent au milieu d'eux, fussent garnis de défenseurs, on comprendra qu'il était impossible à des assaillants de se frayer un passage à travers ce labyrinthe de fossés sous neuf remparts concentriques, d'où les projectiles de toute espèce devaient pleuvoir sur eux. Les autres ouvertures, qui servaient également

de portes, offrent des combinaisons de fossés et de boulevards différentes, mais pareillement inexpugnables. A la faveur de ces thermopyles artificielles, huit cents hommes bien armés auraient suffi pour arrêter une multitude d'ennemis.

Une autre citadelle, qui devait être encore plus imprenable, porte le nom de *fort ancien*. Située sur la rive gauche du Miami, à cinquante kilomètres de Cincinnati, elle est perchée sur des roches sourcilleuses au-dessus de grands précipices. Les sinuosités de ces escarpements naturels, les replis des remparts qui en suivent les ondulations, forment une suite non interrompue de bastions forts irréguliers, mais parfaitement disposés pour se protéger les uns les autres.

Nous pourrions examiner ici plusieurs autres de ces camps retranchés, mais nous en avons assez vu pour juger de leur système général. Le plan en est ingénieux; il n'a pu être conçu que par des esprits capables de réfléchir, de calculer, de proportionner les moyens aux résultats qu'on voulait obtenir. Il fallait aussi que les habitants de ces contrées fussent intelligents et soumis, pour comprendre la nécessité de ces travaux et consentir à les exécuter. Le nombre de ces camps et leurs vastes dimensions nous prouvent, d'un autre côté, que la population qui les construisit était incomparablement plus grande que celle qui occu-

pait ces pays à l'arrivée des Européens. A la solidité de ces constructions cyclopéennes, dont les débris sont encore imposants, on reconnaît qu'elles n'étaient pas élevées précipitamment et sous la pression de quelques événements soudains. Le système de défense devait être imposé par les nécessités du temps et la continuité des périls. Or, quels étaient ces dangers, sinon les hostilités continuelles que ces peuples exerçaient les uns contre les autres? Les siècles féodaux n'ont-ils pas offert dans notre pays le même spectacle, avec cette différence toutefois que les principes d'aristocratie qui dominaient chez nos aïeux, faisaient élever des châteaux, tandis que les enceintes uniformes étaient mieux assorties aux institutions démocratiques, qui ont toujours prévalu sur le sol américain? Du reste, dans un cas comme dans l'autre, c'était un état de guerre permanent; des attaques pouvaient survenir à toute heure, de tous les points de l'horizon; et l'on devait se tenir constamment à l'abri des remparts et sur le qui-vive.

D'après cette supposition de guerres flagrantes entre ces peuples, on comprend qu'ils avaient besoin d'avoir auprès d'eux des asiles toujours ouverts, pour retirer en cas d'attaque leurs biens et leurs familles. Peut-être même était-ce à l'abri de ces remparts qu'ils dressaient leurs tentes, afin d'y tenir leurs provisions, d'y

rés  
vau  
C'é  
que  
de  
d'y  
dur  
et  
siég  
C  
seu  
et c  
loin  
pas

résider et de n'en sortir que pour vaquer à leurs travaux indispensables. Quelles étaient ces occupations? C'étaient certainement celles de l'agriculture. Il n'y a que ce moyen d'existence qui permette aux hommes de rester réunis en si grand nombre, sur le même sol, d'y pratiquer les arts, d'y former des associations durables, d'établir l'autorité sur des bases solides, et de se ménager des provisions pour soutenir des sièges.

On ne peut espérer rien de pareil des peuples chasseurs. Les tribus indiennes, courant après les bisons, et constituées comme elles l'étaient il y a trois siècles, loin de pouvoir bâtir de telles fortifications, n'auraient pas eu de ressources pour y vivre quinze jours.



Ru

pa

pa

for

so

co

rep

ci

oct

to

l'oc

con

un

en

gra



## CHAPITRE XXIV

---

**Ruines d'enclos destinés au culte religieux. — Terrasses construites en forme d'animaux pour servir de cimetières. — Outils de cuivre, bijoux plaqués d'argent, statues et autres objets d'art découverts au milieu des ruines. — Inductions tirées de ces antiquités.**

Outre les ouvrages de défense dont nous venons de parler, le sol des États-Unis en offre d'autres qui n'ont pas été faits pour cette destination. Moins vastes et formés de murs plus minces, ils sont situés le plus souvent dans les plaines et quelquefois aux pieds des collines : il est clair qu'ils n'étaient pas disposés pour repousser des assaillants. Ils ont pour parties principales deux enclos, dont l'un est rond et l'autre octogone. Le rond est intérieur : il n'a qu'une porte tournée vers l'Orient, par laquelle il communique avec l'octogone. Celui-ci, dont les côtés et les angles se correspondent avec une justesse géométrique, était une espèce de vestibule. Des ouvertures nombreuses en rendaient l'entrée et la sortie commodes pour un grand concours de personnes.

A mesure qu'on défriche les forêts reculées, on dé-

couvre de toutes parts des constructions semblables , toujours réunies deux à deux, dont l'une est ronde et l'autre octogone. Dans les mesures qu'on voit à sept kilomètres de la ville de Chillicothe, dans le canton de l'Ohio, les deux principaux enclos ont, chacun, huit hectares d'étendue. Aux environs de ces deux enceintes, s'en trouvent huit autres qui sont rondes et de moitié de dimension, mais spacieuses pourtant, puisque les diamètres de trois d'entre elles ont chacun cent mètres de longueur. Elles sont réunies les unes aux autres par de longues digues de pierre. Situées sur la droite du Scioto, près de la route qui conduit de Chillicothe à Jackson, elles s'appellent les Ronds de Haute-Rive.

Le long de la même rivière du Scioto, à six kilomètres au-dessous de Chillicothe, se trouve aussi un groupe de constructions délabrées, qui ne diffère du précédent que parce que les parties en sont plus rapprochées les unes des autres. L'enclos octogone est échancré à l'Ouest par la grande enceinte ronde, et au Nord par une des petites.

Sur le territoire de l'Ohio et dans les contrées voisines, on remarque fréquemment des enclos de cette espèce. Ils diffèrent par leurs dimensions; mais ils se ressemblent en ces points que les deux principaux compartiments sont l'un rond et l'autre octogone, et que les plus petits sont circulaires.

En décrivant ces constructions, les érudits américains prétendent qu'elles ont été faites pour servir aux cérémonies religieuses. La grande enceinte circulaire, où l'on ne pouvait entrer qu'en traversant l'octogone, était le sanctuaire réservé au sacerdoce. C'est là que, auprès des autels et des effigies des dieux, se célébraient les solennités du culte. L'enclos octogone, plus extérieur et percé de plusieurs ouvertures, devait être destiné aux assistants. Ce qui rend probable cette conjecture, c'est que les habitants du Mexique et du Pérou bâtissaient également des enclos autour de leurs temples. Du reste, l'usage de former des enceintes sacrées s'est pratiqué chez plusieurs autres peuples, tant anciens que modernes. Les bocages d'Apollon, les bois des Euménides, étaient-ils autre chose? Les pagodes des Indous ne sont-elles pas aujourd'hui, comme elles l'étaient du temps d'Alexandre, entourées de cours fermées par de massives murailles? Enfin, pour ne pas énumérer les Égyptiens, les Gaulois, les insulaires de l'Océanie, et tant d'autres nations qui ont connu cet usage, bornons-nous à rappeler que le temple de Jérusalem était entouré de deux enceintes murées. On sait aussi que ces deux barrières, converties en forteresses, n'opposèrent pas moins de résistance aux légions de Titus, que les remparts extérieurs de la ville. Il est probable que les enclos dont nous décri-

vons les ruines, pouvaient aussi protéger contre des périls subits; mais ils étaient surtout destinés aux cérémonies pieuses. Quant aux petits bâtiments, on peut supposer qu'ils servaient à loger les ministres des autels, à renfermer les victimes, ou bien à d'autres convenances du culte établi. Mais laissons les conjectures, et passons à la troisième classe de monuments dont le caractère religieux est encore plus incontestable.

Les ouvrages de cette espèce ont moins souffert des injures du temps : ce sont des entassements de terre dont les contours, dessinés avec netteté, imitent des effigies de reptiles, d'oiseaux, de quadrupèdes, d'hommes. Quelques-uns ont deux cents mètres de longueur, et leurs autres dimensions sont proportionnées à celle-là. Leur relief au-dessus des terres environnantes a souvent cinq mètres de haut. D'autres fois, ils sont moins élevés; ce qui n'empêche pas d'en distinguer clairement la configuration, surtout lorsqu'ils sont tapissés d'un gazon uniforme sans gros végétaux.

Tel est un groupe de ces terrasses façonnées qu'on trouve dans le Wisconsin, à vingt-sept kilomètres de l'endroit appelé les Quatre lacs. Il comprend six effigies de quadrupèdes, une d'homme, sept parallélogrammes et deux pyramides. Ces seize monuments sont rangés sur deux lignes, dans un espace ayant quinze cents mètres de long sur onze cents de large. La forme du corps

humain est placée vers le centre de la ligne la plus courte. Ses bras étendus portent quarante-six mètres. Ses jambes sont écartées, et depuis l'extrémité de l'une d'elles jusqu'au sommet de la tête, la longueur est de quarante-deux mètres. La poitrine est large de dix mètres. La tête, tournée vers l'Ouest, s'élève en relief plus que le reste du corps.

Les six quadrupèdes ressemblent à des ours ; les plus gros ont quarante mètres de large , et les plus petits en ont trente. Leurs autres dimensions sont en rapport avec celle-là. Les terrasses en parallélogramme sont entremêlées sans symétrie. Les deux pyramides sont placées aux deux bouts de la ligne où se trouve l'effigie humaine. Dans les savanes qui s'étendent aux environs, on aperçoit d'autres figures également représentées en relief par l'exhaussement du terrain. Les unes sont isolées , les autres forment des groupes analogues à celui que nous venons de décrire.

Dans le même territoire de Wisconsin , à quinze kilomètres de Madison , s'élèvent également en plein relief deux figures de quadrupèdes, tournées vers le Nord l'une à la suite de l'autre, et séparées aujourd'hui par une grand'route. Elles ont chacune trente-sept mètres de long. La souplesse et l'agilité qu'expriment leurs proportions , les font ressembler à l'espèce de tigre propre à l'Amérique.

Les figures ainsi formées par des terres entassées sont fort nombreuses : la plupart représentent des quadrupèdes, des oiseaux, des lézards ou des serpents. MM. Locke et Taylor les ont décrites et dessinées avec une diligente exactitude. Non contents d'en examiner les dehors, ils en ont fouillé l'intérieur. Tandis qu'ils s'assuraient ainsi qu'elles sont artificielles, ils ont découvert qu'elles contiennent des ossements humains d'une grande vétusté. Ils ont inféré de là qu'elles ont été primitivement faites pour inhumér les morts. Partant de cette induction, qui paraît évidente, ils ont pu soutenir que les anciens habitants de ces contrées étaient divisés en tribus, comme le sont les modernes; que chaque tribu adoptait pour symbole la figure d'un animal, et qu'elle traçait les dimensions de son cimetière d'après cet emblème. Aussi remarque-t-on que, dans chacun de ces groupes de figures, la forme du même animal se trouve reproduite plusieurs fois. Quant aux Indiens de nos jours, ils vont souvent déposer leurs parents décédés dans ces anciens cimetières. Ces inhumations, qui depuis des siècles se font sans aucune précaution pour conserver ou rétablir les formes primitives, ont défigurées plusieurs de ces ouvrages. Ceux qui restent encore intacts sont exposés à des dangers plus grands de la part des colons qui défrichent rapidement ces contrées, plus

occupés de l'abondance des récoltes que de la conservation des antiquités. Ce n'est donc pas sans raison que l'institut Smithsonien se hâte de reproduire ces monuments par les arts d'imitation ; dans quelques années il ne serait plus temps. On peut en dire autant des enclos qui se trouvent sur les rives des fleuves , et des camps retranchés qui couronnent les hautes collines. Les travaux d'agriculture, qui changent si promptement la face de ce pays, les auront bientôt fait disparaître jusqu'à leurs derniers vestiges.

A la vue de ces grandes constructions de pierre et de terre, on se demande comment elles ont été faites. Quelque nombreux que fussent ceux qui les construisaient, les mains ne leur suffisaient pas ; il leur fallait quelques outils. D'ailleurs, puisqu'ils retiraient leurs vivres de l'agriculture, comme nous l'avons prouvé, ils ne pouvaient pas se passer d'instruments pour préparer les terres et pour en récolter les fruits. Il est douteux qu'ils aient employé le fer ; mais on est certain qu'ils savaient façonner le cuivre , puisqu'en fouillant ces ruines on découvre beaucoup d'objets faits de ce métal. Ce sont des haches pour couper le bois , des ciseaux pour le sculpter , des poinçons et des tarières pour le percer et le creuser , des bèches et des pelles pour cultiver la terre.

L'art de fabriquer des bijoux avec le même métal

ne fut pas inconnu non plus à ces peuples. On trouve dans les mêmes ruines des bracelets, des plaques percées de deux trous qui devaient être suspendues sur la poitrine, des espèces de médailles, d'autres objets difficiles à caractériser. Quelques-uns de ces bijoux sont plaqués d'argent. Toutefois cette opération semble avoir été faite sans le secours du feu : il paraît que les lames d'argent, après avoir été bien assouplies sous le marteau, étaient appliquées avec précision sur le bijou de cuivre, de manière qu'elles en recouvraient exactement toute la surface. La dextérité qu'exigeait ce travail, et le goût de luxe qui en suggérait l'idée, sont des témoignages irrécusables d'une civilisation avancée.

Il ne fallut pas moins d'adresse pour façonner d'autres objets qu'on exhume des mêmes ruines, et dont les matières sont le bois, la corne, l'argile, la coquille marine. Ce sont des pointes de flèche et de pique, des lames de couteau, de poignard, d'épée; des haches disposées les unes pour la charpente, les autres pour le combat; des mortiers et des pilons pour broyer le maïs; des tubes creusés avec une justesse mathématique et qui semblent avoir été des instruments de musique; des bijoux de formes très-diverses; des têtes humaines sculptées en pierre et qui servaient peut-être d'idoles; d'autres statues où les figures humaines sont associées à



des corps de quadrupèdes et qui rappellent les monuments égyptiens ; des effigies d'animaux dont plusieurs sont creuses et semblent avoir servi de calumet. Tous ces objets ne sont pas exécutés avec la même perfection ; mais dans plusieurs on reconnaît autant de finesse à saisir la nature que d'habileté à rendre l'expression de la physionomie, les attitudes du corps et la justesse des proportions. Considérés dans leur ensemble, ils démontrent de remarquables progrès dans les arts et beaucoup plus de politesse que n'en avaient les tribus indiennes au xvi<sup>e</sup> siècle.

Cette vallée du Mississipi avait donc eu d'autres habitants, et, de l'examen des ouvrages qu'ils exécutaient pour se défendre, pour célébrer le culte, pour inhumer les morts, pour satisfaire leur goût du luxe et des commodités de la vie, on peut tirer des conjectures probables sur leurs mœurs et sur leur civilisation. Auraient-ils élevé tant et de si nombreuses constructions dans une si grande étendue de pays, s'ils n'avaient été fort nombreux ? Les auraient-ils bâties sur les mêmes plans, s'ils n'avaient eu les mêmes coutumes, les mêmes besoins, la même religion ? Leur eût-il été loisible d'y consacrer tant de milliers de bras et pendant tant d'années, s'ils n'avaient tenu en réserve les provisions que l'agriculture seule peut fournir ? La classe du peuple eût-elle supporté tant de

labeurs, si elle n'y avait été contrainte par l'énergie d'un gouvernement respecté ? Quelle que fût la forme de cette société, les citoyens se seraient-ils concertés pour des travaux si longs et si pénibles, s'ils n'avaient été fixés sur ce sol d'une manière constante ? On peut donc conclure que ces peuples étaient bien supérieurs sous tous les rapports aux tribus quasi-sauvages que les Européens trouvèrent en ces lieux au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle. D'un autre côté, les dimensions spacieuses de leurs enclos sacrés indiquent un culte solennel, des cérémonies pompeuses, et par conséquent un grand ascendant de la caste sacerdotale. D'après ces indications, on peut supposer que les anciens habitants de la vallée du Mississipi avaient beaucoup de rapports de ressemblance avec ceux que les Espagnols trouvèrent dans le Mexique : c'étaient à peu près les mêmes constructions et le même degré de civilisation. Mais cette hypothèse soulève elle-même de nouveaux problèmes. Que sont devenus ces peuples ? Ont-ils rétrogradé vers la barbarie, et faut-il reconnaître pour leurs descendants les Indiens qui errent aujourd'hui dans ces contrées ? ou plutôt les anciens habitants auraient-ils été dépossédés par des hordes plus sauvages venues du Nord ? Seraient-ils allés s'établir eux-mêmes dans les contrées plus méridionales du même continent ? J'avoue que, parmi les conjectures qui se

présentent à la pensée, cette dernière me semble la plus vraisemblable. Nous savons déjà quelle route ont suivie les tribus des États-Unis. Parties vers le <sup>x</sup><sup>e</sup> siècle des steppes glacées de la Sibérie, elles traversèrent la mer de Behring pour passer dans le nouveau continent et s'avancer ensuite le long de l'océan Pacifique. Mais, pendant les siècles précédents, des débris de nations policées n'avaient-ils pas pu se frayer la même voie, se rendre dans la vallée du Mississipi, s'y établir et s'y multiplier assez pour construire les grands ouvrages que nous venons de considérer? Quoi d'étonnant aussi que ces premiers possesseurs, chassés par d'autres hordes venues du Nord, se soient retirés vers le Sud? Rien n'est plus probable que ces émigrations successives. Au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, les habitants de l'Amérique étaient si nombreux et si différents, qu'en admettant même qu'ils appartenissent tous à la même race, on ne peut guère supposer que leurs ancêtres y fussent arrivés en même temps. Espérons qu'à force d'investigations, on achèvera de découvrir les vicissitudes passées de ces enfants perdus de l'humanité, et que les lumières répandues sur leurs annales serviront à les ramener au sein de la civilisation.



Réca  
sit  
Co  
de  
ci

L  
lysc  
sav  
pré  
poi  
des  
lige  
pre  
de  
ple  
for  
cor  
du  
qu  
mé  
et

## CHAPITRE XXV

---

Récapitulation des points que nous avons établis sur les vicissitudes passées et sur la condition présente des Indiens. — Conjectures qu'on peut en tirer sur leur avenir. — Injustice des préjugés qui les représentent comme incapables de se civiliser.

Les volumineux mémoires que nous venons d'analyser, avaient pour objet de recueillir ce qu'on peut savoir sur les annales des Indiens, sur leur condition présente et sur leurs destinées futures. Le premier point, qui se rapporte à leur passé, semblait soulever des questions insolubles. Cependant, telle a été la diligence des érudits américains, qu'ils ont réuni, sur les premières vicissitudes de la race rouge, autant ou plus de lumières que nous n'en avons sur l'origine des peuples civilisés. Ils ont même remonté plus haut ; et, à force de fouiller le sol et d'en étudier les ruines, ils ont constaté que des nations policées avaient cultivé la vallée du Mississipi, bien des siècles avant l'arrivée des tribus qui s'y trouvent encore. Quant à ces peuplades elles-mêmes, ils nous les ont montrées chassées par le froid et la faim des antres de la Sibérie, et traversant sur de

frères embarcations l'archipel aléoutien, pour s'avancer ensuite vers le Midi sur les bords de l'océan Pacifique. En complétant les traditions populaires par la carte de Boturini, ils ont pu nous indiquer la date du départ, le nombre des stations et la durée de chacune. Ils ont cherché des indications plus exactes dans les qualités physiques de ces hommes, dans leurs aptitudes intellectuelles, dans leur indifférence pour la chose publique, dans leurs affections de famille. Ils ont prouvé que c'était du sud de l'Asie qu'étaient venus leurs dogmes sur le Grand-Esprit, la simplicité de leur culte, la subtilité de leur mythologie, le riant coloris de leurs légendes. Sans doute, les solutions qu'ils ont données à ces divers problèmes ne sont pas tellement évidentes qu'elles préviennent toute objection. Mais les histoires des fondations de Rome et d'Athènes sont-elles plus certaines? Et nos conjectures sur les commencements des nations modernes ne le sont-elles pas beaucoup moins?

Quant aux fortunes diverses que ces peuples durent avoir, depuis leur arrivée dans le nouveau continent jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle, il est facile de s'en faire une idée, d'après l'état même où ils s'offrirent pour la première fois aux Européens. Cette anarchie tumultueuse au milieu de laquelle ils ont dû passer quatre ou cinq cents ans, les a rendus non-seulement incapables de recueillir

leurs  
pour  
parei  
des p  
uns e  
à tou  
de la  
intér  
des c  
somm  
cette  
la co  
cord  
dém  
des  
les p  
droit  
train  
T  
des  
Cett  
dans  
déve  
denu  
cette  
mai

leurs annales , mais peu dignes qu'on les recueillit pour eux. Y aurait-il autre chose à consigner dans une pareille histoire, que les privations et les souffrances des peuples chasseurs, les jalousies qui les arment les uns contre les autres , les barbaries dont ils sont tour à tour auteurs et victimes : tous les fléaux, en un mot, de la misère et de l'anarchie? Peut-être serait-il plus intéressant de connaître l'origine de la confédération des cinq-nations ; mais, dans l'impossibilité où nous sommes de lever le voile qui couvre la formation de cette ligue , nous avons dû nous borner à considérer la constitution qui a conservé si longtemps le bon accord entre les Iroquois. La durée de cette coalition démocratique est d'autant plus étonnante, que les chefs des divers cantons n'ont jamais joui des prérogatives les plus indispensables du pouvoir : ils n'avaient ni le droit formel de commander, ni les moyens de contraindre ceux qui refusaient d'obéir.

Tel est le vice radical de cette association, comme des autres ébauches de société chez la race rouge. Cette faiblesse de l'autorité est d'autant plus manifeste dans une tribu, que les idées de propriété y sont moins développées : les Shoshones qui ne possèdent rien sont dénués de toute espèce d'organisation sociale. Malgré cette anarchie civile, la discipline des ménages se maintient, grâce aux sentiments de famille, qui con-

servent une surprenante vivacité. Les affections et la subordination que la nature établit entre les proches parents, résistent même aux atteintes que leur porte la fréquence de la polygamie et du divorce. Ce dévouement cordial est le beau côté des mœurs indiennes. C'est en ce point seulement qu'elles peuvent soutenir la comparaison avec celles des États policés.

C'est par là encore que ces peuplades se sont rendues dignes de la protection du Congrès américain. Nous avons dû nous écarter à cet égard de l'opinion généralement répandue en Europe. Nous l'avons fait en exposant les actes mêmes de ce gouvernement. Nous avons cité les tribus de l'Est et du Sud qu'il a cantonnées à la droite du Mississipi, les achats réguliers qu'il a faits de leurs territoires, les sommes qu'il leur a comptées, les indemnités annuelles qu'il continue à leur payer, les instituteurs et les missionnaires qu'il entretient chez elles, les distributions de denrées et de bétail qu'il leur fait : en un mot, les mille expédients que la justice et l'humanité peuvent bien suggérer, mais qui ne sauraient être exécutés que par un État aussi opulent que généreux. Enfin, ce qui justifie le mieux l'ensemble de ces mesures, c'est que les cent vingt-quatre mille Indiens qui en sont l'objet, forment à présent des colonies florissantes, cultivent de vastes territoires, et y récoltent deux fois plus de denrées qu'ils n'en consomment.



Par malheur, les soins paternels de l'Union semblent s'être concentrés trop exclusivement sur eux. Il reste sur le sol des États-Unis trois cent mille autres indigènes qui s'obstinent encore dans leurs habitudes héréditaires. Rien n'a pu jusqu'ici leur faire préférer le bien-être de l'état social aux souffrances de la vie nomade. D'où vient donc que leurs relations avec les peuples policés leur sont, depuis trois cents ans, plus funestes qu'utiles? Pourquoi semblent-ils aujourd'hui moins disposés que jamais à s'humaniser? Est-ce parce qu'on a troublé leur marche naturelle vers la civilisation, en voulant les faire passer immédiatement du vagabondage de la chasse aux travaux sédentaires de l'agriculture? Faut-il, penser avec quelques philosophes américains, que l'état pastoral soit une phase indispensable de la vie des nations, et que c'est pour avoir franchi cette période intermédiaire que les Indiens n'ont pas les aptitudes nécessaires pour s'avancer dans la voie de la civilisation? Qu'on adopte ou non cette opinion, on est forcé de convenir qu'elle est fondée sur des considérations plausibles. Les peuples les plus anciens ont commencé par être pasteurs. La Mésopotamie, la Palestine, l'Égypte, l'Arabie, la Mauritanie ont été couvertes de troupeaux avant d'être sillonnées par des charrues. En effet, quelle école de prévoyance, d'ordre et d'activité que cette vie patriarcale! Posséder

des troupeaux, les distinguer d'avec ceux d'autrui, les prémunir contre les voleurs et les bêtes féroces, leur faire ménager les pâturages d'été, leur assurer des abris et du fourrage pour l'hiver, en faciliter la reproduction, en utiliser les produits, y trouver de quoi s'entretenir soi-même et sa famille : il y a là tout un système de droits et de devoirs. Rien n'est plus propre assurément à faire contracter des habitudes d'ordre, de travail, de prévoyance ; et l'éducation des troupeaux est tout au moins une excellente préparation à la culture des terres. Du reste, ces considérations, loin de décourager ceux qui veulent civiliser les Indiens, n'ont fait que leur suggérer un nouvel expédient. Plusieurs tribus ont été pourvues d'animaux domestiques ; elles ont d'immenses pâturages pour les nourrir et les faire prospérer. Attendons les résultats, et nous y trouverons des lumières pour résoudre cette question.

Mais il s'est produit une autre opinion avec laquelle nous ne transigerons point. C'est celle qui prétend que cette race d'hommes est incapable de se civiliser ; qu'elle porte dans le sang l'instinct irrésistible de la chasse et du vagabondage, et que c'est en vain qu'on tente de l'assujettir aux pratiques de l'agriculture. *Autant vaudrait, dit-on, essayer de contraindre les loups à brouter l'herbe, et les singes à vivre en société.* Cette préven-

tion contre les Indiens est malheureusement très-ré-  
pandue en Amérique, non-seulement parmi le vulgaire,  
mais parmi les hommes instruits. Elle est même sou-  
tenue, comme nous l'avons dit, par plusieurs membres  
de la commission d'enquête. C'est ainsi que l'ex-pré-  
sident Burnet blâme l'ancien gouvernement du Texas  
d'avoir supporté l'immigration des Indiens dans cette  
contrée. Il qualifie cette tolérance de *folie*. Regardant  
ces hordes comme inaccessibles à toute espèce d'amen-  
dement, il conseille la violence pour les refouler dans  
les Monts rocheux. Il prévoit le cas où elles seront  
entièrement exterminées, et le seul regret qu'il con-  
çoive de cette éventualité, c'est qu'elle ne puisse pas  
s'effectuer sans l'effusion d'un sang plus précieux que  
celui de la race rouge.

Charles Bent, intendant des affaires indiennes dans  
le Nouveau-Mexique, relève également l'insuffisance des  
moyens employés par les Mexicains pour contenir les  
peuplades de la race rouge accumulées dans ces terres  
fertiles. Il sollicite l'envoi de troupes nombreuses, la  
construction de plusieurs forteresses, la proclamation  
de la loi martiale. Enfin, comme si cet état de siège  
n'était pas suffisant, il demande pour les colons de race  
blanche l'autorisation de se former en compagnies libres,  
afin de défendre leurs propriétés contre ces dévastateurs  
sanguinaires.

Nathaniel Wieth, Parkman, et d'autres membres du bureau indien, n'ont pas meilleure opinion des Sioux et des Comanches. *Qui pourrait comprendre, dit Fitz Patrick, jusqu'où vont la scélératesse et la démence de ces bipèdes, qui n'ont d'humain que la forme du corps ? Leur dépravation est un abîme dont l'imagination d'un chrétien ne peut sonder la profondeur. C'est cette méchanceté incorrigible qui les pousse à leur destruction. Les gouvernements les plus puissants de l'Europe auraient beau se concerter avec les États-Unis, qu'ils ne parviendraient pas à sauver la dixième partie de cette engeance maudite.*

Il n'est donc que trop vrai que dans les États-Unis la race rouge a soulevé contre elle des préventions obstinées. Des colons guidés par l'intérêt personnel et des économistes jaloux de la prospérité publique, ne voient dans cette population qu'un obstacle à lever au plus tôt. Mais, par bonheur, cette opinion n'est pas en majorité. Elle n'a pas suggéré l'enquête ; elle n'a pas dominé dans les programmes, comme le prouvent les nombreuses questions faites sur les moyens d'amender ces peuplades. Et qui pourrait méconnaître la bonne foi du gouvernement de Washington : La philanthropie de l'ordonnateur de nos mémoires éclate encore davantage. La plupart des correspondants manifestent les mêmes sentiments. Ceux qui ont des opinions diffé-

rentes les énoncent avec de tels ménagements, qu'on voit bien qu'ils craignent de choquer des idées plus générales. C'est ainsi que l'ex président Burnet, avant d'appeler la répression armée contre les Comanches, se croit obligé de dire : *Quoique ce ne soit pas un des points qu'on a proposé d'éclaircir, je ne permets d'indiquer le meilleur moyen d'assurer la paix et la prospérité du Texas.* Charles Bent prend la même précaution en termes à peu près semblables.

Un des principaux arguments sur lesquels se fondent les préventions contre la race rouge, c'est qu'elle décroît rapidement en nombre. On voit, en effet, que d'après l'évaluation faite, en 1764, par le colonel Bouquet, les tribus établies dans les provinces qui devaient alors former les États-Unis comptaient 283,000 âmes, tandis qu'elles n'en avaient, en 1851, que 205,635. Cette dépopulation ferait, il est vrai, désespérer des Indiens, si elle en atteignait indistinctement toutes les catégories; mais il faut considérer qu'elle attaque exclusivement les hordes sauvages qui, ne vivant que de chasse, ne trouvent plus la même abondance de gibier. Les tribus agricoles, au contraire, augmentent en nombre. Ainsi, les Iroquois qui, d'après le sénateur Elliot, n'étaient que 5,000 en 1834, ont atteint le nombre de 6,000 en 1851. L'augmentation est à peu près pareille dans les trois groupes d'Algon-

quins adonnés à l'agriculture et formant aujourd'hui une population de 10,924 personnes. Plus une tribu est sauvage, plus elle décline précipitamment. Ainsi, Lewis et Clark estimaient que, dans les montagnes de l'Orégon, la race rouge s'élevait, en 1806, à 80,000 âmes, tandis que, d'après le recensement fait en 1851, il n'en reste que 22,033; il en a disparu près des trois quarts dans moins de cinquante ans. Le dépérissement des tribus est donc subordonné à leur manière de vivre, et, pour les conserver, il suffit de les policer.

Nous avons déjà constaté cet adoucissement de mœurs chez les tribus qui, après avoir échangé leurs territoires, se sont soumises au régime protecteur des États-Unis. Elles comptent à peu près 124,000 âmes, et l'on peut les considérer comme décidément gagnées à la civilisation. Tout porte à croire qu'il serait facile de faire entrer dans la même voie les Yumas, les Diegunos, et plusieurs *pueblos* des provinces nouvellement annexées. Ces habitants des côtes de l'océan Pacifique sont au nombre de 80,000. Leur habitude de se nourrir de végétaux, leur confiance affectueuse pour les blancs, leur humeur débonnaire, les rendent accessibles aux moyens de persuasion. La parole, l'exemple et les libéralités faites à propos suffiraient sans doute pour leur faire sentir les avantages du travail et des bonnes mœurs. Les études que le gouvernement de

Wash  
assez  
et mo

Pa  
Shosh  
mific  
quitt  
dages  
au g  
égard

Burn  
cela d

Il  
barba  
depu  
Nous  
s'est  
domi  
aux c  
d'eu  
datic  
ces  
prét  
bres  
récl  
pas

Washington a fait faire sur ces peuplades , prouvent assez combien il désire améliorer leur état physique et moral. Ainsi, tout fait bien augurer de leur avenir.

Par malheur, il n'en est pas de même des 120,000 Shoshones qui s'obstinent à vivre de proie sur les ramifications occidentales des Monts rocheux et qui ne quittent ces repaires que pour exercer leurs brigandages ; ce sont ceux qui donneront le plus d'embarras au gouvernement de l'Union. Nous partageons à cet égard les craintes de Charles Bent et de l'ex-président Burnet ; mais nous ne pensons pas qu'il faille pour cela désespérer d'humaniser ces montagnards redoutés.

Il ne paraît pas moins difficile de retirer de la barbarie les 100,000 Algonquins ou Dacotahs qui sont depuis soixante ans sous la surveillance de l'Union. Nous avons déjà fait observer que ce gouvernement s'est trop exclusivement borné jusqu'ici à prévenir les dommages qu'ils pouvaient causer aux voyageurs et aux établissements voisins. Les forts établis au milieu d'eux n'ont eu pour but que de réprimer leurs déprédations. Dans les colonies qui se forment autour de ces postes , les lois sont insuffisantes ou mal interprétées, de graves abus ont été révélés par des membres du bureau indien , des réformes urgentes sont réclamées ; mais ces désordres mêmes ne semblent-ils pas disculper les malheureux sauvages , en prouvant

qu'on n'a pas sérieusement travaillé jusqu'à ce jour à les civiliser ? Faut-il s'en prendre uniquement à leur mauvais naturel , quand on les voit s'approprier avidement nos vices, tandis qu'ils repoussent nos arts utiles ? Cette corruption ne leur est-elle pas inculquée par les misérables qui , après avoir perdu la fortune et l'honneur dans nos sociétés , s'en vont porter la contagion au milieu de ces enfants des bois ? Le nombre de ces transfuges est plus grand qu'on ne pense, et plusieurs membres de la commission d'enquête ont dénoncé au Congrès américain cette cause de dépravation. Ils se plaignent que la lie des grandes villes soit incessamment versée au milieu de ces peuplades accessibles à toutes les séductions ; ils accusent ces êtres dégradés qui se retirent dans la vie sauvage pour y cacher l'opprobre de leurs vices contagieux.

Méritent-ils moins d'indignation, ceux qui dépravent ces tribus par intérêt ? Spéculateurs insidieux , ils ne se contentent pas d'abuser de la simplicité des Indiens pour les tromper et les ruiner ; mais, connaissant leur passion des liqueurs fortes , ils leur présentent cette amorce et leur font dépenser en un moment, pour acheter ces poisons, les petites sommes qui devraient les soutenir pendant plusieurs saisons. De là résultent pour ces malheureux, d'abord une ivresse de quelques jours avec les désordres qui en sont les suites inévi-



tables, et puis la privation de toute ressource pendant la plus grande partie de l'année.

Les membres du bureau des affaires indiennes insistent sur la nécessité de soustraire les tribus agrestes aux instigateurs de débauche et d'ivrognerie. Ils répètent que ce n'est qu'à cette condition qu'on peut attendre d'elles quelque amendement. Ils proposent de former autour d'elles une ligne de surveillance, et de ne la laisser franchir qu'à ceux qui ne peuvent leur être nuisibles. Rien ne serait plus utile, assurément, que ce cordon sanitaire; mais comment l'établir? N'y trouverait-on pas d'invincibles obstacles dans l'étendue et la diversité des pays? Comment faire garder les frontières qui séparent les États-Unis d'avec la Nouvelle-Bretagne? Il est vrai que l'Angleterre, ayant dans ces contrées des tribus infectées des mêmes poisons, devrait contribuer à ces mesures préventives. Toutefois, cette coopération offrirait d'autant plus de difficultés, que la ligne de démarcation entre les deux territoires n'a jamais été déterminée. Ainsi, de deux choses l'une: cet expédient ne sera jamais employé; ou bien, vu les rapides progrès du mal, il le sera trop tard.

En voici un autre que le gentilhomme J. Johnston a proposé au sénat de Washington, et qui pourrait être appliqué tant aux Shoshones qu'aux Algonquins et aux Dacotahs, c'est-à-dire à plus de 240,000 sau-

vages. Cet intelligent ami des Indiens voudrait que les réformes leur fussent, non pas imposées, mais adroitement insinuées. Il faudrait pour cela que, tout en ménageant leur soupçonneuse indépendance, on engageât chaque clan à se choisir par voie de suffrage universel un chef civil et militaire. Ce magistrat, une fois élu, devrait conserver son autorité pendant un certain nombre d'années. Durant ce temps, le gouvernement de l'Union, intervenant par l'insinuation et donnant du poids aux conseils par des subsides, gagnerait peu à peu ce chef, afin d'en faire un instrument d'utiles réformes. Tout en prenant de l'influence sur lui, on le grandirait aux yeux de ceux qui l'auraient nommé. Ce serait par ses mains que se feraient les distributions d'argent, de vivres, d'habits : il serait le canal par lequel passeraient toutes les faveurs.

Par cette entremise, ne pourrait-on pas exercer un empire déguisé sur ces hommes récalcitrants, corriger des abus, punir des crimes, en prévenir d'autres, amener la pratique des travaux sédentaires, établir une espèce de police qui se transformerait insensiblement en un gouvernement plus ferme ? Si ce chef avait assez d'intelligence et de bonne volonté pour entrer dans ces vues, on le ferait aisément réélire ; sinon, on lui choisirait un successeur plus capable. Ce qui aiderait à l'exécution de ce projet, c'est le dénuement

même de ces malheureux , et la facilité de les amener où l'on veut par l'appât des objets qui leur sont agréables ou nécessaires.

Une autre condition , toujours très-importante pour arracher un peuple à la barbarie , mais plus indispensable encore quand il s'agit des Indiens d'Amérique , c'est de rectifier leurs sentiments religieux. Lorsque des êtres humains sont tombés dans une telle abjection qu'ils paraissent uniquement dominés par les instincts grossiers , si l'on veut leur faire sentir la dignité de leur nature , rien n'est plus efficace que de leur faire comprendre la supériorité de l'âme sur le corps , nos devoirs en ce monde et nos destinées immortelles. Nous avons admiré plus d'une fois que ces hommes des bois aient conservé des idées si justes sur les attributs de Dieu et un spiritualisme si subtil dans leur mythologie. Nous avons remarqué qu'ils n'ont aucune erreur fondamentale , que presque toutes leurs croyances peuvent être ramenées aux dogmes chrétiens , qu'il n'y a qu'à compléter leurs idées religieuses et à leur en faire déduire les conséquences pratiques. Ce qui justifie notre présomption , ce sont les succès qu'avaient obtenus les premiers missionnaires du Canada. Lorsque cette contrée fut ravie à la France , il n'y a pas encore cent ans , ces tribus étaient à demi converties au christianisme. Presque toutes écoutaient

avec plaisir les prédications ; chez plusieurs les femmes chantaient la messe et les hommes y assistaient ; l'habit clérical leur inspirait une grande vénération ; et les discours de Pontiac nous ont prouvé que ces hommes agrestes avaient compris la supériorité de la morale évangélique. S'ils ont depuis rétrogradé, ne serait-ce pas une injustice de l'imputer à leur caractère ? N'est-ce pas plutôt la faute des circonstances ? Et cela même ne prouve-t-il pas que les efforts qu'on fait pour les policer, pourraient être mieux dirigés ?

Voilà donc, en définitive, où nous en sommes réduits sur les perspectives de l'avenir des Indiens. Cent vingt-quatre mille, établis sur la rive droite du Mississipi, ont abandonné la chasse et la vie nomade pour vivre du produit de leurs terres : on peut les considérer comme décidément gagnés à la civilisation. Quatre-vingt mille, qui occupent les basses terres sur les bords de l'océan Pacifique, se nourrissent de végétaux ; ils ont des mœurs douces, et tout fait conjecturer qu'il serait facile de les habituer à la culture des terres et à la pratique des arts mécaniques. Deux cent quarante mille Shoshones, Algonquins ou Dacotahs, qui courent épars sur les deux versants des Monts rocheux, sont encore livrés aux dérèglements de la vie sauvage ; ils n'ont contracté que des vices dans leurs relations avec les blancs ; ils sont probable-

ment plus éloignés que jamais de la civilisation. Toutefois, ce qui nous empêche de désespérer de leur réhabilitation, c'est cette certitude même que les grands obstacles se sont trouvés jusqu'ici, non pas dans la nature des Indiens, mais dans les erreurs et les fautes dont ils ont été les victimes. En effet, si, depuis plus de deux siècles qu'ils sont en relation avec les Européens, d'excellentes méthodes employées avec zèle pour les réformer fussent restées infructueuses, alors on comprendrait cet anathème que prononçait naguère contre eux un des premiers magistrats de Washington : *C'est une race condamnée sans appel.*

Mais si nous reconnaissons que leur barbarie vient d'ailleurs; s'il est constant que, d'un côté, l'on n'a cherché qu'à les dépraver, et que, de l'autre, on n'a pas pris les bonnes voies pour les moraliser, ne devons-nous pas les plaindre en déplorant les vraies causes de leur dégradation ! Ces causes sont difficiles à détruire sans doute; mais c'est déjà les affaiblir que de les dévoiler. Voilà, sans doute, la plus grande utilité des mémoires que nous venons d'examiner. Ils ont révélé des besoins et des abus, dont le gouvernement de Washington s'est préoccupé; ses intentions, qui furent toujours pures, en sont devenues mieux éclairées; ses ressources sont inépuisables; espérons qu'il triomphera des difficultés, et que, tout en continuant

d'améliorer l'état physique et moral des tribus agricoles, il trouvera des moyens de faire comprendre aux clans nomades les avantages des occupations pacifiques et sédentaires.

FIN.

s agri-  
re aux  
pacifi-

## TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

---

	Pag.
CHAPITRE Ier. — Dessein de cette histoire. — Authenticité des documents d'après lesquels elle est faite. — Vue générale des objets qu'elle embrasse.	4
CHAPITRE II. — Classification des tribus indiennes d'après leurs territoires au xvii <sup>e</sup> siècle. — Premiers rapports des Européens avec elles. — Politique des États-Unis avec celles de l'Est et du Sud.....	11
CHAPITRE III. — Cessions de territoires faites par les Indiens de la Géorgie. — Difficultés soulevées par leur mauvaise foi. — Condescendance et générosité du gouvernement de Washington. — Gratifications et sommes énormes payées aux tribus.....	25
CHAPITRE IV. — Continuation du même sujet. — Perfidie et férocité des Séminoles. — Émigration des tribus de l'Est sur la droite du Mississipi...	35
CHAPITRE V. — Situation physique et géographique des tribus qui ont formé des colonies sous la protection du Congrès américain.....	44

CHAPITRE VI. — État présent des Indiens incivilisés qui sont surveillés et contenus par les États-Unis depuis soixante ans.....	55
CHAPITRE VII. — État présent des Indiens établis dans les quatre provinces récemment annexées.	67
CHAPITRE VIII. — Les Indiens des États-Unis sont partis de la pointe orientale de la Sibérie, dans le cours du XI <sup>e</sup> siècle de notre ère. — Particularités de leur émigration. — Route qu'ils ont suivie.....	81
CHAPITRE IX. — Portrait physique et moral des Indiens. — Mysticité de leurs croyances. — Simplicité de leur culte. — Leurs ressemblances avec les peuples du sud de l'Asie.....	99
CHAPITRE X. — Suite des idées religieuses. — La métempsychose admise par les Indiens. — Culte qu'ils rendent aux morts. — Description de leur paradis. — Ce qu'on doit conclure de ces analogies entre les Indiens des deux continents.....	115
CHAPITRE XI. — Constitutions des tribus indiennes. — Anarchie dégradante des Dacotahs et des Shoshones. — L'absence de propriété est la vraie cause de leur abjection. — La vie sauvage n'est pas la condition primitive de l'espèce humaine.....	155
CHAPITRE XII. — Suite des constitutions indiennes. — Ligue des cinq-nations. — Supériorité des tribus qui la composent. — Leur soif immodérée d'indépendance. — Désordres qui en découlent.....	149



- CHAPITRE XIII. — Mœurs et coutumes des Indiens. — Vivacité des affections de famille. — Mariage. — Polygamie. — Habitations. — Recherche d'ajustement commune aux deux sexes..... 167
- CHAPITRE XIV. — Portrait des femmes indiennes. — Leurs occupations. — Naissance et allaitement des enfants. — Récolte du sucre... 177
- CHAPITRE XV. — Suite des mœurs et coutumes. — Jeux de hasard. — Jeux d'adresse. — Danses.. 187
- CHAPITRE XVI. — Pictographie des Indiens. — Elle contient les premiers éléments de l'écriture et du dessin. — Elle fut pratiquée en Égypte, à Babylone, chez les Israélites..... 197
- CHAPITRE XVII. — Pictographie vulgaire. — On en fait un usage journalier. — Des tribus riveraines du lac supérieur l'employèrent, en 1849, pour présenter une pétition au président des États-Unis..... 211
- CHAPITRE XVIII. — De la pictographie secrète. — Pratiques et doctrines des sociétés qui l'employaient. — Rapports de ces signes avec la mémoire artificielle des rhéteurs et avec les hiéroglyphes des Égyptiens..... 219
- CHAPITRE XIX. — Subtilité des superstitions indiennes. — Extases de la devineresse Catherine Wabose, racontées par elle-même à M. Henri Schoolcraft..... 255
- CHAPITRE XX. — Légendes mythologiques des Indiens. Le fils soumis. — Origine du maïs. — Le génie de la fédération..... 255
- CHAPITRE XXI. — Humeur belliqueuse des Indiens. —

Institutions créées pour l'entretenir. —	
Tactique savante d'un de leurs chefs....	275
<b>CHAPITRE XXII.</b> — Suite de l'histoire de Pontiac. — Ses succès pendant trois mois. — Réflexions sur l'esprit belliqueux des Indiens....	287
<b>CHAPITRE XXIII.</b> — Ruines et antiquités découvertes sur le sol des États-Unis. — Conjectures sur les peuples civilisés qui avaient précédé les Indiens dans le nouveau Monde.....	307
<b>CHAPITRE XXIV.</b> — Ruines d'enclos destinées au culte religieux. — Terrasses construites en forme d'animaux pour servir de cimetières. — Outils de cuivre, bijoux plaqués d'argent, statues et autres objets d'art, découverts au milieu des ruines. — Inductions tirées de ces antiquités.....	319
<b>CHAPITRE XXV.</b> — Récapitulation des points que nous avons établis sur les vicissitudes passées et sur la condition présente des Indiens. — Conjectures qu'on peut en tirer sur leur avenir. — Injustice des préjugés qui les représentent comme incapables de se civiliser.	351

venir. —  
chefs.... 275

c. — Ses  
réflexions  
s..... 287

vertes sur  
ures sur  
écédé les  
..... 507

au culte  
en forme  
ières. —  
d'argent,  
uverts au  
tirées de  
..... 519

que nous  
passées et  
diens. —  
leur ave-  
es repré-  
civiliser. 554

